

**ETUDES SCRIPTURAIRES.**

---

VEVEY. — IMPRIMERIE DE LA SOCIÉTÉ TYPOGRAPHIQUE.

---

ÉTUDES

# SCRIPTURAIRES

Croissez dans la grâce et dans la  
connaissance de notre Seigneur  
et Sauveur Jésus-Christ.

2 Pierre iii, 18.



**TOME II**



**VEVEY**

L. PRENLELOUP, RUE DU LAC, 16.

—  
1855

ÉTUDES  
**SCRIPTURAIRES.**

---

---

N° 9. — 27 SEPTEMBRE 1852. — PRIX : 15 c.

---

---

**DIEU ET NOTRE CŒUR.**



**GENÈVE,**  
**GEORGES KAUFMANN, LIBRAIRE.**

—  
1852.

---

# I.

## DIEU ET NOTRE CŒUR.

Seigneur, tu sais toutes choses, tu connais que je t'affectionne (JEAN XXI, 15-17).

Dieu, notre Père, veut que nous marchions ici-bas par la foi en son amour, tel qu'il l'a manifesté en Christ selon sa bienveillance. Nous avons besoin, pour cela, de la persévérance de l'Esprit dans l'exercice de la foi; c'est-à-dire dans l'obéissance à la volonté du Père. Dès que nous ne sommes pas complètement au large avec Dieu, le moindre choc affaiblit la certitude de notre foi et de notre espérance, en sorte que les obstacles du chemin nous font aisément perdre de vue la grande rémunération que Dieu a promise à l'assurance chrétienne (Hébr. X, 35).

Je crois qu'il est infiniment avantageux pour le développement de l'énergie de l'Esprit d'adoption dans les saints, qu'ils connaissent exactement le fondement de leur assurance, afin que celle-ci ne soit point ébranlée par les orages et les tempêtes de la courte épreuve du temps présent.

L'assurance (la hardiesse) chrétienne a deux résultats pratiques : Elle nous met en état de nous ap-

procher de Dieu, puis de demeurer dans cette proximité pour le prier, pour l'adorer et pour le servir. Dans cette position, l'Épouse du Seigneur peut l'attendre dans la patience et avec une parfaite et glorieuse espérance. L'assurance chrétienne ne reconnaît pas d'autre fondement que l'amour gratuit de Dieu. Elle sait que Lui-même a pourvu à tout, qu'il a tout prévu, tout arrangé, tout disposé pour que les croyants puissent, dès-à-présent et à jamais, vivre dans son intimité. L'offrande du corps de Christ faite une seule fois en la consommation des siècles, pour l'abolition du péché, ou Christ considéré comme notre victime expiatoire, agréée de Dieu; puis l'efficace de la souveraine sacrificature de Christ consommé: en d'autres termes, — le sang de Christ répandu, puis ce sang placé sur le propitiatoire; ou, plus simplement encore, *l'effusion* du sang et *l'aspersion* du sang: voilà les deux faces de l'œuvre de Christ qui agissent en nous par la foi pour nous attirer constamment vers le Père des miséricordes et vers le Dieu des consolations. La confiance en cette œuvre de Christ nous donne, sans cesse, la liberté d'entrer dans le lieu très-saint. Je crois qu'en s'occupant un peu des âmes qui sont encore dans l'incertitude à cause de leurs misères, à cause du moi ou par d'autres motifs, on verra que ce qui leur manque essentiellement, c'est de distinguer nettement la vertu du sacrifice comme expiation et comme rédemption, d'avec l'incessante efficace du sacerdoce de Christ pour nous maintenir irréprochables devant le Père.

L'homme est habitué à se prendre lui-même pour règle et pour mesure de tout ce qu'il appelle bon. C'est pourquoi, trop souvent, le chrétien cherche, en dehors de Dieu et dans les objets mêmes de son

amour, la cause et l'aliment de cet amour. La gratuité de la grâce est incompréhensible pour le cœur égoïste de l'homme naturel. Il est incapable d'admettre qu'un Dieu trois fois saint ait pu aimer d'un amour éternel des créatures absolument perdues et corrompues en elles-mêmes. La parole de la grâce de Dieu nous donne bien simplement la clef de ce mystère. Si Dieu qui est riche en miséricorde nous a vivifiés ensemble avec le Christ, s'il nous a sauvés, c'est uniquement en vertu ou « à cause du grand amour dont Il nous a aimés. » Son amour nous avait éternellement et souverainement choisis pour se reposer sur nous, au milieu d'un océan de péché. Voilà le seul fait qui nous ait rendus aimables à ses yeux. « Il nous a prédestinés en amour à l'adoption à Lui-même par le moyen de Jésus-Christ. » Son ineffable grâce veut que chaque croyant, fondé sur Son œuvre parfaite et adorable, se tienne devant Lui » sans aucune conscience de péchés » (imputés, Hébr. x, 1-3). Impossible, en effet, de demeurer près de Dieu avec une conscience et un cœur souillés. C'est pourquoi l'amour de Dieu, en Christ, a dû nous rendre dignes et capables d'attendre Jésus en paix et dans l'allégresse, dans la patience et dans l'espérance : tout autant d'états d'âme qui, selon Dieu, supposent une conscience nette et un cœur pur dans la lumière de Dieu.

« Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour un secours opportun. » C'est-à-dire que nous trouvons toujours, dans la proximité de Dieu et pas ailleurs, toutes les provisions et toutes les ressources, toute la force et tout le courage nécessaires pour nous restaurer, nous re-

lever et nous rendre capables de parcourir joyeusement, en paix et dans l'espérance, le petit bout de désert qui est peut-être encore devant nous. « Nous désirons que chacun de vous fasse voir le même empressement pour la pleine certitude de l'espérance jusqu'à la fin, pour que vous ne deveniez point paresseux... »

Dieu nous veut près de Lui. Si c'est son bon plaisir, c'est donc notre bonheur; mais c'est aussi notre sûreté : « Car il y a introduction d'une meilleure espérance, au moyen de laquelle nous nous approchons de Dieu. » « C'est pourquoi aussi Christ peut sauver entièrement (jusqu'au bout de la carrière) ceux qui s'approchent de Dieu par son moyen, étant toujours vivant pour intervenir pour eux... » et « ayant été proclamé, de Dieu, souverain sacrificeur selon l'ordre de Melchisédec. »

Nous savons que la sacrificature du Christ ne s'exerce actuellement qu'en faveur des saints, c'est-à-dire en faveur de ceux qui croient en la valeur de sa mort et de sa résurrection. Christ intervient actuellement devant Dieu (en tant que sacrificeur) en vue des infirmités et des misères des saints, pendant leur marche vers la gloire par la foi : « Puisque tu as délivré mon âme de la mort, (tu garderas) mes pieds de chute, afin que je marche devant Dieu, dans la terre des vivants. » « Parce que tu m'as été en secours, à cause de cela je me réjouirai à l'ombre de tes ailes. » La crainte ou la vénération filiale est tout-à-fait opposée à la peur ou à la méfiance. La première nous attire fortement vers Lui. La seconde nous en éloigne. C'est pourquoi le Saint-Esprit dit que celui qui craint n'est pas consommé dans l'amour. Si nous ne sommes pas familiarisés avec cet

amour, il est impossible que nous attendions le Fils de Dieu avec un cœur droit. Celui qui a peur du Père ou qui se défie de Lui le dépouille de son amour et méconnaît l'amour du Christ qui surpasse toute intelligence.

Soit comme victime, soit comme sacrificateur dans le ciel, Christ est pour nous, dans toute l'étendue du mot, l'auteur d'un salut éternel. Il a trouvé un rachat éternel. Il nous a acquis un héritage éternel. Lorsque Paul (2 Thess. ii, 13-17) a considéré l'état béni des Thessaloniens selon cette grâce d'élection, qui les avait sauvés pour les mettre en possession de la gloire; lorsqu'il a rendu grâces pour eux, il commence à les exhorter à demeurer fermes dans cette grâce, puis il ajoute : « Or que notre Seigneur Jésus-Christ, lui-même, et notre Dieu et Père qui nous a aimés et nous a donné une consolation éternelle et une bonne espérance par grâce, console vos cœurs et les<sup>4</sup> affermisse en toute bonne parole et en toute bonne œuvre. » C'est-à-dire que le Seigneur lui-même opère en nous le vouloir et le faire selon sa bienveillance; qu'il nous console ici-bas par la connaissance de sa grâce en vertu de laquelle nous sommes devenus héritiers de sa gloire, grâce sur laquelle est fondée toute l'espérance qui nous soutient et nous affermit. L'Éternel possède seul la vérité, la fidélité, la force et la grâce, pour nous amener à la gloire. Par le sacrifice expiatoire de Jésus, nous avons été délivrés de l'empire du péché, de ses souillures et de toutes ses affreuses conséquences; nous avons été rachetés, lavés et sanctifiés par sa mort et par sa résurrection. Par son intervention nous

<sup>4</sup> Tisch. texte.

sommes gardés et conservés pour le salut prêt à être manifesté : « **QUOI QU'IL EN SOIT, mon âme se repose EN DIEU. C'est DE LUI que vient ma délivrance. Je chanterai ta force et je louerai ta grâce dès le matin, parce que tu m'as été une haute retraite et mon asile au jour où j'étais en détresse. MA FORCE! je te psalmodierai, car DIEU est ma haute retraite et le Dieu QUI ME FAVORISE. EN DIEU est ma délivrance et ma gloire....la force est à Dieu. Et c'est à toi, Seigneur! qu'appartient la grâce.** »

L'âme la plus habituée à demeurer dans le sanctuaire, près de Dieu, pour y contempler sa force et sa gloire, sera aussi celle pour laquelle le monde deviendra de plus en plus une terre déserte, altérée et sans eau. C'est à de telles âmes qu'il convient de se désaltérer à la source des eaux, pour s'écrier ensuite : « **Ta grâce vaut mieux que la vie; mes lèvres te loueront.** »

Le Dieu qui est amour appelle les pécheurs. Il les supplie d'être réconciliés avec lui-même. Il vient au devant d'eux, les invitant à s'approcher par le chemin qu'il a tracé et inauguré Lui-même, par le sang de la croix. Mais un tel amour épouvante le cœur naturel. Le chair et le péché vont ensemble et tous deux savent qu'ils ne peuvent point subsister devant Dieu. L'homme ne peut se tenir devant Dieu qu'après être entré dans la résurrection par le chemin de la mort. La connaissance de Dieu, de son amour, de sa volonté et de sa bienveillance nous a été donnée, afin de nous rendre capables de nous approcher de Lui.

Jésus, le Christ, voulait rassembler Israël « **comme une poule rassemble ses poussins sous ses ailes.** » Quelle simple et sublime image de l'amour puissant et fidèle qui venait protéger ce peuple déchu, mais

aimé à cause des promesses faites aux pères! Leur ignorance toutefois, résultat de leur vaine conduite, les empêchait d'apprécier la puissance de Dieu venu extérieurement en faiblesse parmi les siens. Les Juifs firent ce qui dépendait d'eux pour en éloigner à jamais leur Sauveur, le Messie promis et donné.

Aujourd'hui les chrétiens ne s'éloignent que trop souvent de Dieu par ignorance de son amour. Cependant la parole de sa grâce place la connaissance de Christ entre la connaissance de notre ruine et celle des exigences de la majesté de notre Dieu. L'Esprit de grâce sollicite les enfants de s'approcher DU PÈRE. Ce qui les retient, c'est une fausse humilité, disons plutôt la propre justice, nourrie par leur ignorance de Christ : « Tous ne connaissent pas Dieu. »

Partout où manque une connaissance un peu profonde du Médiateur, le saint désir de s'approcher de Dieu produit une terreur qui s'élève dans l'âme, pour y étouffer le désir de l'Esprit. Et cela est juste, en tant qu'il y a là une œuvre de la chair, pour laquelle notre Dieu est un feu consumant. L'Esprit et la Parole nous enseignent que la proximité de Dieu, comme Père, suppose une intimité telle qu'elle n'admet en nous absolument rien qui ne reflète exactement son image. Alors, si l'Esprit continue à agir, la grâce se présente pour nous montrer l'effet de la plénitude de Christ en nous. « Et de sa plénitude, nous avons tous reçu et grâce pour grâce. » Ici les prétentions de la chair sont totalement annulées, parce que, « EN CHRIST, » nous avons été rendus dignes et capables de nous tenir tout près de notre Dieu et Père.

La grâce et la vérité nous rendent ainsi profondément heureux, parce que « la paix de Dieu qui sur-

« passe toute intelligence, garde nos pensées et nos cœurs en Jésus-Christ. »

Toutes les prétentions de la chair tombent devant la gloire de la lumière de la croix. Là sont clouées les bonnes œuvres de la propre justice avec l'acte écrit qui était contraire aux rachetés. C'est le trophée du Christ mourant et il l'a laissé sur la croix, comme nos péchés dans son tombeau. Nous ne pouvons être parfaitement heureux qu'après avoir été complètement jugés et dépouillés de nous-mêmes, pour n'avoir d'autre confiance qu'en ce Dieu qui est venu nous chercher et nous sauver, *précisément à cause* de notre état de ruine et de corruption. Ses compassions seules et sa miséricorde nous ont donné un droit à son amour ; et ce qui a ému ses entrailles en notre faveur, c'est précisément notre ruine, par le sentiment de laquelle, néanmoins, Satan cherche à effrayer les âmes réveillées pour les éloigner de cette grâce magnifique.

Une fois ressuscités avec Christ, la nature divine, contraire en cela à notre vieille nature, nous porte à rechercher la communion des souffrances de Christ et la puissance de sa résurrection, parce qu'elle y trouve une connaissance et une persuasion, de plus en plus intelligentes, de la volonté de notre Père qui, dans ses infinies compassions, nous a revêtus de sa justice, afin de nous faire jouir de sa communion, soit dans la grâce actuelle soit dans la gloire à venir. Tout le bonheur d'une âme réengendrée consiste à saisir la suffisance de la sacrificature de Christ, pour nous maintenir purs et sans reproche dans la bienveillance du Père.

Le monde est égoïste, parce qu'il est insubordonné ou asservi à ses propres pensées et aux suggestions

de Satan. Dans cet état d'inimitié, le monde impie est sans force pour le bien, il hait Dieu dont il fuit et redoute autant l'amour que la justice.

Le résultat de l'exercice de l'amour de Dieu et le résultat de l'exercice de sa justice envers les pécheurs sont bien différents. La justice condamne les pécheurs. La grâce les justifie. Cependant soit la justice soit l'amour exigent, quant à leur exercice, que celui qui en est l'objet soit présent devant Dieu. Or la grâce et la vérité, qui sont venues réunies en Jésus-Christ, s'avancent ensemble dans l'Évangile, pour conduire et pour amener l'homme parfaitement réconcilié devant Dieu et pour l'y maintenir dans l'éternelle justice de Christ. C'est en sa croix que la justice et la paix se sont entre-baisées; or cette bonne nouvelle donne, à toute âme vivante, l'assurance précieuse qui est indispensable pour subsister dans la paix et dans une allégresse inexprimable et glorieuse devant le Dieu trois fois saint. Le sang répandu de Christ, puis ce même sang offert par Christ devant Dieu, tel est le chemin par lequel Jésus conduit l'âme rachetée jusqu'au trône de la grâce, dans le sentiment de la paix, de la liberté et de la jouissance d'une vie impérissable. Mais le sang répandu, c'est la mort qui exclut la chair de la présence de Dieu (Matth. xxii, 32). N'est-il pas naturel et même convenable, que l'homme charnel redoute un tel chemin et aussi qu'il ait horreur de la présence d'un Dieu qu'on ne peut aborder autrement? La chair et le monde s'enfuient à la voix de Dieu, parce que tous deux sont ennemis du Père juste et saint.

Le Juif sous la Loi tremble, nécessairement aussi, devant un Dieu qui exige une sainteté que la Loi peut commander, mais qu'elle ne donne jamais; une sain-

teté, enfin, dont l'absence est inévitablement punie de mort sous cette même Loi.

L'enfant de Dieu, profitant de sa royale liberté, s'approche hardiment du Dieu qui s'est manifesté à lui en amour et en justice justifiante.

Ce qui nous fait avancer vers le but et vers le prix de notre vocation céleste, c'est l'amour que nous connaissons; un amour gratuit et immérité qui nous a placés en Christ, dans sa sainteté et dans sa perfection. Nous savons que Christ nous a saisis pour cela. Nous attendons son arrivée qui va nous mettre en pleine possession de son glorieux salut. En contemplant Christ, expression, manifestation et accomplissement de l'amour du Père, Christ qui est l'énergique puissance de cet amour, nous puisons directement, à cette source pure et intarissable, toute la force et toute la confiance qui nous sont nécessaires pour marcher comme Lui aussi a marché. Nous avançons, pleins d'assurance en Dieu qui nous a élus; pleins d'ardeur, parce que nul ne peut nous ravir de sa main, parce que Dieu seul est notre bouclier, notre fort, notre rocher et notre grande récompense; pleins d'humilité par le sentiment de notre paresse et de notre lâcheté, mais néanmoins pleins d'espérance, par la grâce, parce que nous savons que nous sommes gardés par la puissance de Dieu par le moyen de la foi en Jésus-Christ.

« QUOI QU'IL EN SOIT, Dieu est bon.... à ceux qui sont nets de cœur.... Quant à moi m'approcher de Dieu est mon bien; j'ai mis toute mon espérance au Seigneur l'Éternel, afin que je raconte toutes tes œuvres. QUOI QU'IL EN SOIT, les biens et la grâce m'accompagneront tous les jours de ma vie et la

maison de l'Éternel est mon séjour ordinaire. »

Notre âme ne possède aucune autre source réelle de paix, de sainteté, de joie et d'assurance que la connaissance pratique de l'amour éternel et invariable de Dieu en Christ envers nous, et de notre demeure dans cet amour.

La religion de la chair, au contraire, « s'assure sur de mauvaises affaires. » « Ils cherchent curieusement des méchancetés ; ils ont sondé tout ce qui se peut sonder, même ce qui peut être au dedans de l'homme ou au cœur le plus profond » (Ps. lxiv). Ce sont en quelque sorte « les profondeurs de Satan, comme ils disent » (Apoc. ii, 24). Mais la doctrine qui est selon la piété, dit : « QUOI QU'IL EN SOIT, les justes célébreront ton nom, et les hommes droits habiteront devant ta face. »

Or rien, absolument rien, ne peut rendre le cœur droit ou le mettre au large avec Dieu, si ce n'est la connaissance de Son amour et la conscience d'être l'objet de cet amour. Il est parfaitement vrai qu'un chrétien ne peut ni marcher, ni adorer, ni combattre par la foi, s'il n'est pas soutenu et animé par l'Esprit d'affranchissement : « Quand tu auras mis mon cœur au large, je courrai dans la voie de tes commandements. » (Ps. cxix, 32). Le Psaume lxxviii nous instruit « en similitudes » (v. 2), par l'exemple d'Israël. Le Saint-Esprit nous y fait comprendre ceci : que douter de sa puissante fidélité envers nous, c'est mettre en oubli les exploits et les merveilles de la croix de Christ et de sa résurrection, aussi bien que les preuves incessantes des soins qu'il a pris de nous jusqu'à ce jour dans le désert. Cette ingratitude attirera le jugement sur son peuple. Prenons y garde!

Et quel fut, en tout temps, le péché d'Israël? C'est

que, malgré les merveilleuses délivrances du Seigneur, « leur cœur ne fut pas droit (ferme) envers Lui, et qu'ils ne se tinrent pas fidèlement à son alliance. » Mais ils le tentaient sans cesse par une incrédulité que manifestait la forme même de leurs demandes. L'incrédulité déshonore Dieu autant que cela dépend de l'homme. Nulle part elle n'est plus hideuse que chez ceux qui sont l'objet de sa sollicitude paternelle. L'incrédulité dit : « Dieu pourrait-il bien... ? » C'est le langage du péché. Mais quel est celui de la foi ? « TA droite, ô Éternel ! s'est montrée magnifique en force ; TA droite, ô Éternel ! a froissé l'ennemi... » Ce qu'Il a fait est le gage précieux de ce qu'Il fera. « Tu introduiras ton peuple et tu le planteras sur la montagne de ton héritage, au lieu que tu as préparé pour TA demeure, ô Éternel ! au sanctuaire, ô Seigneur ! que TES mains ont établi. »

Or notre Psaume montre comment l'incrédulité d'un cœur qui chancelle au milieu des témoignages de sa bonté, force l'Éternel à châtier son peuple. « Quand Il les mettait à mort, alors ils Le recherchaient ; ils se repentaient et ils cherchaient le Dieu Fort dès le matin. »

Tel est, hélas ! le cœur de l'homme, même de l'homme racheté ; et cependant il est terrible de tomber entre les mains du Dieu vivant. Et notre Dieu aussi est un feu consumant à l'égard de tous nos liens de péché, de mondanité ou d'incrédulité.

Mais cela ébranle-t-il l'assurance de la foi ? Bien au contraire ! Si le Saint-Esprit ne peut faire autrement que de déplorer une telle chute et ses redoutables conséquences ; s'il gémit en considérant le triste état d'Israël châtié et comme méprisé par son Dieu, il ne manque pas de prédire et de chanter le réveil des

compassions du Seigneur envers eux. Aussitôt Christ est présent à la foi du résidu fidèle. L'Éternel les ramènera, par ses voies à Lui, sous la houlette royale du vrai David qu'Il a élu et établi pour paître Jacob, son peuple, et Israël, son héritage.

L'amour de Dieu ayant été versé dans nos cœurs, nous écoutons le témoignage du Père qui nous dit que nous sommes aimés comme Christ est aimé, justes comme Il est juste, acceptés comme Il est accepté; et le même Esprit rend témoignage, dans la Parole, que le Père a aussi glorifié ceux qu'il a préconnus, appelés et justifiés : « En cela est consommé l'amour par rapport à nous, afin que nous ayons assurance au jour du jugement, c'est que tel qu'Il est, tels nous sommes dans ce monde-ci... » Nous savons que nous sommes parfaits en Christ, participants de sa vie et de sa nature divine. Cette vie et cette nature peuvent être entravées dans leur développement, par la chair et par le vieil homme, jusqu'au point de ne plus juger ce qui, en nous, n'est pas conforme à Christ. Mais dans de tels cas, l'amour du Père sait user à notre égard du jugement et de la correction, « autant qu'il est nécessaire, afin que nous ayons part (une part active) à sa sainteté. » La discipline du Père tend, sans cesse, à écarter tout ce qui nuit au développement de la vie divine chez ses enfants. Ce qui nous donne assurance au jour du jugement, c'est la conscience que nous avons d'un tel amour,

ἐκεῖνός, Celui-là : ce pronom désigne des choses ou des personnes soit comme connues soit comme absentes ou éloignées. Jean l'emploie souvent dans ces deux sens, pour désigner Celui qui occupait toutes ses pensées (1 Jean ii, 6; iii, 5, 8, 7, 16; iv, 17; Jean i, 8, 18; ii, 21; iii, 28, 30; iv, 23).

c'est de savoir que bientôt cette perfection divine, à laquelle le Père nous a appelés, va nous être donnée en plénitude : « Et quiconque a cette espérance en Lui se purifie comme Lui est pur. » Nul ne peut s'approcher de Dieu, ni demeurer et marcher en Lui, s'il ne se considère pas comme l'objet de son amour, ou s'il ne connaît pas ce même amour comme la source de tout vrai sentiment d'amour filial dans notre propre cœur (1 Jean iv, 9, 10, 16, 19).

La contemplation de l'amour divin, gratuit, éternel et invariable nous consomme dans cet amour. Elle rend nos cœurs droits, parce qu'elle en chasse toute crainte et nous remplit de confiance dans sa puissante bonté. Elle nous transforme en autant de réflecteurs de l'amour et de la gloire de Dieu, parce qu'elle nous rend toujours plus désireux, mais aussi toujours plus capables de jouir de sa communion.

« Et en ceci nous connaissons que nous sommes issus de la vérité et nous assurerons nos cœurs devant Lui<sup>1</sup>..... » Si nous aimons en vérité, c'est-à-dire selon Dieu, ce ne peut être qu'en vertu d'une nouvelle naissance (Rom. i, 30 ; Tite iii, 3). Le bonheur de celui qui est né de Dieu, c'est de garder ses commandements ; et Celui qui est amour nous a donné de son Esprit d'amour, afin que Lui demeure en nous et nous en Lui.

« Nous assurerons nos cœurs devant Lui, parce que, si notre cœur nous reprend, Dieu est plus grand que notre cœur et Il connaît toutes choses. » Il est convenable, il est indispensable que notre conscience chrétienne veille dans la lumière, afin de juger tout

<sup>1</sup> ; Jean iii, 19-22.

ce qui tend à souiller nos cœurs, ces vases si faibles, quoiqu'ils aient été purifiés par la foi. Si la conscience veille réellement, alors nos cœurs nous reprendront toutes les fois que nous nous éloignerons de notre demeure en Christ.

Ici donc, nous trouvons une réponse divine à cette question de toute importance : Comment assurerons-nous nos cœurs devant Dieu, lorsque nos cœurs nous reprennent? Souvenons-nous seulement que Dieu est plus grand que nos cœurs; qu'Il connaît toutes choses, aussi divinement que nos cœurs les connaissent encore imparfaitement; que c'est ce Dieu-là qui justifie et qu'il n'y en a pas d'autre. Souvenons-nous que c'est précisément sa connaissance souveraine et éternelle de notre état de ruine et de corruption, qui a ému ses entrailles et qui l'a porté à sacrifier son Fils unique, afin de nous racheter et de nous sauver (Luc i, 78).

Nous, pauvres, misérables créatures ruinées, nous ennemis de Dieu, haïssant Dieu, impies, sans aucune force pour le bien, nous avons été élus en Christ avant la fondation du monde et *« selon la préconnaissance de Dieu le Père, dans la sanctification de l'Esprit, pour l'obéissance et pour l'aspersion du sang de Jésus-Christ. »* Celui qui, avant le temps, nous a connus divinement et éternellement, ne nous connaîtrait-il plus ainsi, depuis qu'Il nous a manifestés, au nombre de ses bien-aimés? Pourrait-il être étonné ou découragé, dans son œuvre d'amour, par les détails d'un mal qu'il avait ainsi prévu et auquel, à cause même de cette prescience, Il avait remédié de tout temps dans son conseil? Non, *« Dieu est plus grand que notre cœur et Il connaît toutes choses. »* Combien elle est consolante, cette parole! comme elle

me fait saisir sa grâce pour mon unique mais infail-  
 lible ressource ! Oui , Seigneur ! « au jour où je  
 craindrai , je me confierai EN TOI. » Si le Père nous  
 a rachetés par le sang de son Fils , le Fils nous con-  
 serve et nous garde en vertu de ce même sang. Il  
 nous maintient dans l'amour de Celui qui nous con-  
 naît et qui nous aime , lors même que nos pauvres  
 cœurs sont ébranlés par le sentiment de leur lâcheté  
 et de leur impuissance. Et sa grâce infinie se plait à  
 nous rassurer dans les doutes mêmes de nos cœurs  
 d'incrédulité.

« Bien-aimés , ajoute le Saint-Esprit , si notre cœur  
 ne nous reprend pas , nous avons assurance devant  
 Dieu.... »

Le mondain , qui est sans crainte de Dieu , parce  
 qu'il ne le connaît pas , peut tomber dans un état  
 d'endurcissement , tel que son cœur ne le reprenne  
 plus. C'est la mort spirituelle. « Ils ont perdu tout  
 sentiment de douleur. (Éphés. iv , 19). »

L'atonie du cœur et le silence de la conscience  
 peuvent aussi s'emparer d'un chrétien qui s'est lâ-  
 chement couché parmi les morts , après avoir , long-  
 temps peut-être , cotoyé la mondanité et le péché  
 sans les juger ; ou de celui qui recherche encore sa  
 propre justice , car rien ne détourne de Dieu comme  
 la poursuite de cette affreuse chimère. Quoi qu'il  
 en soit de tous les cas de ce genre , nous sommes cer-  
 tains de ne pas nous tromper , en disant que quicon-  
 que se croit assuré devant Dieu , *sans avoir réellement*  
*connu l'amour* et sans posséder la conscience d'être  
 l'objet de cet amour par le moyen de Jésus-Christ ,  
 ne possède qu'une assurance de pharisien. Il sera  
 confus au jour du jugement , soit qu'il s'agisse du  
 jugement qui s'exerce sur les rachetés en la chair ,

soit qu'il s'agisse du jugement éternel qui manifestera la ruine finale des pécheurs.

Mais Jean parle à *des bien-aimés*. Il s'identifie même avec eux en disant *nous* et *notre* cœur. Dès que la foi agit dans un cœur qui possède l'amour de Dieu en Jésus-Christ, la vie de l'Esprit et la lumière de la Parole y maintiennent énergiquement « l'interrogatoire<sup>1</sup> d'une bonne conscience, au sujet de Dieu, par le moyen de la résurrection de Jésus-Christ, qui, étant allé au ciel, est à la droite de Dieu » (1 Pier. III, 20, 21; cf. I, 21; Hébr. I, 3).

Dans cette énergique activité de la foi, notre cœur ne nous reprend pas, parce qu'il est incessamment mis au large par le Dieu qui nous justifie : « Celui qui cache ses transgressions ne prospérera point. » Il est à l'étroit. Il y a de l'interdit non-seulement en sa main, mais aussi dans son cœur. Ses pieds sont enlacés dans les filets de Satan. — Cacher ses transgressions, c'est les conserver; c'est nourrir la convoitise qui engendre le péché et la mort. C'est réchauffer une vipère dans son sein. C'est de l'incrédulité et de l'insubordination. C'est le fait d'un méchant esclave qui redoute un maître cruel. Ce n'est donc pas l'état d'un cœur filial et dévoué à un tendre Père.

Comment un enfant de Dieu, qui doit connaître les miséricordes et les ressources de la grâce de son Père, pourrait-il retenir un tel fardeau et garder son péché, au lieu de remettre tout ce qui l'entrave à Celui qui s'en est réellement chargé ?

Néanmoins Dieu ne le laissera pas tranquille. Il ne cessera pas de l'inviter à s'approcher et cette voix d'amour le remplira de douleur, jusqu'à ce qu'elle le

<sup>1</sup> Demandes et réponses.

fasse souvenir que toutes les ruses de la chair ne peuvent rien cacher à ce Dieu qui l'appelle, tout en connaissant parfaitement son triste état. Les os de celui qui cache ses transgressions se consumeront comme en une sécheresse d'été.

L'incrédulité à l'égard de la grâce produit la crainte qui ne voit que des punitions et qui, en évitant la rencontre de Dieu, marche à la rencontre du jugement. Celui qui n'est pas consommé dans l'amour, peut rester souillé plus ou moins longtemps, sous prétexte d'humilité ou sous tout autre mauvais prétexte. Mais on ne se joue pas de Dieu et Dieu ne se paie pas de prétextes. Aussi longtemps que la conscience accuse le cœur *sans que la grâce agisse*, il faut nécessairement que l'enfant de Dieu lui-même redoute et fuie la proximité de Celui auquel il a affaire et devant les yeux duquel toutes choses sont entièrement nues et découvertes.

« Mais celui qui confesse et qui délaisse ses transgressions obtiendra miséricorde. » « Approchons-nous donc avec assurance du trône de la grâce, afin que nous recevions miséricorde et que nous trouvions grâce pour un secours opportun. » Quoi qu'il en soit de notre état, notre devoir de rachetés et notre glorieux privilège d'enfants consistent à nous approcher de Dieu SANS AUCUN DÉLAI. Et même dans un sens, c'est-à-dire pour notre sûreté, pour notre bonheur et pour la gloire de Dieu, le devoir d'user de ce privilège n'est jamais plus pressant que lorsque notre état est le plus mauvais. La grâce, la patience et la discipline du Père tendent finalement toujours à nous faire voir et penser comme Lui-même. Or s'il est bon que nous nous jugions nous-mêmes, afin que nous ne soyons pas jugés, il est tout aussi convenable que

nous nous laissons guider par l'œil du Père, si, du moins, nous voulons éviter le mors et l'éperon. Mais sur quoi se repose-t-il donc, cet œil du Père qui devrait nous guider ? Suivons son regard, bien-aimés, et nous trouverons Jésus, là, devant notre Dieu et Père. Du côté de Dieu tout est divinement et miséricordieusement arrangé, prévu et préparé, afin que nous venions nous asseoir à sa table pour y rassasier notre âme comme de moëlle et de graisse ; afin que nos bouches le louent avec un chant de réjouissance. Plus la gratuité de sa grâce manifeste notre indignité, plus aussi la connaissance de sa puissance et de sa souveraine prévoyance nous fera apprécier et réaliser, humblement et avec joie, un tel privilège et un tel devoir. La vue du sang qui a été répandu une fois pour toutes ; puis la vue de ce même sang présenté par Jésus, à cause de nos misères, devant Dieu qui l'a accepté, doivent purifier instantanément nos cœurs d'une mauvaise conscience et les purger entièrement de toute fraude. La fausse humilité n'est que de la fraude ; elle est une proche parente de la propre justice. La vraie humilité est un fruit de la grâce. La foi donne l'assurance. La crainte enfante la fraude. La crainte est toujours une compagne de l'ignorance et (surtout chez le chrétien) une fille de l'incrédulité.

L'activité de la foi jouit de la fidélité du Dieu dont nous gardons les promesses. Elle nous rend toujours capables et désireux de déposer avec allégresse tout fardeau et le péché qui enveloppe aisément : « Prenez garde, frères, que peut-être quelqu'un de vous n'ait un méchant cœur d'incrédulité, pour se retirer du Dieu vivant, » au lieu d'achever, sous son regard et avec sa douce approbation « la course et le combat

qui sont devant nous. » <sup>1</sup> Notre foi a vaincu le monde en nous associant au vainqueur.

Celui qui demeure en Christ, demeure dans l'amour de Dieu manifesté aux pauvres pécheurs. Or « Dieu est amour; celui qui demeure dans l'amour demeure en Dieu et Dieu en lui. » Ces promesses nous sont données, je pense, afin de nous encourager à vivre dans la proximité, dans la communion et dans l'intimité de notre Dieu. C'est à cela même que tend la vigilance chrétienne. Celui qui est près de Dieu est capable, par l'Esprit, de prier, de rendre grâces, de marcher, de vaincre, d'espérer, d'attendre patiemment le Seigneur et d'adorer le Dieu de toute grâce. C'est l'état normal du chrétien. C'est la gloire de Dieu dans l'Église.

Dès que l'âme a jugé ses misères, dès que le cœur est vidé devant Dieu, l'amour, la paix, la joie, le culte sont produits par l'Esprit d'affranchissement. Toutes les expériences *réellement chrétiennes*, tous les exercices de la foi tendent à nous maintenir ou à nous ramener dans la proximité de Dieu et dans sa communion : « Voilà, tu aimes la vérité dans le cœur et tu m'as enseigné la sagesse dans le secret. » Dieu exerce son enfant dans l'expérience des voies de Sa grâce puissante et fidèle, qui se plaît à surmonter le mal par le bien, c'est-à-dire à détruire notre incrédulité naturelle par la connaissance pratique et salutaire de son amour saint et immuable.

La religion de la chair prétend que l'homme peut et qu'il doit posséder, ou se procurer à lui-même un cœur droit avant d'oser s'approcher de Dieu qui ne

<sup>1</sup> Prov. xxviii, 13; 1 Jean i, 7-9; Ps. xxxii, 1-5, xi, 4-6; Hébr. x, 19-23; i, 12.

le bénirait jamais sans cette condition préalable. Une telle prétention se comprend, en tant qu'elle vient d'une chair qui est inimitié contre Dieu et contre Sa grâce. Paul, avec un cœur *naturellement droit*, agissait sans hypocrisie dans les voies et selon les traditions des Pharisiens. Dans cet état il faisait la guerre à Dieu et à son Christ. Serait-ce donc là l'état d'âme que le Seigneur, serait-ce là l'état que Sa Parole appelle « *un cœur droit* ? » Un cœur droit est celui qui est dans la grâce. Or Paul, avant de recevoir cette grâce, était blasphémateur et persécuteur et outrageux. La connaissance du Seigneur dans sa gloire avait fait tomber de ses yeux les écailles de l'incrédulité. Dès lors Paul a pu s'appliquer avec succès à marcher avec une bonne conscience devant Dieu et devant les hommes.

Le centenier Corneille était aussi pieux qu'un véritable Israélite pouvait l'être selon la révélation d'alors. Corneille pouvait être moins savant que Saul; mais l'absence de fanatisme le distinguait surtout de ce dernier. C'était avec un cœur droit qu'il cherchait à entendre ce que Dieu avait à lui dire. Son âme, préparée par la grâce, avait faim et soif de la vérité. Il vivait dans la crainte du Dieu d'Abraham dont le dessein était de l'adopter à Lui-même par le moyen de Jésus-Christ.

Nathanaël, en prières sous le figuier, y était devant Dieu, selon la lumière qu'un Juif fidèle pouvait avoir alors. Il avait une bonne conscience et une foi sans hypocrisie. Il avait l'habitude de rechercher le Dieu d'Israël; il le prouvait en s'approchant, sans aucun retard et avec confiance, de Dieu manifesté en chair, du Christ, du roi d'Israël qui était la lumière du monde.

Aujourd'hui, un cœur net selon la Parole est celui qui a été purifié par la foi; c'est un cœur dans lequel Christ habite par la foi; un cœur où règne et domine l'amour de Dieu qui y a été versé par le Saint-Esprit. « Oh! que bienheureux est l'homme à qui l'Éternel n'impute point son iniquité et dans l'esprit duquel il n'y a point de fraude! » C'est donc la non-imputation du péché, c'est la connaissance de la justice de Dieu, par la foi pour la foi, qui chasse la fraude du cœur. « Vous justes, réjouissez-vous *en l'Éternel*: égayez-vous et chantez de joie, vous tous qui êtes *droits de cœur*. »

La parabole du pharisien et du péager (Luc xviii, 9-14) a pour but de montrer aux pharisiens que leur justice, qui était selon les œuvres de Loi ou qui se fondait sur ces œuvres, n'était que de l'orgueil. La conviction de péché, et même la conviction de condamnation, est infiniment précieuse chez le péager. C'est elle qui humilie les pécheurs. Il y a là cette crainte de Dieu qui est *le commencement* de la sagesse. Il y a de plus, chez le péager, un recours en grâce, quoique joint à l'idée que le Dieu auquel on s'adresse est un Dieu irrité contre les pécheurs. Quoi qu'il en soit de telles dispositions, on y est infiniment plus près du royaume de Dieu que dans les dispositions précédentes. Toutefois le langage de la foi ou d'un cœur purifié, net et droit devant Dieu, ne se trouve ni dans la bouche de l'orgueilleux pharisien ni dans celle de l'humble péager. Ce dernier était plus près que l'autre d'être justifié. Mais, même en sortant du temple, il ne l'était pas encore.

L'orgueil étouffe, chez tout homme pécheur, le sentiment de ses besoins les plus réels. L'orgueil s'approche de Dieu mais il y sera jugé. La foi ne se

tient jamais éloignée de Dieu. Elle saisit la grâce qui répond absolument à tous les besoins. La satisfaction des besoins ne vient qu'après l'expression de ces mêmes besoins, selon une plus ou moins grande connaissance de l'amour de Dieu, et dans la foi en cet amour; mais sans cette connaissance, et sans cette foi, l'expression des besoins d'un pécheur n'est pas encore le langage de la foi qui justifie.

Tout cœur, qui n'est pas lavé et purifié par le sang de Christ, est un cœur souillé, ou par la propre justice ou par le poids du péché. « La lumière est semée pour le juste, et la joie pour ceux qui sont droits de cœur. »

Ni Adam ni Caïn n'étaient droits de cœur, lorsqu'ils se cachaient devant l'Éternel au lieu d'aller à Lui, en confessant et en délaissant leur transgression. Tous deux se tiennent également éloignés de Dieu, par l'effet de l'incrédulité. Cet éloignement ne cesse jamais pour le méchant. « Il n'y a point de paix pour le méchant, a dit mon Dieu. » Il cessa pour le croyant, dès qu'il eut reçu et accepté les promesses de Celui qui est puissant pour les accomplir.

L'ignorance, aussi bien que l'incrédulité, produit nécessairement la crainte en face d'un Dieu qui est cependant toujours amour en Lui-même.

La vue du Christ crucifié fut ce qui attira le cœur du pauvre brigand et l'ouvrit à la foi. Son âme se répandit bientôt ensuite devant le Seigneur. Il confessa ses crimes et reconnut la justice de Christ; puis, dès que ce misérable brigand se fut réclamé de la bonté du Seigneur, il fut introduit dans le paradis pour y attendre, dans l'allégresse, la résurrection et la gloire avec tous les saints. Ceux qui possèdent la lumière de la connaissance de la gloire de Dieu, en la face de

Jésus - Christ, ne sont-ils pas, dans le sens le plus élevé, les bienheureux « fils des hommes, » dont parle le Psaume xxxvi? Par Sa clarté ils voient clair et s'approchent de la source de leur vie en disant : « Continue ta gratuité sur ceux qui te connaissent; et ta justice sur ceux qui sont droits de cœur. » Cette *justice de Dieu* n'est-elle pas leur robe de noces? Aussi ont-ils le mal en horreur et sont-ils attentifs à bien faire. Telle est la crainte de Dieu, chez les justes, comme l'explique le Psaume cxxx, 4 : « Il y a pardon par devers toi, afin que tu sois craint. » L'orgueilleux, au contraire, » se flatte lui-même lorsque son iniquité se présente pour être haïe. » C'est là un effet constant de la propre justice, même chez les chrétiens. Là seule idée qu'il y a un Dieu juste et fidèle fait frissonner l'orgueilleux; c'est pourquoi il dit en son cœur qu'il n'y a point de Dieu. N'est-ce pas la terreur poussée jusqu'à l'absurdité?

Toute la riche exhortation d'Éphés. v, tire sa substance et sa force de l'amour de Dieu envers ses enfants, puis de la position de ceux-ci en Christ. Or, quant à cette dernière, l'Esprit nous dit : « Vous êtes lumière **DANS** le Seigneur. »

C'est ainsi que, à un autre point de vue, l'Esprit avait dit : « Vous êtes justice de Dieu **EN** Lui. »

Mais si Dieu est la lumière qui manifeste tout, comment pourrons-nous marcher comme des enfants de lumière, comment pourrons-demeurer dans la lumière pour avoir communion les uns avec les autres et tous ensemble avec son Fils Jésus-Christ? Cela nous sera impossible aussi longtemps que notre foi n'aura pas saisi la profondeur de cette parole : « Vous êtes lumière dans le Seigneur » (cf. 1 Jean I, 5-7; et II, 6).

Le Seigneur Jésus nous a montré, dans sa vie en la chair, le côté pratique de cette vérité : Nous voyons en Lui la nature divine dans l'homme, car Il était Dieu manifesté en chair : « Lui, lumière, était venu dans le monde afin qu'aucun homme croyant en Lui ne demeurât dans les ténèbres. » Parce que le Père demeurait en Lui et Lui dans le Père, Jésus, sur la terre, pouvait dire que le Fils de l'homme était au ciel.

Or, maintenant, cette lumière du monde est remontée au ciel. Mais, là encore, Jésus est la lumière de la vie. Christ est notre vie, cachée avec lui en Dieu. En regardant à Lui nous sommes dans la lumière, parce que nous sommes lumière en Lui, devant Dieu. Si je regarde à Christ, je suis dans la lumière; je suis illuminé par la clarté de sa face et je marche vers le foyer même de la clarté qui m'illumine. Cette activité de la foi, c'est Christ en nous, contemplant Christ en Dieu et nous en Christ.

Si ma foi réalise cette parole : « Vous êtes lumière dans le Seigneur, » tout ce qui tient à la chair sera manifesté et jugé en moi, et le fruit de la lumière sera produit tout entier.

Aucune tache ne peut subsister dans la lumière. Aucun sentiment de péché n'est compatible avec ma présence, en Christ, devant le Père des lumières. S'il existe une seule idée de péché entre moi et Dieu, je ne peux ni entrer en sa présence, ni avoir communion avec « mes frères saints. » « Mais maintenant vous êtes lumière dans le Seigneur : » Voilà ce qui me donne le désir et la force de marcher moi-même comme aussi Christ a marché. Si donc je veux servir Dieu en Esprit et en vérité, il faut que je sois tellement lavé et purifié, que je puisse avoir une cou-

science absolument nette et pure de toute souillure, pour entrer et pour demeurer en la présence de Dieu dans le lieu très-saint et pour chanter en chœur avec les justes de tous les temps : « O Dieu ! combien ta grâce est précieuse, aussi les fils des hommes se retirent à l'ombre de tes ailes. Ils sont abondamment rassasiés de la graisse de ta maison ; tu les abreuves au fleuve de tes délices. »

David demeura près d'une année dans son triste état d'incrédulité, de péché et par conséquent d'éloignement de Dieu. Mais à L'INSTANT MÊME où il eut dit : « J'ai péché contre l'Éternel, » la voix du pardon se fit entendre à son âme. Alors David retrouva la paix et, avec elle, la joie de son salut. Ensuite, dès que le jugement de l'Éternel eut retranché le fils de Bath-séba (et cela uniquement en vue du maintien de la gloire de Son grand nom), « David se leva de terre, se lava, s'oignit et changea d'habits ; et il entra dans la maison de l'Éternel et se prosterna... » N'est-ce pas là comme le sujet du texte de Hébr. x, 19-24?... « Assurance pour entrer dans le sanctuaire... approchons-nous avec un cœur vrai, en pleine certitude de foi, ayant lavé les cœurs d'une mauvaise conscience et ayant lavé le corps d'eau pure.... CAR CELUI qui a promis est fidèle. »

Le Psaume xxxii et le li, nous racontent les expériences de David en cette circonstance. Ils furent très-probablement composés dans le temps même, où le Roi-Prophète s'approcha de l'Éternel dans ce sentiment d'allégresse et de reconnaissance que produit toujours la grâce qui ôte la culpabilité (ou plutôt la culpabilité du péché, comme disaient les anciens) : « Tu es mon asile ; tu me gardes de détresse ; tu m'environnes de chants de triomphe à cause de la déli-

vrance, » s'écrie l'âme qui vient de faire pleinement l'expérience de la grâce du Seigneur.

Les seules *expériences* qui méritent le nom de *chrétiennes*<sup>1</sup>, racontent toujours la bonté du Sei-

<sup>1</sup> Une des ruses les plus diaboliques de l'ennemi consiste à nous entretenir de nous-mêmes et de la dureté de nos cœurs, pour nous éloigner de la grâce. L'Esprit de grâce, au contraire, nous humilie, parce que son dessein est de mettre pleinement en lumière la source même d'où découlent toutes les manifestations extérieures du péché. Il est rare, s'il n'est pas impossible, qu'un chrétien qui s'occupe beaucoup de ses péchés, les juge et les rejette complètement. L'incrédulité, source de tout péché, respire dans le mal. Elle étouffe dans la grâce. Nos cœurs ne peuvent être affermis que par cette grâce, pleine, entière, prévenante, riche, suffisante, éternelle, permanente et souveraine, qui a su ouvrir au pécheur ruiné sans ressource, un libre et facile accès, un accès de chaque instant auprès de Dieu le Père; grâce qui donne à de tels misérables l'héritage d'un royaume inébranlable, permanent et incorruptible.

Chaque fois que je suis découragé ou abattu (je ne dis pas humilié, bien au contraire) ou même étonné par une manifestation inattendue de ma profonde dépravation naturelle, je reçois une invitation pratique à me pénétrer plus sincèrement du jugement de Dieu sur l'homme. J'ai probablement vécu, à mon insu, dans la secrète illusion d'une supériorité qui me plaçait plus ou moins en dehors de l'état réel de ma race devant Dieu. Quelque idée secrète d'amélioration obscurcissait encore, à ma vue, la profondeur de l'idée divine que doit exprimer le mot *perdu* et le mot *sauvé*. La croix de Christ n'a pas encore pleinement dépouillé de telles âmes en atteignant, selon Dieu, le fond du cœur et de la conscience, afin qu'elles puissent « se fortifier dans le Seigneur et dans le pouvoir de sa force. »

Il ne suffit pas de dire après Paul : « Je sais qu'il n'habite pas de bien en moi, c'est-à-dire en ma chair. » Il faut le dire avec Paul en le croyant comme Paul. Il faut le savoir comme Paul. Plus une âme est affermie dans la grâce, plus elle est personnellement pénétrée de l'étendue de cette vérité aussi salutaire qu'humiliante, Alors

gneur. Le toi y est toujours le sujet du discours. Le moi n'y paraît que comme l'objet de l'amour de Celui qui est fidèle dans son amour.

Un seul regard, porté sur Celui qui avait prié pour lui, afin que sa foi ne défailloit point, fut suffisant pour convaincre Pierre de péché et, en même temps, pour l'humilier profondément. Dès cet instant le pauvre disciple ne se vanta plus de quoi que ce soit

*rien n'épouvante plus le fidèle pour l'arrêter dans ses progrès (Phil. iii, 14). Le mal même, le péché qui s'est emparé du monde, n'a-t-il pas été l'occasion pressante du déploiement de la gloire de Dieu, l'occasion de la mise en œuvre de toutes les infinies ressources de ses adorables perfections? N'est-ce pas « par la grâce de Dieu » qu'Il a goûté la mort pour tout, cet Agneau de Dieu qui ôte le péché du monde? »*

La grâce surmonte le mal par le bien. Elle seule sait le faire selon la justice. C'est la croix. Parce que l'homme déchu était enfermé dans un abîme sans autre issue que la mort et une éternelle ruine, Jésus y est descendu pour abolir le péché, pour annuler celui qui a l'empire de la mort, et pour détruire les œuvres du diable dans la création de Dieu. Voilà les choses dont les frères doivent s'entretenir ensemble. Leur force n'est pas dans le mal mais dans la grâce.

Qu'un frère vienne raconter à une assemblée, qu'il n'a pu retrouver la joie de son salut que longtemps après avoir reçu le pardon de sa transgression; donnera-t-on cela pour une expérience conforme à la parole de la justice? (Hébr. v, 13, 14; Rom. v, 4; 1 Jean ii, 13, 14; Hébr. vi, 1). La chair est capable de tout plutôt que de consentir à ne pas faire du bruit. Mais ce n'est qu'une expérience d'incrédulité.

Et si un autre frère se lève pour raconter une expérience diamétralement opposée, n'est-il pas vrai qu'il a été, des deux, le plus promptement jugé et humilié? Lui seul a raconté une expérience vraiment chrétienne.

Toutefois la vraie humiliation, qui produit l'humilité dans une complète purification, n'aimera jamais à étaler de telles expériences.

de bon, comme venant de lui-même. Il ne souhaitait plus rien que de s'en remettre, pour toutes choses, à son Dieu qui connaissait son cœur et qui, étant Celui qui y agissait en amour, savait mieux que lui-même ce qui en était. Pierre humilié ne dit plus : « Seigneur, pourquoi ne puis-je te suivre maintenant ? Je laisserai ma vie pour toi. Lors-même qu'il me faudrait mourir avec toi, je ne te renierai pas. » Lorsqu'il est sur la voie du relèvement, il ne s'agit plus de ce que le disciple pense de lui-même. Il sait trop bien à quoi s'en tenir sur ce point.

Pierre, mis finalement par Jésus lui-même en demeure de s'expliquer, répond simplement : « Seigneur, TU SAIS toutes choses, TU CONNAIS que j'ai de l'affection pour toi. » Voilà comment l'intime connaissance et la présence de Celui qui a été mort, mais qui est vivant, dépouille le chrétien de lui-même, le rend plein de confiance en Jésus et purifie son cœur, tout en gardant ses lèvres de ce qui pourrait avoir seulement une apparence de propre justice. Cette pleine confiance, ce repos de Pierre en Jésus, le rendirent capable de suivre le Seigneur et de glorifier Dieu jusque dans la mort; capable d'aller là où il n'aurait pas voulu et, avant tout, capable de fortifier ses frères. Tel est l'effet d'un seul regard de la foi qui cherche et rencontre le regard de son Sauveur : « Je te guiderai de mon œil, » dit le Seigneur à ceux dont Il veut mettre le cœur au large, afin qu'ils puissent courir dans la voie de ses commandements.

L'Apôtre Paul nous fournit encore un autre exemple de cette soumission, de cet abandon complet de soi-même et de son propre cœur au jugement du Seigneur. Lorsqu'il parlait de son ministère, Paul était capable de dire : « Je n'ai rien sur ma cons-

science » (1 Cor, iv, 4). Cependant il ne s'assure point là-dessus, mais il s'en remet à la connaissance divine et à la grâce de Celui qu'il sert, de Celui qui le fortifie et qui le récompensera. Il ajoute aussitôt : « Mais je ne suis pas, POUR CELA, justifié. » Sa confiance repose uniquement sur Jésus : « Celui qui me juge, c'est LE SEIGNEUR. »

Quelle que soit notre opinion sur nous-mêmes, quelque soit l'état de notre cœur, c'est à Dieu seul que nous avons affaire, à un Dieu qui veut absolument nous avoir près de Lui, qui connaît toutes choses et qui juge et justifie les siens selon la grandeur de ses propres miséricordes en Jésus-Christ.

L'assurance chrétienne (la hardiesse filiale de l'Esprit d'adoption) ne dépend nullement de quoi que ce soit qui puisse se trouver en nous. C'est le contraire qui est vrai; car notre joie et notre assurance dépendent de Jésus. Dieu les a attachées à Jésus qu'il a établi et agréé comme victime, comme propitiatoire par la foi en son sang, et comme Grand Souverain Sacrificateur sur la maison de Dieu. Or c'est nous qui sommes cette maison, cette bienheureuse famille de Dieu : « La grâce environne celui qui s'assure en l'Éternel. » « Je serai dans la maison de Dieu comme un olivier qui verdit. »

Il faut que Dieu, le Dieu qui est amour, préside à toute notre vie, et nous ne pouvons nous affermir dans cette position que par une pleine confiance en la sacrifice de Christ. C'est pourquoi il est de toute importance que nous possédions la conscience de notre justification et de notre réconciliation avec Dieu, par le moyen de la mort et de la résurrection de notre Sauveur. Je ne crois point inutile de répéter que sa Sacrificature ne s'exerce pas envers *des pé-*

*cheurs comme tels*, mais qu'elle s'exerce en faveur des saints, des fidèles, des justes, ou, si l'on veut, envers des *pêcheurs justifiés* « par la foi en son sang. »

Christ mourut pour nous (à notre place et en notre faveur) « nous étant encore des *pêcheurs*. » Mais Il est « ressuscité à cause de notre justification. » « Car si, cherchant à être justifiés en Christ, nous étions, nous aussi, trouvés des *pêcheurs*, Christ serait donc serviteur de péché. Qu'ainsi n'advienne ! » Christ exerce son glorieux office de Grand Souverain Sacrificateur, *sur la maison de Dieu* et en faveur des croyants « qui s'approchent de Dieu par son moyen. » (Rom. v, 6, 8, 9, 11; Gal. ii, 17; cf. Rom. iii, 9; vi, 17, 18, 20, 22; etc).

Voilà, bien-aimés frères, comment nous pouvons avoir assurance devant Dieu avec un cœur droit. C'est en nous reposant uniquement, mais complètement, par l'œuvre de Christ, sur la fidélité et la justice du Père des miséricordes.

Lorsque notre cœur nous reprend, c'est un effet béni de la vie et de la lumière divines qui jugent, en nous, tout ce qui n'est pas conforme à Christ! Alors nous n'avons rien autre à faire qu'à nous approcher de Dieu par Christ et à « décharger nos cœurs devant Lui » (Ps. lxii, 8). Il y a une grande promesse, une promesse infinie, attachée à l'état d'un cœur qui est rempli de confiance en Dieu : « Si notre cœur ne nous reprend pas, nous avons assurance devant Lui et quelque chose que nous demandions, nous la recevons de Lui, parce que nous gardons ses commandements, et que nous faisons les choses qui sont agréables devant Lui » (Jean xv, 7, 16; Jaq. i, 6, 7).

Dieu veut notre bonheur, notre paix, notre joie et notre sûreté — tout autant de bénédictions qu'Il a

renfermées dans la foi et la confiance en Son Fils bien-aimé. La connaissance de sa volonté enlève la crainte et la fraude de nos cœurs. Elle les remplace par un véritable besoin de nous approcher sans retard du Père céleste, **EN TOUT TEMPS** et quoi qu'il en soit. **Soit que nos cœurs nous reprennent, soit qu'ils ne nous reprennent pas, c'est Dieu qui les mettra au large avec Lui-même et qui les y conservera par le moyen de Jésus-Christ.**

Dieu est seul notre refuge, notre assurance et notre haute retraite : « Je crierai à toi du bout de la terre, lorsque mon cœur se pâme : conduis-moi sur cette roche qui est inaccessible (pour moi), car tu es mon refuge, ma forte tour devant l'ennemi. » « Je m'assure en la grâce de Dieu, pour toujours et à perpétuité. Je te célébrerai à jamais pour ce que tu as fait, et j'espérerai en ton nom, parce qu'il est bon envers tes bien-aimés. »

Seigneur, augmente-nous la foi ! Par son énergie seule, nous pouvons repousser les suggestions de nos mauvais cœurs d'incrédulité et « retenir ferme la grâce, au moyen de laquelle nous rendions culte à Dieu d'une manière qui lui soit agréable, avec respect et crainte<sup>1</sup>. »

<sup>1</sup> Ou révérence, piété. C'est proprement la précaution, la circonspection et même la prudence.

*Sully, le 23 Juillet 1852.*

Le frère J.-B. ROSSIER.

## SE TROUVE AUSSI :

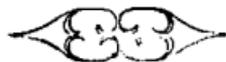
- A PARIS**, chez Joël CHERBULIEZ, 6, Place de l'Oratoire.  
**A LYON**, chez F. TRÉPIER, négociant.  
**A LAUSANNE**, chez M<sup>me</sup> DURET-CORBAZ, rue St-Pierre.  
**A S<sup>te</sup>-CROIX**, chez Richard SCHEAZER.  
**A VEVEY**, chez M<sup>me</sup> veuve TAPERNOUX.

**On peut se procurer aux mêmes adresses :**

### ÉTUDES SCRIPTURAIRES,

## TOME I.

N° 1. Lettre sur 2 Cor. XIII, 5,	fr — 15 c.
N° 2. L'Église et les anges,	— 15
N° 3. Le Vieux Prophète et Coup-d'œil sur Ju- ges XX,	— 20
N° 4. L'Année sabbatique et le Jubilé,	— 50
N° 5. L'Appel de Dieu.	— 30
N° 6. Penser et marcher.	— 15
N° 7. Les Saints selon la Parole. Pécher et ne pas pécher.	— 25
N° 8. Considérations sur la vie et les temps d'É- zéchiâz. Faire et ne pas faire. Marc XII, 1-12.	— 50



ÉTUDES  
**SCRIPTURAIRES.**

---

---

N° 10. — 18 JANVIER 1853. — PRIX : 15 c.

---

---

**MÉDITATION SUR ROMAINS IX.**



**GENÈVE,**  
GEORGES KAUFMANN, LIBRAIRE.

—  
1853.

---

## II.

### MÉDITATION SUR LE CHAPITRE IX

#### DE L'ÉPÎTRE AUX ROMAINS.

Je voudrais d'abord dire encore quelques mots sur le viii<sup>me</sup> chapitre que nous n'avons pas entièrement terminé la semaine passée. Nous avons considéré les trois sujets qu'il renferme : 1<sup>o</sup> l'œuvre de vie opérée en nous, en rapport avec ce principe : « Il n'y a maintenant aucune condamnation ; » 2<sup>o</sup> non pas simplement l'œuvre qui est opérée en nous par le Saint-Esprit, mais la présence du Saint-Esprit lui-même en nous, impliquant une distinction à faire entre ce qui est né de l'Esprit et l'habitation personnelle du Saint-Esprit ; 3<sup>o</sup> non-seulement ce que Dieu a opéré *en nous*, mais ce que Dieu est *pour nous*, dans ses opérations extérieures.

C'est ce troisième point qui forme le sujet de la dernière partie du viii<sup>me</sup> chapitre. Là il n'est plus du tout question de l'œuvre en nous, mais il s'agit de ce qui nous donne une pleine sécurité, c'est-à-dire de ce que Dieu est *pour nous* ; il s'agit de la puissance souveraine de Dieu agissant en grâce pour nous : « ceux qu'il a préconnus, il les a aussi prédestinés. » Dans ce passage, la sanctification et toute l'œuvre de l'Esprit (sujets traités à fond dans le commencement

de ce même chapitre) sont passées sous silence ; l'apôtre traite de la préconnaissance de Dieu, et parle de ce que Dieu est et de ce qu'Il fait pour ceux qu'Il a préconnus. Et remarquez-le bien, la préconnaissance ici mentionnée est celle des *personnes* ; — il n'est pas dit : « ce qu'il a préconnu » *en eux*, mais : « ceux qu'il a préconnus. »

Au 29<sup>me</sup> verset, nous est révélée une merveilleuse pensée de Dieu à notre égard : c'est qu'Il veut que nous soyons conformes à l'image de son Fils. Il y a, même ici-bas, une conformité spirituelle dans les saints ; mais cela ne doit pas se borner à une conformité spirituelle, car le dessein arrêté de prédestination de Dieu, c'est de les rendre conformes à Christ lui-même. Dans ce merveilleux décret, Dieu a élevé l'Homme Christ Jésus, en qui Il prenait tout son plaisir, en sa présence dans la gloire. Considérant donc Christ comme le second homme, nous voyons qu'il s'est sanctifié lui-même, qu'il s'est mis lui-même à part comme celui auquel nous devons être rendus conformes. Il est monté dans la gloire, et s'est assis à la droite de Dieu, avant que l'Église fût rassemblée ; et quoique nous ne voyions pas encore que toutes choses lui soient assujetties, nous voyons cependant l'Homme Jésus couronné de gloire et d'honneur. Or, « comme nous avons porté l'image du *terrestre*, nous porterons aussi l'image du *céleste* ; » car la pensée merveilleuse de Dieu à notre endroit, est, non-seulement de nous amener en sa présence, mais aussi de rendre nos corps eux-mêmes conformes au corps glorieux de son Fils bien-aimé, « afin qu'il soit le premier-né entre beaucoup de frères. » Ce n'est pas précisément l'Église, comme corps, qui est présentée dans l'Épître aux Romains, mais plutôt les rela-

tions individuelles des saints avec Dieu. En tant que frères du Seigneur Jésus, Dieu ne les a pas seulement préconnus, il n'a pas eu seulement des déterminations et des pensées à leur égard, mais Dieu les a appelés, et, par grâce, ils ont entendu. Dieu les a appelés — ils sont devenus participants de la bénédiction devant Lui — non par des ordonnances, ni par leur naissance ou leur origine, mais par son appel; et ici apparaît un nouveau trait du caractère de Dieu, savoir l'activité et les ressources de son amour pour appeler les âmes hors de ce présent siècle mauvais. « Ceux qu'il a appelés, il les a aussi justifiés; » car si Dieu les avait préconnus, s'il les a appelés, ce n'est pas pour les rejeter : il les a non-seulement appelés, mais Lui-même les justifie. C'est là ce que Dieu lui-même a fait; en d'autres termes, nous ne sommes pas seulement justifiés *devant* Dieu, mais encore c'est Dieu qui nous justifie. Il veut nous avoir en sa présence sans qu'il y ait un seul péché sur nous. C'est son œuvre à Lui, de nous avoir auprès de Lui-même, selon les conseils de son amour et la sainteté de sa nature. Si nous sommes justifiés à ses yeux, c'est Dieu qui nous justifie, selon la perfection avec laquelle il fait toutes choses. Il en parle comme d'un grand fait, et (l'œuvre intérieure étant ici passée sous silence) c'est une base bien étonnante que celle sur laquelle Dieu a placé cette justification, car elle repose sur ce que Dieu est, et sur son œuvre propre. Et l'on peut ajouter qu'il est bien remarquable de voir, tout le long de cette Épître, que tout y est présenté comme s'appuyant sur ce que Dieu est. L'homme ayant été éprouvé de différentes manières, sans loi, sous la loi, sous la grâce, il est manifesté et démontré qu'il ne vaut ab-

solument rien ; alors Dieu apparaît et agit dans sa propre souveraineté, selon ce qu'IL EST. C'est ce qui fait qu'il est absolument impossible qu'une chose quelconque, soit le péché, soit Satan, intervienne désormais contre nous, — *Dieu est pour nous*. Voilà le grand résultat que l'âme découvre et dont le Saint-Esprit tire des conclusions. Le cœur peut dire : D'où vient donc que je rencontre tant de tribulations, si Dieu m'aime réellement ainsi — s'Il est en effet pour moi ? Toutes choses dépendent de ce que Dieu est, de cette vérité fondamentale, prouvée par ses voies souveraines envers nous en tant que pécheurs, qui sont rappelées dans les versets précédents, et qui montrent ce que Dieu est pour nous ; et si Dieu est pour nous, qui peut être contre nous ? car qui peut se mettre en opposition à Dieu ? « N'est-ce pas ici un tison retiré du feu ? » Si vous demandez qu'on vous prouve que Dieu est pour nous, eh bien ! en voici la preuve : Il a donné son Fils. Si je m'approche de Dieu et que je dise : Que peut-Il faire pour un misérable pécheur tel que je suis ? Voici, Il a fait plus que le plus grand pécheur ne peut demander, plus que le plus grand saint ne pouvait imaginer, car Il a donné son Fils pour moi ; en conséquence, non-seulement nous en avons fini avec tout ce qui était contre nous, — Satan, les accusateurs quelconques, mais encore le péché même, qui me faisait trembler, témoigne maintenant de l'étendue de l'amour de Celui qui est « pour nous. » Et j'ai appris cela du fait même que Dieu s'est montré pour moi en me justifiant. Mais si Dieu est ainsi pour nous relativement à nos péchés, nous avons certes bien lieu de compter sur lui pour tout le reste. « Lui qui n'a point épargné son propre Fils, mais qui l'a livré pour nous tous,

comment ne nous donnera-t-il point aussi gratuitement toutes choses avec lui ? »

L'Esprit argumente, non pas en partant de ce que *l'homme est*, mais en partant de ce qu'*est Dieu*, connu en grâce en Jésus-Christ. Ainsi Dieu étant pour nous, il est absolument impossible qu'aucune accusation soit portée efficacement contre nous, car « qui tentera accusation contre les élus de Dieu ? *Dieu est celui qui justifie.* » Remarquez que ce n'est pas *les élus* simplement, mais *les élus de Dieu*. Eh bien ! dira quelque âme, tout cela peut-être parfaitement vrai : mais combien de choses je trouve sur mon chemin, — il y a la vie, ses besoins et toutes ses inquiétudes, — les épreuves de la part du monde, et la mort devant moi, comment concilier tout cela ? Si Dieu est pour moi, comment se fait-il que j'aie toutes ces choses contre moi ? — L'amour de Christ s'appliquant à toutes nos circonstances actuelles, voilà la réponse à toutes ces questions, à tous ces doutes. Ce n'est pas simplement l'immense vérité : « Dieu est pour nous, » que le Saint-Esprit nous propose; il ajoute que Christ est pour nous, Lui qui est descendu dans toutes ces épreuves, même jusqu'à la mort; comme il est écrit: « Christ est celui qui mourut; bien plus, qui ressuscita: » c'est pourquoi, « qui nous séparera de l'amour de Christ ? » Non-seulement donc, l'apôtre dit que rien ne nous séparera de l'amour de Dieu, mais encore il applique cette vérité à *nos infirmités journalières*, en ajoutant : « A cause de toi, nous sommes mis à mort tous les jours, » afin que, dans toutes ces épreuves de chaque jour dans le monde, nous soyons « plus que vainqueurs par celui qui nous a aimés. » Mais vous dites : Comment toutes ces tribulations peuvent-elles être pour nous ? Eh ! quoi ! il n'est pas

seulement vrai que nous remportons la victoire, que « nous sommes plus que vainqueurs, » mais encore nous avons, avec nous dans le combat, Christ qui nous a tant aimés que de mourir pour nous, et qui a vaincu la mort. Tout ce qui chercherait à nous séparer de cet amour ne fait que démontrer, en détail, l'intérêt que cet amour de Christ prend à nous. Si vous dites : Mais Christ est trop élevé pour venir m'assister ici-bas ; il est là-haut à la droite de Dieu. Oui, béni soit le Seigneur ! le même Jésus qui mourut est ressuscité, et il est à la droite de Dieu où *il intercède pour nous*. Parce qu'il vit, nous aussi nous vivrons. Et si vous demandez : La mort ne me séparera-t-elle pas de l'amour de Dieu ? *Non* ; Christ mourut et ressuscita. — « Les choses présentes » le peuvent-elles ? *Non* ; car dans ces épreuves journalières, nous apprenons à connaître son amour. — « Et les choses à venir ? » *Non* ; car Christ les a *toutes* surmontées ; en effet, s'agit-il des difficultés ici-bas ? Il a vaincu le monde : s'agit-il d'un autre monde ? les choses à venir ne seront que notre participation à sa gloire. — « Les principautés et les puissances » le peuvent-elles ? *Non* ; elles ne sont, au plus, que des créatures, et nul être *créé* ne peut être plus fort que Dieu. Dieu est la source et la puissance de la bénédiction ; et Celui qui s'est abaissé et assujéti à la puissance de la mort et de Satan, quoiqu'il ne pût pas être retenu par elle, est maintenant ressuscité et assis à la droite de Dieu dans les cieux, faisant intercession pour nous, et par la puissance du Saint-Esprit il apporte la bénédiction dans tous les détails de notre vie de chaque jour, Ainsi Dieu nous a parfaitement *enfermés* dans la grâce, — précisément comme Noé était enfermé dans l'arche, et flottait au-dessus

de toutes les peines : Noé entra dans l'arche, mais c'est Dieu qui la ferma sur lui.

Le grand secret dans cette Épître, c'est que l'homme est réduit à l'état le plus bas possible, c'est-à-dire qu'il est mis à sa propre et vraie place ; il est montré et démontré comme étant tout ce qu'il y a de plus faible, de plus méchant et de plus complètement inutile. Alors Dieu intervient en grâce et dit : Voici ce que Dieu est pour vous ; et cela donne la paix du cœur et met la conscience en liberté, en vertu de la résurrection de Jésus ; cela met fin à toutes ses inquiétudes en montrant que ce sur quoi le cœur se repose est complètement *en dehors* de l'homme — basé sur la stabilité de Dieu lui-même, et manifesté dans l'œuvre et dans la personne de Christ, quoiqu'une œuvre réelle soit opérée en lui pour le rendre capable de jouir de cette grâce. Dieu est *en nous* et *pour nous* ; il fait, en Christ, concourir toutes choses à nos besoins journaliers ; nous ne pouvons qu'admirer et adorer ; et cependant cela cesse, en un sens, d'être merveilleux, quand nous considérons que c'est Dieu qui agit : nous savons qu'Il doit faire quelque chose d'extraordinairement grand pour montrer la surabondante richesse de sa grâce. Ce qu'il fait remonte à Lui *en adorations et en louanges* ; — néanmoins la Bonté, agissant dans sa propre souveraineté, doit faire quelque chose qui soit au-dessus de toute louange. Ainsi, dans le Psaume lxxxiv, nous avons cette double bénédiction : « Bienheureux sont ceux qui habitent en ta maison ; ils te louent incessamment. » Dans la maison — là où est Dieu — c'est la première et particulière bénédiction ; là il n'y a rien que louanges. Puis, « bienheureux est l'homme dont la force est en Dieu : » — la force nécessaire pour

le chemin — « et ceux au cœur desquels sont les chemins » qui mènent à Dieu : car ayant appris la grâce ici-bas, nous apprendrons la gloire là-haut. Venons-en maintenant à notre chapitre ix<sup>me</sup>.

La première chose que fait l'apôtre dans l'Épître aux Romains, c'est de réduire l'homme à son vrai niveau comme pécheur, soit sous la loi soit sans loi; — et c'est à quoi répond l'aspersion du sang dont il est parlé au chapitre iii<sup>me</sup>. Puis le iv<sup>me</sup> chapitre présente la foi en Dieu qui ressuscite les morts; — non pas nos œuvres pour aller à Dieu, mais la foi en Dieu, qui est intervenu avec puissance, a ressuscité Celui qui s'était placé sous le pouvoir de la mort, et l'a fait asseoir à sa droite. Dans le v<sup>me</sup> chapitre, nous avons cette *foi* appliquée à la justification, les résultats du fait, que Jésus a été livré pour nos offenses puis ressuscité, sont rappelés; — nous sommes sauvés; puis, assurés de l'amour de Dieu, nous pouvons nous réjouir dans la tribulation, et, ce qu'il y a de plus grand, en Dieu lui-même. Dans le vi<sup>me</sup> chapitre, nous sommes morts au péché. Dans le vii<sup>me</sup>, morts à la loi; et dans le viii<sup>me</sup>, nous avons le plein affranchissement du chrétien. Ce viii<sup>me</sup> chapitre étant le résumé de toute la position de l'enfant de Dieu, le résultat pour le croyant de l'œuvre de Dieu en grâce. Dieu, agissant dans la puissance de son amour, nous introduit en sa présence dans la personne de Christ; — étant justifiés, nous avons la liberté, et Dieu, dans la puissance souveraine de sa grâce, nous enferme dans l'arche — c'est-à-dire en Christ — dans la sécurité de sa propre grâce. Mais alors surgit une difficulté : sans parler de la loi transgressée, que deviennent les promesses spéciales faites aux Juifs, si les Juifs et les Gentils sont ainsi réduits au

même niveau moral? Comment concilier cela avec les promesses inconditionnelles faites aux Juifs — telles que celles que reçut Abraham en Genès. xv, xvii, xviii? Les chapitres ix, x et xi sont consacrés à résoudre cette difficulté.

Dans le ix<sup>m</sup>e chapitre, l'apôtre parle de la souveraineté absolue de Dieu. Le potier peut faire, de l'argile, ce qu'il lui plaît. La question traitée ici est, non pas ce que Dieu a fait, mais son droit de faire ce qu'il lui plaît. La fin des chapitres ix et x, rappelle que les propres prophètes des Juifs les avaient avertis de ce qui devait arriver. C'était une vérité connue par les Écritures, que la chute d'Israël et, par conséquent, sa rejection. Mais quoique Dieu veuille agir ainsi envers eux, Il ne les abandonnera jamais, et nous voyons, au chapitre xi, qu'Israël est toujours le peuple *terrestre* bien-aimé de Dieu.

La souveraineté de Dieu, tout en étant maintenue, n'affecte pas l'amour de l'apôtre pour Israël; écoutons-le : « Je dis la vérité en Christ, je ne mens point, ma conscience me rendant aussi témoignage dans l'Esprit Saint; c'est que j'ai une grande tristesse et une douleur continuelle en mon cœur, car moi-même je désirais d'être exécution de la part de Christ pour mes frères, mes parents selon la chair. » Telle est la force du 3<sup>m</sup>e verset : au lieu de mépriser ses frères, comme les Juifs ne cessaient de l'en accuser, la vraie impulsion de son cœur l'avait conduit, — non dans la froide réflexion, car-la chose était impossible, mais dans l'ardeur de son amour pour eux, — à exprimer un sentiment qui, il est vrai, ne pouvait jamais se réaliser, quelque sérieux qu'il fût; mais qui prouvait que Paul les aimait tout autant que Moïse les avait aimés, et qu'il était prêt, tant était

grande son affection pour eux, à être, comme Christ, un *anathème* « pour ses frères, ses parents selon la chair. » Ici nous voyons la puissance de l'amour divin, qui est disposé à être et à faire absolument tout pour ceux qu'il voudrait servir. Il se plaît à chercher et à reconnaître tout le bien qu'il peut trouver dans son objet; — l'affection doit agir ainsi, quoique la même affection puisse le faire en reproches sérieux. Précisément comme Paul disait aux Corinthiens, convaincus de tolérer un péché qu'on ne voyait pas même parmi les Gentils : « Je rends toujours grâce à mon Dieu à cause de vous,..... de ce qu'en toute chose vous avez été enrichis par lui, en toute parole et en toute connaissance,.... de sorte qu'il ne vous manque aucun don, à vous qui attendez la révélation de notre Seigneur Jésus-Christ. » Cependant, s'il les visite, il ne les épargnera point; il ira avec la verge. Il cherche à atteindre leur conscience en ouvrant leurs cœurs à leurs privilèges; puis il peut les reprendre, quand la *volonté* a été humiliée par le sentiment de *l'amour*. Vous êtes vous-mêmes habitués à dire : Comment des gens si favorisés peuvent-ils bien agir ainsi? Et les Corinthiens devaient sentir que, si Paul n'eût pas été forcé de les réprimander, il ne les aurait jamais réprimandés du tout; aussi ce qu'il leur dit arrivait à leur conscience avec d'autant plus de puissance et d'autorité. De même ici l'apôtre accorde aux Juifs tout ce qu'il peut : « Ils sont Israélites; à eux appartiennent l'adoption, la gloire, les alliances etc. » Pouvez-vous supposer que je veuille déprécier vos promesses? — Au contraire, je les maintiens toutes. Vous, Israélites, vous ne les appréciez pas comme vous le devriez, vous ne les connaissez pas; vous ne savez pas que vous avez Dieu, au-dessus de toutes

choses, béni éternellement, pour votre Messie. C'est de cette manière, je crois, que nous devrions nous y prendre avec les pauvres Juifs de nos jours. « Dieu n'a point rejeté son peuple qu'il a préconnu. » Pour un temps, il est vrai, ils sont mis de côté comme nation, et cela pour la réconciliation du monde; et dans leur nature et leur état de pécheurs, ils sont considérés comme étant dans la même condition que les Gentils, l'apôtre ayant démontré, au iii<sup>m</sup>e chapitre, qu'ils sont les uns et les autres également sous le péché. Mais ici l'apôtre concilie le fait des promesses inconditionnelles faites aux Juifs, avec la doctrine de l'état de péché dans lequel ils sont aussi bien que les Gentils, et il prouve qu'ils auront les promesses d'une manière beaucoup plus élevée qu'ils n'auraient pu les avoir auparavant; et tout en plaçant également soit Juif soit Grec sous le péché, il élève Dieu *au-dessus* de ses promesses, (bien que, sans doute, Il veuille les accomplir, malgré l'indignité des Israélites, qui y ont perdu tout droit, pour les avoir rejetées quand l'accomplissement leur en était offert en la personne de Jésus); et il montre aux Juifs, d'après leur propre histoire, qu'ils doivent laisser Dieu à sa souveraineté, (sinon il faut qu'ils perdent leurs promesses), et ensuite, que, dans l'exercice de cette souveraineté, Il fera entrer les Gentils aussi bien que les Juifs. Ceux-ci voulaient obtenir les promesses en vertu de leur naissance, ce qui naturellement excluait les Gentils. Si vous, Israélites, dit Paul, vous voulez avoir l'objet de vos promesses en vertu de votre origine, nous allons voir ce qui en résulte. Vous dites : Nous sommes la postérité d'Abraham et nous avons droit aux promesses par notre descendance de lui, tandis que ces Gentils ne sont que des

*chiens* et n'ont nullement le droit d'avoir part avec nous aux promesses de Dieu. Eh bien! si Dieu est souverain, il fera en grâce entrer ces chiens *Gentils*. Mais maintenant je vous prouverai que vous ne pouvez pas obtenir les promesses en vertu de votre descendance. Car, en premier lieu, « tous ceux qui sont d'Israël ne sont pas Israël ; » cependant, si c'est par descendance, vous devez embrasser toute la postérité d'Abraham. Et si vous prenez tous les enfants d'Abraham, alors vous devez recevoir Ismaël — donc les Arabes. Oh! non, dites-vous, nous ne pouvons accorder cela; — quoi! des Ismaélites dans la congrégation d'Israël, et héritiers des promesses! Oui, si c'est par descendance. Si vous ne les avez pas par descendance, il faut que vous les receviez par *grâce*; et si c'est par grâce, Dieu ne veut pas que cette grâce soit restreinte à vous, mais il veut aussi l'exercer envers les *Gentils*.

En suivant encore votre histoire, vous avez ensuite Jacob et Ésaü, et si c'est par descendance que vous entrez, vous devez laisser entrer les Édomites au même titre que vous-mêmes. Mais au 8<sup>me</sup> et 9<sup>me</sup> versets, il est dit : « Ce sont les enfants de la promesse qui sont comptés pour postérité<sup>1</sup>; » en sorte que cela ne concerne que Isaac et Jacob, tandis que Ismaël et Esäü demeurent en dehors : ainsi donc que votre bouche soit fermée sur le sujet de la descendance, car elle est liée par cette parole de Dieu : « J'ai aimé Jacob, et j'ai haï Ésaü. » Dieu, agissant dans son droit souverain, a voulu vous bénir, et c'est de ce droit que dépend votre bénédiction ; votre pro-

<sup>1</sup> La vraie traduction du verset 9 est : « Cette parole est de promesse : Vers cette saison.... Sara aura un fils. »

pre histoire le montre, votre témoignage prophétique le prouve : vous ne pouvez pas y compter en vertu d'un simple droit de descendance. Mais y a-t-il donc de l'injustice en Dieu ? (telle est l'objection naturelle de la chair). Non : « Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde. » Si nous commençons à demander : Y a-t-il de l'injustice en Dieu ? comme si réellement nous doutions de Lui, nous cherchons à juger Dieu au lieu de laisser Dieu nous juger. Toutes les fois que la souveraineté de Dieu est mise en question, c'est l'homme qui dit, en effet : c'est à moi de juger Dieu, et ce n'est pas à Dieu de me juger. Mais en outre, voyez comme leur bouche est fermée, car quand est-ce que Dieu dit : « Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde ? » Quand les Israélites, en corps, avaient perdu toute espèce de titre à tout ce que Dieu pouvait donner. Alors, si je puis employer cette expression, Dieu *se retira* dans sa propre souveraineté, afin de ne pas les retrancher.

Israël prétendit pouvoir subsister devant Dieu sur le terrain de la justice, comme on le voit en Exod. xix, et qu'est-ce qui s'ensuivit ? Le *Veau d'or* fut fait ; — Dieu pouvait-il partager avec le veau la possession d'Israël comme peuple ? Non, par là le tout premier anneau qui les liait, qui les tenait rapprochés de Dieu, fut rompu ; par cet acte Israël avait forfait à tout ; il avait rejeté les promesses, acceptées par eux à la condition de leur obéissance (Moïse eût pu les avoir pour lui), et le Dieu qui avait fait les promesses et qui seul pouvait les accomplir. Dieu pouvait-il laisser passer ce péché ? Les Israélites avaient entrepris d'avoir l'effet des promesses par leur obéissance ; si Dieu eût agi en justice avec eux, tous auraient dû être retranchés. Que pouvait faire

Dieu, sinon, comme j'ai dit, se retirer dans sa propre souveraineté, vu que là Il avait une ressource en grâce? Car si quelqu'un d'eux devait être épargné, ce devait être selon ce principe : « Je ferai miséricorde à qui je ferai miséricorde. » L'homme est entièrement perdu ; aussi Dieu dit maintenant : J'agirai par moi-même. C'est en considérant une vérité dans sa connexion avec d'autres vérités qu'on lui donne sa vraie et propre place et sa force divine. Revenons à Exod. xix, xx, xxxii. Israël entreprend d'obtenir les promesses à la condition d'obéir à tout ce que Dieu commanderait. Dieu avait dit : « Si vous obéissez à ma voix ; » ils répondent : « Nous ferons tout ce que l'Éternel a dit. » Mais, avant que Moïse descendit de la montagne, Dieu lui dit : « Ils se sont bientôt détournés de la voie que je leur avais commandée ; ils se sont fait un *veau de fonte*, et se sont prosternés devant lui, et lui ont sacrifié. » Puis « l'Éternel dit encore à Moïse : J'ai regardé ce peuple, et voici, c'est un peuple de *col roide*. Or, maintenant laisse-moi, et ma colère s'embrasera contre eux, et je les consumerai » (Exod. xxxii, 8-10). Alors Moïse dit : « Pardonne-leur leur péché. » Ici le médiateur est introduit, figurant, sans doute, le vrai Médiateur. Moïse monte pour faire propitiation pour eux ; « peut-être, dit-il, je ferai propitiation <sup>1</sup> pour votre péché. »

<sup>1</sup> Quoique nous ayons ici une analogie d'intervention médiatrice, remarquez la différence entre elle et celle dont elle était une ombre. Christ est monté, parce qu'il a fait une expiation parfaite, dont il présente l'efficace en haut, de manière à assurer notre bénédiction, ce que naturellement Moïse ne pouvait pas faire. Il n'y a point de « Peut-être je ferai » pour nous ; Christ avait tout fait, avant de monter vers Dieu pour comparaître devant Lui pour nous.

Mais voyons l'effet de cette médiation. D'abord, Dieu dit au chapitre xxxiii, 3 : « Je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu es un peuple de col roide, de peur que je ne te consume en chemin ; » mais « j'enverrai un ange devant toi » (vers. 2). Puis, au vers. 7, « Moïse prit un pavillon et le tendit pour soi hors du camp, *l'éloignant du camp* ; » ensuite, au vers. 13, Moïse dit à Dieu : « Or maintenant je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, fais-moi connaître ton chemin, afin que je te connaisse, afin que je trouve grâce devant tes yeux ; *considère aussi que cette nation est ton peuple.* » Et Dieu répond : « Ma face ira, » — non avec le peuple, mais *avec le médiateur*. Puis Dieu proclame au médiateur le nom de l'Éternel, en même temps que ce principe : « Je ferai grâce à qui je ferai grâce, et j'aurai compassion de qui j'aurai compassion. »

Quand Moïse plaide avec Dieu pour les Israélites, malgré toutes leurs rébellions contre le Seigneur, Moïse les identifie avec Dieu et dit. « Ton peuple que tu as retiré du pays d'Égypte, » tandis que Dieu les appelle *le peuple du médiateur*. Observez ici, en passant, une chose bien digne d'être remarquée : Dieu, après avoir menacé de les consumer, en montant en un moment au milieu d'eux (xxxiii, 5), avait dit (vers. 3) : « Je ne monterai point au milieu de toi, parce que tu es un peuple de col roide. » Cependant au chapitre xxxiv, 9, Moïse dit : « O Seigneur ! je te prie, si j'ai trouvé grâce devant tes yeux, que le Seigneur marche maintenant au milieu de nous, car c'est un peuple de col roide. » Dans l'intervalle, la grâce était intervenue, la bonté de Dieu avait passé devant Moïse ; tout en était changé : et c'est précisément parce que le peuple est de col roide, que Moïse dit :

Nous ne pouvons rien faire sans Dieu. Ainsi, une fois le fondement de la grâce posé, Moïse fait — de l'état même du peuple, qui eût engagé Dieu à les consumer ou du moins à les abandonner à eux-mêmes, — le motif pour que Dieu monte au milieu d'eux. Il s'agit de savoir qui doit monter; c'est pourquoi Moïse dit : O Dieu ! monte avec nous. La grâce était apparue, aussi il peut dire à Dieu : Viens avec nous; et ainsi amener *Dieu pour nous*. Du moment où la grâce est introduite, même relativement au gouvernement, comme ici où il est question de gouvernement, nous sentons que notre culpabilité même est une raison pour que nous ne puissions nous passer de la présence de Dieu.

Revenons au sujet de la descendance. Nous avons vu Paul faisant ce raisonnement : Si vous, Juifs, voulez avoir les promesses par droit de naissance, alors vous devez laisser entrer aussi les Ismaélites et les Édomites; et, d'un autre côté, si vous les réclamez selon la justice, vous savez que, si Dieu eût agi avec vous en justice, il n'y aurait pas un seul d'entre vous existant aujourd'hui. Demandez-vous donc (et vous, lecteur, posez-vous la même question) : consentiriez-vous volontiers à être traités selon la justice? Non, vous ne le voudriez pas; eh bien! ne parlez donc pas de cette voie, tant que par elle vous ne pouvez aller à Dieu. Mais, ajoute Paul à Israël, si vous dites encore : Nous aurons les promesses par justice; le veau d'or a prouvé, dès le début même, que vous ne pouvez pas les avoir sur ce pied, et que votre bouche doit être à jamais fermée. Mais si vous êtes convaincus de péché, de manière à vous fermer la bouche au sujet de la justice, et ainsi à exclure tout sujet de vous glorifier, vous vous réjouirez dans la

« *miséricorde* » et dans la « *compassion* » de Dieu, qui se retire dans sa propre souveraineté, afin de pouvoir épargner ; parce que, dans cette souveraineté, il peut faire grâce. Si mon cœur me convainc de péché, je serai réjoui d'apprendre que la grâce est *toujours souveraine* : « Ainsi donc ce n'est ni de celui qui *veut*, ni de celui qui *court*, mais de Dieu qui fait *miséricorde*. » Dieu n'est pas lié à la justice ; Il *peut* faire miséricorde, et il endureit qui il veut. »

Ceci nous amène à Pharaon, dont l'Écriture dit : « C'est pour cela même que je t'ai suscité, afin de faire voir en toi ma puissance, et afin que mon nom fût publié dans toute la terre. » Ici, je dois le dire, je ne veux ni affaiblir ni éluder le sens clair et simple de ce passage, parce qu'on en a fait une question de doctrine controversée. Il y a un endureissement de la part de Dieu dans certains cas. Il est impossible que Dieu puisse rendre quelqu'un méchant ou le tenter à être méchant, mais Il peut endureir le pécheur et, agissant en jugement envers lui, l'abandonner à l'aveuglement. Je désire parler avec tout le respect possible ; mais l'Écriture est très-claire à cet endroit. Remarquez les voies de Dieu, et où elles aboutissent — d'abord avec l'homme naturel. Voyez Rom. i : Après de longs détails sur la méchanceté des hommes, l'apôtre dit : « C'est pourquoi aussi Dieu *les a livrés*, dans les convoitises de leur cœur, à l'impureté. » Au verset 25 : « Ils ont changé la vérité de Dieu en mensonge, et ont rendu honneur et culte à la créature au lieu du Créateur.... C'est pourquoi Dieu les a livrés à des passions honteuses. » Et puis dans le 28<sup>me</sup> verset : « Comme ils ne se sont pas souciés de retenir Dieu dans leur connaissance, Dieu

*les a livrés à un entendement réprouvé.* » Dans tout cela, il faut observer, que Dieu ne rend pas l'homme méchant, mais simplement qu'il *abandonne l'homme à ce qu'il est.* Ainsi encore Dieu dit d'Israël : « Engraisse le cœur de ce peuple, et rends ses oreilles pesantes, et bouche ses yeux. » Il en sera de même de la chrétienté professante dans cette dernière économie de grâce : « Parce qu'ils n'ont pas reçu l'amour de la vérité pour être sauvés; à cause de cela, Dieu leur enverra efficace d'erreur pour qu'ils croient le mensonge. » Ce serait un horrible blasphème de dire que Dieu les rend méchants. Mais à ceux qui n'ont pas reçu (ou accepté) l'amour de la vérité, est envoyée, en jugement, une efficace d'erreur. Et ici, observez qu'il n'est pas dit que Dieu ait disposé les vases de colère pour la perdition, mais : « *s'Il supporta avec beaucoup de patience des vases de colère disposés pour la perdition;* » c'est-à-dire, après une longue tolérance, Dieu donne un exemple de ce qui est un juste jugement; comme il dit à Pharaon : « C'est pour cela même que je t'ai suscité, afin de faire voir en toi ma puissance. » Et, *en effet*, il dit : « Maintenant vous verrez qui est Jéhovah, » parce que Pharaon avait dit ; « Qui est l'Éternel, pour que j'obéisse à sa voix ? » — « Tu me diras donc : Pourquoi se plaint-il encore ? qui a résisté à sa volonté ? » Ce n'est pas ton affaire de questionner et de disputer; tu n'es qu'un homme et tu voudrais contester contre Dieu ! ferme la bouche, car Dieu ne rend pas compte de ses actes à l'homme. Le premier point de toute justice, c'est que Dieu doit avoir ses droits; car si Dieu n'a pas ses droits, qui les aurait ? Il est d'une grande importance morale que tu te tiennes à ta place, et que tu laisses à Dieu la sienne; tu n'es

qu'un *homme*, c'est pourquoi ce n'est pas ta place de contester contre Dieu ; tu n'as qu'à garder le silence quand Dieu parle.

Mais, de plus, il n'est pas dit que Dieu ait fait aucun vase à *déshonneur* ; mais : « le *potier* n'a-t-il pas *autorité* sur l'argile, pour faire de la même masse un vase à honneur et un autre vase à déshonneur ? » Naturellement le potier a *l'autorité* ou le droit de faire ce qu'il lui plaît ; mais si vous ne laissez pas Dieu avoir aussi son droit et la place qui lui appartient, qui est-ce qui remettra les choses en ordre quand le *péché* a tout désorganisé ? On reconnaît une âme droite, moralement droite, quand quelqu'un tient ce langage : Je suis un pécheur, méritant la perdition éternelle, et toute ma confiance est dans la souveraine bonté. La foi dit : J'attirais sur moi-même « une *prompte perdition*, » mais la grâce de Dieu m'a arrêté ; c'est là prendre ma vraie place devant Dieu. On voit toujours (même dans les systèmes qui diffèrent sur ce sujet), que *la foi individuelle* se sent et se reconnaît débitrice à la pure et souveraine miséricorde seule. Mais encore, « le potier n'a-t-il pas autorité sur l'argile, pour faire de la même masse un vase à honneur et un autre à déshonneur ? » Eh bien ! encore une fois, ce passage, quoique affirmant avec force le droit absolu de Dieu de faire ce qu'il lui plaît, ne dit pas qu'Il fasse aucun vase à déshonneur. Il affirme simplement la prérogative de Dieu, son droit de faire de la même masse ce qu'il lui plaît, et cela pleinement et sans exception. Mais Dieu peut se comporter avec ces méchants, comme il le dit à Israël par la bouche du prophète Ésaïe : « Tu m'as asservi par tes péchés, et tu m'as travaillé (ou fatigué) par tes iniquités » (xliii, 24). Et ailleurs, par le pro-

phète Amos : « Voici, je suis foulé sous vous, comme est foulé un chariot plein de gerbes » (ii, 13; *Version anglaise*). Ainsi Dieu «tolère avec une grande patience les vases de colère disposés pour la perdition,» voulant montrer sa colère et faire connaître sa puissance. Mais quand il s'agit de miséricorde, l'apôtre introduit Dieu à l'instant même : « pour faire connaître la richesse de sa gloire, envers des vases de miséricorde, qu'*Il* prépara d'avance pour la gloire. » Ici, nous avons une action morale, et non pas seulement une doctrine abstraite.

Remarquez encore qu'il n'est pas dit que ces vases de colère fussent *préparés d'avance* pour la perdition; il n'est pas non plus dit simplement que les vases de miséricorde fussent disposés pour la gloire : Non, car les vases de miséricorde étaient *d'avance préparés* de Dieu pour la gloire, tandis que les vases de colère sont disposés pour la perdition par leurs iniquités venues à leur comble. Mais s'il y a quoi que ce soit de bon, cela doit venir de Dieu et de Dieu seul; le mal, hélas! est déjà en nous. Et si l'on demande encore : Pourquoi a-t-il ainsi supporté cette méchanceté, et attendu jusqu'à la fin pour manifester sa colère envers ces vases disposés pour la perdition? on peut répondre que Dieu, après avoir éprouvé les voies des hommes et les avoir tous enfermés ensemble sous le jugement, apparaît alors en grâce, en grâce souveraine; et c'est ainsi que l'apôtre applique cette vérité. — Dieu ne peut-il donc pas laisser entrer les Gentils? car si c'est Dieu qui met à part des vases de miséricorde, Il peut préparer un Gentil aussi bien qu'un Juif. Si, dans leur folie, les Juifs contestent contre la souveraineté de Dieu, eh bien! dit l'apôtre, qu'ils s'en tiennent à la justice, et

alors que deviendront-ils ? Ayant démontré que ni la loi, ni la descendance d'Abraham ne peuvent constituer un droit, il montre que, si les Juifs ne veulent pas laisser entrer les Gentils, il faut qu'ils soient eux-mêmes exclus ; car s'ils ne veulent pas plier devant la souveraineté de Dieu, il ne leur reste que Sinâï, où ils ont perdu tout droit à toutes les promesses : ils sont donc ainsi nécessairement contraints de choisir entre Dieu faisant ce qu'il lui plaît ou le jugement. Dieu les force de reconnaître qu'Il peut aussi appeler les Gentils, comme il dit en Osée : « Et il arrivera que, dans le LIEU où il leur fut dit : Vous n'êtes pas mon peuple, là ils seront appelés fils du Dieu vivant. » Le 25<sup>me</sup> verset de Rom. ix a rapport à l'appel des Juifs, et le 26<sup>me</sup>, à l'appel des Gentils. Le 25<sup>me</sup> verset appelle les Juifs de l'état de Lo-Ruhamah et de Lo-Hammi d'Israël ( Voir Osée i, 6, 9 ). Mais dans le 26<sup>me</sup>, c'est l'appel des Gentils ; le propre et spécial privilège des Gentils consistant, en effet, à être appelés les fils du Dieu vivant, mais non pas à être son peuple comme titre spécifique. Ainsi, dans le lieu même, où Lo-Hammi était universellement appliqué, le titre béni de fils du Dieu vivant — car c'était bien là l'effet d'une vie spirituelle — devenait le partage des appelés, selon Osée i, la fin du 10<sup>me</sup> verset. Comparez encore 1 Pier. ii, 10 et Rom. ix, 25, où Osée ii, 33 est rappelé. Pierre, s'adressant aux *Juifs* croyants SEULEMENT, n'a en vue que ceux qui, ayant été Hammi (*mon peuple*), sont devenus Lo-Hammi (*pas mon peuple*), et qui, étant Ruhamah (*miséricorde*), sont devenus Lo-Ruhamah (*point de miséricorde*) ; mais qui, ayant obtenu *miséricorde*, sont redevenus *Hammi* et *Ruhamah*, ce qu'ils seront encore pendant le

millénium, après avoir été, comme nation, ramenés à Dieu. Tandis que Paul, parlant des Gentils aussi bien que des Juifs, cite, au 26<sup>me</sup> verset de Rom. ix, la fin du 10<sup>me</sup> verset d'Osée i : « Et il arrivera que dans le lieu » etc. en sorte que ces versets sont empruntés par Paul pour montrer toute la portée de l'argument relatif à la vocation des Juifs et des Gentils, ainsi qu'à la miséricorde spéciale envers Israël. Au verset 27, Ésaïe est appelé en témoignage, montrant clairement la rejection actuelle du peuple comme corps par le jugement de Dieu, quelle que puisse être la miséricorde réservée au résidu de ce peuple.

Pour nous, tout cela est devenu familier à nos esprits, et par conséquent très-simple ; mais pour eux, ce devait être une chose affreuse et inexplicable, que le peuple de Dieu fût mis de côté quant à l'administration actuelle du gouvernement de Dieu sur la terre. Tant que Dieu n'a point de *peuple terrestre*, il abandonne la terre, qui n'est plus sous un contrôle immédiat de sa part (tout en veillant, sans doute, par sa providence, sur les évènements qui s'y passent) ; tandis que, lorsque Israël était le peuple de Dieu sur la terre, il y avait une intervention directe de Dieu dans le gouvernement exécutif sur la terre ; mais maintenant Dieu n'agit pas envers son peuple sur la terre en vue de la terre, mais comme envers un peuple qui est céleste — c'est un mystère. La puissance de Dieu a été manifestée sur la terre, mais maintenant Dieu a abandonné le gouvernement d'un peuple sur la terre, et Il s'est formé un peuple céleste, — un peuple « béni de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ. » Israël, pour un temps, est mis de côté ; et Christ, la seule porte par laquelle un homme quelconque puisse en-

trer et être sauvé, ayant été élevé au ciel, il en résulte que l'appel actuel est celui d'un peuple particulier, non pour la terre, mais pour le ciel; et en conséquence Jésus dit : « Si quelqu'un veut venir après moi, qu'il se charge de sa croix et qu'il me suive. » Aucun *Juif* n'eût pu concevoir l'idée d'un Christ ayant des membres sur la terre, tandis que Lui, la Tête, est dans le ciel; et avant que les Juifs reconnaissent cette vérité dans leur conscience, il faut qu'ils soient amenés à reconnaître d'abord, qu'ils ont été retranchés pour avoir rejeté leur Messie. Et la terre aussi est coupable, comme ayant rejeté le Fils de Dieu; c'est pourquoi « le Seigneur consommera et abrègera l'affaire en justice, parce qu'il fera une *affaire abrégée sur la terre.* » Nous savons que cela n'arrivera qu'après que le dernier des élus de l'Église aura été recueilli; que, « si nous gardons la parole de sa patience, » Jésus nous gardera hors de l'heure de la tentation, et que, dans ces entrefaites, il a mis devant nous une porte ouverte que personne ne peut fermer. Aux 32 et 33<sup>me</sup> versets : « Israël, recherchant la loi de justice, n'est point parvenu à la loi de justice. Pourquoi? parce que ce n'a pas été par la foi. » Israël n'avait point observé la loi; et quand l'objet de la foi est venu, ils l'ont crucifié; en sorte que, bien que les *promesses* eussent été données à Israël, nous avons vu comment elles avaient toutes été perdues par eux, ainsi que tout droit quelconque à ces promesses. Et ici est manifestée l'admirable sagesse de Dieu, qui amène à la fois Israël déchu et les pauvres Gentils, sur le même terrain de la *souveraine grâce*. Les uns n'avaient point eu part à la promesse; les autres l'avaient refusée quand elle leur avait été offerte en Christ; en sorte que les uns

comme les autres ne pouvaient plus être que des objets de pure miséricorde.

En principe, toutes ces grandes vérités sont pour nos propres âmes. L'histoire du monde est l'histoire d'une âme individuelle. Et Dieu a pris peine de nous expliquer cela; nous pouvons le lire comme dans un miroir et voir que nous sommes enfermés ensemble dans la grâce et pour la grâce; et étant arrivés là, rien ne peut nous séparer de l'amour de Dieu. Cette position dépend de la souveraine grâce; c'est pourquoi je m'appuie sur ce que Dieu est pour moi, et non pas sur ce que je suis pour Dieu. Du moment où nos âmes sont amenées à Dieu, nous trouvons que Christ a plus que vaincu en amour, et qu'il a ôté tout le mal que nous avons découvert en nous-mêmes, en y appliquant son amour. Les voies, les desseins, les conseils et la puissance de Dieu envers l'homme ne peuvent jamais manquer.

Que le Seigneur nous donne l'intelligence de toutes ses voies; et que nos pensées et nos affections ne soient pas entraînées dans le courant du monde, qui ne connaît pas Dieu, ni le mystère caché que Dieu révèle à ceux qui l'aiment; mais que nos cœurs et nos âmes connaissent Dieu lui-même en toutes ces choses! Elles sont précieuses, parce qu'elles sont les diverses parties, dont l'ensemble constitue la gloire du Seigneur Jésus; — précieuses donc, parce qu'elles le concernent.

J.-N. DARBY,

*Traduit de l'anglais par C.-F. R.*

## SE TROUVE AUSSI :

- A PARIS**, chez Joël CHERBULIEZ, 6, Place de l'Oratoire.  
**A LYON**, chez F. TRÉPIER, négociant.  
**A LAUSANNE**, chez M<sup>me</sup> DURET-CORBAZ, rue St-Pierre.  
**A S<sup>te</sup>-CROIX**, chez Richard SCHERZER.  
**A VEVEY**, chez M<sup>me</sup> VEUVE TAPERNOUX.

**On peut se procurer aux mêmes adresses :**

**ÉTUDES SCRIPTURAIRES,**

### TOME I.

N<sup>o</sup> 9. Dieu et notre cœur,

fr. — 15 c.

### AVIS.

**Ceux de nos dépositaires et de nos lecteurs qui pourraient nous renvoyer des exemplaires des N<sup>os</sup> 1, 2, 3, 4 et 5 des Études Scripturaires, surtout le N<sup>o</sup> 5, nous obligeraient. Si ces exemplaires sont en bon état, nous les rachèterons à leur prix. On peut les adresser à l'Imprimerie E. Buvelot, à Vevey.**

ÉTUDES  
**SCRIPTURAIRES.**

---

---

N° 11. — 18 MAI 1853. — PRIX : 25 c.

---

---

**III. EXAMEN COMPARATIF DE ROM. IV, 1-2  
ET DE JAQ. II, 10-26.**

**IV. NOTE SUR 1 JEAN III, 20.**



**GENÈVE,**  
**GEORGES KAUFMANN, LIBRAIRE.**

—  
1853.

### III.

## EXAMEN COMPARATIF

de Rom. IV, 1-12, et de Jaques II, 10-26.

**PAUL :** « Nous concluons donc, que l'homme est justifié par la foi, sans œuvres de loi.... Car, si Abraham a été justifié par des œuvres, il a un sujet de se glorifier; mais il n'en a pas devant Dieu » (Rom. III, 28; IV, 2).

**JAQUES :** « Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, quand il offrit Isaac, son fils, sur l'autel?.... Vous voyez donc que l'homme est justifié par les œuvres et pas par la foi seulement » (II, 21-24).

La foi n'est jamais ébranlée et, dans la bonté de Dieu, il se peut même qu'elle ne soit jamais inquiétée, par l'ignorance que j'appellerai une ignorance fidèle; j'entends celle qui croit également deux ou plusieurs choses, malgré leur contradiction apparente, et qui les reçoit, uniquement parce que Dieu les a dites toutes deux. Cette soumission qui attend la lumière n'est que fidélité en comparaison de la témérité de la raison de l'homme; une ignorance consciente d'elle-même, mais soumise à la Parole de Dieu, sera toujours plus bénie et plus savante que la science humaine. Dieu peut couronner, par plus de lumière,

la patience qui n'attend rien que de Lui ; et il le fait souvent , afin que notre dépendance et notre humilité soient encouragées et augmentées , avec la joie et les actions de grâces.

Cette Étude étant le fruit d'expériences analogues à celles dont je viens de parler , mon ignorance , à peu près complète , d'autres travaux sur le même sujet , lui vaudra peut-être quelque intérêt de la part des frères qui sont parfaitement au clair sur la question , ou au fait de ces autres travaux. Si je ne me trompe , ces recherches doivent répondre à beaucoup de besoins qui ne cessent de se manifester parmi les chrétiens , besoins que la prédication ne paraît pas avoir satisfaits et dont la presse des traités s'occupe peu ou point , que je sache.

Veuille le Seigneur bénir cet essai pour l'édification de quelques faibles , comme je le suis moi-même. Qu'il veuille encore s'en servir pour en engager d'autres mieux instruits par Lui-même , à nous communiquer , à leur tour , ce qu'il ont reçu.

---

Je commencerai par exposer franchement la difficulté que présentait à ma foi (et probablement à celle d'une quantité d'âmes) la comparaison des deux passages inscrits en tête de cette Étude. En formulant la réponse générale à cette difficulté , je donnerai , ce me semble , une idée assez exacte de l'œuvre instinctive d'une foi encore peu éclairée. C'est une réponse nécessaire , mais dont l'on sent la nécessité , avant qu'on en puisse démontrer la solidité. Enfin , les développements par lesquels , avec la bonté du Seigneur ,

j'espère appuyer la solution de la difficulté, sont la représentation, passablement fidèle, des progrès, lents et faibles peut-être, mais enfin des progrès qu'il se plaît à produire chez ceux qui les lui demandent.

---

La difficulté se présente ainsi : La proposition de Jaques est directement opposée à celle de Paul. Le premier accorde de l'efficace aux œuvres pour justifier l'homme. Le second la leur refuse complètement. Et, ce qu'il y a de plus frappant encore, c'est que la justification du même juste, d'Abraham, sert d'exemple à l'un et à l'autre. Bien plus : chacun d'eux se sert des mêmes expressions et du même texte des Écritures pour soutenir sa thèse. (Gen. xv, 6).

---

La réponse doit être, que l'opposition et la contradiction n'existent aucunement ; mais que, loin de là, Jaques reprend le sujet où Paul l'a quitté, et poursuit l'examen de la doctrine sous un nouveau jour. Il doit résulter de ce fait que certains termes, communs à tous deux, exprimeront des idées passablement différentes, mais nullement contradictoires.

Une solution, ou du moins une conclusion semblable, est d'une nécessité absolue pour la foi aussi bien que pour la gloire de Dieu et pour la sainteté de sa révélation. Sans cela, les fidèles ne pourraient que douter de l'inspiration directe des Écritures, ou prendre parti pour l'une des propositions contre l'autre.

Alors l'on entendrait, sans oser le blâmer, les rachetés dire, l'un : Moi, je suis de Paul; et un autre : Moi, de Jaques (1 Cor. iii, 4, et Gal. ii, 1-10). Mais, que le Dieu de bonté en soit loué! la foi, ce précieux don de sa grâce, croit que toute l'Écriture est divinement inspirée par le Père des lumières, par devers lequel il n'y a ni variation, ni ombre de changement. La foi obéit, et même elle grandit, en recevant une quantité de choses qu'elle ne comprend pas. Elle sait que les ombres et les obscurités viennent de l'entendement naturel; mais elle sait aussi que le fidèle, guidé par le Seigneur dans un esprit de prière, finit tôt ou tard par trouver de puissantes sources de consolation, de joie, de lumière et de rafraîchissement, dans ce qui, pour l'ignorante arrogance de l'homme, n'était souvent qu'impossibilité et contradiction.

« L'Écriture ne peut être anéantie; » encore moins peut-elle l'être par elle-même ou sous la direction du même Esprit de vérité.

Une dernière remarque doit suffire pour démontrer la nécessité de cette solution. Le Christianisme, notre propre religion, en dépend avec tous ses glorieux privilèges. Les doutes et les controverses que le second chapitre de Jaques soulève de siècle en siècle sont, à la fois, l'expression de la nécessité dont je parle, et une preuve de l'importance que chaque âme fidèle attache à la solution de la difficulté.

---

Nous examinerons séparément le sens de chacun des deux passages; puis nous considérerons la con-

nexion, c'est-à-dire les rapports et la différence du point de vue des deux auteurs.

Le fond du sujet traité par Paul, est « *la justice de Dieu* » révélée dans l'Évangile du Christ, qui est la puissance de Dieu, en salut à tout croyant (i, 16, 18). Au chapitre iii, il envisage cette justice en tant qu'imputée à tout croyant, par grâce, par la foi; moyen qui exclut tout mérite personnel quelconque chez ceux qui sont ainsi justifiés (iii, 20-26). « Nous concluons donc, dit-il, que l'homme est justifié par la foi, sans œuvres de Loi » (v. 28). Au v. 29, arrive la question : Les Gentils ont-ils aussi part à cette grâce? Oui, eux aussi et par la même foi. Le chapitre iv développe les motifs de cette dernière réponse, en s'attachant à l'exemple d'Abraham, auquel sa foi fut imputée à justice, lorsqu'il était encore incircis. La loi de la foi, ou le régime de la foi justifiante, exclut donc tout sujet de se glorifier, pour Abraham comme pour tout autre qui y est soumis (iii, 27; iv, 2).

Les v. 6-8, montrent que la justice de Dieu, par la foi, ou la justification sous l'Évangile de la grâce, consiste, d'abord, dans la rémission des péchés; puis, dans le don d'une justice de Dieu qui recouvre l'homme tout entier, selon Dieu et devant ce Dieu qui le rend juste ainsi, parce qu'il le lui faut ainsi. La justification n'est pas seulement un acte de tribunal qui absolve l'accusé, en le déchargeant de toute culpabilité (coulpe du péché); c'est, par dessus tout, un acte de souveraineté divine qui orne l'accusé d'une justice de Dieu. Le forçat libéré devient roi et sacrificeur. Dès lors, la conséquence pratique est que Dieu tient pour agréable tout ce que fait, par la foi, l'homme qu'Il a uni à Jésus au moyen de cette même foi.

La loi (ou le régime) de la foi est partout opposée à la loi, ou au régime des œuvres et aux œuvres de Loi; c'est-à-dire opposée à toute prétention qu'aurait l'homme de rendre Dieu son débiteur, en quoi que ce soit, au moyen de quelque œuvre ou de quelque travail de sa part. Le reste de l'Épître revient fréquemment sur ce sujet. Enfin, non-seulement la justice et l'héritage, mais absolument toutes les promesses s'obtiennent par la foi uniquement, et non-seulement par la foi, en opposition avec les œuvres de Loi (iii, 28), mais par la foi, en opposition avec « les œuvres » de la manière la plus absolue (iv. 2).

Paul parle du moyen unique par lequel l'homme pécheur est justifié devant Dieu, afin qu'il puisse vivre et jouir des promesses. Ce moyen, c'est la foi, « afin que ce soit par grâce. » L'Écriture voulant nous montrer que la foi d'Abraham est celle de tous les saints, qui croient au Fils du Dieu vivant et qui le contemplent, l'appelle ailleurs « la foi des élus de Dieu. »

Paul a pu, il a dû considérer le moyen de la justification d'une manière abstraite. Il s'occupe de la foi en elle-même; c'est-à-dire, soit à part des œuvres en général, soit surtout à part des œuvres de Loi. C'est ce que nous avons observé spécialement aux versets iii, 28; iv, 2.

---

L'Apôtre Jaques a affaire avec un adversaire qui dit avoir la foi, mais une certaine foi privée d'œuvres, non pas une foi abstraitement considérée sans les œuvres; mais une foi, nécessairement et en principe,

sans œuvres. C'est un homme « qui dit avoir la foi, mais qui n'a point d'œuvres. » Notons bien, que ceci se présente à l'esprit de Jaques, aussitôt après qu'il a parlé de la loi royale, puis de la loi de la liberté (i, 15; ii, 3, 12), régime dont la chair a toujours cherché à abuser pour la licence. Le raisonnement de Jaques prouve que, priver nécessairement la foi des œuvres, c'est la dénaturer ou la détruire; il faudrait séparer ce don de Dieu de Christ lui-même, pour interdire à la foi des fruits que, en Christ, elle ne peut pas ne pas produire : « Ainsi aussi, la foi, si elle n'a pas d'œuvres est morte quant à elle-même » (17, 26).

Est-ce à dire que Jaques réponde à Paul? Ou bien, Paul aurait-il dit qu'il fallait avoir la foi sans avoir les œuvres? Certainement non; car s'il en était ainsi, Paul serait « l'homme vain » auquel Jaques répond en annulant ses tristes et fausses prétentions : Tu dis avoir la foi. Justifie ton dire. Montre-la-nous, cette foi. Je te montrerai la mienne par mes œuvres. Abraham a montré la sienne par ses œuvres. Je ne peux te traiter en frère, si tu n'es pas un « frère saint » et juste. Suis-je à la place de Dieu, pour savoir qu'il y a une source, là où je n'aperçois ni eau, ni humidité, ni fraîcheur, ni verdure?

Cette montre de la foi doit être ce que Jaques appelle la justification <sup>1</sup> (du professant et de sa foi), dans tout son second chapitre. « Être justifié » doit se rapporter à la manifestation extérieure de la validité des prétentions que quelqu'un émettrait sur la justice de Dieu. L'obéissance d'Abraham ne le justifia nullement

<sup>1</sup> Nous disons aussi, en français, la justification pour la preuve, d'un titre, d'un fait, et même de la pureté des métaux précieux, ou d'autres marchandises.

quant à Dieu, puisque Dieu l'avait élu, retiré de l'idolâtrie, et justifié par la foi, afin qu'il pût obéir. Quant à une justice de Dieu imputée au pécheur, l'obéissance d'Abraham n'y pouvait rien; mais par elle sa foi fut consommée, l'Écriture fut accomplie; par elle, Jaques humilie l'homme vain et lui fait voir le danger de sa position. Cette obéissance glorifia la justice du Dieu qui reste juste, en justifiant des impies. Elle montra la valeur, la puissance et la réalité du moyen que Dieu emploie pour cette œuvre de sa magnifique grâce.

Sans parler de la simplicité de la foi qui admet ce sens du mot, à cause de sa nécessité, il serait bon d'ôter lieu à toute espèce de doute; c'est ce qui arrivera si la Parole en fournit d'autres exemples. Je loue le Seigneur de ce qu'il Lui a plu d'achever de dissiper mon ignorance ou du moins de la diminuer par cette recherche.

Le mot ne signifie pas seulement absoudre un impie, un coupable, et le rendre juste, selon Dieu Lui-même, au moyen de la foi en son Fils (Rom. iii, 26); ou le délivrer du péché (Rom. vi, 7). Il signifie encore reconnaître et aussi manifester la justice, là où elle existe déjà, quelquefois même d'éternité: Ainsi, en Luc vii, 29, « les péagers ont justifié Dieu. » Ils ont donné gloire à sa justice. Ils l'ont reconnue et proclamée en se soumettant au baptême de Jean.

Ensuite, « être justifié, » ne signifie pas uniquement (comme en Rom. iii, 20, 24, 28; v, 1), être rendu juste d'une manière (ou d'une autre, iv, 2). Mais c'est aussi, être reconnu, manifesté extérieurement, être prouvé juste. Dans ce même sens, l'apôtre Paul dit en Rom. iii, 25, 26: « pour démonstration de sa propre justice, dans le temps présent, pour

qu'Il soit juste et justifiant... » c'est-à-dire, pour que Dieu soit reconnu ou trouvé juste. Les adversaires eux-mêmes comprendront et confesseront que Dieu est demeuré juste, tout en justifiant des impies, parce que Il l'a fait au moyen de la foi au sang de son Fils.

Matth. xi, 19; Luc vii, 35: En contraste avec la folie des Pharisiens qui annulaient le conseil de Dieu, ou sa sagesse, le Seigneur a dit : « La sagesse a été justifiée par ses enfants. »

1 Tim. iii, 16. Le Seigneur Jésus, Dieu manifesté en chair, « a été justifié par l'Esprit » (cf. Rom. i, 4; 1 Pierre iii, 18).

Rom. iii, 4; Ps. li, 4. « En sorte que tu (que Dieu) sois justifié dans tes paroles, quand tu seras jugé. » N'est-il pas évident que, dans ces passages, il s'agit de la justification de la justice même? Dieu, sa sagesse, son Fils ne sont pas rendus, mais ils sont reconnus et prouvés justes. De même, Jaques dit que Abraham, déjà juste, a été ainsi justifié. Il fallait un tel exemple, pour confondre, par des preuves, celui qui prétendait à la foi d'Abraham, sans se croire tenu à l'obéissance : « Montre-moi ta foi par tes œuvres. »

L'emploi du mot *sans*, me paraît encore digne d'une observation en Rom. iii, 28; iv, 6 et Jaq. ii, 20, 26 : « L'homme est justifié par foi, sans œuvres de Loi. » Dieu impute à l'homme « une justice sans œuvres. » C'est-à-dire que l'imputation de cette justice a lieu par l'instrumentalité de la foi, uniquement. Le sujet que Paul traite est le moyen de la justification devant Dieu; et les mots *sans œuvres* se rapportent, non pas à la foi, mais à : *est justifié*.

Dans Jaques c'est précisément l'inverse : Comme l'amour qui se contente de DIRE aux nécessiteux : « Allez en paix... » — est un amour stérile et mort ;

de même la foi de celui qui dit l'avoir, cette foi, *si elle n'a pas les œuvres, est morte* (cf. 18, 20, 26).

Ainsi, Paul n'a pas l'idée de parler d'une foi stérile ou inefficace ; mais Jaques parle contre une telle foi qu'il appelle morte. Ce n'est pas une foi considérée séparément des œuvres, comme dans Paul ; mais une foi qui n'a pas les œuvres, qui ne peut donc pas se montrer par des œuvres.

Jaques ne nie point que l'homme ne soit justifié par la foi, sans œuvres. Mais il affirme *qu'Abraham ainsi justifié*, ne le fut pas au moyen d'une foi nécessairement stérile. Sa foi, en effet, était si peu séparée, EN PRINCIPE, des œuvres, qu'elle fut approuvée ou justifiée par des œuvres. Jaques répond à une folie de la chair qui cherche toujours à abuser de la doctrine évangélique sur la justification. C'est proprement l'antinomianisme qui veut séparer, nécessairement et en pratique, la foi des œuvres ou de l'obéissance (cf. Rom. vi, 17, 18).

Les œuvres n'étant qu'un des effets de la foi, *lorsqu'elle est mise à l'épreuve*, <sup>1</sup> Paul avait dû exclure ces effets comme source des privilèges de la foi. Jaques raisonnant sur la nature et sur les manifestations de la même foi, signale les œuvres comme un indice extérieur et caractéristique de la foi d'Abraham.

Paul distingue par voie d'abstraction.

L'homme vain sépare par voie d'application.

<sup>1</sup> Notre vie en la chair, tout entière, n'est que « l'épreuve de la foi ; » quoiqu'on ait l'habitude d'appeler épreuves seulement certains exercices de cette foi, plus saillants que d'autres.

Jaques admet l'abstraction de Paul. Il rejette l'application de l'homme vain.

Paul expose une doctrine. Jaques fait de la controverse.

Dès le commencement de l'épître de Jaques, l'homme justifié se trouve nécessairement soumis, pendant sa vie, à « l'épreuve de sa foi » (i, 2, 3). Il est placé, à cet effet, sous le régime de la liberté évangélique (i, 25; ii, 8, 1, 2). Alors se présente un ignorant, disposé à faire servir la grâce à la licence et la liberté d'occasion à la chair, ou de couverture à la malice.<sup>1</sup> C'est à lui que Jaques doit répondre, comme Paul avait dû répondre au pharisaïsme de tous les temps.

Au v. 14, Jaques pose d'emblée la question au point de vue de l'utilité.<sup>2</sup> « De quoi sert-il, mes frères...? Il examine premièrement cette utilité de la manière la plus étendue. Une certaine foi qu'on dit avoir, mais qui, de fait, est essentiellement stérile,<sup>3</sup> « peut-elle sauver » celui qui s'y fie?

De l'utilité pour le salut, l'apôtre passe ensuite à l'utilité d'une telle foi envers les hommes : « Et si un frère ou une sœur sont nus... et que quelqu'un d'entre vous LEUR DISE : .... de quoi cela leur servira-

<sup>1</sup> Tandis que le Fils nous rend libres, afin que nous nous conservions sans tache de la part du monde, en observant la Parole (II, 22-25).

<sup>2</sup> Paul aussi avait demandé, en Rom. III, 1, « Quel est donc l'avantage du Juif, ou quelle est l'utilité de la circoncision? »

<sup>3</sup> V. 20. Tisch. ἀργή; inefficace, sans activité, se dit d'un capital mort ou improductif. En 2 Pier. I, 8, avec « ἀκαρπός, infructueux; Opposez ἐνεργουμένη, Gal. V, 6.

l-il? » Ou, comme dit Paul à Tite (iii, 8) : « Que ceux qui ont cru Dieu, s'appliquent à être en avant dans les bonnes œuvres; ce sont là les choses *bonnes et utiles aux hommes*. » Ou, comme dit Jean (iii, 17, 18) : « N'aimons pas de parole, ni de langue, mais *en œuvre et en vérité*. »

Après l'utilité pour le salut, puis pour les hommes, Jaques restreint la question à *la justification*,<sup>1</sup> et encore à une justification que, pour abréger, j'appellerai extérieure. Ce sujet tout nouveau commence à être traité depuis le v. 18. Jaques ou quelqu'un qui a la foi et les œuvres, va sommer l'homme vain de justifier sa prétention. Il lui DIRA<sup>2</sup> : « Montre-moi ta foi par tes œuvres. » C'est ce que je peux faire, moi qui t'interroge. C'est ce que fit Abraham. Les œuvres ont cette utilité, d'être la montre de la foi devant les hommes, et même (comme nous le verrons plus tard) devant Dieu, dans un certain sens.

Remarquons-le avant de passer outre : la démonstration extérieure de la foi ; cette exigence de Jaques, dans un cas douteux ; la possibilité pour nous d'user de la même exigence, ne sont point choses d'une médiocre utilité. Dieu se plaît à manifester ses élus au milieu du monde et à les voir se recevant mutuellement, c'est-à-dire en dehors de ce même monde, comme aussi Christ les a reçus, pour la gloire de Dieu. Au milieu de l'affreuse corruption de la chrétienté professante et de la dispersion des brebis de Jésus dans cette corruption, la confession de la bouche suffit moins que jamais, pour qu'elles se reconnaissent.

<sup>1</sup> Voyez l'appendice. Note A.

<sup>2</sup> Je souligne chaque fois ce mot, parce qu'il me paraît caractériser tout le passage. Il fait ressortir des prétentions opposées.

L'absence de vices scandaleusement notoires, suffit encore moins. C'est la vie de Christ ressuscité, l'amour pour tout ce qui est né de Dieu, l'éloignement de la mondanité, qui scellent la confession de la bouche. Et lorsque nous parlons d'une montre de la foi, ce n'est pas d'un étalage, ni d'aucune jactance, mais de « *la profession.* » L'écriteau qui annonce aux passants mon métier, voilà la confession de la bouche. Le maître à l'œuvre, ses instruments, ses provisions de matières brutes et ouvrées, voilà la profession; c'est la pratique du métier (1 Jean ii, 4-6, 9; Jean xiii, 35).

Les assemblées fidèles ont là un moyen positif d'apprécier la réalité de la foi chez les chrétiens. La vie de Christ ne peut demeurer cachée dans ses disciples et les frères doivent discerner si elle est là. « Le fruit de l'Esprit, c'est l'amour, la joie, la paix, la longanimité, la bonté, la bénignité, la fidélité, la douceur, la tempérance. » Voilà des œuvres que la chair n'imitera pas aisément! Et si elle y parvenait, dans ce cas comme dans tout autre, Dieu est celui qui la juge.

Pour en revenir au vers. 19<sup>e</sup>, il indique que la manifestation de la vraie foi est une chose tout-à-fait distincte des questions sur sa valeur, son existence ou ses privilèges, devant Dieu et de sa part. Il place, ce me semble, l'homme vain dans une position qui, moralement, est inférieure, même à celle des démons. Sa foi est moins révérencieuse que celle des démons qui disaient à Jésus : « Tu es le Saint de Dieu! Pourquoi viens-tu nous tourmenter avant le temps? » Cette foi ne les empêcha pas d'entrer dans des pourceaux, en attendant le temps de leur jugement. Parce qu'ils croient qu'il y a un seul Dieu, ils frissonnent. L'antinomien l'affronte.

Aux v. 20 et 21, l'apôtre saisit son adversaire corps à corps : « Or, veux-tu savoir, ô homme vain, que la foi sans les œuvres est morte? » (cf. v. 17). C'est un homme vain, (dénudé, vide, nu), celui dont la foi morte est nécessairement inmontrable. Autre était celle dont Paul disait : ... « la foi d'Abraham, lequel est père de nous tous... devant Dieu qu'il a cru, lequel vivifie les morts... » Et encore : « Par la foi, Abraham étant tenté offrit Isaac; et celui qui attendait,<sup>1</sup> les promesses, offrit son unique... ayant estimé que Dieu est puissant, même pour réveiller d'entre les morts » (Rom. iv, 17, cf. 24; Hébr. xi, 19).

Voici Jaques qui dit, à son tour : « Abraham, notre père, ne fut-il pas justifié par les œuvres, quand il offrit Isaac, son fils, sur l'autel? » Selon Paul, la foi d'Abraham, sans la participation d'aucune œuvre, le délivra du péché, de la condamnation et de l'injustice, en le rendant juste devant Dieu. Il y avait là la puissance de la résurrection. Selon Jaques, l'épreuve de Morija, épreuve suprême s'il en fut pour un fils d'Adam, justifia le patriarche, même d'un soupçon d'hypocrisie de la part de l'homme.

Jaques y voit la justification d'Abraham : « Ne fut-il pas justifié lorsqu'il offrit? » L'épreuve, en donnant lieu à son obéissance, le manifeste comme juste devant la création entière. Paul n'exprime-t-il pas la même pensée lorsqu'il dit : Abraham, étant mis à l'épreuve, offrit... » Et il reçut témoignage, par le moyen de la foi. Voilà, selon Paul aussi, la justification du juste.

Le chapitre xi aux Hébreux<sup>2</sup> pourrait servir tout

<sup>1</sup> Vrai sens du mot grec.

<sup>2</sup> Ce chapitre forme un traité complet et pratique sur la foi jus-

entier à faire ressortir avec force la conformité de la doctrine des deux apôtres. Ce fut, en effet, par une foi diversement éprouvée, que les anciens rendirent témoignage à Dieu et à sa fidélité, devant les hommes ; mais aussi « qu'ils reçurent témoignage » ou, comme dirait Jaques au même point de vue, qu'ils « furent justifiés. »

En supposant que, dans ce v. 21, Jaques parle de l'imputation de la justice de Dieu, non de la démonstration de cette justice, il faudrait en conclure que, depuis 40 années, Abraham n'était encore point du tout ou très-imparfaitement justifié ; conclusion qui, en excluant l'idée de la justice de Dieu, prouve que ce n'est point d'elle que Jaques s'occupe. De plus, si Abraham reçut définitivement la justice de Dieu en Morija, il est clair que toute l'obéissance de ce saint,

tifiante des élus qui, par elle, sont rendus agréables à Dieu et rapprochés de lui. Il contient un développement des versets 33-38 du chapitre précédent, sur les effets de la foi, en contraste avec ceux de la Loi (X, 1, 2).

Le Saint-Esprit commence par donner une définition complète de ce que la foi est : « Une réalité (réalisation) des choses espérées, une démonstration (preuve, conviction) de celles qu'on ne voit point encore. »

Ensuite, vient le témoignage considéré de deux manières : Par la foi, les croyants sont, devant les hommes, des témoins du Dieu invisible et de sa vérité (15 ; xii, 1). Le monde les a vus attendre patiemment l'effet de promesses irréalisables dans le présent siècle. Les promesses (ou, au fond, Christ) sont donc toujours l'objet de la foi des élus

Par elle, en second lieu, ces témoins ont reçu témoignage ; ils ont été approuvés de Dieu, tantôt en eux-mêmes, ou en secret, tantôt publiquement, ou par les Écritures, ou par la force de Dieu agissant en leur faveur (v. 2, 6, 16, 39 ; cf., i, 4).

Suivent une vingtaine d'exemples divers, bien distincts, puis

pendant toute sa vie, n'était rien, sa foi non plus. Ce qu'il fallait pour être justifié, c'était donc l'offrande d'Isaac; sinon point de justice de Dieu. La même conclusion s'appliquera à chaque saint pour la même justice (car il s'agit de principes, en tout cela). Elle s'appliquera à nous tout aussi rigoureusement que la sentence de Paul : « Nous concluons donc, que l'homme est justifié par foi sans œuvres de Loi. » Alors aucun saint n'est justifié comme le fut Abraham (et qui de nous se contenterait à moins?) tant qu'il n'a pas immolé au moins quelqu'un des siens.

Abraham, étant appelé à l'âge de 75 ans, *obéit*; *il partit* de Caran; *vint habiter* en Canaan; *il attendait* la cité.... *il vécut en étranger*.... A l'âge de 80 ans environ, il reçoit le don de la justice, par la foi (officiellement en quelque sorte). A l'âge de 100 ans, Dieu

couronnés et comme encadrés dans un tableau concis des effets de l'activité de la foi en témoignage. Là encore, les victoires et les souffrances sont entremêlées avec les récompenses... » ils firent, ils reçurent, ils souffrirent. » Dans chacun des premiers exemples on distingue aisément le double point de vue de Paul et celui de Jaques : ce que la foi obtient et ce qu'elle peut faire, lorsqu'elle est mise à l'épreuve. L'approbation de Dieu; ses récompenses diverses; l'attente patiente des choses futures; la lumière des œuvres étranges de la foi brillant dans le monde pour la gloire de Dieu; le monde souvent vaincu, mais jamais convaincu par des actes inexplicables pour la chair, à laquelle leur source est cachée; voilà le témoignage que Dieu rend au monde par les hommes de foi, et à ses serviteurs, devant le monde, par la Parole.

Hébreux xi, expose l'essence de la foi avec ses privilèges innés, si j'ose m'exprimer ainsi; puis son activité et ses récompenses, soit temporelles soit éternelles. Toutefois, l'obéissance de la foi est nécessairement le chemin béni des souffrances, au milieu d'un monde ennemi. Tel dut être le chemin d'Abraham à Morija. Telle fut la vie de Christ (xii, 2, 5).

lui donne Isaac, après lui avoir réitéré les promesses, à cinq reprises au moins, depuis 25 années.<sup>1</sup> Et Abraham n'aurait point été *justifié selon la parole de Dieu* (Gen. xv, 6), s'il n'eût pas été mis à une telle épreuve ou s'il y eût succombé!

V. 22, 23. La Parole poursuit son raisonnement : « Tu vois que la foi opérant avec ses œuvres. » Oui, la foi qui, 40 ans auparavant, lui avait été hautement imputée à justice, et cela de la part de Dieu. Opérant d'abord dans son cœur, dans son âme et dans tout son être moral et intelligent, cette opération de la foi se traduisait au-dehors par une vie d'obéissance et de communion, enfin par des œuvres.

« Et que, par les œuvres, la foi fut consommée. » Le Seigneur parle; j'écoute et je suis heureux de dire : Amen! Que pourrait-on imaginer de plus en fait d'épreuve et de victoire? Cette foi dut être consommée, épurée et affermie par une connaissance toujours plus intime de son Dieu, puisque l'obéissance précède toujours une abondance de bénédictions de tout genre, mais, surtout et en premier lieu, pour la foi elle-même. Et, en effet, quel majestueux tableau de paix que celui de la fin de cette vie! Quelle espérance! quel calme! D'ailleurs, Abraham reçut, sur le champ même, de grandes bénédictions. Il put ramener Isaac à sa mère, l'ayant reçu une seconde fois d'en haut, comme par une espèce de résurrection. Il entendit la glorieuse approbation de Celui qu'il servait.

<sup>1</sup> Isaac devait être parvenu à l'âge viril, puisqu'il fut capable de porter à une grande distance, tout le bois de l'holocauste. Si donc on compte vingt années de Gen. xv, 6 à la naissance d'Isaac, puis vingt autres jusqu'à Morija, on trouve que le patriarche était proclamé juste, depuis au moins 40 années.

Les promesses anciennes lui furent confirmées par la bouche du Très-Haut, comme s'il venait de les obtenir tout de nouveau.

« Ainsi fut accomplie l'Écriture » — au point de vue extérieur ; non pas entre Dieu et Abraham, mais de telle façon que personne n'y puisse trouver lieu à s'égarer, ou à égarer les autres, ni lieu à douter ou à contredire. L'Écriture qui déclare la justice d'Abraham par la foi, atteste encore cette justice en inscrivant les œuvres de ce juste. Est-ce que l'homme vain pouvait appuyer, accomplir ainsi sa prétention ?

L'épreuve consumma la foi d'Abraham par des fruits; ces fruits ont, à leur tour, consommé l'Écriture, parce que les paroles de Gen. xv, 6, ont reçu, en pratique, une démonstration si évidente que la grande et fondamentale doctrine du salut gratuit, ne peut plus être ébranlée. Un juste seul, la foi seule a pu faire ce que fit Abraham. Cet acte de sa longue vie de foi n'a pas seulement l'avantage d'être, de beaucoup, postérieur à l'effet des paroles de Genèse xv, 6, et ainsi de pouvoir les consommer. Il enlève encore à l'homme tout sujet de se glorifier DEVANT DIEU. En effet, la foi d'Abraham lui fut imputée à justice et non pas une œuvre quelconque. L'épreuve suprême de Morija a fourni à un saint, déjà justifié depuis près de 40 années, l'occasion de manifester à tous l'excellence de cette foi, au moyen de laquelle Dieu l'avait rendu juste devant Lui. En Morija nous avons Abraham justifié devant l'homme, quoiqu'il n'y eût, dans ce saint, aucun doute à cet égard devant Dieu, nul désir de la gloire qui vient de l'homme. La gloire de Dieu, l'instruction des pécheurs, l'affermissement des justes et premièrement celui du patriarche furent les résultats bénis de cette épreuve. Si Dieu y a pris plaisir, c'est pour

sa gloire. La foi, qui saisit Christ et les promesses, lui rend agréables et le croyant et son obéissance d'ailleurs si imparfaite, parce qu'elle met en évidence Christ, puissance de Dieu et sagesse de Dieu.

L'acte de Morija n'a cependant ajouté aucune vertu à la vieille foi d'Abraham. Il en provenait. L'épreuve eut une œuvre parfaite, en patience et en espérance.

Dieu, qui donne la foi avec ses privilèges, est aussi celui qui la met à l'épreuve selon sa sagesse. Il connaît d'avance toute la valeur, ainsi que le commencement et la fin des moyens qu'il emploie (Jean x, 17; xix, 28, 29). C'est à Lui que nous avons recours pour obtenir et le vouloir et le faire. Mais Il sait, déjà en plantant sa Parole en nous, jusqu'où Il nous mènera dans les sentiers de la foi. Il peut, dans le temps convenable, et ne fût-ce que pour fermer la bouche à l'arrogance téméraire de l'homme, manifester l'activité de la foi en la mettant à l'épreuve.

Toutefois, le croyant est justifié, avant que quoi que ce soit de bon ait été produit par son moyen. Mais si quelqu'un demande : Où est cette plante, et à quoi la reconnaitrai-je ? La Parole répond : « Vous reconnaitrez l'arbre à son fruit. » Le jardinier connaît un pommier, même en hiver. Il le connaît en le plantant. Même en le semant, il peut déjà dire : Tu es pommier. Si quelqu'un, en l'entendant, pensait : Non, c'est un sauvageon ; la parole du jardinier ne s'en accomplira pas moins, et, dans la saison, le pommier sera justifié ou reconnu pommier par ses fruits (i Jean iii, 7) ; le jardinier sera glorifié, — sa parole accomplie.

V. 24. Nous voyons donc que c'est par des œuvres, que l'homme est manifesté aux créatures comme juste ; non par la foi seulement (considérée abstraite-

ment ou au point de vue de la grâce qui justifie sans œuvres). La foi, qui a justifié Abraham devant Dieu, n'aurait pu le justifier devant l'homme, sans agir d'une manière extraordinaire.

Paul a dit aussi : « Car, dans le Christ Jésus, ce n'est ni circoncision, ni incirconcision qui peuvent quelque chose ; mais une foi qui (opère) déploie son efficace par le moyen de l'amour.... c'est une nouvelle création » (Gal. v, 6 ; vi, 15). Ce n'est pas par des œuvres de loi, œuvres que chacun pouvait faire en la chair ; ce n'est pas *par le signe* de l'alliance, que la puissance de Dieu se déploie en se manifestant chez les élus. Abraham, en offrant son unique fils, montra par là qu'il comptait et sur l'amour de Dieu et sur sa puissance, même pour ressusciter d'entre les morts, et ainsi il glorifia cette puissance de Dieu qui agissait en lui.

Jaques ne dit pas : « par la foi *seule* ; » mais : « par la foi *seulement*. » A son point de vue (extérieurement), les œuvres concourent avec la foi pour manifester les croyants. Le monde ne reconnaît la mère qu'en la voyant avec ses filles. Il n'en est pas ainsi pour Dieu.

Enfin Paul n'a jamais dit : Bienheureux l'homme auquel Dieu impute « *une foi sans œuvres ;* » mais « *une justice sans œuvres* » — une justice imputée à la foi uniquement, purement et simplement. Et, jamais non plus, Jaques n'a dit : *Ses œuvres* lui furent imputées à justice.

Sur les versets 25, 26, je n'ai rien à dire qui n'ait été dit plus haut. L'exemple de Rahab est aussi cité dans l'épître aux Hébreux.

---

Toutes les fois que les enseignements de la doctrine portent sur la participation des fils d'Adam à la justice de Dieu , à sa vie, à son héritage , l'Évangile refuse toute validité quelconque aux titres présentés par l'homme, comme venant de lui-même. Paul appelle tous les prétendus fondements de ces titres, « *des œuvres de Loi.* » Sur la valeur de ces œuvres, Jaques s'exprime aussi positivement que Paul, lorsqu'il dit : « Nous bronchons tous en beaucoup de choses.... » puis : « quiconque gardera toute la Loi, mais bronchera en un seul *point*, est devenu coupable (responsable) à l'égard de tous. » Cette doctrine est exactement la même que celle de Paul : « Tous ceux qui sont des œuvres de Loi, sont sous malédiction. » Puis, selon Jaques, nous sommes jugés par la loi de la liberté ; et la miséricorde se glorifie contre (ou s'élève par dessus) le jugement. Ou, selon Paul : contre le fruit de l'Esprit il n'y a pas de Loi.

Une œuvre de Loi est toute œuvre liée à une prétention quelconque sur la justice de Dieu, comme si cette œuvre possédait une vertu ou quelque soi-disant mérite qui, ainsi, procéderait de l'homme à l'exclusion de Dieu. C'est une manière plus ou moins subtile de se « glorifier devant Dieu » au lieu de se glorifier en Lui et de le glorifier en tout ce qui est bon. Les œuvres de Loi, au lieu de provenir des affections spirituelles d'un cœur filial et plein de gratitude, sont faites dans le but, avoué ou caché, prochain ou éloigné, d'obliger Dieu envers l'homme ; je veux dire, dans le but de rendre Dieu débiteur de l'homme, à quelque degré que ce soit.

Mais il y a plus que cela : Paul range sur le même

niveau, « *nos œuvres* »<sup>1</sup> et « *les œuvres* »<sup>2</sup> en général. Voulons-nous attribuer à nos œuvres la plus légère influence sur l'élection ou sur la gratuité du salut? Il dit :... « selon la puissance de Dieu, qui nous a sauvés et appelés d'un saint appel ; non selon *nos œuvres*, mais selon son propre dessein et *selon* sa grâce, laquelle nous a été donnée, dans le Christ-Jésus, avant les temps éternels. »

Supposons même des « *œuvres de justice*, » des œuvres dont la justice serait comme la mère et l'élément.<sup>3</sup> Si l'homme les voulait présenter à Dieu comme possédant en elles quelque vertu déterminante pour le choix de sa grâce, Paul s'écrie : « Dieu nous a sauvés, non en vertu d'œuvres de justice, lesquelles nous eussions faites (à une époque quelconque), mais à cause de sa propre miséricorde. » En s'appuyant le moins du monde sur ses œuvres, l'homme empiète sur la souveraineté des miséricordes de Dieu. Il ravit à Dieu toute la gloire qu'il s'attribue, oubliant ou ignorant que toucher à cette gloire, c'est l'anéantir autant qu'homme le peut faire.

Les œuvres de justice, nos œuvres, enfin les œuvres en général, deviennent des œuvres de Loi, dès que l'homme veut s'en servir selon la Loi.

Nous avons vu que toute la question de la justification se divisait en deux parties : Entre Dieu et l'homme pécheur, par la foi ; et alors c'est une justice sans œuvres. Entre les hommes ; et alors la foi et ses œuvres. Quoique Paul n'entre point sur ce dernier terrain, il en reconnaît l'existence, ce me semble,

<sup>1</sup> 2 Tim. I, 9.

<sup>2</sup> Rom. IV, 2 ; Éphés. II, 9.

<sup>3</sup> C'est la force du texte, Tite III, 5.

lorsqu'il dit : « Que dirons-nous donc qu'Abraham, notre père, a trouvé selon la chair? » Paul parlait de la foi. Mais le monde juge d'après la vue et c'est ce qui donne lieu à une justification extérieure, ou « selon la chair. » Auprès de Dieu, la question est différente et Paul ne s'occupe que de cela : « Car, poursuit-il, si Abraham a été justifié par œuvres, il a un sujet de se glorifier (auprès des hommes), mais pas envers Dieu. »

Ce point étant admis aussi par Jaques, ce dernier répond à l'homme vain. Il ne lui dit pas de se glorifier en aucune manière (cet homme *n'est pas justifié* devant Dieu et n'est pas justifiable devant les hommes); ni d'ôter la gloire à Dieu qui justifie l'impie; mais de montrer à l'homme l'existence de la foi dont il se vante devant l'homme. Comment se justifiera-t-il? Il n'a pas d'œuvres. La Parole, au contraire, a pris soin de justifier Abraham, même devant toute chair, *par le témoignage qu'elle a rendu à ses œuvres.*

Au commencement de l'Église il y avait quelque chose d'analogue, je pense, quant aux miracles ou du moins quant aux langues, les signes servaient à convaincre les incrédules de l'action de Dieu et de sa présence; ils justifiaient cette présence. Mais ils n'étaient pas pour les croyants (Actes ii, 12, 16, 33, 41; 1 Cor. xiv, 22).

Un pécheur, qui recevrait Jésus en exhalant son dernier soupir, meurt justifié devant Dieu. S'il confesse Jésus, il l'est aussi devant les hommes. D'un autre côté, les œuvres peuvent justifier extérieurement, quel que soit le moment de leur manifestation depuis la naissance de la foi. Sarah, stérile jusqu'à 90 ans, n'en était pas moins la femme d'Abraham, aussi bien avant qu'après la naissance d'Isaac. Cependant la sté-

rilité n'est pas plus une nécessité du privilège d'épouse, qu'elle n'est un caractère de la foi imputée à justice. La foi, depuis si longtemps exercée, du juste Abraham fut justifiée extérieurement en Morijah. La foi naissante du brigand crucifié, le fut par une confession qui mérite cependant à peine le nom d'œuvre.

Mais, dans aucun cas, jamais aucune œuvre ne justifie le pécheur d'une justice de Dieu, ou devant Dieu.

Toutefois, béni soit notre Père, qui nous a laissés ici-bas dans la courte épreuve de la foi, comme un peuple particulier que Lui-même s'est créé, afin qu'il fût zélé pour les bonnes œuvres ! Béni soit son Nom, de ce qu'Il a daigné  $\alpha$  nous créer en Jésus-Christ, pour les bonnes œuvres que Lui-même nous a préparées d'avance, afin que nous marchions en elles!... Il a créé toutes choses en Jésus-Christ, afin que sa sagesse, infiniment diverse, fût *maintenant* donnée à connaître aux principautés et aux autorités, dans les lieux célestes, PAR LE MOYEN DE L'ÉGLISE... » Sur la terre déjà, le Père de Jésus est glorifié, lorsque nous portons beaucoup de fruit.



Je ne pense pas avoir épuisé mon sujet, ni même l'avoir traité avec assez de profondeur ; mais j'ai exposé à mes frères, en simplicité, ce que le Seigneur m'a donné comme je l'ai pu recevoir. Et néanmoins, une question s'est présentée, sans doute, à plus d'un lecteur comme à moi-même, toutes les fois que cette étude nous aura conduits à lire les versets 12, 16, 17, 18 du xxii chapitre de la Genèse : « *Maintenant j'ai connu* que tu crains Dieu.... Parce que tu as fait.... je te bénirai !... »

Le Seigneur n'avait-il pas dit, déjà plus de 26 ans auparavant : « Car maintenant je l'ai connu qu'il commandera à ses fils et à sa maison de faire ce qui est juste et droit, et l'Éternel amènera (fera venir) sur Abraham ce qu'il lui a promis. » Dieu connaissait l'obéissance d'Abraham déjà avant les siècles. N'est-elle pas un privilège de la foi des élus ? L'Écriture peut dire, avant l'obéissance comme après : « *Maintenant j'ai connu...* » Dieu donne à ses élus « la foi pour l'obéissance <sup>1</sup>, » en sorte qu'il peut, après chaque épreuve, faire descendre sur son élu, la rosée de ses bénédictions et récompenser en lui les dons de sa miséricorde. Près de 40 années venaient de s'écouler avant l'acte de Morija, depuis qu'Abraham **TENAIT** la promesse. Et même à l'occasion de divers autres actes d'obéissance, Dieu avait souvent renouvelé <sup>2</sup> cette même promesse (non sans y ajouter de nouvelles bénédictions). Cependant, le Seigneur dit de nouveau, après

<sup>1</sup> 2 Pier. I, 2.

<sup>2</sup> Gen. XII, 7, XIII, 14-16; XV, 13-15; XVII, 1, 2, 8; XXII, 16-18.

ces 40 années : « Certainement, je te bénirai... Parce que tu as fait cette chose-ci... » Quelle exhortation pour Isaac, et dans un tel moment ! quelle instruction à son entrée dans la carrière ! <sup>1</sup> Et combien souvent ces paroles n'ont-elles pas restauré le fidèle Abraham, pendant les 60 années qu'il dut encore marcher par la foi. Pour nous tous, chers frères, quelle leçon et combien grandes et infinies sont les miséricordieuses bontés de notre Père céleste.

Dieu attribue donc une valeur aux œuvres de la foi et Il le fait en Père tendre et plein d'indulgence. Il est Celui qui, par l'Esprit filial ou d'adoption, donne la sincère volonté de Lui plaire et qui accepte et encourage l'obéissance de ses enfants, comme si elle provenait d'eux, quelque imparfaites que soient ces dispositions à cause de l'insubordination de la chair.

Gloire à Jésus qui nous a rachetés ! Le sang de Christ et ses mérites ôtent et lavent tous les démérites de nos bonnes œuvres devant le Père. Dieu aime à nous voir courir avec constance dans les sentiers de la rémunération, désireux de le glorifier par la foi qu'Il nous a donnée et par le fruit de Son Esprit en nous. Il aime à nous voir poursuivre les couronnes que Sa Grâce a préparées à notre faiblesse.

Abraham avait été retiré de l'idolâtrie, par la puissance de Jéhova. <sup>2</sup> Comment aurait-il pu prétendre à quoi que ce soit, en vertu de ses œuvres ? Comment aurait-il eu seulement l'idée de se rendre débiteur Celui qui lui avait gratuitement donné toutes choses, et au-delà de tout ce que l'homme peut penser et imaginer ? Un cœur pénétré de reconnaissance envers

<sup>1</sup> Cf. Genèse XXVI, 5.

<sup>2</sup> Gen. XXXI, 55 ; Josué XXIV, 14.

la gratuité du Seigneur produit, en ce saint, une vie de dévouement et de progrès.

La connaissance du plaisir que le Seigneur prend à de telles dispositions ; le besoin d'édifier les frères et de glorifier Dieu devant les hommes ; l'espoir des récompenses gratuites ; la crainte de manquer l'occasion de toutes ces bénédictions ou d'encourir les châtimens du Père, châtimens bénis et indispensables à cause de la négligence et de l'insouciance de la chair : voilà ce que j'appellerai la responsabilité du croyant sous la grâce et la discipline de cette grâce.

Retenons ferme ceci avant toute autre chose : Aucune promesse ne peut être le lot de celui qui n'est pas reçu en grâce, justifié de tous ses péchés et revêtu de la justice de Dieu. La patience et la bonté du Seigneur s'exercent envers l'homme pour l'attirer vers cette justice ; mais il n'y a de couronnes que pour ceux que le Christ a saisis ; et les récompenses attachées à leur obéissance, le sont uniquement à cause de la grâce du Père. Rien en nous ne mérite d'être couronné, si ce n'est à cause de cette même grâce qui recherche et approuve, dans nos faibles efforts, tout ce qu'elle a produit elle-même. C'est à cause de cela et parce que la grâce efface, par le sang de Christ, tout ce qui est de la chair dans notre service, qu'il est dit : « Dieu n'est pas injuste pour oublier votre œuvre et le travail de l'amour *que vous avez montré....* » Veut-on remonter à la source de cette justice, de cette indulgence qui se souvient du travail de l'amour ? On trouvera la justice de Christ et l'amour de Dieu. Car si l'on attribue à l'obéissance, aux œuvres, des mérites intrinsèques qui rendent Dieu débiteur de ses rachetés, que fera-t-on alors des taches, des manquements, en un

mot du péché qui souille toutes ces œuvres? Un seul péché ne mérite-t-il pas la mort? Quelle terrible balance pour la folie de notre orgueil! Et même, si nous travaillons comme des esclaves à des œuvres de Loi (en ne disant rien des œuvres de chair ni des œuvres mortes qui, elles aussi, ont besoin du sang pour les effacer), n'est-il pas écrit : « Quand vous aurez fait (et bien fait, je suppose) tout ce qui vous a été commandé, dites : Nous sommes des esclaves inutiles, car ce que nous devions faire, nous l'avons fait. »

La foi est un don de Dieu (Jean vi, 44, 65; Actes xvi, 14; Ephés. ii, 8; Phil. i, 29; 2 Tim. ii, 25; Jude 3). C'est un lot échu aux bien-aimés du Père, dans son conseil (2 Pierre i, 1). Là gît tout « son prix! » Elle tire de Christ seul (ce grand don du Père) son efficace, son utilité, ses privilèges. C'est l'objet, non pas l'instrument, c'est Christ et non pas la foi qui a *des mérites* à faire valoir devant Dieu. Christ produit du fruit en nous, par la foi en Lui. L'incorruptibilité d'un esprit doux et paisible est certainement d'un grand prix devant Dieu. Mais d'où vient-il, cet esprit, dans l'homme secret du cœur? N'est-ce pas l'esprit de Christ dans ses rachetés? Toute idée de mérite, le nom même est anti-scripturaire, soit « comme venant de nous-mêmes, » soit comme rendant l'homme créancier de Dieu. Ce qui plaît à Dieu, ce qui a du prix, ce qui est agréable devant Lui, ce qui l'oblige, même dans sa justice, <sup>1</sup> c'est uniquement Christ, son sang ou son Nom, soit sur nos prières, soit sur nos louanges, soit sur nos infirmités, soit sur notre obéissance.

Un jardinier prend plaisir à un arbre qu'il a greffé

<sup>1</sup> Hébr. VI, 10, cité. I Jean, I, 9 etc.

et qu'il cultive. Son fruit lui est utile et agréable quoiqu'il puisse s'en passer de mille manières, aussi bien que de l'arbre lui-même. Cependant il aime le fruit et il soigne l'arbre pour s'en faire honneur. Mais que serait-ce, si l'arbre, oubliant qu'il doit tout au jardinier, voulait lui vendre son fruit au lieu de le lui rendre? Si le juste obéit aux impulsions de la grâce qui le pousse à glorifier l'auteur de toute grâce, il est approuvé selon les largesses de cette grâce à laquelle il en rapporte tout le mérite. S'il ne le fait pas, il s'expose au jugement en la chair; il perd la jouissance de toutes les choses qui se rapportent à la vie (présente et éternelle) et à la piété.

L'obéissance chrétienne n'est que la conséquence de l'adoption. Toute l'éducation du juste, ici bas, tend à le conserver dans le courant de cette origine, afin qu'il y croisse à la gloire de Dieu, par Jésus-Christ. L'Évangile l'a mis en liberté pour cela. Pour cela le Fils l'a rendu libre.

Ceux qui connaîtront le mieux la grâce de Dieu et les perfections de Christ, seront le plus dépouillés de toute prétention, le plus capables d'être remplis de grâce et de paix; ils seront donc ceux qui porteront le plus de fruits réellement permanents en vie éternelle. Ils savent que cette grâce n'est gratuite pour eux, que parce que Christ la leur a apportée au prix infini de sa vie et d'indicibles souffrances. Pleins d'assurance et d'espoir, mais sages et humbles, ils jugeront plus sévèrement que personne, les fruits de cette grâce en eux. Personne ne s'y arrêtera moins qu'eux; personne ne les apercevra moins; personne ne sera aussi confus lorsque d'autres en parleront. L'Apôtre Paul nous en fournit un exemple bien utile à méditer, dans des passages tels que 1 Cor. iii, 7-10 et xv, 10.

J'ose engager mes frères à les lire attentivement.

Un fidèle, enfin, qui croit dans la connaissance de Jésus, apprend, chaque jour davantage, à discerner Christ seul dans tout ce qui est réellement bon, et à reconnaître la chair en tout ce qui n'est pas selon Christ. Il sait que Dieu peut, à cause de Christ, et que, à cause de Christ, Il veut accepter et récompenser l'obéissance des siens, comme il convient à un Dieu qui est amour, au lieu de l'examiner comme Juge. Il considère cette obéissance comme provenant d'un cœur purifié par la foi en sa bonté, en sa fidélité, en sa munificence. Si donc rien n'est plus impossible à un pécheur, que d'être agréable à Dieu sans la foi, rien n'est plus important, pour le racheté, que la fidélité pratique, jusques dans les choses les plus petites en apparence.

Dieu regarde au cœur et cherche la franche volonté dans la liberté. Mais notre cœur naturel aime à s'échapper pour retourner au service de son ancien maître, trahissant ainsi son Rédempteur, pour lui soustraire tout ce qu'il a racheté — et à quel prix? N'est-ce pas pour nous racheter *tout entiers*, pour nous arracher à ce siècle d'insubordination et d'égoïsme, que Christ s'est livré lui-même, afin que, libres et heureux, nous puissions désormais vivre pour Dieu? Quelle n'est pas sa bonté! Il daigne appeler *nôtres*, toutes ces choses qui sont à Lui, prenant son plaisir à en recevoir l'hommage libre et volontaire, de la main de ses bien-aimés (2 Cor. v, 15). Selon Dieu, une dépendance de Lui, totale, absolue, complète, continuelle, « c'est notre service <sup>1</sup> raisonnable; » et Il daigne

<sup>1</sup> Le renoncement, cette *livraison* de tout ce qui vit en nous, cet hommage filial est appelé un sacrifice, et ce sacrifice est appelé un

néanmoins nous y exhorter au nom de ses miséricordes ! Ah ! c'est que nous pouvons encore, dans notre service, être moins prudents que le monde qui tient pour une insigne déloyauté de refuser à un acheteur la livraison des objets qu'il a désignés et payés à l'avance.

Le dévouement jusqu'à la mort ; un renoncement habituel, plus contraire encore à notre chair ; les bonnes œuvres, côté actif de l'obéissance dans les détails de la vie ; un cœur plein d'espérance en Christ et de participation à ses souffrances et à ses gloires : telle est la volonté de Dieu à notre égard. Et il daigne appeler l'offrande de *nos* corps, la communication de *nos* biens, *nos* louanges, des sacrifices et « de tels sacrifices, » déclarant qu'Il y prend son plaisir ! Quelle indulgence ! Quels encouragements !

Mais notre Dieu est le Dieu vivant, et s'il ne veut rien d'un sacrifice mort (dans un esprit légal), c'est qu'il

service raisonnable ou *logique*. C'est le service INDIVIDUEL, l'emploi de toutes nos facultés pour notre vocation. Primitivement, le mot signifie bien *service*, et même d'un mercenaire. Mais dans le Nouveau Testament, c'est *service de Dieu*. En Rom. XII, le service chrétien est comme en contraste avec le service juif qui regardait particulièrement la sacrificature (IX ; 4 ; cf. Hébreux IX, 1, 6, et aussi Jean XVI, 2 ; rendre service à Dieu). Il y aurait confusion si l'on ne distinguait pas, en Rom. XII, 1, par exemple le service *individuel*, une vie de dévouement filial, avec le culte proprement dit, le culte en commun. Le culte ne peut guère être que *collectif*. Ces deux choses, le service et le culte, se lient néanmoins bien étroitement. Plus les frères vivront près de Dieu, aimant, recherchant et réalisant leur dépendance de lui, plus aussi chacun d'eux sera capable de lui offrir *continuellement* et surtout au milieu des saints, le fruit de lèvres qui bénissent son Nom. Que le Seigneur nous mette à tous ceci sur la conscience et dans le cœur, pour sa gloire !

cherche la vie de Christ ; une marche avec Lui et devant Lui dans la lumière qui juge tout ; un cœur reconnaissant et actif, source de toute vie par l'Esprit et en vérité. Il attend cela de nous. Il nous y convie au nom de ses miséricordes. Qu'ajouterons-nous ? Une âme qui peut rester froide devant tant de grâces ne serait pas touchée, lors même qu'on peindrait devant elle Christ comme crucifié pour elle.

La dépendance de Dieu peut, il est vrai, faire sortir le fidèle de toutes les voies de la sagesse et de la prudence humaines. C'est ce que l'on fera bien de considérer en pensant à l'exhortation. Il est, en général, meilleur d'ouvrir la source des œuvres et de leur frayer un canal, que de s'arrêter aux détails. Qu'il nous suffise, pour le moment, de nous souvenir que le Seigneur a répandu sa bénédiction sur les Lévités qui, obéissant à Sa Parole et consacrant leurs mains à l'Éternel, tuèrent chacun son frère, son ami et son voisin (Exode xxxii, 9. cf. xiii, 6-11). Il aime le zèle d'un Phinées qui, transperçant l'Israélite et la femme au milieu de l'assemblée, fit ainsi propitiation pour Israël : « Parce que Phinées a été animé de mon zèle au milieu d'eux... c'est pourquoi, voici, je lui donne mon alliance de paix... parce qu'il a été animé de zèle pour son Dieu » (Nombr. xxv, 11, 13). Voilà une explication assez claire du Ps. cvi, 30, 31 : « Et cela lui a été alloué pour justice dans tous les âges, à jamais. » C'était « mon zèle, » dit Jéhovah. La foi de Phinées avait excité, chez ce juste, le zèle de Dieu, pour Dieu. A cause de son obéissance, la Parole a justifié Phinées publiquement, devant toutes les générations à venir. Mais que dira la chair sur de pareilles œuvres ? La grâce seule en parlera sans légalisme, sans zèle amer, mais selon la vérité qui,

en Jésus, est opposée au monde, à Satan et à la chair.

Il y a vraiment de la justice dans les œuvres de la foi, et une beauté divine dans le fruit de l'Esprit; et quelles que soient les souillures qu'y mêle notre chair, le sang de Christ, ce sang précieux qui nous purifie de tout péché, suffit pour laver l'homme tout entier ainsi que les œuvres de sa foi.

---

La Parole ajoute à la plupart des expositions de la doctrine de Christ, des exhortations pressantes à la réalisation de la vérité, par l'amour, l'assurance, la persévérance et les bonnes œuvres. Il y aurait un grand profit à s'occuper de l'exhortation en général, pour la distinguer d'avec le blâme, la répréhension, l'avertissement, la consolation, la censure. Mais je veux me borner à ce qui concerne l'exhortation aux bonnes œuvres. Dans la Parole, avons-nous dit, elle suit toujours l'exposition de la grâce de Dieu en Christ, à notre égard. Ensuite elle est accompagnée de promesses, comme pour stimuler notre paresse, en exaltant la munificence du « Dieu qui comblera tous nos besoins, selon sa richesse, EN GLOIRE, dans le Christ Jésus. » L'œil de l'enfant doit être fixé, sur celui du Père, pour connaître sa volonté; sur sa main pour recevoir les récompenses gratuites de son amour. Il faut que celui qui s'approche de Dieu, croie, non-seulement qu'Il existe, <sup>1</sup> mais encore qu'Il est rémunérateur de ceux qui le recherchent. Ainsi, Moïse eut la force et le bonheur de tout quitter pour l'op-

<sup>1</sup> Cf. Hébr. XI, 6 et Juq. II, 19.

probre de Christ. Il en fut de même de Paul. Il en sera de même des saints de tous les temps, selon la mesure de leur foi et de leur espérance.

C'est tout autre chose, de croire aux récompenses et de les poursuivre en Christ, ou de chercher à les acquérir dans un degré quelconque, par quelque prétendu mérite qui viendrait de l'homme.

La récompense est là devant nos yeux; cependant n'oublions pas qu'elle n'est point promise aux efforts faits uniquement en vue d'elle-même, mais au zèle filial pour la gloire du Seigneur. La mesure de cette différence est toute la distance qui existe entre glorifier Dieu ou la chair.

Pour croître dans la grâce, pour y vivre et y courir, il faut y être bien affermi. La grâce est donc la source d'où découlera toute bonne exhortation à la pratique, même à la pratique des détails. Alors, la conscience de chacun devient son propre prédicateur; et, pour qu'il en soit ainsi, nul cœur ne doit être plus fondé dans la vérité que le cœur de celui qui exhorte. Donnez-nous des âmes profondément enracinées dans une espérance parfaite et habituelle en la grâce qui nous est apportée par la révélation de Jésus-Christ! Nous aurons, alors, et des exhortations selon l'Esprit de Dieu, et des oreilles pour les entendre.

Mais, vous, qui prêchez les œuvres aux mondains morts dans leurs fautes et dans leurs péchés, ne renversez-vous pas l'Évangile de la croix? N'obscurcissez-vous pas celui de la gloire de Christ? Ne semez-vous pas le levain des Pharisiens au lieu de la Parole de la grâce? Lequel est le plus sage, dites-le-nous, ou de planter et d'enraciner un cœur dans l'amour de Jésus, pour l'y cultiver ensuite, afin d'y cueillir des fruits

en leur saison ; ou de demander, comme vous le faites, des fruits là où la semence de la foi n'a pas encore germé ? Si du moins en fait d'œuvres, vous prêchiez celles que *la foi seule* peut produire ; peut-être qu'en réveillant vos auditeurs, en excitant chez eux la soif de la vérité, vous les amèneriez à la source de la vie. Prêchez-leur un peu les œuvres d'Abel, répandant le sang de ses agneaux, type de l'effusion du sang du Fils unique du Père ; la construction d'un navire, au beau milieu de la terre ferme ; des promenades au son de la musique, en guise d'assaut, autour d'une ville assiégée ! Mais, non ! vous construisez des fontaines au plus haut des côteaux, et vous oubliez la source qui est au fond du vallon. Et l'on s'étonne qu'il n'y ait « ni voix, ni réponse et point d'exaucement ! » Ce qui fait traverser la mer Rouge à pieds secs, c'est la foi en Celui qui est invisible. Vous faites l'œuvre de Pharaon, non celle de Moïse. Et : « les Egyptiens, voulant en faire l'essai, furent engloutis. »

Et vous, qui prêchez aux saints les œuvres comme source de justice, de vie, ou même d'assurance, ne frémissiez-vous pas en pensant à toutes ces cordes de la propre justice qui, hélas ! toujours nombreuses et variées, vibrent si aisément, même chez les fidèles ? Pensez à la difficulté de prêcher (j'entends selon Dieu), même le plaisir qu'Il prend au travail de l'amour et à l'œuvre de la foi dans ses saints. Pensez aux disputes interminables que la vérité de Jacques ii, 14-26 a suscitées dans l'Église ; et, cependant, c'est la vérité de Dieu, dite par Dieu ! Mais vous l'annulez cette vérité, lorsque vous prêchez aux saints les bonnes œuvres, comme un moyen d'assurer leurs cœurs devant Dieu ; ou comme source de confiance, soit dans la grâce gratuite, soit en eux-mêmes ; ou, comme repos à leurs

consciences. Jaques ne faisait point cela. D'entre toutes les œuvres d'Abraham, il prêche l'infanticide de Morija; parmi celles de Rahab, il choisit la première œuvre de sa foi peut-être, mais à coup sûr un crime de lèse-patrie, de mensonge et de haute trahison. Si vous avez compris Jaques, faites comme lui. Sinon, tremblez d'en parler hors de la mesure et de l'analogie de la foi.

Vous, enfin, chers frères et chères sœurs, qui désirez ardemment d'être « des imitateurs de Dieu; COMME DES ENFANTS BIEN-AIMÉS, marchez dans l'amour, comme aussi le Christ nous a aimés et s'est livré Lui-même pour nous... » Vous êtes ainsi en communion directe et positive avec la source de toutes les choses qui sont agréables à Dieu, « *bonnes et utiles aux hommes.* » C'est la source qu'il faut creuser. C'est Christ qu'il faut présenter, chercher, prêcher et contempler — j'allais dire, qu'il faut étudier. Là, *le moi* est anéanti et transformé à l'image de Jésus, en marchant sur ses traces sans le perdre de vue. Mais lorsque vous demandez que l'on vous prêche les œuvres, est-ce bien selon l'Esprit que vous l'entendez?

Il est vrai, le christianisme a sa morale. Mais elle n'est qu'à lui; et si le monde peut en imiter les traits les moins élevés, il est impossible qu'il la pratique réellement. Faire du bien à tous, mais principalement aux gens de la maison de Dieu, exercer l'hospitalité, surtout envers les saints, faire l'aumône selon Dieu et toutes les semblables œuvres de l'amour divin, œuvres tant recommandées dans la Parole, nous ne pouvons trop nous y exhorter mutuellement, soit en public soit en particulier. Nous seuls pouvons ajouter à l'amour fraternel l'amour, puisque de tels privilèges tiennent à la nouvelle naissance. Mais l'aumône,

l'hospitalité et tant d'autres œuvres de détail, serait-ce peut-être tout ce que vous aimez tant à vous entendre recommander?

Et la vie cachée avec Christ en Dieu, cette intime communion avec Celui qui vient pour enlever l'Église? « Énoch fut transporté.... » Cette vie-là fit peu de bruit. Les hommes en ont peu parlé. La Parole en dit beaucoup de choses, en bien peu de mots. C'est que l'aliment de cette vie était dans le ciel et ses effets sur la terre, paisibles et tranquilles. — Et le divorce d'avec le monde; la séparation d'avec le présent siècle méchant, soit pour la vie journalière, soit surtout pour les choses de Dieu, soit pour la tente, soit pour l'autel? « Abraham sortit, sans savoir où il allait..., étranger et voyageur » quittant sa religion et sa famille et ses amis et sa patrie et sa parenté, ne possédant « pas même une semelle de terrain » dans le pays de promesse — regardant toujours en haut. — Et l'attente des biens invisibles; l'espérance de la résurrection, de la Jérusalem céleste et de la gloire de Dieu!

Aimez-vous, en fait d'œuvres, qu'on vous prêche *la Prophétie*. « Isaac bénit Jacob et Esaü au sujet des choses à venir... Joseph donna des ordres touchant ses os. » — Ou l'adoration? « Joseph adora sur son bâton. » — Ou le culte proprement dit? « Moïse fit la Pâque... » Israël chanta sur l'autre bord de la mer Rouge, l'admirable cantique de Canaan — Ou la violation de l'édit du Roi; le mépris de son courroux aussi bien que de ses faveurs, de sa gloire, de ses richesses; l'opprobre de Christ et les persécutions; les dangers et la victoire à travers toutes les difficultés imaginables et toujours la patience, la paix, la joie et la persévérance?

Voilà la morale chrétienne, voilà les œuvres de la

foi que le monde n'imité pas, parce qu'elles ont leur source dans l'espérance. Une vie d'espérances célestes sera nécessairement une vie sainte, dans l'amour du Christ. De l'espérance, les bonnes œuvres reçoivent leur couleur à part, leur propre caractère.

Qu'on nous prêche donc la mort au monde, à la Loi, à la chair; mais par la puissance d'une vie de résurrection que nous possédons, en laquelle nous croyons! Qu'on fasse dépendre de la foi, de l'espérance et de l'amour, toute la valeur des exemples de cette nuée de témoins qui nous ont précédés! Mais qu'on n'oublie jamais Christ, le Chef et le Consommateur de la foi de tous les saints et de toute foi en général.

Sans la communion pratique avec le Dieu de bonté, par Christ mort et glorifié, jamais nous ne pourrions faire, ni même imiter de loin les œuvres de Moïse, ni celles d'Abraham, ni celles de Rahab. Dans cette communion, *nous ne pouvons pas ne pas faire* abondamment les œuvres journalières qu'on aime tant à s'entendre prêcher,<sup>1</sup> mais que, trop souvent, l'on ne pratique ni mieux ni plus. Je crois avoir assez dit pourquoi il en est ainsi.

Prenez le commencement de la seconde Épître de Pierre, parmi la foule d'exhortations dont la Parole abonde; vous en aurez un échantillon qu'on ne relit jamais sans être édifié, consolé, encouragé. Tout y repose sur la foi et tout en découle, comme le moût, de la grappe que l'on presse. Non pas d'une foi plus

<sup>1</sup> Personne ne nie qu'il n'y ait des cas où cela devient nécessaire, à cause du déclin de la vie dans une assemblée, par exemple. Alors autant la cause de cette nécessité est déplorable, autant il est précieux que le Seigneur suscite le remède.

ou moins forte, plus ou moins mûre ou exercée; mais d'une foi du même prix que celle de l'Apôtre Pierre lui-même; du même prix, car c'est une foi *échue* en don gratuit de Dieu. Là est son prix et sa valeur. Mais son but, son objet? La justice de notre Dieu et Sauveur Jésus-Christ! C'est le théâtre de la vie de la foi; c'est là sa nourriture. Pénétré de la justice, en grâce, de son Dieu Sauveur, le croyant voit la grâce et la paix se multiplier autour de lui, sur le chemin de la connaissance de Dieu et de Jésus, notre Seigneur.

Ensuite, tous ses privilèges se déroulent à l'horizon du bienheureux pèlerin. Il possède « *toutes choses.* » Rien n'est plus absolu, plus général; mais aussi rien n'est riche comme notre inventaire: « *Toutes choses!* » Toutes les choses qui ont trait à la vie présente et éternelle; toutes les choses que possède et peut espérer la piété; et la piété s'occupe de Lui-même. Or c'est « de sa divine puissance, » que nous tenons ces inénarrables richesses; d'une puissance qui les a créées, qui les conserve, qui les garde pour nous; qui nous garde et nous forme pour que nous les puissions posséder éternellement — d'une puissance dont finalement, nous sommes aussi les cohéritiers en tant qu'elle est une portion de la gloire de Dieu. Béni soit ce Dieu Sauveur qui se donne à nous en nous unissant à Lui; car « Il nous a appelés par gloire et par vertu. » Il a ouvert les yeux de notre entendement, afin que nous comprenions quelle est la gloire de son héritage. Sa puissance, sa vertu, sa gloire nous donnent toutes choses; tout ce qu'un cœur renouvelé ne peut pas même encore comprendre et désirer ici-bas. Gloire et vertu qui ne nous ont pas seulement réveillés de notre mort, mais qui nous ont rendus capables de recevoir et de goûter la bonté du Seigneur et les

richesses du don de Dieu en la personne de son Fils ; de telle sorte que , en y croyant , nous avons part à la nature divine — nous , pauvres pécheurs par nature , perdus dans la corruption d'un monde que le péché , notre propre péché , a soumis à cette corruption ; d'un monde qui git tout entier dans le mal ; d'un monde néanmoins , qu'il nous est donné de traverser dans la paix et dans la grâce.

Voilà l'horizon et la boussole du racheté. Tout son bien est en haut. D'en haut lui viennent toute assurance et toute force , tout zèle et tout courage.

Là-dessus vient l'exhortation , d'autant plus précieuse qu'elle est à *sa place* selon Dieu. Le zèle ne croit que dans la confiance ; celle-ci ne vit que dans la grâce , par la foi en la justice de notre Dieu et Sauveur , Jésus-Christ. Ici la justification n'est pas tant l'objet de la doctrine , que la foi et la nature divine , dans une âme délivrée : « après avoir échappé à la corruption qui est dans le monde par la convoitise. » C'est comme ailleurs , en toute exhortation biblique , la liberté dans la grâce , pour marcher vers la liberté de la gloire à laquelle nous sommes appelés.

C'est précisément à cause de cela , dit le Saint-Esprit , à cause de ces privilèges inouïs , que vous apporterez tout empressement à cultiver et à multiplier les fruits de la grâce en vous , en les ajoutant les uns aux autres et tous ensemble à la foi. La foi devient ainsi le centre d'attraction , le germe , la puissance et comme le noyau d'une vie de sainteté pratique , de vertu , de connaissance , de continence en tout genre , de persévérance , de piété , d'amour fraternel. Enfin l'amour , ce lien de la perfection , enveloppe , orne et relie cet ensemble ; auquel il sert encore de couronne. Celui qui aime est né de Dieu. La faculté d'aimer

tient à la nature divine (5-8), comme toutes les choses, que nous sommes exhortés à ajouter à notre foi, proviennent d'elle et sont des dons à garder pour les cultiver, non des fruits de notre volonté propre.

Ensuite viennent les promesses dont la première, par exemple, n'est que trop souvent présentée comme une ordonnance : « Car ces choses étant en vous et s'y multipliant, ne constituent pas des oisifs et des infructueux dans la connaissance de notre Seigneur Jésus-Christ. » S'il est une connaissance qui enfle, ce n'est sûrement pas celle de la grâce, ni celle « de la gloire de Dieu en la face de Jésus-Christ. » Les fruits de cette connaissance ne demeurent-ils pas jusque dans la vie éternelle, sous la forme de gloires variées et de couronnes diverses? En Christ nous avons la clarté de la vue. Une conscience, purifiée de nos péchés d'autrefois, n'en est que plus sensible au mal, plus nécessairement tournée vers le bien, parce que les affections de l'homme intérieur répondent au saint jugement d'une conscience chrétienne. C'est notre sûreté; c'est notre liberté pour grandir et pour avancer dans la perfection où la grâce nous a placés. En Christ, nous sommes dans l'obéissance filiale; nous y avons une pleine assurance, pour estimer toujours mieux la fermeté de notre élection et de ce même appel dont le Père « nous a appelés par gloire et par vertu. » Telle était, en type, l'heureuse position de Noé, gardé et enfermé dans l'arche, en dehors de la corruption débordée d'un monde d'impies; flottant en paix au-dessus des vagues impétueuses du juste jugement de Dieu. Et de même que l'amour ne se flétrit jamais, de même celui qui demeure, par la foi, dans l'activité de cet amour, ne bronche jamais. Si donc nous bronchons tous en plusieurs manières, c'est

que, en plusieurs manières aussi, nous sortons de l'amour de Dieu, en Jésus-Christ, à notre égard.

Telle est l'exhortation scripturaire aux bonnes œuvres. Elle a pour fondement la foi en la grâce qui justifie le pécheur, qui le sauve en l'élevant à la droite de Dieu, dans le ciel à jamais. La joie du pèlerin, sa force, ses progrès, son zèle et sa persévérance, comme des degrés taillés dans l'obéissance, l'introduisent toujours plus avant dans la connaissance du conseil de la grâce de son Dieu. Il n'y a plus de porte étroite pour celui qui a l'oreille ouverte à la voix de l'Esprit et un cœur zélé pour la gloire de Christ dans l'Église. Il attend Son arrivée avec joie et dans la patience et ne sera point confus dans ce moment si désiré : « Car AINSI, l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ, vous sera RICHEMENT accordée ! » Frères, prions et veillons d'autant plus que nous voyons approcher le jour ; veillons dans la grâce et dans la paix, afin qu'il en soit ainsi pour toute la chère Église du Seigneur.

Votre frère :

J.-B. ROSSIER.

*Sully, 20 février 1853.*

## NOTE A.

Jaques restreint, sur-le-champ, la question d'utilité à *la justification*, quoiqu'il eût dit : « la foi le peut-elle *sauver* ? » La justification, à elle-seule, n'est pas plus le salut, que ne le sont, à eux seuls, le réengendrement, l'expiation, la rédemption, la propitiation, la sanctification, l'adoption, le lavage, etc.

Il faut être juste pour vivre. Il faut vivre pour agir. Et pour vivre ainsi, il faut avoir été mort et enseveli avec Christ. Or la justice de Dieu n'appartient qu'à la foi en Celui qui a « trouvé un rachat éternel » pour que ses rachetés possédassent dans la vie éternelle, « un héritage éternel. »

Nous savons, Dieu en soit béni, que nous sommes sauvés par grâce par la foi, et que cela ne vient point des œuvres (Éphés. ii, 5, 8 ; 2 Tim. i, 9 ; Tite, iii, 5). Néanmoins, le salut se présente généralement, dans la Parole, comme une œuvre de la grâce, *pour nous* d'abord, puis ensuite *en nous*, par la foi ; de telle sorte que la consommation de cette œuvre se poursuit jusqu'au jour de Christ (Phil. i, 6, 10 ; ii, 16 ; iii, 9, etc). Alors, la première résurrection nous introduira, personnellement et réellement, dans le royaume éternel que nous possédons déjà en espérance.

Rom. v, 9, 10 et viii, 23-25, puis 29-30, distinguent très-nettement la justification du salut proprement dit, tout en donnant une idée claire de l'étendue de ce dernier. La justification s'y trouve placée après la préconnaissance de Dieu, sa prédestination, son appel efficace, et avant la gloire, cette couronne du salut, gloire dans laquelle, par la foi, nous

sommes déjà introduits en notre glorieux Sauveur et bénis, en Lui, de toute bénédiction spirituelle.

Dans cette œuvre magnifique de l'amour incompréhensible du Père, tout est par Christ à la gloire de Dieu, par le moyen de l'Église et en notre faveur. Conseil et exécution, choix, vases et instruments, but, fin et moyens, tout est en Dieu; tout vient de Lui et repose uniquement sur Sa fidélité et sur la puissance de Sa grâce.

Remarquons, d'ailleurs, que l'homme est justifié par divers moyens : par la grâce; par Christ ou par la foi en Lui; par la justice et l'obéissance du seul Jésus; par la substitution du Christ. Dieu impute la foi à justice, sans œuvres (non pas une foi sans œuvres). La connaissance de Christ justifie (Es. liii, 11). Dieu justifie l'impie. Christ est fin de Loi en justification à tout croyant. Il est aussi notre justice. On est justifié par son Nom; par la foi en son sang; par l'Esprit de notre Dieu. Enfin par les œuvres, <sup>1</sup> comme partie démonstrative d'une foi éprouvée.

La foi qui justifie est, sans doute, la même que la foi qui sauve; mais l'œuvre du salut se compose de plusieurs opérations divines, outre celle de la justification. Ce que nous devons surtout retenir, c'est que le salut des pécheurs est accompli en Christ, suivant le conseil éternel du Père. C'est une admirable machine dont l'inventeur connaît seul toutes les merveilles. Toutefois, ceux qu'Il daigne instruire, en savent assez pour n'y rien vouloir changer, mais pour laisser chaque rouage à sa place, en adorant Celui qui, « dès le commencement, les a choisis pour le salut, par la sanctification de l'Esprit et la foi à la vérité, » mais aussi « pour l'obéissance. »

<sup>1</sup> Tandis qu'il n'est jamais dit que l'homme soit *sauvé par les œuvres*, mais le contraire est sans cesse affirmé.

## IV.

### NOTE SUR 1 JEAN III, 20.



Chers lecteurs, l'auteur de l'article « Dieu et notre cœur »<sup>1</sup> sent le besoin d'ajouter quelques mots sur 1 Jean iii, 20.

Cette Épître est écrite, « afin que notre joie soit accomplie; » puis « afin que nous ne péchions point, » et enfin « au sujet de ceux qui vous égarent, » relativement à la promesse (i, 4; ii, 1; ii, 21, 25, 26). Elle nous révèle pleinement Dieu en Jésus-Christ (i, 1-3), afin que cette connaissance produise, chez les enfants de Dieu, l'assurance et l'obéissance dont ils ont le modèle parfait en Christ (v, 15).

Mais l'excellence divine de ce modèle, et celle des principes que nous devons suivre et garder, sont tellement contraires à notre corruption naturelle et à notre paresse, que leur perfection même pourrait décourager et troubler nos cœurs au lieu de les remplir de zèle, si la connaissance de la grâce de l'adoption ne venait remédier à ce danger. Je vais citer quelques-uns de ces principes, pour arriver à celui qui est immédiatement en rapport avec le verset 20 : « Celui qui dit demeurer en Lui, doit aussi marcher comme Lui-même a marché... Si quelqu'un aime le monde, l'amour du Père n'est point en lui... Si vous savez qu'il est juste, sachez que quiconque fait la justice a été engendré de Lui... »

« Quiconque pèche ne l'a point vu et ne l'a point connu... Quiconque a été engendré de Dieu ne fait point péché... et il ne peut pécher. — Le péché est donc incompatible avec la nature divine et la justice en est inséparable. La chair a beau s'opposer à ces réalités; la Parole dit : « Pour nous, nous savons que nous sommes passés de la mort à la vie, parce que nous ai-

<sup>1</sup> Etudes scripturaires, n° 9.

« nous les frères... — Mes petits enfants, n'aimons pas de parole, ni de langue, mais en œuvre et en vérité; et en cela nous connaissons que nous sommes de la vérité. <sup>1</sup>

Nous voici arrivés au v. 20, mais avant d'exposer ma vue sur ce passage, je demande s'il n'est pas naturel et même convenable qu'un cœur réellement filial soit remué par de tels appels, par de telles sollicitations à une telle sainteté. Il n'en sera point ainsi pour des mondains, aussi n'est-ce pas à eux que ces choses sont adressées. Toutefois, si Dieu aime à voir en nous une sollicitude filiale pour tout ce qui touche à sa gloire et à notre paix, sa bonté veut aussi que cette sollicitude soit exempte d'agitation et de trouble (iv, 18; Jaq. ii, 15). C'est pourquoi le Saint-Esprit dit au v. 20 : « Et nous rendrons nos cœurs confiants <sup>2</sup> devant Lui, parce que quand (si) notre cœur déclare contre nous <sup>3</sup>, Dieu est plus grand que notre cœur, et Il connaît toutes choses. »

Je dis qu'il ne s'agit ici ni du jugement de Dieu, ni de sa discipline, ni même de notre conscience à moins que ce ne soit des effets de son travail sur notre cœur. C'est du cœur et d'un cœur repentant et filial qu'il s'agit.

Il y a un cas posé : « Parce que, dans le cas où (ἐάν) notre cœur témoigne contre nous... » Voilà le cas. On ne dit pas que le cœur ait tort de faire cela. Mais lorsqu'il le fait, alors une question s'élève : « Comment rendrons-nous notre cœur confiant devant Dieu? » Et quelle réponse serait-ce, à une telle question, que de nous dire : Dieu juge tout cela encore

<sup>1</sup> Il me paraît évident que le v. 19 finit ici. Quoi qu'il en soit de la ponctuation, le sens est complet; on passe à un autre sujet.

<sup>2</sup> πείσομεν. Adoucir. Apaiser. Gagner. Convaincre. Satisfaire. Contenter. Rendre confiant.

<sup>3</sup> καταγίνωσκω en opposition avec γινώσκω. Prendre connaissance contre en opposition avec connaître. Seulement ici et en Gal. II, 11. Pierre était remarquable avec blâme, et même avec un blâme public. Il fallait juger contre lui, ou décider à son désavantage. Reconnaître ou déclarer contre.

bien plus sévèrement que toi. Apaisera-t-on un cœur troublé en lui présentant Dieu comme un juge qui décide la chose à son désavantage? La réponse a une toute autre portée : « *Parce que Dieu est plus grand...* »

C'est comme si je disais : Lorsque notre cœur nous accuse, comment le rassurerons-nous devant Dieu? En nous en remettant à Lui-même, confiants dans sa magnanimité et dans sa toute-science. Il connaît toutes choses, même ce travail de nos âmes qui ne peut que lui plaire; mais il veut en prendre la direction pour nous rapprocher de Lui. Dieu ne veut pas nous bercer dans le mal, ni dans la paresse; les principes dont nous avons parlé le prouvent assez. Il veut la vigilance avec une sincère humilité, mais dans un abandon complet, dans une pleine confiance en Lui-même.

Quel cœur un peu dévoué ne sera pas frappé de sa propre faiblesse, en lisant cette Épître? Et ne savons-nous pas assez que la conscience peut agir, par de telles vérités, assez profondément sur nos cœurs pour les amener jusqu'au doute, et jusqu'à se dire : Je pratique peu la justice, trop le péché; je n'aime pas assez en œuvre et en vérité; les versets 1, 2, 14, 19, ne sont donc point mon lot. C'est d'une conclusion semblable qu'il s'agit, puisqu'il est question d'assurer mon cœur troublé et de l'assurer devant Dieu. Alors la réponse s'oppose à cette conclusion, en présentant à l'âme Dieu au lieu du moi; au lieu du Juge sévère et inexorable contre le péché, le Dieu et Père de l'Évangile.

Le premier effet de la connaissance du vrai Dieu est d'agir sur la conscience et ainsi de rendre le pécheur confus et tremblant devant Dieu. Cette connaissance, sans Christ, fait que l'homme se cache et fuit Dieu. Mais dès que le sacrifice, la justice imputée et l'intercession de Jésus sont connus (i, 7-10), alors l'homme humilié, mais confiant dans la grandeur de Dieu s'approche de Lui, <sup>1</sup> convaincu que Dieu n'a

<sup>1</sup> Gen. III, 15, 21; 1 Jean III, 16, 19, 20; IV, 10, 19; C'est ainsi que le cœur est purifié d'une mauvaise conscience et

rien contre lui (2 Cor. v, 20, 21). Le premier de ces sentiments est exprimé en Jérém. xvii, 9, 10; le second plutôt en Jérém. xx, 11-13.

Notre cœur, éclairé par une connaissance divine du bien et du mal ainsi que de la hauteur de notre céleste vocation, prenait connaissance de nos misères, *contre nous*. Dieu ne fera plus jamais cela, parce qu'il l'a fait à la croix. Sa Parole vient nous ranimer pour le bien, elle vient renouveler pour ainsi dire, « les sources de la vie <sup>4</sup> » en nous faisant savoir que Dieu connaissant déjà tout ce qui nous concerne, fait tourner toutes choses à notre avantage. Sans doute c'est une vérité précieuse que nous devons nous juger nous-mêmes afin de n'être pas jugés et châtiés par le Père, mais il faut laisser chaque chose à sa place et, dans notre passage, je ne vois rien de semblable.

C'est de l'inquiétude d'un cœur dévoué et filial qu'il s'agit. Or l'inquiétude mène au légalisme — ou au doute, puis au désespoir. Le cœur de Pierre n'avait-il rien à déclarer contre lui, lorsqu'il se trouvait sous l'œil du Seigneur qui lui avait prédit sa trahison? Mais Il lui avait prédit aussi son relèvement. Pierre se trouve là, humilié sans doute, mais plein d'une paix et d'une assurance qui furent aussitôt récompensées. C'est que Pierre avait compris le regard d'amour de Jésus. Il avait pleuré amèrement; puis il avait vu son Sauveur crucifié et maintenant il le voyait ressuscité. C'est alors qu'il peut répondre : « Seigneur, TU SAIS TOUTES CHOSES, TU CONNAIS que je t'affectionne. » Ce n'est pas sur son amour à lui qu'il s'appuie, mais sur l'amour, la fidélité, le pardon, la toute-science de Dieu. L'opposé se voit en Judas, et même en Pierre avant la croix (Jean xiii, 36, 37). Et, si j'ai rappelé les paroles de Pierre, c'est qu'elles me paraissent, à elles seules, un commentaire suffisant de notre verset (cf.

assuré devant Dieu. 1 Tim. I, 5; Hébr. IX, 14; Y, 2, 22; 1 Pi r. III, 21.

<sup>4</sup> Prox. IV, 25.

Apoc. i, 17, 18; Éphés. i, 19-22; vi, 10; Col. i, 10, 11).

La grâce nous **conduit** dans les sentiers de l'obéissance du cœur, également **éloignés** du légalisme et du doute ou du désespoir qu'enfante l'inquiétude. « S'Il est pour nous, » ce « Dieu qui est plus grand que tous, » « qui sera contre nous? » Notre cœur? En effet, notre cœur n'a ni le droit ni le pouvoir de nous faire grâce. Mais Dieu est plus grand que notre cœur et Il connaît toutes choses. Nous ayant donné un refuge assuré en Christ, il veut que nous y demeurions pour marcher comme Christ a marché (1 Jean ii, 6; Jean xv, 9-17).

J'ai donc trouvé, jusqu'ici, dans cette Épître, la connaissance parfaite <sup>1</sup> de ce que *Dieu est*; de ce que *je suis* en tant que né de Lui; de ce que *je dois être* ici-bas en la même qualité, et de ce que *je serai bientôt* dans ma réunion à Christ. C'est cette connaissance, cette espérance qui me purifie « comme Lui est pur » (iii, 2, 3). Et s'il est vrai qu'une telle connaissance me fait voir ce que *je ne suis pas encore*, à cause de la chair et de ma tiédeur, c'est afin que, en regardant à Christ, je devienne de plus en plus divin dans ma conduite, PUISQUE je le suis par ma nouvelle et céleste origine. La Parole m'a dit : Voici la vérité sur ton origine et sur ses conséquences. Poursuis ces conséquences en demeurant dans la vérité. Sois conséquent. Dieu est pour toi; Jésus est pour toi devant Dieu et toi en Lui. Voilà ce qui « m'a tiré d'inquiétude. » <sup>2</sup>

Enfin, le v. 21 suppose que ce commentaire a été pleinement saisi par nos cœurs : « Bien aimés, lorsque (si) notre cœur ne déclare pas contre nous, nous avons assurance devant Dieu... » Comment donc mon cœur a-t-il été apaisé? Mes progrès quels qu'ils puissent être, ont-ils atteint la réalisation des principes strictement divins dont la hauteur m'avait troublé? Les principes de Dieu ont-ils fléchi? la règle qui

<sup>1</sup> II, 20, 21, 27.

<sup>2</sup> Matth. XXVIII, 14, où nous retrouvons le *πεισόμεν* de 1 Jean III, 19, traduit par *persuader*.

est Christ, est-elle abaissée, ou suis-je *plus content de moi*? Les principes, la règle, la réalité sont toujours là et toujours les mêmes; mais je sais maintenant que, en toute question soulevée par la conscience dans un cœur filial, ce dernier peut et doit toujours s'assurer uniquement sur la grâce par le sang de Christ et par sa résurrection. C'est là que je vois la grandeur du Dieu qui est amour et sa toute-science. Alors toutes choses sont jugées dans nos âmes et mises à leur place selon Dieu et en sa présence. Alors seulement, la foi reprend toute son énergie pour gouverner notre vie. Alors, enfin, la foi puise hardiment, en Dieu Lui-même, tout ce qui nous est nécessaire pour le glorifier ici-bas. C'est aussi la conclusion du v. 22 : « Et quelque chose que nous demandions, nous (la) recevons de Lui, parce que... »<sup>1</sup>

En somme, parce que nous croyons au nom de son Fils Jésus-Christ, et que nous nous aimons les uns les autres — ou parce que nous faisons ce qui est agréable devant Lui — c'est-à-dire, puisque la foi qui nous rend conformes à Christ est évidemment là, Dieu nous exauce.<sup>2</sup> Notre cœur nous reproche encore beaucoup d'incrédulité et beaucoup de négligence, mais ce qui l'empêchera de perdre courage, c'est la grandeur et la toute-science de ce Dieu dont nous sommes les enfants.

La devise du racheté doit être : Assurance et confiance en Dieu, pour tout ce qui est selon Lui. Jamais on ne s'appuiera sur le vrai Dieu pour demeurer dans le mal.

<sup>1</sup> Pour le reste du verset cf. 25, 24; V, 2-5, 14; Rom. VIII, 27, 28, depuis le 23. Jean XIV, 7, 10, 11, 16, 17; XII, 50; etc.

<sup>2</sup> Jean IX, 31; cf. XI, 42.

## SE TROUVE AUSSI :

- A PARIS**, chez GRASSART, 11, rue de la Paix.  
**A LYON**, chez F. TRÉPIER, négociant, rue Centrale.  
**A LAUSANNE**, chez M<sup>mo</sup> DURET-CORBAZ, rue St-Pierre.  
**A S<sup>lo</sup>-CROIX**, chez Richard SCHERZEN.  
**A VEVEY**, chez M<sup>mo</sup> veuve TAPERNOUX.

**On peut se procurer aux mêmes adresses :**

**ÉTUDES SCRIPTURAIRES,**

### TOME I.

- |   |             |
|---|-------------|
| N <sup>o</sup> 9. Dieu et notre cœur,       | fr. — 15 c. |
| N <sup>o</sup> 10. Méditations sur Rom. IX. | — 75        |

---

### AVIS.

**Nous avons réimprimé le N<sup>o</sup> 5 des Etudes, qui était complètement épuisé. Ceux de nos lecteurs, qui désireraient l'avoir pour compléter leur collection, peuvent s'adresser à l'Imprimerie E. Buvelot à Vevey, ou à G. Kaufmann à Genève et à M<sup>me</sup> Duret à Lausanne.**

ÉTUDES  
SCRIPTURAIRES.

---

N° 12 — 25 JANVIER 1854. — PRIX : 40 c.

---

V. L'ÉGLISE ET LE ROYAUME.



GENÈVE,  
GEORGES KAUFMANN, LIBRAIRE.

—  
1854.

# L'ÉGLISE ET LE ROYAUME.

---

## INTRODUCTION.

---

Les dispensations de Dieu, telles qu'elles se déroulent dans l'histoire de l'homme, peuvent être divisées en certaines ères ou époques caractérisées, chacune par un principe particulier. Par là nous apprenons à connaître non-seulement les *actes* de Dieu, mais encore « ses voies, » ainsi qu'il est dit : « Il a découvert ses *voies* à Moïse, et ses *hauts faits* aux enfants d'Israël » (Ps. ciii, 7). Ailleurs le Seigneur prononce cette plainte : « *C'est un peuple dont le cœur s'égaré et qui ne connaît pas mes voies.* » (Ps. xcv, 10).

Cette observation est également confirmée par l'histoire des nations, par celle d'Israël et par celle de l'Église de Dieu. Dans l'état adamique, la base des relations morales entre le Créateur et la créature était l'*innocence* de l'homme non encore souillé par le contact du mal et sans conscience de l'existence du péché.

En Enos ou dans l'état de chute, au contraire, les droits de l'innocence sont perdus et la seule relation qui puisse exister entre le Dieu saint et l'homme tombé est une relation de jugement. Abel le discerna par la foi; c'est pourquoi il s'approcha avec une victime dans les mains.

Aucune réparation purement humaine ne pouvait ni combler l'abîme creusé par le péché entre le Ciel outragé et l'homme condamné, ni obtenir un rapprochement aux dépens de la justice. De là la différence entre l'offrande de Caïn et celle d'Abel. La foi de Seth reconnut aussi cette vérité, lorsqu'il appela l'enfant issu de lui, *Enos*, ce qui veut dire *misérable homme*. Cf. Rom. vii, 24 : « O misérable que je suis d'être homme ! » (Telle est la portée de ce passage).

Mais ici apparaît un nouveau principe dans le but de rétablir les relations rompues entre Dieu et l'homme, à des conditions également satisfaisantes pour l'un et pour l'autre. La mort en jugement comble l'abîme et Dieu revêt Adam et sa femme des peaux de ces mêmes victimes, dont la mort avait répondu, en type, à leur plus urgent besoin. C'est le principe de grâce établi en la croix de Christ, — la mort du propre Fils de Dieu, — fondement en vertu duquel Dieu est « juste et justifiant celui qui est de la foi en Jésus » (Rom. iii, 26).

Cette seconde période, qui nous montre la miséricorde unie à la justice, se termine au jugement du déluge « par lequel le monde d'alors périt » (2 Pierre iii, 6) et fait place à une troisième qui a aussi son principe caractéristique. Ici commencent, pour ce monde, les temps « des richesses de la bonté de Dieu » (dans les bénédictions de sa Providence) « de son support et de sa longanimité » (voyez Rom. ii, 4 ; Gen. viii, 20-22). Et cette période, aussi bien que toutes les voies de Dieu en grâce, repose moralement sur l'expiation de Christ, qui nous est présentée ici dans le sacrifice de Noé.

Mais néanmoins, et aussi longtemps que dure cette période de longue patience, le monde demeure en-

vore abrité sous les garanties « de l'Alliance éternelle » ratifiée par Dieu à Noé. Et en la personne de ce patriarche, qui avait été témoin de la réalité du jugement et qui avait expérimenté le salut par grâce, le gouvernement du monde fut encore une fois confié aux mains de l'homme. Cette délégation renferme un principe d'obligation solennelle et de la plus haute importance pour l'Église comme pour le monde, c'est que « il n'y a point d'autorité, si ce n'est de par Dieu. » (Rom xiii, 1.) C'est pourquoi « résister à l'autorité, c'est résister à l'ordonnance de Dieu. »<sup>1</sup> Notre obéissance aux pouvoirs qui existent dépend, non pas du mérite de leur administration, mais du principe qu'ils représentent Dieu — son autorité<sup>2</sup>. Qu'on se rappelle, en effet, que ce commandement fut donné sous Néron, homme aussi dénué d'autorité morale qu'un être dépravé peut l'être. Il est à peine nécessaire de faire remarquer, que « le monde qui existe maintenant » est supporté et béni en vertu de l'alliance de grâce de cette troisième période. Combien peu ce monde le reconnaît!

La quatrième période s'ouvre par l'appel d'Abra-

<sup>1</sup> Le péché de Éam, puni par des jugements sur sa postérité jusqu'à nos jours, fut de mépriser l'autorité de Dieu en la personne de son représentant en chute.

<sup>2</sup> Et dans cette vérité de Dieu, nous trouvons l'antidote des théories gouvernementales, empoisonnées, du jour, et la seule digne morale à opposer au mouvement démagogique du xix<sup>e</sup> siècle. Les saints n'ont heureusement rien à faire avec le gouvernement de ce pauvre monde. Le chemin de la paix et du devoir est pour eux dans l'obéissance et cela « à cause de la conscience. »

Il nous est donné de souffrir avec Christ durant sa réjection : « lorsqu'il apparaîtra, nous paraîtrons aussi avec Lui en gloire. » Cf. Rom. xiii, 8; Phil. i, 29; Ezech. xxi, 27; Colos. iii, 5; 1 Cor. vi, 2. Si maintenant nous souffrons d'être « méconnus, » alors nous serons bien « connus. » 2 Cor. vi, 9; Jean xvii, 23.

ham. Le principe en est la sanctification ou séparation pour Dieu. Tout rapport moral entre le monde et Dieu a cessé. Satan a usurpé la place de Dieu, non-seulement dans le cœur de l'homme, mais aussi dans sa conscience, et le culte du démon, l'idolâtrie, en est le résultat (1 Cor. x, 20). L'appel d'Abraham est la séparation d'avec la religion du monde. Il ressort de là que pour jouir de la communion de Dieu, l'homme doit être séparé d'un monde que les jugements n'ont pu humilier ni la grâce amender. Or l'Éternel avait dit à Abraham : « Sors de ton pays et de ta parenté et de la maison de ton père » (Gen. xii, 1). Quelle grâce merveilleuse, que Dieu recherche ainsi la sympathie et la société de l'homme, au milieu du vaste désert de désolation morale, produit par le péché ! C'est comme l'écho affaibli de cette voix dans le jardin : « Adam, où es-tu ? » Et cette même voix, qui se fait encore entendre journellement au moyen de mille bienfaits inaperçus, toucherait certainement les cœurs et obtiendrait une réponse, si le froid égoïsme n'en avait dès longtemps tari toutes sources de vie et d'affection. C'est encore comme ce touchant reproche fait du milieu de l'agonie et des sueurs sanglantes : « Ne pouvez-vous veiller une heure avec moi ? » Et lorsqu'il vint, il les trouva endormis. Ainsi en fut-il toujours de l'égoïsme de l'homme. « Il a attendu des consolateurs, mais il n'en a point trouvés. » La raison de cet appel absolu d'Abraham ne ressort pas aussi clairement du récit de la Genèse, que du xxiv<sup>e</sup> chap. de Josué. C'est la séparation d'avec les idoles (c'est-à-dire d'avec la religion du monde) pour Dieu (voir 1 Thes. i, 10). Dès ce moment nous n'avons plus l'histoire de l'homme comme homme ; mais seulement comme membre de la famille élue. Les

Gentils ne sont plus mentionnés, si ce n'est dans leurs relations avec le peuple d'Israël.

L'histoire des Juifs a aussi ses périodes et ses principes caractéristiques. Cela est évident, soit que nous voyions ce peuple en Égypte, dans le désert ou dans la terre promise; soit que nous considérions sa position avant la venue du Christ, depuis la réjection de ce Messie, ou après son retour. Dans toutes les voies de Dieu on peut remarquer que, lorsque l'homme abuse d'un principe, Dieu en établit un autre; et le dernier principe révélé devient le moyen de communication et la règle de conduite entre Lui et les hommes. Ainsi la réjection de Jésus comme le Christ et ensuite du St.-Esprit comme témoin de sa gloire (péché scellé par la mort d'Étienne), a pour conséquence le jugement et la condition actuelle d'Israël jusqu'à ce qu'il se convertisse et soit guéri. » (voy. Actes iii et vii, Zacharie xii, 10; Matth. xxiii, 38, 39). Ensuite le gouvernement, qui était un gouvernement d'autorité dans les mains de Moïse, devient un gouvernement de grâce dans celles d'Aaron. Puis les fonctions de juge et de sacrificateur sont réunies jusqu'à la mort de Josué qui ne laisse point de successeur. Après cela, vient la sacrificature qui, avec Héli, tombe et livre le trône de Dieu aux mains de l'ennemi. Dieu suscite alors un prophète dans la personne de Samuel. Le trône de Saül nous montre ce qu'est l'autorité charnelle, bien qu'ordonnée de Dieu, lorsqu'elle est privée des conseils de sa sagesse et de l'aide de sa puissance; la honte et la confusion sont la part de ceux qui s'appuient sur le bras de la chair. En David enfin, nous avons l'établissement du pouvoir entre les mains de celui qui est selon le cœur de Dieu; c'est en type le vrai David, le Seigneur Jésus-

Christ. « J'ai établi mon roi sur Sion, la montagne de ma sainteté; » ce qui est vrai en principe, bien que non encore accompli. Tel est l'abrégé des desseins de Dieu et de ses voies à l'égard d'Israël. Le même principe se retrouve dans l'histoire de la constitution de l'Église. La croix est la base de toute relation entre Dieu et ses rachetés : « Aucun autre fondement ne peut être posé, si ce n'est celui qui a été posé, savoir Jésus-Christ. » Voilà ce qui ne change jamais, mais ce dont les aspects peuvent varier, suivant les positions d'où on le considère, de telle sorte que tous les besoins de la foi trouvent à se satisfaire dans sa plénitude. De là vient que nous trouvons, dans les diverses phases du témoignage de l'Église, des périodes définies quoique moins palpables que dans l'histoire d'Israël et des Gentils. Et ceci ne se borne pas seulement au premier âge de l'Église, ou période d'inspiration, pendant laquelle le canon des Écritures n'étant pas encore complet, les conseils et les secrets desseins de Dieu étaient développés par les 12 apôtres juifs et plus pleinement encore par les révélations faites à Paul, par l'inspiration « du St.-Esprit envoyé du ciel. » Mais dans l'histoire subséquente et *non inspirée* du témoignage sur la terre, nous retrouvons également des phases très-distinctes, ainsi que des principes qui, tirés du dépôt de la Parole écrite et mis en lumière par le ministère d'hommes non inspirés, révèlent à la foi les voies de Dieu envers l'homme et tout spécialement les sympathies du Christ pour son corps, l'Église, gémissant dans l'esclavage de la Babylone mystique. C'est là ce qui forme le sujet immédiat de nos recherches et se lie naturellement à la *question du jour* : qu'est ce que L'ÉGLISE ?

La descente du St. Esprit, le jour de la Pentecôte, ouvre une phase nouvelle dans les voies de Dieu. Elle

est la conséquence de l'entrée de l'homme dans la gloire. « Ce Jésus le Nazaréen, homme approuvé de Dieu, ayant donc été élevé par la droite de Dieu et ayant reçu du Père la promesse du St.-Esprit, il a répandu ce que maintenant vous voyez et entendez » (Actes ii, 22, 33). Il n'est pas seulement justifié, mais dans la gloire; et élevé à la droite de Dieu le Père, il est fait dépositaire et administrateur de la puissance divine. Le don de l'Esprit à l'Église est la justification de ses prétentions et de ses droits; et l'exemption du châtiement de Babel devient un privilège caractéristique de ses rachetés sur la terre. « Ils furent remplis du St. Esprit et commencèrent à parler en *d'autres langues*, suivant que l'Esprit leur donnait de s'exprimer. » Le St. Esprit ainsi répandu devait accrédi-ter Jésus aux yeux et aux consciences des hommes et demeurer à jamais avec l'Église comme son Consolateur et son Guide (Jean xiv, xvi).

La mort d'Etienne marque une autre ère dans le témoignage de Dieu, quant à la réjection, par la nation d'Israël, de cet Homme glorifié; car Etienne le vit comme le « Fils de l'homme, se tenant à la droite de Dieu. »

Vient ensuite la conversion de Saul de Tarse; et nous aurons à considérer plus tard les résultats imprévus et extraordinaires qui en découlèrent. Au principe impliqué dans cet événement se lie étroitement l'appel des Gentils en la personne de Corneille.

Après ces remarques, je passe par-dessus ce qu'on peut appeler la période de l'inspiration directe ou l'âge apostolique et j'arrive à ces jours de ténèbres, qui s'étendent de la mort de Paul jusqu'à nos temps, à travers l'obscurité de l'apostasie universelle. Mais la nuit la plus sombre offrira toujours une étoile

pour guider le voyageur égaré dans sa route. Dieu ne s'est jamais laissé sans témoignage.

Le mystère d'iniquité, qui déployait déjà son efficacité aux jours apostoliques, mais qui était contenu dans certaines limites par l'énergie du ministère de l'Esprit, se manifeste ouvertement depuis la mort de Paul. Le monde, la chair et Satan établissent alors leur trône au milieu de ce même christianisme, qui aurait dû être l'habitation de Dieu par l'Esprit. Ce ne fut cependant qu'après que le christianisme eut été formellement adopté par Constantin, qu'il se confondit, comme système, avec le monde. Alors on découvrit que le champ était plein d'ivraie; mais les serviteurs durent subir les conséquences de leur propre infidélité, car c'est « tandis que les hommes dormaient » que le mal se fit.

Augustin, dans le 4<sup>e</sup> siècle, marque une période bien définie dans les annales du christianisme. C'est lui spécialement qui établit la distinction entre une église visible et une église invisible. Cette dernière expression, quoique n'ayant aucun fondement dans l'Écriture, est encore employée pour désigner « le résidu selon l'élection de grâce » (Rom. xi, 5). Et tous les témoignages subséquents, donnés par le Seigneur à son Église, ont plus ou moins subi l'influence des doctrines de cet homme extraordinaire. Gardons-nous toutefois de confondre le témoignage, donné à l'Église par les enseignements d'Augustin, avec des erreurs évidentes provenant chez lui, soit d'une connaissance imparfaite des diverses économies, (connaissance qui, dès longtemps auparavant, s'était presque entièrement perdue dans l'Église), soit des pensées et des sentiments, dans lesquels il avait été élevé par sa pieuse mais superstitieuse mère, ainsi

que par son premier maître, Ambroise. Cette remarque, d'ailleurs, s'applique tout aussi justement à tous les autres docteurs non inspirés dans l'Église de Dieu. — Depuis la mort d'Augustin jusqu'à la Réformation, aucun témoignage ne se fait proprement remarquer, à moins qu'on ne rappelle en passant les martyres des Vaudois, des frères de Bohême, de Jean Huss et de Jérôme de Prague. Que tous ces hommes, malgré leurs faiblesses et leurs erreurs, aient constitué un témoignage de l'Esprit contre la tyrannie sacerdotale et la superstition croissante, c'est ce qui ne sera mis en doute par aucune personne spirituelle. Toutefois ils ne furent que les faibles précurseurs d'un jour plus glorieux, qui se leva sur le monde à l'époque de la Réformation. Ce fut dans le cloître, l'obscur cellule d'un moine d'Erfurt, que se livrèrent les premiers assauts de cette grande lutte morale qui allait ébranler la chrétienté jusqu'en ses fondements. Ce fut là que la première victoire de la lumière sur les ténèbres fut décidée dans le cœur angoissé d'un pécheur justifié. Ce pécheur était l'illustre Martin Luther.

Quels que soient les éléments étrangers que le monde, la chair ou Satanaient mêlés, le principe de *la justification de l'homme par la foi* demeure comme le témoignage de l'Esprit à l'Église, dans le xvi<sup>e</sup> siècle. La question du jour, *alors*, était que l'homme est justifié par sa foi au Seigneur Jésus-Christ, sans égard à des mérites personnels, auxquels il n'a aucune espèce de droit, vu qu'il n'est qu'un pécheur perdu et condamné; et le puissant levier, par lequel furent ébranlés les fondements mêmes de la chrétienté apostate, n'est autre chose que cette vérité: que l'âme justifiée a, par le témoignage de Dieu dans sa Parole, la connaissance et l'assurance de son salut. « En ce jour-là,

vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous (Jean xiv, 20). Et encore : « Nous savons que nous sommes de Dieu et que le monde entier gît dans le mal, » (1 Jean v, 19. Voilà quelle était alors la question à l'ordre du jour.

Les Réformateurs, comme Augustin avant eux, surent discerner, dans l'élection par grâce, la valeur du *trésor caché dans le champ*. Mais occupés, avant tout, à retirer, des ruines de la superstition, les principes fondamentaux de l'Évangile, ils laissèrent à un autre âge la mission de remettre en lumière cette pierre précieuse que, depuis les jours de Paul, « les sombres et insondables abîmes de l'Océan » avaient cachée aux yeux des hommes et qui fait l'objet de la grande question du xix<sup>e</sup> siècle : *Qu'est-ce que l'Église ?* — C'est là, en principe, la « perle de grand prix » qui demandait, pour être appréciée à sa juste valeur, l'œil exercé d'un marchand plus expérimenté et une main plus habile qui la dégagât de tout ce qui obscurcissait son éclat primitif, pour laisser briller sa pureté, son *unité* et sa beauté comme « épouse, » et pour réveiller dans les saints les profondes sympathies du Christ, afin qu'ils marchassent d'une manière digne de la vocation dont ils ont été appelés, « s'empresant de garder l'unité de l'Esprit par le lien de la paix. » Cette perle est l'idéal de l'Église, telle qu'elle existait de toute éternité dans la pensée de Dieu, et le type qu'elle doit finalement et éternellement réaliser.

Quant au « trésor caché, » le champ n'est pas la chose importante, mais bien le trésor, et le champ n'est pris que comme condition, comparativement sans valeur, de l'achat. « Le champ c'est le monde ; » le trésor seul est le but. Ceci, je pense, doit se lier

au témoignage de Luther et de la Réformation protestante.

Mais qu'on ne pense pas que l'un de ces témoignages soit nécessairement détruit par l'autre; nous les trouvons, au contraire, agissant tous deux jusqu'à la fin, comme des forces parallèles et égales. Et si la découverte du « trésor caché dans le champ » a été le témoignage caractéristique de la période de la Réformation, elle continue à l'être après trois siècles, sans que la découverte subséquente (découverte qui, en principe, est celle de l'économie) de « la perle » l'affaiblisse ou en abroge les droits.

Les deux sont vrais; mais on trouvera, en en jugeant spirituellement, que le dernier ne contient pas seulement le précédent, mais qu'il en augmente encore la valeur en amenant l'âme, par plus de lumière, à une communion plus intime avec les pensées de Dieu. De sorte qu'une lumière nouvelle, communiquée par l'Esprit, ne neutralise ni n'affaiblit celle qu'Il avait donnée auparavant.

Le xvi<sup>e</sup> siècle fut donc pour l'Église une période incontestablement marquée par le témoignage de l'Esprit. Or à moins que ce témoignage n'ait épuisé les choses du Christ, l'office du St.-Esprit étant de prendre ces choses et « de nous les montrer, » n'est-il pas selon l'analogie et selon l'Écriture, d'attendre encore une augmentation de lumière dans les choses précédemment révélées? « A celui qui a, il sera donné davantage, » telle est la règle du Seigneur. Dans la période dont il est question, nous avons vu qu'on s'occupait moins de l'Église que de retirer, du milieu des ruines et des ténèbres des siècles précédents, les vérités fondamentales de l'Évangile. De là résulte que la forme nouvelle du témoignage ne fut pas tant la con-

séquence de ses propres principes (par eux-mêmes plus individuels qu'organiseurs) que des circonstances accidentelles qui s'y rattachèrent.

Dans l'organisation du Protestantisme comme système, il s'introduisit deux éléments étrangers à la vraie nature de l'Église du Seigneur, à savoir, le monde et le pouvoir civil. Mais il serait très-injuste de rendre les Réformateurs, ces hommes de Dieu, responsables des résultats qui ne découlent pas légitimement de leurs principes. La vérité de l'Évangile doit être bien distinguée des conséquences qui résultèrent de ce que la chair et le monde en avaient adopté la profession, soit comme mot d'ordre populaire soit comme question nationale. Le Christianisme est, dans sa vraie nature, individuel et non national. Le fait que la paraphrase du Psaume 46° par Luther est encore aujourd'hui le chant national de l'Allemagne protestante, prouve ce que nous disons. Les formes extérieures ou les dénominations du christianisme protestant ne sont point les fruits naturels de ses principes, mais, au contraire, les conséquences anormales, tristes et humiliantes de l'influence populaire et gouvernementale, qui échappait au contrôle des chefs réellement spirituels, employés par Dieu. Pour preuve de ceci, voyez les histoires de Saxe, de Genève, d'Angleterre, etc.

Ce serait trop nous écarter de notre sujet que de parler ici du mouvement subséquent de la *dissidence*. Mais on peut dire en toute vérité, et sans la moindre intention de blesser, que si, d'un côté, elle fut un témoignage de la conscience opprimée et une protestation de l'Esprit contre la violation de ses droits, d'un autre côté, l'élément de l'influence démocratique y fut trop prépondérant, et l'homme, en

combattant pour ses droits, a trop oublié sa responsabilité. De nos jours, et la plupart de ses défenseurs le déplorent, la dissidence a beaucoup perdu de sa première spiritualité, si ce n'est par un relâchement dans la discipline, du moins par la conformité de ses membres avec le monde.

Le besoin généralement senti d'union et d'action commune entre tous les membres du Christ, besoin qui, depuis quelques années, cherche à s'exprimer par l'alliance évangélique, confirme ce que nous disions, que la question du jour est : « Qu'est-ce que l'Église? » Qu'une génération ait souvent à supporter les conséquences de précédentes erreurs, c'est une vérité trop évidente pour avoir besoin de preuves. Les maux nombreux, dont gémit le corps du Christ déchiré, sont à la fois les conséquences humiliantes des erreurs de nos pères et de notre propre infidélité. Caleb et Josué durent rester quarante ans dans le désert à cause du péché d'Israël. « C'est ici le jugement, que la lumière est venue dans le monde et que les hommes ont mieux aimé les ténèbres que la lumière, parce que leurs œuvres étaient mauvaises. » Il en est encore de même aujourd'hui ; c'est une chose terrible que de résister à la lumière, quel qu'en soit le canal. Tel fut le péché d'Israël ; tel est depuis dix-huit siècles le péché de l'Église de Dieu.

Il serait étranger à mon but, de montrer ici tout le sérieux et toute la portée de notre question quant aux intérêts de l'homme. Mais qu'elle intéresse gravement le gouvernement des États, aussi bien que le progrès général de la société, c'est ce que prouvent incontestablement les derniers événements et l'état présent de l'Europe, ainsi que le débat sur la question de l'éducation, engagé en France et en Angleterre en-

tre un clergé dominateur, d'un côté, et le pouvoir civil, de l'autre.

En Angleterre même, dans le récent conflit ecclésiastique, on peut voir une tentative d'abaisser le sceptre devant la crosse. Tous ces faits envisagés dans leur relation avec la *protestation nationale*, le constant développement des trois principes alliés, quoique ennemis, du latitudinarisme, de la superstition et de l'incrédulité — tous ces faits et mille autres symptômes, parmi lesquels une avarice insatiable dans les entreprises commerciales du jour, et la *tendance vague, mais évidente, du parti du mouvement vers le romanisme*; ces faits, dis-je, et beaucoup d'autres indications au dehors et au dedans, appellent avec force l'attention de tous ceux qui portent le nom du Christ, sur la solennelle question : « Qu'est-ce que l'Église? »

Ce n'est cependant ni pour l'homme politique, ni pour le moraliste que j'écris, mais pour les croyants en Jésus, et mon ardente prière est que ma faible plume réveille en eux le sentiment de leur responsabilité collective et individuelle.



# I.

## QU'EST-CE QUE L'ÉGLISE ?



Nous examinerons d'abord le point de vue négatif de la question, en montrant ce que n'est pas l'Église. Mais à l'entrée de nos recherches, remarquons que l'étymologie du mot *Église* ne jette aucune lumière sur son sens spirituel. Le terme anglais *church* est tout aussi ambigu que l'écoissais *kirk* et que l'allemand *kirche*. Les étymologies, soit anciennes, soit modernes, ne nous apprennent rien, car le mot grec *ecclesia*<sup>1</sup> présente la même ambiguïté. Je ne me suis arrêté à cela que pour mettre en garde contre l'erreur commune, qui consiste à croire que l'on a défini l'idée, quand on a défini le mot. *Église* veut dire une réunion ou assemblée quelconque, en sorte que ce qui semble d'abord signifier quelque chose, ne nous apprend rien.

L'idée abstraite est *assemblée* ou *congrégation*. Dans la pensée de l'Esprit, c'est une assemblée déterminée ou l'Assemblée *par excellence*. Dans le Nouveau Testament, c'est le Corps de Christ, considéré soit dans son idéal et tel qu'il sera dans la gloire, — soit dans sa position actuelle et universelle, vu sur la terre et comprenant tous les membres de Christ à une époque

<sup>1</sup> D'où vient le mot français *église*.

(Trad.)

donnée; soit enfin dans ses différentes *fractions de temps et de lieu*. Il n'y a aucune confusion dans les différentes applications que l'Esprit fait de ce mot, car c'est une même idée dans des phases et des modifications diverses.

Ce que nous avons donc à considérer n'est pas ce que l'homme pense, mais ce que Dieu a écrit. Par l'Église nous entendons le Corps de Christ (voyez Éph. i, 22, 23 et Col. i, 24) et nous allons montrer :

- I. Qu'elle n'est pas Sion ;
- II. Qu'elle n'est pas composée de *tous* les rachetés ;
- III. Qu'elle n'est pas le Royaume tout entier, mais une partie seulement du Royaume.

### **I. L'Église ne désigne pas Sion et VICE-VERSA.**

1° Le Nouveau Testament étant la révélation la plus récente et celle qui se rapporte le plus directement à notre question, nous commencerons par examiner son témoignage.

Le mot *Sion* se trouve dans sept passages du Nouveau Testament. Cinq d'entre eux ne sont que des citations de l'Ancien Testament et ne peuvent être avancés tout au plus que comme de simples présomptions ; les deux autres sont Hébr. xii, 22 et Ap. xiv, 1. Ce dernier décrit une vision dans laquelle figure le Mont de Sion, mais comme il n'est point dit qu'il s'agisse ici de l'Église et que cela ne ressort pas davantage du contexte, il serait tout-à-fait téméraire de l'affirmer.

Dans Hébr. xii, 22, l'Apôtre établit un contraste entre la position des Juifs, alors en Christ, sous les promesses et la jouissance de la grâce, garanties par la nouvelle alliance (x, 14-22), et celle de leurs pères

sous l'ancienne alliance, c'est-à-dire entre la miséricorde et la justice, ou entre la rigueur de la loi et la douceur de la grâce. L'une crie : Éloignez-vous, car si même une bête touche la montagne, elle sera lapidée ou transpercée d'un trait : » l'autre invite « à s'approcher dans une pleine certitude de foi, » et déclare que le croyant « a assurance pour entrer dans le sanctuaire par le sang de Jésus. » C'est là un langage juif et une allusion à l'économie mosaïque. Aucun emblème ne pouvait mieux exprimer ce contraste que les deux montagnes de Sinaï et de Sion. Sur la première fut prononcée la condamnation d'Israël idolâtre; sur la seconde furent confirmées les promesses et les garanties de toutes bénédictions, suivant le principe de « l'élection par grâce. » L'une est le type de la chute et de l'inconstance de l'homme, l'autre de la grâce et de la fidélité toute-puissante du Christ. C'est donc une question de savoir si l'Église, dans son sens propre de « corps de Christ, » est mentionnée dans l'épître aux Hébreux, à moins qu'on ne lui applique l'expression « d'Église » ou « d'assemblée des premiers-nés. » Mais faire reposer sur un fondement aussi douteux et aussi contestable que le xii<sup>e</sup> chap. aux Hébreux, l'assertion que Sion est l'Église, serait faire une *pétition de principe* ou affirmer ce qui est en question.

2<sup>o</sup>. Il n'y a donc aucune preuve réellement suffisante, que Sion signifie jamais l'Église dans le Nouveau Testament. Et comme nous possédons plus de lumière sur l'Église dans le Nouveau que dans l'Ancien Testament, il serait encore moins raisonnable de baser une opinion sur ce dernier. — Lorsqu'il s'agit de la vérité, on ne peut se contenter d'assertions ni de conjectures. Dans une matière aussi grave et entraî-

nant pour chacun une si sérieuse responsabilité, nous ne devons rien recevoir d'autorité et comme de seconde main. La foi a besoin de certitude pour fondement de ses convictions et de ses actions.

3°. Il n'est donc pas moins surprenant que pénible de voir à quel point a prévalu l'usage des termes de *Sion* et d'*Église* comme synonymes. Mais en remontant à l'origine de cette erreur à travers les siècles ténébreux de la grande apostasie, on ne tarde pas à voir avec un sentiment de tristesse, qu'elle n'est qu'une partie de ce grand système satanique, auquel le Protestantisme lui-même n'a pas complètement échappé.

4°. La première mention de Sion se trouve dans 2 Sam. v, 7. En cet endroit elle devient la Cité de David — la forteresse de Sion — le siège du trône du roi selon le cœur de Dieu — «l'élection selon la grâce» — la base des prérogatives royales et du trône de Jéhovah dans son représentant, David, et l'habitation permanente de Dieu, bien qu'encore dans la figure d'un tabernacle. Mais nous aurons l'occasion d'en parler plus au long, lorsque nous considérerons le *Royaume*. Notons seulement que Sion est, dans l'Écriture, un magnifique type en rapport surtout avec les espérances juives. (Cf. Ps. cxxxii, 13 et lxxviii, lxxviii, lxx).

5°. On dit souvent que Jérusalem est l'Église, mais s'il en était ainsi, cela nous conduirait à cette absurdité, que l'Église a été assiégée, détruite par Titus, et dès-lors foulée par les Gentils (Luc xxi, 24). Les partisans de cette idée peuvent à peine attendre qu'on les réfute par des arguments sérieux. Et pourtant je ne connais aucune erreur dont l'ennemi des âmes se soit servi avec autant de succès, pour pervertir la vérité, changeant la révélation en un véritable chaos,

détruisant tout ordre, confondant toutes distinctions, ne conduisant bien souvent qu'à une désespérante impossibilité de comprendre les pensées de Dieu et paralysant ainsi la véritable puissance de la Parole sur le cœur et la conscience, pour laisser au monde et à la chair une facile victoire. De là, l'état d'enfance de l'Église de Dieu quant à l'intelligence des prophéties les plus claires de l'Écriture Sainte.

## **II. L'Église ne comprend pas tous les rachelés.**

Parmi les choses reçues par les Chrétiens comme des vérités incontestables, il en est plusieurs qui, lorsqu'on les éprouve par la Parole de Dieu, se trouvent n'avoir d'autre fondement que la tradition. Or pour toutes choses il faut en revenir « à la loi et au témoignage. » Ce fut à l'aide de cette pierre de touche, qu'au temps de la Réformation on reconnut les fondements de l'Évangile et c'est elle qui, tous les jours plus, doit nous servir à éprouver ce qu'on appelle des principes ecclésiastiques, qu'il s'agisse soit de systèmes et de formes, soit de vérités plus essentielles, proposées par l'Esprit à notre attention.

Il est généralement reçu comme un axiome, que « l'Église » renferme tous les rachelés depuis Abel jusqu'à maintenant. « Or c'est là ce que nous mettons en question. Nous ne pouvons admettre une telle assertion qu'autant qu'elle est dans les Écritures, et nous ne l'y trouvons nulle part.

Que le seul principe de bénédiction depuis la chute, repose sur la rédemption — la rédemption en Christ, — nous l'avons déjà montré. Que ce seul fondement soit le même pour les Juifs, les Gentils ou l'Église de Dieu, c'est ce que tous les chrétiens ad-

mettent. Mais pour ce qui concerne les différences de position et les degrés de gloire terrestre ou céleste, les saints ont encore beaucoup à apprendre. Dans le xi<sup>e</sup> chapitre aux Hébreux, au sujet de ceux qui sont morts avant le témoignage établi à la Pentecôte, il est dit : « Et tous ceux-là, qui ont reçu le témoignage par le moyen de la foi, n'ont point remporté la promesse ; Dieu ayant pourvu à *quelque chose de meilleur pour nous*, afin qu'ils ne fussent pas consommés sans nous. » Or si c'est *quelque chose de meilleur* que Dieu a préparé pour nous, ce ne peut pas être exactement la même chose. Et cette différence dans la bénédiction suffit à elle seule pour renverser plusieurs conjectures qui ne reposent pas sur la Parole de vérité.

De ce que les saints sont tous édifiés sur le même fondement, il ne s'ensuit pas que tous aient une position ou des privilèges identiques. Par exemple, les saints qui ont précédé le premier avènement de Christ ne font pas plus nécessairement partie de « son corps, l'Église, » que ceux, Juifs ou Gentils, qui se trouveront sur la terre après son second avènement. L'Écriture enseigne positivement qu'il y aura des saints sur la terre après l'enlèvement de l'Église, lesquels, par conséquent, n'en feront pas partie, puisqu'elle aura déjà été consommée dans la gloire. Or si cela est possible et révélé, comme nous le montrerons bientôt, est-il impossible de concevoir que les saints qui ont vécu *avant* la première venue de notre Seigneur soient, eux aussi, distincts de son corps, l'Église ?

Voici quelques-uns des innombrables passages, qui montrent que des saints juifs et gentils seront sur la terre, après que l'Église aura été consommée dans la gloire : « Et les nations de ceux qui sont *sauvés* marcheront à sa lumière » (de l'Église) (Apoc. xxi, 24 ;

comparés avec les versets 9 et 10). « Et plusieurs nations se joindront à l'Éternel en ce jour-là, et deviendront mon peuple » (Zach. ii, 11; xiv, 16). Il n'est pas besoin de beaucoup d'intelligence pour voir combien souvent la loi, les prophètes et les psaumes nous présentent l'état d'Israël, soit immédiatement avant, soit après le retour de Jésus rejeté. Cf. Matth. xxiii, 39 avec Ps. cxviii, 25; — ce psaume qui célèbre le retour du Roi fut chanté par anticipation lors de l'entrée de Jésus à Jérusalem (Matth. xxi). Mais ceci rentre dans la question « du Royaume » que nous aurons à examiner plus tard. Nous concluons donc que non-seulement il est *possible*, mais que c'est une vérité révélée, que tous les rachetés ne sont pas compris dans « le corps » — l'Église.

Nous voyons, en outre, que Jean Baptiste distingue trois personnes : l'Époux, l'Épouse, et l'ami de l'Époux, c'est-à-dire Christ, l'Église et lui-même. « Celui qui a l'Épouse est l'Époux, mais l'ami de l'Époux qui se tient debout et l'entend est rempli de joie à cause de la voix de l'Époux. » (Jean iii, 29). Or Jean était un racheté, comme le Seigneur lui-même en rend témoignage (Matth. xi, 11). Il est donc évident d'après cela que Jean ne faisait pas partie de l'Épouse; et le principe est aussi bien prouvé par un seul exemple incontestable que par mille. Mais l'Église est l'Épouse, en sorte que Jean n'était pas de l'Église, *en perspective*. Je dis *en perspective*, parce que l'Église n'était pas encore fondée, comme nous le verrons bientôt. Il n'était pas même dans le Royaume, puisque celui-ci n'avait pas encore été établi. « Le plus petit dans le royaume des Cieux est plus grand que lui » — Jean. (Matth. xi, 11, comp. à xvi, 18-19). Ainsi donc l'on peut être un saint ou un racheté, sans

être par là même nécessairement un membre du corps de Christ — de l'Église. Un saint peut être ou de l'Église (l'état le plus élevé), ou d'Israël, ou des nations, comme nous aurons à le voir.

Enfin, nous apprenons encore par Matth. xvi, que Christ allait fonder son Église. C'était une chose future : « sur cette pierre *j'édifierai* mon Église. Si je dis : je bâtirai une maison sur ce terrain, personne n'imaginera que je l'aie déjà bâtie. Mais tous les saints qui avaient vécu et étaient morts sous les dispensations précédentes, étaient édifiés en Christ — car il n'y a aucun autre fondement. Puis donc que ces saints étaient déjà édifiés et que Christ allait édifier autre chose, c'est-à-dire son Église, il s'ensuit que ces saints n'étaient ni cette chose ni de cette chose, quoique ayant part au même salut que nous; autrement ils auraient été à la fois et en même temps édifiés et non édifiés. Cela nous amène à dire que

**III. L'Église et le Royaume ne sont pas la même chose, bien que celle-là soit renfermée dans celui-ci et en fasse partie.**

Le Royaume a, pour ainsi dire, deux départements, le céleste et le terrestre.

1. Dans le céleste il y aura différentes positions relativement au trône et divers degrés correspondants de gloire. « Il y a plusieurs demeures dans la maison de mon Père. Je vais vous préparer une place. » (Jean xiv). Au premier rang sera l'Épouse — la femme de l'Agneau — l'Église (Comparez Jean iii et Apoc. xxi).

2. Le département terrestre aura aussi ses rangs et ses degrés. D'abord Israël en évidence, puis les nations dans leurs sphères subordonnées (cf. Ésaïe xix,

25, où nous trouvons cette distinction et lx, 14, ainsi qu'une foule d'autres passages).

Mais l'expression de *Royaume* est peut-être plus ambiguë et obscure qu'on ne le pense d'abord, et cela tient, en partie, à l'habitude que l'on a de la confondre avec celle d'*Église*.

Nous trouvons, par exemple, dans la Parole :

1°. Le Royaume des Cieux — Matth. iii, 2; xxv, 1, etc.

2°. Le Royaume céleste — 2 Tim. iv, 18.

3°. Le Royaume de Dieu — Luc, viii, 1.

4°. Le Royaume du Père — Matth. xiii, 43; xxvi, 29.

5°. Le Royaume de Christ — Eph. v, 5; — 2 Tim. iv, 1; — 1 Cor. xv, 24.

6°. Le Royaume du Fils de Dieu — Col. i, 13.

7°. Le Royaume du Fils de l'Homme — Matth. xiii, 41.

8°. Le Royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur — 2 Pierre i, 11.

Or l'on ne doit pas confondre ces huit phases ou aspects différents, comme s'il s'agissait d'une seule et même chose. Le St.-Esprit ne fait aucune distinction sans raison. Si donc nous tenons toutes ces expressions pour identiques, nous nous jefons dans une triste confusion de pensées et nous nous engageons dans le labyrinthe des plus manifestes contradictions, « ne divisant pas bien la Parole de vérité. »

C'est là la cause de presque toutes les différences d'interprétation et de jugement parmi les enfants de Dieu. Elles sont le fruit de notre ignorance quant à la Parole de notre Père. Et rien, peut-être, n'a plus contribué à entretenir cette ignorance que la théologie systématique.

Aspirant, comme les philosophes de l'antiquité, à réduire toutes les entités en une catégorie, les théologiens n'ont pas été plus heureux dans l'explication des phénomènes de la Révélation que leurs prototypes ne l'avaient été dans celle des phénomènes de la nature. « S'estimant sages, ils sont devenus fous. » Aucune combinaison de l'intelligence humaine ne pourra jamais former une catégorie adéquate<sup>1</sup> des vérités de l'Écriture, car cela exigerait un esprit aussi capable que le St.-Esprit dont elles émanent. En effet, toute classification doit être susceptible d'agrandissement à mesure que l'Esprit fait découvrir de nouveaux principes dans la Parole écrite. Et devant cette exigence tombent toutes les confessions de foi, car si larges et si bonnes qu'elles soient, elles restent toujours inadéquates; or ce qui n'aide pas, empêche.

Nous avons vu par ce qui précède, que « le Royaume » présente diverses phases, dont chacune est bien distinguée des autres par des circonstances particulières, mais que toutes ensemble elles forment un tout parfait dont la beauté et l'harmonie proviennent de leurs divergences et contradictions apparentes. Et ceci s'applique, comme nous l'avons déjà remarqué, à deux départements, l'un céleste et l'autre terrestre.

<sup>1</sup> Pour faciliter l'intelligence de ces termes philosophiques aux lecteurs qui en auraient besoin, nous dirons que : *Entité* est « ce qui constitue l'être ou l'essence d'une chose. » *Catégorie*, « sorte de classe dans laquelle les anciens philosophes rangeaient plusieurs choses qui sont de différente espèce, mais qui conviennent à un même genre. » *Prototype*, « modèle. » *Adéquate*, « entier, parfait. »  
(Éditeur)

---

## II.

# DU DESSEIN DE DIEU

## DANS SON ASPECT GÉNÉRAL.



Le dessein de Dieu est que, « dans la dispensation de la plénitude des temps, Il réunira toutes choses en Christ, soit celles qui sont dans les cieux, soit celles qui sont sur la terre » (Eph. i, 10). C'est là le but vers lequel tendent toutes ses voies. Il ne veut pas seulement « rassembler en un les enfants de Dieu dispersés » (Jean xi, 52), mais encore réunir en Christ *toutes choses*; non-seulement toutes personnes, mais toutes choses, en bas et en haut, dans les cieux et sur la terre. Que ce droit de primauté appartienne à Christ comme Créateur de toutes choses, c'est ce qui ressort clairement de Col. i, 15, 16; mais nous voyons par le verset 18 qu'Il le possède aussi comme homme. Il se présente ici comme la « Tête du Corps, l'Eglise, le commencement, le premier-né d'entre les morts. » Ces passages nous le montrent donc dans ses deux caractères de « premier-né » — comme Créateur et comme Rédempteur. Selon qu'il est dit : « Vous êtes accomplis en Lui qui est la tête de toute principauté et de toute autorité » (Col. ii, 10). Encore ici nous voyons Christ dans sa double souveraineté de Chef de toute principauté et autorité, et de Chef de son Corps, l'Eglise (comparez les versets 10 et 19). Il

nous est révélé, que son droit à cette suprême souveraineté comme Créateur lui appartenait, lorsqu'Il revêtit un corps avant l'accomplissement de la rédemption et de la résurrection ; mais les Écritures enseignent que ce fut après la rédemption et dans la résurrection qu'Il entra dans l'exercice de ses fonctions et de son pouvoir, et cela non-seulement en homme, mais en homme ressuscité <sup>1</sup>. C'est ce qui nous est présenté, bien que dans un autre ordre d'idées, avec une force et une beauté imposantes dans ces paroles : « Qui.... après avoir fait par soi-même la purification de nos péchés, s'est assis à la droite de la majesté dans les lieux hauts » (Hébr. i, 3).

La même vérité ressort encore du passage suivant : « Qu'il rende éclairés les yeux de votre intelligence, pour que vous sachiez.... quelle est la surabondante grandeur de sa puissance envers nous qui croyons, selon l'efficace du pouvoir de sa force, qu'il déploya dans le Christ en le ressuscitant d'entre les morts, et il l'a fait asseoir à sa droite dans les lieux célestes, au-dessus de toute principauté et autorité, etc. » (Eph. ii, 18-21). Ici nous avons *l'Homme* au-dessus de toute principauté et autorité, et cela parce qu'il a accompli la rédemption (voyez Hébr. ii, 9; Col. i, 16). De même dans Phil. ii, 8-10 : « Et étant trouvé quant à la figure comme un homme, il s'est abaissé étant devenu obéissant jusqu'à la mort, et à la mort de la croix. C'est pourquoi aussi Dieu l'a souverainement élevé, et l'a gratifié d'un nom qui est au-dessus de tout nom, afin qu'au nom de Jésus tout genou fléchisse, de ceux qui sont dans les cieux et sur la terre et sous la terre. »

<sup>1</sup> Voyez Ps. lxxviii, 18 : ВЪ АДАМЪ, en *l'Homme*, ou, en *Adam*, chef de la nouvelle création.

Dans les Ephésiens, Dieu réunit toutes choses en Christ qui est la Tête de son corps — l'Eglise. Dans les Colossiens, « ayant fait la paix par le sang de sa croix, il réconcilie par là toutes choses avec soi » (Col. i, 20).

Il ne peut y avoir de bénédiction pour la créature tombée, que par un jugement, c'est-à-dire par la rédemption. Ainsi les besoins de la créature et la sainteté de Dieu se trouvent également satisfaits par le sacrifice du Fils de Dieu — le jugement du péché tombant sur Jésus innocent. Tel est, pour l'homme, le fondement de toute bénédiction, le point de départ de sa réconciliation et de son rétablissement. De là l'élévation du Fils de l'Homme rejeté, à la droite de la Majesté dans les lieux très-hauts (Ps. cx, 1). Mais ceci ne veut pas dire que le jugement soit la seule chose à considérer dans la rédemption. Il y a en elle non-seulement jugement, mais encore expiation, rachat et délivrance, bénédictions présentes et à venir, réalisées maintenant pour la foi et qui le seront plus tard pour la création, selon le dessein de Dieu et par la puissance de Christ; car hors de Christ l'homme n'a aucun droit.

Ceci nous est présenté d'une manière touchante en Luc ix, 58 : « Les renards ont des tanières et les oiseaux du ciel, des nids, mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa tête. » Quoique Seigneur de la création, il a abandonné ses droits : en sa qualité de représentant, il a dû racheter l'héritage avant de pouvoir le réclamer et entrer dans le repos. Il est vrai qu'il a manifesté sa puissance contre l'oppression; il a repoussé Satan par la force, étant « plus fort, » que celui qui était « l'homme fort et bien armé. » Il a produit son titre et montré son pouvoir. Mais s'il fût en-

tré en possession de l'héritage sans rédemption, il eût été tout seul, sans cohéritiers. Le grain de blé, dans ce cas, « serait resté seul, » mais étant tombé en terre et étant mort, il porte beaucoup de fruit (Jean xii; Lévi. xxiii, 10). Christ, l'Héritier de Dieu et le Chef de la création, ayant tout racheté, a droit à tout, et Dieu reconnaît et honore ce droit (Marc xvi, 19). Dans le Ps. xxii, du verset 22 à la fin, nous avons la même vérité bénie. Ses frères — Israël et les nations sont placés sous la bénédiction par l'œuvre de la croix — et le règne appartient à l'Éternel. Il est le vrai Goël — le Booz — la Force et le Rédempteur de son peuple. Et Il est aussi celui qui a rempli le rôle de vrai prochain et de frère (comparez Ruth iv, 5; Luc x, 29; Deut. xxv, 5).

Le Royaume peut être considéré sous trois aspects différents :

I. Le Royaume en dessein.

II. Le Royaume en mystère.

III. Le Royaume en manifestation.

I. *Le Royaume en DESSEIN.* Il fut, pour autant qu'il concernait la création inférieure, révélé en Adam — l'homme dans son état normal. « Faisons l'homme à notre image, selon notre ressemblance, [et qu'il domine sur les poissons de la mer et sur les oiseaux des cieux et sur le bétail et sur toute la terre] » (Gen. i, 26, comp. à Ps. viii). Il n'est pas question ici de la position et de la domination de l'homme dans le ciel, ce qui était un « mystère » caché en Dieu et non encore révélé. Mais cette domination terrestre a été perdue par Adam pour lui et pour sa postérité; c'est ce que nous savons par la parole de Dieu : « Ainsi il chassa l'homme du Paradis » et le droit d'y rentrer lui fut pour jamais ôté.

Dans le 1<sup>er</sup> verset du Ps. viii, il est fait allusion à la terre : « Que ton nom est magnifique par toute la terre ! » Cette parole est prophétique, comme le montre son rapport, en Hébr. ii, 5, avec « le monde à venir. » Nous recevons ici un nouveau degré de lumière de Celui qui « a mis sa majesté au-dessus des cieux. » La domination, perdue pour l'homme en Adam, doit être, suivant ce Psaume, rétablie en la personne de Jésus. « Le second Adam, » « le Seigneur du ciel » devient le Rédempteur et le Restaurateur de « la possession qu'il a acquise, » et prend la position de domination, comme « l'image du Dieu invisible, » le vrai représentant de Dieu dans l'héritage terrestre. Mais ce n'est pas pour lui seul; Il devient le Chef d'une nouvelle race, d'une postérité spirituelle, et ainsi son peuple est associé avec Lui à l'exercice et à la jouissance de sa souveraineté; l'héritier et l'héritage étant tous deux le fruit de sa rédemption. <sup>1</sup>

Telle nous paraît être la portée d'Ésaïe liii, 8 : « — Dans son humiliation son jugement a été ôté; mais qui racontera sa *génération*? car sa vie est ôtée de la terre, » (Actes viii, 33). « Celui-ci est l'héritier; venez, tuons-le et nous emparons de son héritage. L'ayant donc pris, ils le tuèrent et le jetèrent hors de la vigne. » C'est pourquoi, à vue humaine, sa succession comme héritier a été retranchée, n'ayant, selon l'estimation de l'homme, aucune postérité. Mais au Ps. xxii, il est dit en parlant des fruits de sa rédemption : « Une postérité le servira, elle sera

<sup>1</sup> Ceci expliquera l'emploi, dans le Ps. viii, du mot Énosch qui ne peut pas s'appliquer strictement à notre Seigneur; mais qui est très beau et très expressif, lorsque nous voyons le peuple du Seigneur, identifié avec Lui comme Fils de l'homme, par la mort et la résurrection, dans les bénédictions qui Lui appartiennent de droit.

comptée au Seigneur pour une génération » (vers. 30). « C'est pourquoi il ne prend point à honte de les appeler ses frères » (Hébr. ii, 11). C'est comme des cohéritiers rachetés qu'il les reconnaît pour tels. De tout temps il les connaissait comme enfants, et c'est pour les délivrer de la crainte de la mort qu'il a participé à la chair et au sang (vers. 14). Voici le nexé ou la liaison de ce passage : nous y voyons l'expression de sa sympathie pour leurs craintes, son ineffable amour ; mais c'est après sa victoire sur nos ennemis, la mort et le diable, qu'il les appelle « frères » en résurrection. Alors seulement il pouvait se les associer comme de « saints frères, » ayant fait « la purification de leurs péchés, (Hébr. i, 3). « Et celui qui sanctifie et ceux qui sont sanctifiés sont tous d'un. » Ils sont sanctifiés en Lui ressuscité, et ainsi investis de ses droits comme « cohéritiers. »

Mais dans Hébr. ii, l'Esprit va plus loin que dans le Ps. viii, et nous montre dans le ciel l'homme Jésus, chef de la terre rachetée. « Or maintenant nous ne voyons pas encore que toutes choses lui soient assujetties ; mais nous voyons Jésus, celui qui a été fait quelque peu inférieur aux anges, à cause de la mort qu'il a soufferte, couronné de gloire et d'honneur. » Il y a ici un dessein touchant la terre, qui n'est pas encore accompli, mais celui qui en est le centre, l'Héritier et le Chef, Jésus, est couronné comme vainqueur, et couronné *dans le ciel* (cf. Hébr. i, 1-3 et Hébr. iii, 1). Ce n'est pas seulement comme Messie, mais comme Fils de Dieu, qu'il nous parle maintenant des cieux (xii, 25). « Jésus s'est assis à la droite du trône de Dieu » (xii, 2).

Ceci nous aide à établir le rapport intime entre les départements terrestre et céleste du Royaume ; car,

dans le Ps. viii, c'est le Fils de l'homme qui est « couronné de gloire et d'honneur, » et cela comme Chef de la terre, établi sur les brebis et les bœufs, les bêtes des champs, etc.; mais, dans Hébr. ii, nous voyons que ce couronnement a lieu dans le ciel et que par conséquent celui qui est héritier et chef de toutes choses ici-bas, est un homme glorifié dans le ciel. Et en comparant ceci avec Colos. i, 15, 19 et Éphés. i, 10, nous voyons que cette suprématie embrasse « toutes choses sur la terre et dans les cieux. » De manière que le Fils de Dieu, en devenant homme, ne recouvre pas seulement l'héritage perdu par l'homme, mais accomplit une rédemption dont la valeur infinie s'étend, non-seulement à la terre, mais au ciel. « Car.... Christ est entré dans le ciel même » (Hébr. ix, 24). « Après avoir offert un sacrifice pour les péchés, » — un sacrifice efficace à jamais, — « il s'est assis, » n'ayant plus besoin de répéter ce qu'il a fait une fois pour toutes. « Assieds-toi à ma droite. » (Ps. cx, 1). Dans ce Psaume, ses droits comme Seigneur et Christ sont reconnus et Jéhovah se prépare à se venger de ses adversaires. Lisez-le en entier.

Tel est le Royaume en dessein et dans sa plus grande étendue, embrassant toutes choses pour les réunir, les réconcilier et les rétablir. Mais cet empire universel présente divers aspects — physique, moral, terrestre et céleste — correspondant aux différentes expressions employées pour le décrire. Toutes ces lignes convergent vers un centre unique, Christ.

1. Christ comme Fils de l'homme, Adam (1 Cor. xv, 45-47).
2. Christ comme Postérité d'Abraham (Gen. xxii, 18).
3. Christ comme Fils de David, Salomon (Luc i, 32).

#### 4. Christ comme Fils de Dieu (Colos. i; Ps. ii, 6, 7).

1. — Nous avons déjà considéré la domination du Christ, comme second Adam. Il est l'héritier, mais le dessein de Dieu n'est pas encore accompli ; « nous ne voyons pas encore que toutes choses lui soient assujetties. Toute la création soupire jusqu'à maintenant » (Rom. viii). Mais les Écritures ne peuvent être anéanties; c'est pourquoi nous attendons, par la foi, ce jour où la « création sera délivrée de l'esclavage de la corruption, » glorieux résultat de sa rédemption. Alors, et seulement alors, s'accomplira pleinement la prophétie : « Elle te brisera la tête. » Cette parole, à la fois promesse et menace, avait déjà en principe reçu son accomplissement sur la croix, puisque là le Seigneur détruisit les principautés et les puissances, et triompha de Satan; mais nous, nous attendons, par la foi, les résultats bénis et éternels de cette victoire, pour le jour seulement, où « tout genou fléchira, et où toute langue confessera que Jésus-Christ est le Seigneur, à la gloire de Dieu le Père, — lorsqu'il aura rendu impuissante toute principauté, toute autorité et puissance, car il faut qu'il règne jusqu'à ce qu'il ait mis tous ses ennemis sous ses pieds. » « Car Dieu lui a assujetti toutes choses » (Ps. viii; 1 Cor. xv, 24, 25, 27) — ce qui a lieu pendant l'administration ou le règne médiateur du Fils de l'homme. Puis comme grand résultat de sa rédemption et du pouvoir qui lui avait été délégué en tant qu'homme, « Il remettra le Royaume à Dieu le Père, » afin que Dieu — Père, Fils et Saint-Esprit — soit « tout en tous » (1 Cor. xv, 24-28).

2. — Christ comme Postérité d'Abraham. La pro-

messe générale, faite en Gen. iii, 15, se circonscrit, à mesure que les hommes se multiplièrent, à une race particulière, puis à une famille, puis enfin à un seul individu. Par exemple : Adam, Seth, Sem, Abraham, David, Christ. Ce sont là les chaînons de la généalogie du Christ, comme représentant des divers intérêts symbolisés par ces chefs respectifs (Voir Gen. v et xi).

Non-seulement les desseins de Dieu, mais encore ses promesses ont leur centre en Christ, « car toutes les promesses de Dieu sont oui et amen en Lui » (2 Cor. i, 20). Ainsi nous voyons que la double promesse faite à Abraham, de posséder le pays et d'être en bénédiction à toutes les familles de la terre, appartient en réalité à Christ. « Or les promesses ont été adressées à Abraham et à sa postérité. Il ne dit pas : et à tes postérités, comme s'il parlait de plusieurs, mais comme parlant d'une seule : et à ta postérité, qui est le Christ. » (Gal. iii, 16). La promesse est : « toutes les nations de la terre seront bénies en ta semence » (Gen. xxii, 18), et les passages déjà cités, ainsi que Actes iii, 25 et Hébr. xi, 19, prouvent que cette *semence* est Christ. C'est toujours Christ en résurrection, qui est la base et la garantie de toute bénédiction, comme nous l'avons déjà prouvé ailleurs. Ainsi, bien que le temps de l'entier accomplissement ne soit pas encore arrivé, cependant tous ceux de la foi sont déjà maintenant « bénis avec le fidèle Abraham. » Ceux même d'entre les nations qui croient en Jésus participent, par anticipation, à la bénédiction qui littéralement est encore à venir, soit sous le rapport terrestre, soit sous le rapport céleste; car la bénédiction que la foi reçoit maintenant et qui est comme les arrhes de la gloire à venir, ne peut

jamais annuler la promesse qui reste encore à accomplir pour Abraham et pour sa race.

La foi est le seul moyen de communion et de bénédiction, mais elle nous place dans une relation céleste avec Christ, qui n'a *maintenant* aucune relation avec la terre, si ce n'est en *dessein*, étant toujours rejeté ici-bas et n'étant connu que par la foi, dans le ciel, « comme un agneau égorgé au milieu du trône » (Apoc. v, 6) : Ceci expliquera Rom. iv, 13-16. La promesse faite à Abraham et à sa postérité d'hériter le monde, n'a pas encore reçu son accomplissement. Prétendre le contraire serait contredire les propres paroles du Seigneur qui a dit : « Vous n'êtes pas du monde. » Si l'on objecte que, sans être du monde, nous en sommes cependant les héritiers, je l'admets en principe, car en ce sens « toutes choses sont à nous, soit Paul, soit Apollos, soit le monde, soit la vie, soit la mort, soit les choses présentes, soit les choses à venir, toutes choses sont à nous et nous à Christ et Christ à Dieu, » (1 Cor. iii, 21, 22). Il en est ainsi en principe, parce que le Christ est le Seigneur de tout, y compris la mort ; mais de fait cela n'est pas vrai pour nous *actuellement*, puisque loin de posséder la mort, c'est elle qui bien souvent nous possède, quoique rachetés, et nous attendons, pour en être délivrés, la venue de Celui qui est Seigneur des morts et des vivants, « alors que la mort sera engloutie en victoire » (1 Cor. xv, 54) Toutes choses nous sont donc assurées en Celui « qui est ressuscité des morts et qui est devenu les prémices de ceux qui dorment. » La même vérité a souvent dans les Écritures diverses applications, ce qui parfois embarrasse le lecteur. La promesse à Abraham et à sa postérité ne sera accomplie que « lorsque la terre sera couverte de la

connaissance de l'Éternel, comme le fond de la mer des eaux qui le couvrent. » L'Israël selon la chair n'a jamais possédé l'héritage promis par alliance à Abraham, et il est encore plus évident que le Christ ne le possède pas, comme « semence d'Abraham. »

L'étude complète de ce sujet comprendrait toute l'histoire d'Israël : 1° Depuis l'appel d'Abraham jusqu'à la captivité de Babylone. 2° Depuis la captivité de Babylone, à travers toute la période « des temps des Gentils, » jusqu'à ce que vienne « Celui à qui appartient le gouvernement » (Ezéch. xxi, 27) ; c'est-à-dire le Seigneur Jésus-Christ. 3° Depuis le retour du Christ, durant toute la période de son règne médiateur, de son Royaume. Il est évident que, dans le sens littéral de la promesse, la postérité d'Abraham n'a jamais encore possédé le pays.

3. — Christ comme fils de David. — Salomon. La généalogie que nous donne l'Évangile de Matthieu, montre que Christ était le seul représentant de la maison de David, et par conséquent l'héritier du trône de David. Il fut divinement reconnu comme Roi des Juifs, et c'est comme tel qu'il fut rejeté par les Juifs et par les Gentils en la personne de Pilate (Matth. ii. 2; xxvii, 37). Cette vérité tire une nouvelle confirmation du lieu de sa naissance, suivant l'accomplissement littéral de la parole du Prophète (voir Matth. ii, 6 et Michée v, 2). Dans Luc i, 32, il est formellement annoncé qu'il possèdera le trône de David son père. Si l'on prétend qu'il s'agit ici du trône de Christ dans les cieux, nous avons deux objections à faire. 1° Le St.-Esprit nous dit que « David n'est *point* monté dans les cieux » (Actes ii, 34) ; or ce serait un non-sens de dire que son trône est là

où il n'a jamais été lui-même. C'est, en vérité, une glorieuse réalité pour Christ et pour nous qu'il soit monté au ciel, et qu'il y soit assis sur le trône de son Père, Dieu (Apoc. iii, 21). Mais ici il s'agit d'un tout autre Père et d'un tout autre trône, que de celui de « David son père, » 2<sup>o</sup> Christ n'occupe pas même encore son propre trône dans le ciel. Il est assis à la droite du trône de Dieu. Dans un autre sens, il est sur le trône du Père (iii, 21; Marc xvi, 19; Hébr. xii, 2). Il ne règne pas encore, Il est assis à la droite de Jéhovah, « attendant que ses ennemis soient mis pour marchepied de ses pieds » (Hébr. x, 13). Dans l'Église il agit par le St.-Esprit, comme Seigneur, mais non comme Roi; Il a le titre de Roi, mais il n'en a encore ni le pouvoir ni le gouvernement (Ps. ii, 6). Bien loin de régner, Il attend maintenant qu'un autre agisse pour Lui (voir Ps. cx, 1). « *Assieds-toi* jusqu'à ce que j'aie mis tes ennemis pour marchepied de tes pieds, » dit Jéhovah au Christ. Gardons-nous de confondre des choses distinctes, autrement l'Écriture ne serait plus qu'un paradoxe.

Il est donc évident que le trône de David n'est pas dans les cieux et qu'il n'y a jamais été; or comme il est positivement déclaré que Christ doit le posséder, et que d'un autre côté, ce trône et sa souveraineté sont encore en expectative, il en résulte que la promesse nous reporte à une période future, qui se lie à la fois à l'histoire de la terre et à celle d'Israël. Cela est déclaré avec une grande force en Actes ii, 27-31, citation qui explique le Ps. xvi, où David, par l'Esprit, voit dans la résurrection du Christ comme la réalisation de ses espérances et l'accomplissement des promesses de Dieu à son égard : « Les saintes grâces de David qui sont assurées » furent ainsi ratifiées par la

résurrection du Christ » (conf. 2 Sam. vii, xxiii, Ésaïe lv, et Actes xiii, 34, Jérémie xxxiii, 17). Ainsi fut accomplie en Celui dont le nom est « Jéhovah notre justice, » la remarquable promesse, « que David ne manquerait jamais d'un homme assis sur le trône de la maison d'Israël. » Ce qui est littéralement vrai, bien que le représentant, qui est à la fois Fils de David et Fils de Dieu, soit pour le moment « caché en Dieu ; » « rejeté des hommes, il est vrai, mais choisi de Dieu et précieux. »

Ceci nous conduit à considérer le sujet du Royaume des Cieux, » sujet qui se présente sous deux aspects : — le Royaume en mystère — et le Royaume en manifestation.

« Royaume des Cieux » est une expression particulière à l'Évangile de Matthieu. Dans cet Évangile aussi, nous avons la généalogie de Jésus comme semence d'Abraham et Fils de David, et dès le deuxième chapitre, il est présenté comme le Roi des Juifs. C'est en tant que représentant à la fois d'Abraham et de David qu'Il a des droits au trône de David (Luc i, 32). Ces rapports ont déjà été notés ; mais on se demande comment le trône de David et la semence d'Abraham se lient au « Royaume des Cieux. » Il était et il est encore difficile pour les Juifs, de comprendre comment le Fils de David pouvait être aussi le Seigneur de David (Matth. xxi, 44). Mais il est d'autres mystères relativement au Messie d'Israël, qui doivent encore leur être révélés — c'est le Royaume des Cieux dans ses rapports avec la terre.

L'expression « Royaume des Cieux » semble se rapporter à ce qui est dit dans Dan. iv, 26 : « Ton royaume te sera rendu, dès que tu auras connu que les

cieux dominant. » Ce qui veut dire que, lorsque le cœur de bête aura été ôté aux Gentils, représentés ici par Nébucadnetzar, l'intelligence leur reviendra, et qu'ils reconnaîtront la suprématie du gouvernement des Cieux — du Dieu des Cieux. Ceci contraste singulièrement avec l'orgueil de Nébucadnetzar, chef et représentant de la puissance des Gentils, vers. 30, 31, orgueil qui attira sur lui le jugement de Dieu. En Dan. vii, 13, nous voyons que ce royaume du ciel ou des cieux (car c'est au pluriel) est conféré par « l'Ancien des jours » au « Fils de l'Homme, » qui en devient le représentant et l'administrateur.

Or le Saint-Esprit, dans Daniel, présente ce règne et cette domination comme s'exerçant sur la terre, (cf. les vers. 14 et 27) : « Le règne et la domination qui sont sous tous les cieux ; » c'est suffisamment clair.

Quand donc ce royaume sera établi, le règne ou « le Royaume des Cieux » commencera, c'est-à-dire le gouvernement direct de ce monde par l'autorité et le conseil de Dieu, dans la personne de l'homme, « du Fils de l'Homme. » Tel serait l'aspect du « Royaume, » pour autant du moins que cela est révélé dans l'Ancien Testament, car ses relations célestes n'y sont présentées qu'en types pour la foi.

Dans Daniel ix, 26, ce royaume est intimement lié avec Israël et le Messie. Une période de 70 semaines (ou septaines) est « déterminée — ou divisée sur ton peuple, » c'est-à-dire les Juifs, jusqu'à la consommation de la bénédiction d'Israël (vers. 24). Cette période se divise en trois parties, comme suit : 7, 62, 1. La première division, ou la plus courte des deux premières, fut employée à la reconstruction « des places et de la brèche » c'est-à-dire de Jérusalem, « dans un temps de détresse, » ou plutôt « dans le

temps le plus étroit ou le plus court » de cette période de 69 semaines, qui va depuis l'émission de la parole annonçant que Jérusalem sera restaurée et rebâtie jusqu'au Christ, « le Conducteur ou le Prince. » Cette période, dis-je, est divisée en deux parties inégales, « 7 semaines et 62 semaines. » Et à la fin de la seconde division, le Messie apparaît, « est retranché et n'a rien<sup>1</sup>. » Ainsi le Royaume ne fut pas établi en puissance à sa première apparition, mais tout au contraire, car « Jésus fut crucifié en faiblesse » (2 Cor. xiii, 4). « Ainsi ils le jetèrent hors de la vigne et le tuèrent. »

« La Parole nous enseigne donc, que ce n'était pas le dessein et le conseil de Dieu d'établir son Royaume à la première apparition du Christ. C'est ce qui ressort d'Ésaïe liii, de Michée v, 2, 3; et de Zachar. xii, 10. Dans le premier de ces passages, nous voyons la rejection du Libérateur d'Israël, de Celui qui apportait à Sion cette bonne nouvelle *du salut* : « Ton Dieu règne, » ce qui fut accompli, en principe mais non de fait, dans la personne du Seigneur, lors de son entrée à Jérusalem (voy. Zach. ix. 9). « Réjouis-toi, fille de Sion, voici ton Roi vient à toi » (Matth. xxi, 5). Ce 53<sup>e</sup> chapitre d'Ésaïe est un interrègne de l'histoire du peuple d'Israël, durant leur rejection de Jésus, jusqu'à ce qu'ils disent : « Béni soit Celui qui vient au nom du Seigneur » (Ps. exviii). Dans le chapitre suivant, nous avons un appel à la femme stérile, c'est-à-dire à Israël, qui alors est devenue « la mère heureuse de beaucoup d'enfants, » C'est Israël,

<sup>1</sup> « Il n'aura rien » ou « il n'aura personne. » L'auteur pense avec d'autres personnes compétentes, que c'est là le vrai sens des paroles traduites ordinairement par : « mais non pas pour s. i. »

dans son état de Sara, se réjouissant en Dieu son Sauveur, en conséquence de sa réception de Jésus son Roi. Michée (chap. v) annonce le lieu de naissance de Celui « qui sera dominateur en Israël; » mais la nation « sera abandonnée de Dieu, jusqu'à ce que celle qui est en travail (Israël) ait enfanté. » Il décrit aussi la condition des Juifs pendant que leur « maison est laissée déserte » (Matth. xxiii, 38). Zacharie parle du même temps, en faisant allusion à Celui qu'ils ont percé (cf, Jean xix, 37). Et alors deux des divisions de Daniel étant achevées, il en reste encore une à accomplir, savoir la dernière semaine (Dan. ix, 24.). En effet 70 semaines sont déterminées, et jusqu'à présent nous n'avons vu l'achèvement que de 7 plus 62 = 69; il reste donc encore une semaine c'est-à-dire 7 ans à accomplir. Que cette période de 69 semaines ou de 483 ans, fut achevée au temps de la première « manifestation du Christ à Israël, » c'est ce qui est évident d'après sa propre prédication de « l'Évangile du Royaume; » il disait : « le temps est accompli et le royaume de Dieu est approché » (Marc i, 15). Selon Daniel (vers. 25) cela était littéralement vrai; « ce temps était accompli. » Et c'est pourquoi le Messie se présenta. « Il vint vers les siens (ses possessions<sup>1</sup>), et les siens (son peuple) ne l'ont point reçu » (Jean i, 11). « Il est le méprisé et le rejeté des hommes » (Ésaïe liii, 3). Au point de vue chronologique, « le temps pouvait'être accompli » pour l'établissement du Royaume, mais, en tous cas, au point de vue moral et selon les conseils de Dieu, il en était tout autrement. Ceci ne diminue en rien la culpabilité des Juifs; et cette accusation demeure contre

<sup>1</sup> Τὰ ἰδία.

eux : « Ce Jésus, livré par le conseil déterminé et par la préconnaissance de Dieu, vous l'avez pris, vous l'avez tué, l'ayant cloué par des mains iniques. » (Actes ii, 23). Et encore : « Vous avez renié le Saint et le Juste et vous avez demandé qu'on vous accordât un meurtrier; et vous avez mis à mort le prince de la vie, que Dieu a réveillé d'entre les morts ..... et maintenant, frères, je sais que vous avez agi par ignorance ..... mais Dieu a ainsi accompli les choses qu'Il avait annoncées d'avance par la bouche de tous ses prophètes, que le Christ devait souffrir » (Actes iii, 14, 15, 17, 18).

La comparaison de ces divers passages montre évidemment que la chose essentielle à considérer, en les étudiant, c'est l'élément moral, c'est-à-dire le conseil secret de Dieu; sans cela nous pourrions arriver aux conclusions les plus éloignées de la pensée du Seigneur. Et je suis convaincu, que c'est là la source de toutes les erreurs, dans lesquelles bien des esprits supérieurs sont tombés, en calculant les nombres de l'Écriture.

Nous avons vu qu'une semaine ou 7 années des 70 semaines de Daniel, divisées en trois périodes, reste à accomplir. Nous avons vu aussi qu'à la première apparition de Jésus à Israël, les deux premières périodes, comprenant 69 semaines, étaient accomplies; et nous en concluons que, si le Royaume eût été établi alors, cette dernière semaine de Daniel aurait été accomplie aussi, chronologiquement ainsi que moralement. Mais à cause du rejet du Messie, le Royaume n'est pas établi en puissance. C'est à ce sujet que le Seigneur dit aux Juifs : « Le royaume de Dieu vous sera ôté, et il sera donné à une nation qui en produira les fruits » (Matth. xxi, 43). Puis il ajoute : « Et ce-

lui qui tombera sur cette pierre (qui est Lui-même) sera brisé (c'est-à-dire les Juifs); et quant à celui sur qui elle tombera (c'est-à-dire les Gentils) il sera réduit en poussière. » (vers. 44 comparé avec Rom. ix, 33, Dan. ii, 45). La pierre, que Dieu posa alors en Sion, fut rejetée et devint » une pierre d'achoppement et un rocher de chute » (Ésaïe viii, 14; xxviii, 16). Cette pierre « réprouvée des hommes, » est ôtée de la terre et élevée aux cieux, où elle est connue de la foi, « choisie de Dieu et précieuse .... pour vous qui croyez » (1 Pierre ii, 7).

De là le reproche que le St.-Esprit adresse aux conducteurs de Jérusalem : « Lui est la pierre qui a été méprisée par vous qui bâtissez » (Actes iv, 11). Il est ici question de Jésus dans le ciel. Ce passage est la continuation du 3<sup>e</sup> chapitre, où l'Apôtre leur dit qu'ils ont « mis à mort le Prince de la vie, » mais qu'ils l'ont fait par ignorance (17) et que s'ils se repentent, Dieu leur enverra de nouveau ce Jésus qu'ils ont « méprisé et rejeté, » et « que le ciel doit retenir jusqu'au rétablissement de toutes choses » (21). Remarquez qu'il ne leur dit pas : repentez-vous et vous serez enlevés vers Jésus; mais : repentez-vous et Dieu vous enverra ce Jésus que le ciel doit retenir seulement pour un temps — jusqu'au rétablissement de toutes choses. Tous les prophètes, depuis Samuel et ceux qui ont suivi, ont annoncé d'avance ces jours (vers. 24).

Or l'appel de Samuel marqua, dans les voies de Dieu à l'égard d'Israël, une période tout aussi distincte que l'appel d'Abraham en marque une dans ses voies à l'égard des Gentils. Héli était alors le représentant de Dieu, le seul oint du Seigneur, car le roi n'était pas encore ordonné. Dans la chute de la sacri-

ficature en Héli et en ses fils, nous trouvons le principe qu'aucune bénédiction ne pouvait être établie d'une manière sûre entre les mains de l'homme. La sacrificature seule n'était pas suffisante pour répondre aux nouveaux besoins et elle se montra incapable de protéger l'arche — la gloire de Jéhovah — confiée à sa garde. L'arche, trône de Dieu sur la terre, fut prise et la suffisance de la grâce de Dieu démontrée par l'appel d'un petit enfant entièrement en dehors de l'ordre de choses établi. « De la bouche des enfants et de ceux qui tettent Dieu fonde sa force. » Là où l'ordre et la règle manquent, Dieu agit en dehors même de ce qu'il a lui-même établi; il agit hors de l'ordre, mais en puissance. En conséquence, Samuel, par l'énergie de l'Esprit-Saint, remplit l'interrègne entre la sacrificature retranchée (c'est-à-dire l'état d'I-Cabod d'Israël) et l'établissement du royaume en la personne de David, l'homme selon le cœur de Dieu, « l'élu selon la grâce, » et le type de la royauté de Jésus, le vrai David.

Ceci montre l'à propos de l'allusion faite dans Actes iii, 24. Tout était en confusion au temps de l'appel de Samuel. Par son moyen, l'énergie de l'Esprit répondit aux besoins de la position, quoique l'arche ne fût pas rétablie; elle était encore en captivité. Le trône de Jéhovah ne fut restauré que lorsque David, comme roi, eut été établi sur la montagne de Sion (2 Sam. v, 7; vi, 2, 12, 16. Comp. avec Ps. cxxxii, 2, 13, 14).

L'état d'Israël était alors analogue à celui où il se trouvait lors du témoignage de Pierre. « Il n'y avait point de roi en Israël. » Tout était en désordre, et « les temps du rétablissement de toutes choses, » dépendaient du retour de Jésus comme roi, selon

cette parole : « J'ai sacré mon Roi sur Sion, la montagne de ma sainteté. Je raconterai le décret : l'Éternel m'a dit : Tu es mon Fils, je t'ai aujourd'hui engendré » (Ps. ii, 6, 7). Mais que cette parole soit liée à la résurrection du Christ, cela est évident d'après Actes xiii, 33, où ce même passage est appliqué à Jésus ressuscité. Et plus loin, nous voyons que les *saintetés assurées* de David ne sont établies que dans le Christ ressuscité. Les privilèges confiés à d'autres mains ont été perdus, mais toutes les grâces sont *assurées* en Jésus. Il était l'espérance de son peuple.

« Les temps du rétablissement de toutes choses » se rapportent aux Juifs dans le passage dont nous nous occupons; mais dans le conseil de Dieu et dans son accomplissement futur, cette expression va bien plus loin; elle embrasse le « rassemblement en un de toutes choses, tant de celles qui sont aux cieux que de celles qui sont sur la terre; » (Éph. i, 10). Mais ceci se lie à Jésus comme « Chef de toute principauté et de toute puissance. » Et comme la nation d'Israël refusa de reconnaître l'Héritier et le Roi, lorsqu'il lui fut présenté sur la terre, elle continue à le rejeter de même, maintenant qu'Il lui est offert du ciel. Les Juifs repoussent le message de Pierre, et ils lapident Étienne, qui voit les cieux ouverts et qui leur parle de Jésus comme « du Fils de l'homme étant à la droite de Dieu » (Actes vii, 56). Cet événement met fin, en réalité, pour le moment, au témoignage du Royaume, rendu à Israël comme nation. Je dis pour le moment, car l'Évangile du Royaume doit encore être proclamé comme témoignage et alors « viendra la fin, » et pour les Juifs et pour les Gentils, suivant Matthieu xxiv, 14; xxviii, 19. Cet évangile ou cette proclamation ne

doit pas être confondu avec le témoignage de la grâce, rendu maintenant dans l'Église et par l'Église.

Israël ayant ainsi rejeté Christ et « dans les jours de sa chair » et dans sa résurrection, et ayant repoussé le témoignage du St-Esprit, rendu par les Apôtres et Prophètes, qui lui avaient été envoyés, « leur maison est laissée déserte; » ils ne verront plus le Christ, jusqu'à ce que la prophétie du vers. 26 du Ps. cxviii, soit accomplie pour eux. Alors, et seulement alors, le Royaume des Cieux sera établi en puissance et les « temps du rétablissement de toutes choses » seront venus.

Le temps étant « accompli, » la proclamation du Royaume commence par le témoignage de Jean-Baptiste : « Convertissez-vous, car le Royaume des Cieux s'est approché » (Matth. iii, 2). Ensuite, Jean lui-même ayant été mis en prison et son témoignage ayant pris fin, Jésus reprend cette proclamation en disant : « Convertissez-vous, car le Royaume des Cieux s'est approché » (iv, 17). Dans le dixième chapitre, ce même évangile est commis aux douze Apôtres, avec cette stricte injonction : « Ne sortez pas au chemin des nations. » Leur message ne devait être adressé qu'à la maison d'Israël, et cela nous montre le rapport intime qui existe entre le Royaume et les Juifs. Au verset 23, le Seigneur leur rappelle que leur mission serait sans fruit. La prédication qu'ils devaient faire était toujours la même : « Convertissez-vous, car le Royaume des Cieux s'est approché. » Elle était accompagnée des puissances du Royaume; ils guérissaient les malades et ressuscitaient les morts. C'étaient là les « signes ou puissances du siècle à venir » (Hébr. vi, 5). Dans le chapitre xi<sup>me</sup> de Matthieu, Jésus reproche aux Juifs leur incrédulité.

Dans le xii<sup>me</sup>, nous les voyons pécher contre le St-Esprit et refuser de reconnaître l'autorité de Jésus, et de le recevoir en conséquence. C'est pourquoi le Seigneur les désavoue comme nation, ce qu'Il montre d'une manière frappante dans son refus de reconnaître, en « sa mère et ses frères, » aucun autre lien que ceux qui ont été reconnus de Dieu. Il ne s'agit plus de ceux auxquels il est uni par les liens de la nature, mais de ceux qui « pratiquent la volonté de son Père qui est dans les cieux » (49, 50). Depuis ce moment le Royaume cesse d'être prêché, et le Seigneur le présente à la foi sous un autre point de vue, c'est-à-dire comme le Royaume en mystère.

4. — Christ comme Fils de Dieu. — Nous avons déjà considéré les droits de Christ à la suprématie et au Royaume en ses différentes qualités de Fils de l'Homme, de semence d'Abraham et de Fils de David, et nous avons vu qu'il n'a encore été pleinement reconnu sur la terre sous aucun de ces divers caractères. Mais, dans Hébr. ii, nous le voyons reconnu dans le ciel et « couronné » là « de gloire et d'honneur. » En conséquence ses relations avec la terre sont suspendues, quoique ses droits sur elle comme son héritage, ne soient pas abandonnés. Il n'est pas *maintenant* connu ici-bas, sauf dans « son corps, l'Église, » où il est présent en Esprit, tandis que ses membres souffrants et dans la faiblesse sont les objets de sa sympathie, et attendent la venue de sa puissance qui les investira de la gloire. Ainsi tous ceux qui maintenant « connaissent le Véritable, » ne le connaissent que comme étant dans le ciel. Leurs relations sont célestes, de même que leur appel. Mais le titre à la souveraineté des deux départements du

Royaume, « les cieux et la terre, » appartient au Christ dans les trois caractères dont nous avons parlé, quoique cela ne paraisse pas *encore*, car « il est *caché en Dieu* » (Col. iii, 3). Il manifestera bientôt tous ces droits, non-seulement comme Fils de l'Homme, mais comme Fils de Dieu. Cela est présenté d'une manière frappante en Melchisédec (Gen. xiv, 18). Il sort au devant d'Abram pour saluer et bénir, en sa personne, la victoire de la foi, ayant en ses mains le « pain et le vin, » symboles du Royaume dans son établissement et dans ses joies. Il bénit Abraham et reçoit le tribut de ses dîmes — le moindre est béni par le plus grand. En comparant tout ceci avec Hébr. vii, il n'y a pas de difficulté à voir, dans ce sacrificateur royal, le Fils de Dieu en figure.

Ici donc se trouve un personnage dont les droits sont *supérieurs* soit à l'alliance, soit aux promesses; car « il bénit celui qui avait les promesses. » Cela nous reporte à un temps antérieur à l'appel d'Abram, et nous dévoile le dessein éternel de Dieu en Christ. Il est « Sacrificateur du Dieu très-haut, Possesseur des *cieux* et de la *terre*. » Non-seulement les deux départements du Royaume lui appartiennent, mais ils se rencontrent, pour ainsi dire, en sa personne, en tant que représentant de Dieu, et il forme le lien et le moyen de communion entre le ciel et la terre; il reçoit l'hommage de la foi obéissante, il est le canal sacré des bénédictions d'une grâce, tout aussi opportune qu'elle était inattendue, le représentant parfait de la justice, le gage de la paix venant du ciel; Roi de justice et Roi de paix.

Mais cet illustre personnage est pour le moment « caché en Dieu, » assis à sa droite comme le Seigneur<sup>1</sup>

<sup>1</sup> ΑΔΟΝΑΪ, Κύριος, Seigneur.

reconnu du ciel (Ps. cx, 1). Et dans l'intérieur du voile, Jésus est entré pour nous comme « précurseur, » ayant été fait Souverain-Sacrificateur éternellement selon l'ordre de Melchisédec (Hébr. vi, 20). *Maintenant* « notre vie est cachée avec Lui, et quand Lui qui est notre vie aura été manifesté, alors nous aussi serons avec Lui manifestés en gloire » (Col. iii). Toutes les relations de son peuple avec Lui sont maintenant célestes : « frères saints, participants » non de l'appel terrestre — qui est encore à venir, — mais « de l'appel célesté. » C'est là le principe de l'Épître aux Hébreux. Il n'y est pas question de l'Église mais du Royaume (xii, 28) et des relations de la foi avec Jésus connu dans le ciel. Cela se voit aussi d'une manière remarquable dans la confession de Nathanaël : « Tu es le Fils de Dieu, tu es le Roi d'Israël ; » et dans la réponse du Seigneur : « Désormais vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l'Homme ; » cette parole montre l'union en sa personne, pendant son Règne, des relations célestes et terrestres.

Ceci nous ramène à Col. i, 12, 20, lorsque toutes choses seront réconciliées en Christ tant au ciel que sur la terre. Cette période est encore à venir ; en attendant, il y a un interrègne ou le Royaume en mystère.

II. Le Royaume en mystère. — C'est là le sujet du xiii<sup>me</sup> chapitre de Matthieu. Dans la série des sept paraboles, le Seigneur enseigne trois choses : 1° L'effet que la semence, « la parole du Royaume, » produirait sur le sol où elle tomberait ; car cette parole du Royaume qui, jusqu'au xi<sup>me</sup> chapitre, avait été limitée aux « brebis perdues de la maison d'Israël, » prend ici plus d'extension et elle est semée sans dis-

inction de nation ou de sol. 2° Les caractères sous lesquels le Royaume paraîtrait dans le monde ; c'est-à-dire qu'il deviendrait un moyen de développement du mal sous diverses formes. Cette idée est présentée dans les paraboles de « l'ivraie, » du « grand arbre » et du « levain caché jusqu'à ce que le tout soit levé. » Je ne m'arrête pas ici à ces trois différents caractères du mal ; d'autres l'ont déjà fait. 3° Dans les trois dernières similitudes, qui, pour le dire en passant, ne reçoivent pas le nom de paraboles, car elles sont adressées à ceux du « dedans » — et il n'y a point de paraboles pour la foi — nous apprenons à connaître le bien, qui est caché aux yeux de la foule, au milieu de la masse de mal moral qui se trouve dans le monde. Le bien, ou ce qui est précieux, est un secret connu de la foi ; c'est « le trésor caché, » la « perle trouvée » et « les bons poissons » renfermés dans le filet, mais qui ne sont séparés que lorsque le filet est tiré. Chaque jour semble confirmer ce fait, dont j'ai déjà dit un mot dans l'introduction, que ces trois dernières paraboles sont, dans un certain sens, en rapport avec les économies et qu'elles deviennent les traits caractéristiques de témoignages respectifs. Et s'il est vrai que la connaissance du « trésor caché dans le champ » soit le témoignage caractéristique de la Réformation, et que « la perle trouvée » représente le caractère réel et la valeur de l'Eglise, il s'ensuit que le prochain et dernier trait distinctif sera l'acte de tirer le filet sur le rivage et de séparer les bons poissons des mauvais. Et ici, je voudrais faire remarquer que c'est un fait frappant et propre à réveiller l'attention, que ce mystère — l'Eglise — qui avait été caché en Dieu et qui n'avait point été donné à connaître jusqu'à ce qu'il fût révélé à Paul, ait été

perdu de vue depuis la mort de cet Apôtre jusqu'à nos temps. Tout chrétien doit considérer sérieusement que la connaissance de ce mystère est, par conséquent, ce qui constitue le témoignage caractéristique du dix-neuvième siècle. Car dans l'histoire ecclésiastique nous ne trouvons pas trace de la connaissance du caractère réel de l'Eglise, « corps de Christ, » et de son « appel céleste. » Cela était perdu pour l'Eglise; de là vient son identification avec le monde et toutes les tristes conséquences qui en découlent.

Il est évident que l'histoire du Royaume en mystère, que nous trouvons en Matth. xiii, était présentée comme future quant au temps où elle fut donnée, et l'on ne peut douter que ce récit ne nous représente le Royaume, tel qu'il se manifeste dans la chrétienté. Nous le voyons dans ce chapitre d'une manière mystique, et nous ne devons pas le confondre avec l'Eglise, car en réalité l'Eglise n'est pas le sujet des révélations de cette partie de la parole de Dieu. Il s'agit d'un Royaume, ayant le nom de reconnaître un chef dans le ciel, tandis qu'en même temps son autorité est virtuellement mise de côté par le monde, la chair et le diable; et cela au cœur même de son Royaume. Telle est la forme sous laquelle le christianisme apparaît dans le monde. Il ne faut pas beaucoup de perspicacité pour discerner, combien ce tableau est déplorablement fidèle. Aussi qu'elle sera terrible, la fin de tout cela en jugement, à l'apparition du Seigneur Jésus-Christ! « Le champ, c'est le monde. » Avant l'exécution du jugement, l'ivraie — les chrétiens purement professants — est liée en faisceaux pour être brûlée. Cela se fera par l'action de la Providence. Les principes, alors en activité, grouperont les hommes en « faisceaux, » suivant leur commu-

nauté d'intérêts, de goûts, etc., etc. Combien n'y a-t-il pas, déjà maintenant, de ces principes à l'œuvre dans les sphères intellectuelle, morale, physique. Jamais depuis le rassemblement de la tour de Babel, le principe d'association n'a été aussi puissant qu'aujourd'hui. <sup>1</sup>

Tout, jusqu'à la conscience, doit lui céder le pas. C'est au point que si, dans les assemblées où les intérêts les plus élevés des hommes sont discutés, un membre essayait de rendre témoignage pour Dieu, cela serait considéré non-seulement comme inconvenant, mais comme une violation de toutes les règles, tant les hommes ont peur de blesser les préjugés les uns des autres; il faudrait alors abandonner ou sa place ou sa conscience. On verra que ce principe de concession mutuelle, ou plutôt cet abandon de tout principe, sera poussé si loin, que, cas échéant, toute distinction entre la vérité et la fausseté finira par être engloutie dans l'océan toujours croissant d'un latitudinarisme sans limite. Mais l'ivraie sera liée en faisceaux et laissée sur le champ, jusqu'au moment où le jugement fondra sur elle; alors le blé aura déjà été recueilli en sûreté dans le ciel (voyez Matth. xiii, 30). Voilà le sort terrible dénoncé à « ce présent siècle mauvais, » qui se hâte vers sa fin.

Tel est le Royaume en mystère! Vaste système recouvert du nom de Christ, mais, hélas! du nom seulement; système qui fait profession de reconnaître le gouvernement du Christ, maintenant dans le ciel, mais qui, en même temps, est devenu le trône de Satan et le moyen de développer, sous l'apparence du

<sup>1</sup> Le palais de cristal de la grande exposition de Londres en 1851, est un symbole non équivoque de ce principe.

bien, les plus affreux caractères du mal (Apoc. ii, 13). Cependant c'est encore le Royaume de Christ, dont le titre y est reconnu, et c'est pourquoi Il enverra ses anges ou messagers — agents — « et ils recueilleront hors de son royaume toutes les occasions de chute et ceux qui pratiquent l'iniquité, et ils les jetteront dans la fournaise de feu; là seront les pleurs et les grincements de dents » (Matth. xiii; 41, 42). C'est là la fin du Royaume en mystère, non pas la fin du monde, comme les personnes ignorantes le disent, mais du *siècle* dans lequel nous vivons.

III. Le Royaume en manifestation. Je m'étudierai à être bref sur ce sujet, les bornes de cet ouvrage n'admettant pas de grands développements. En outre, mon objet n'est pas tant le Royaume lui-même, mais plutôt les rapports qu'il a avec l'Église ou le mystère.

Nous avons déjà fait allusion aux deux départements du Royaume, le céleste et le terrestre; et nous avons montré comment ils ont l'un et l'autre leur centre en Christ, comme « Héritier de toutes choses. » Cette expression renferme en elle-même tous les divers caractères du Christ et les différents aspects sous lesquels il nous est présenté, comme Fils de l'Homme, et comme Fils de Dieu — Créateur de toutes choses. Comparez Dan. vii, 13, 14; Hébr. ii, 7, 9; Col. i, 15, avec 18, 19; Hébr. i, 2, avec 5; Jean v, 27.

Nous avons aussi vu que toutes les dispensations précédentes se terminent au Christ et conduisent à une économie finale, qui est appelée, à cause de sa distinction et de sa prééminence, « l'administration de la plénitude des temps » (Éph. i, 10). Ce sera le complément ou l'accomplissement des temps ou des

diverses manifestations de Dieu dans les précédentes économies. Toutes jusqu'alors ayant manqué, Dieu en détermine une nouvelle, dans laquelle il accomplira ce qui jusque là n'avait pu être fait, savoir de « rassembler en un (Christ) toutes choses, soit celles qui sont dans les cieux, soit celles qui sont sur la terre<sup>1</sup>. » Cette dispensation, en tant que économie de médiation et de pacification, est finale, et, comme telle, parfaite; étant le dernier anneau de la chaîne des voies de Dieu avec l'homme, jusqu'à ce qu'il se manifeste aux hommes et demeure éternellement avec eux, lorsque « Dieu sera tout en tous. » Voir 1 Cor. xv, 25; Apoc. xxi, 3, 5; xxii, 4.

Le Royaume en manifestation porte divers noms, suivant l'aspect sous lequel il est considéré. Quoique cette dénomination ne soit pas scripturaire, on est convenu de l'appeler :

<sup>1</sup> Affirmer, comme on l'a fait, qu'il n'y a qu'une économie ou dispensation, c'est non-seulement confondre le principe caractéristique des voies de Dieu, en faisant du jour de grâce et du jour de jugement une seule et même chose en principe; mais, en outre, c'est aller jusqu'à mettre en question la nécessité et l'efficacité de la rédemption. Mais la rédemption — la croix — est la base sur laquelle, pour ainsi dire, reposent les droits du Christ. « Il est celui qui vit, et qui a été mort.... vivant aux siècles des siècles; le premier-né d'entre les morts » (Apoc. i, 5, 18). Cf. Ps. ii, 8, et Act. xiii, 23.

Les siècles ont été formés par le Christ (Hébr. i, 2). Ce sont des périodes distinctes dans les voies de Dieu avec l'homme, et signalant ces voies. Il est parlé de « ce siècle-ci et du siècle qui est à venir » (Matth. xii, 32). Ailleurs, « la moisson est l'achèvement du siècle » (xiii, 39). Et, « je suis avec vous jusqu'à l'achèvement du siècle » (xxviii, 20). Et encore : « les puissances du siècle à venir » (Hébr. vi, 5), où les résultats de la rédemption seront manifestés par le rétablissement et la réconciliation de toutes choses.

1°. Le règne personnel, où Christ sera visible, en contraste avec sa position actuelle, où il est « caché en Dieu. » Alors il apparaîtra, il sera manifesté en « majesté, » ainsi qu'il le fut déjà une fois sur la montagne de la transfiguration, qui n'était qu'un type de ce qui était à venir. Comparez Matth. xvii, Marc ix, Luc ix, avec 2 Pierre i, 16-18.

2°. C'est le jour ou la période du jugement, en contraste avec la période ou le « jour du salut » — de la grâce (2 Cor. vi, 2; 2 Pierre iii, 7). Durant cet espace de temps qui commence et finit par un jugement (2 Thess. i, 7-10; Ap. xx), le trône est établi, et Jésus s'y étant assis juge, administre et bénit (És. ii, 3, 4; xi, 4, 5, 10; lxxv, 17-25; Mich. iv.). Les citations seraient sans fin, « tous les prophètes... ont annoncé d'avance ces jours » (Actes iii, 24).

3°. « Le jour du Seigneur » (2 Pier. iii, 10); parce que, alors, Celui qui fut le « rejeté par les hommes » sera honoré et adoré — tout genou fléchira devant lui et toute langue confessera que le Seigneur, c'est Jésus-Christ (Phil. ii).

4°. « Le jour de Dieu, en contraste avec « le jour de l'homme » (1 Cor. iv, 3 et 5).

5°. « Les temps du rétablissement de toutes choses (Actes iii, 21).

6°. Le jour de Christ, » de l'Oint, représentant de Dieu dans le gouvernement et la bénédiction (2 Thess. ii, 2; Ps. ii, 6).

7°. Le Millénium, ou les mille ans, dans ses rapports avec le temps et la terre (Apoc. xx, 4; v, 10).

Cette liste pourrait facilement être allongée. Je mentionne seulement ces sept dénominations pour les personnes qui sont alarmées de la pensée, que le règne du Seigneur implique quelque chose de charnel,

parce que, durant cette période de gouvernement et de jugement, il sera personnellement présent et se manifestant soit à ceux qui seront sur la terre, soit à ceux qui seront dans le ciel, suivant la position respective de chacun dans la gloire. On pourrait avec tout autant de raison élever cette objection contre le premier avènement du Christ, et contre ses apparitions subséquentes à ses disciples après sa résurrection. En outre, au point de vue moral, une semblable objection fait craindre qu'il n'y ait quelque chose de sérieusement erroné chez celui qui la met en avant, et qu'il ne confonde ce qui est corporel avec ce qui est charnel dans ce qui concerne notre adorable Seigneur.

Le Royaume, règne personnel ou jour du jugement, commencera par le jugement « des vivants. » Alors ce règne étant établi en justice, toutes choses seront gouvernées avec justice et bénédiction. Dans le département terrestre, « ceux qui ont faim et soif de la justice seront rassasiés. » Ce que le monde a toujours recherché, depuis le temps de Caïn, sera réalisé. « L'effet de la justice sera la paix, et le fruit de la justice, le repos et la sécurité éternellement » (És. xxxii, 17). « Un roi règnera en justice » et ce roi sera le Seigneur Jésus-Christ. Alors la terre sera remplie de la gloire du Seigneur (Ps. lxxii).

J'ai à peine besoin de faire remarquer que les jugements mentionnés dans l'Apocalypse seront exécutés avant l'arrivée de cette période; ils en seront comme les précurseurs. Avec eux, la dernière des septante semaines de Daniel et le « temps de détresse » du chapitre xii, seront accomplis. Les Juifs comme peuple de Dieu reprendront leur place naturelle au milieu des nations; le voile étant ôté de dessus le cœur du résidu, le Ps. cxix et d'autres deviendront l'expres-

sion de leurs sentiments. Sa « parole sera une lampe à leurs pieds » et ils marcheront dans ses voies. En son nom « ils seront justifiés et glorifiés : » « Israël boutonnera et s'épanouira ; et ils rempliront de fruit le dessus de la terre habitable » (És. xxvii, 6). Les relations entre la famille céleste et la terrestre seront non-seulement établies, mais manifestées. La Jérusalem d'en bas étant le pur reflet de la Jérusalem d'en haut, Israël marchera à la lumière de l'Église dans la gloire, et les nations marcheront à la lumière d'Israël.

Les « temps des Gentils » seront terminés par les pieds de la grande statue et leur autorité détruite par la « pierre coupée de la montagne sans mains. » Christ et ses saints commenceront à régner (Dan. ii, 44 ; vii, 27). C'est là la fin de la suprématie des Gentils. Dès lors les nations des sauvés auront toujours une position subalterne et dépendante. Israël sera comme la rosée du Seigneur — un centre de lumière — puissance et bénédiction, une nation sainte et une sacrificature royale (Ex. xix, 6 ; És. xi, 10 ; xix, 25 ; lx, 3 ; Jér. xvi, 19). Non-seulement les Gentils reconnaîtront leur dépendance (Ps. xviii, 43), mais abandonnant les idoles, ils adoreront le seul vrai Dieu, (Matth. xxviii, 19, 20 ; Zach. xiv, 16 ; És. lvi, 7 ; Matth. xxi, 13). « Et en toi (Abraham) et en ta semence (Christ) toutes les nations de la terre seront bénies » (Gen. xxii, 18).

Non-seulement « les temps des Gentils » seront accomplis, » mais la « plénitude des Gentils sera entrée, » (Rom. xi, 25). Ils ont abusé de leur autorité, lorsqu'ils avaient le gouvernement du monde, et ils sont tombés ; ils ont abusé de leurs privilèges (spirituels) en ne demeurant pas dans la bonté de

Dieu, et ils doivent être « retranchés. » C'est là proprement, et non pas l'Église, ce qui fait le sujet du chapitre xi de l'Épître aux Romains, l'abus du privilège et le jugement qui en est la suite.

Il y a plusieurs événements et différentes phases de jugement, qui se rattachent au retour du Seigneur pour prendre possession de son Royaume (Luc xix, 12). En Matth. xxiv et xxv, nous avons quatre de ces phases représentées par les paraboles du méchant serviteur, des vierges qui ont une position plus élevée dans le témoignage, des talents et du jugement des nations. Mais ces quatre phases ne renferment pas tout. Nous avons la destruction de Babylone qui précède le retour de Christ, celle de l'Antichrist qui en est le premier résultat; puis vient celle de Gog, lors de sa première invasion (Apoc. xviii et xix; Ezéch. xxxviii, 11). La scène finale du règne personnel ou des mille ans nous présente Gog encore une fois, puis elle se termine par la résurrection et le jugement éternel des méchants morts (Apoc. xx, 11).

Un mot sur l'Apocalypse. Je la considère sous six points de vue généraux, sans entrer dans les détails. Il y est question, en général, des droits du Christ à l'héritage terrestre, après que ces droits sont reconnus dans le ciel (xi, 18). C'est un débat entre Christ et les nations — ceux « qui détruisent la terre. »

Chapitre 1. Nous y voyons Jésus-Christ premier-né d'entre les morts dans ses relations avec les témoignages existants. Les chapitres 2 et 3 nous montrent ces *témoignages* — assemblées ou églises, — le jugement que le Seigneur porte sur chacune d'elles et le châtiment ou la récompense, résultant de ce jugement.

Les chapitres 4 et 5 sont un abrégé du conseil de

Dieu. Nous y voyons son trône dans le ciel, non encore reconnu sur la terre; sa puissance cependant est à la disposition du Lion de la tribu de Juda. Celui-ci, quoique possédant toute puissance, n'agit encore qu'en grâce; Il est là « comme un agneau qui a été égorgé, » caché en Dieu, tandis qu'un autre use de sa puissance en sa faveur (Ps. cx, 1). Jusqu'au chapitre xix de ce Livre, le Seigneur n'est connu que par la foi comme l'Agneau, et ses serviteurs, dans les différentes scènes qui sont mises sous nos yeux, le « suivent, » non pas encore comme le Roi; c'est là ce qui se trouve au chapitre xix, mais comme « l'Agneau, où qu'il aille. » Ils reconnaissent ses droits, jouissent de ses sympathies et ont part à ses souffrances (xiv, 4).

Le chapitre 5<sup>me</sup> nous montre, en principe, la création bénie, en suite de la rédemption, dans le chœur universel (vers. 13).

L'Église ne se trouve pas dans l'action du Livre, c'est-à-dire depuis le chapitre v, jusqu'au xxi<sup>me</sup>. Dans le chapitre iv, elle est représentée dans le ciel par « vingt-quatre Anciens assis autour du trône, revêtus de vêtements blancs. » C'est un gouvernement parfait (12 plus 2 = 24), dirigé par une sagesse parfaite. Les anciens sont vêtus de blanc, c'est une sacrifice royale.

Les chérubins ou êtres vivants, au milieu du trône, et autour du trône, pleins d'yeux — d'intelligence — semblent être occupés de l'Agneau, centre des conseils de Dieu. Il n'est pas fait mention ici de leurs roues, le moment d'agir sur la terre n'étant pas encore arrivé. Les ailes montrent la relation des chérubins avec le ciel; les roues, leur relation avec la terre (Ezéch. x, 9).

C'est proprement au chap. vi que commence l'action du Livre. L'Agneau seul peut dévoiler les pensées secrètes de Dieu, cachées jusque-là. Ceux qui par la foi habitent en esprit dans le ciel, voient dans l'ouverture du livre la sentence de la terre. Il y a, dans cette ouverture des sceaux, quelque chose de bien solennel pour les saints de Dieu. Il est naturel à cette occasion de demander : Pourquoi donc cela a-t-il été scellé si longtemps pour l'Église ? La réponse est bien simple : parce que *maintenant* le temps est approché et que le mot d'ordre du Seigneur est celui-ci : « Oui, je viens promptement. »

Le Seigneur Jésus n'apparaît sur la scène qu'au chapitre xix, où il conduit les armées du ciel qui participent à son triomphe. Il écrase l'Antichrist, — « la bête et le faux prophète, » lie Satan, et son autorité et son règne commencent.

Son règne se termine en jugement, comme nous l'avons déjà dit. Les chap. xx, 14, xxi, xxii donnent, en principe, l'état éternel, la création restaurée, sanctifiée et bénie. Dieu et l'Agneau sont la lumière et le centre de tout.

C'est ici une brève et imparfaite esquisse. Pour entrer pleinement dans mon sujet, il faudrait des volumes, et n'écrivant que pour les simples, je ne puis pas l'approfondir davantage.



## L'ÉGLISE, CORPS DE CHRIST.

Le mot *église* se trouve pour la première fois dans le xvi<sup>e</sup> chapitre de Matthieu, et se rapporte à quelque chose à venir qui n'existait pas encore. C'est ce que nous avons déjà montré. De plus nous avons vu que l'Église ne renferme pas tous les rachetés, qu'elle n'est pas Sion, et enfin qu'elle n'est pas « le Royaume, » mais une chose distincte. Examinons maintenant ce qu'elle est.

1<sup>o</sup> L'Église est appelée un « mystère » qui, en d'autres générations, n'a point été donné à connaître aux fils des hommes (Eph. iii, 5). Or l'histoire et les espérances d'Israël étaient déjà connues; elles remplissent une grande partie de l'Ancien Testament. L'histoire et le jugement des Gentils, aussi bien que leur bénédiction future sous le Christ, sont de même annoncés dans l'Écriture. Enfin la nature et l'établissement du Royaume faisaient aussi l'objet d'une révélation. En tout cela il n'y avait aucun « mystère, » c'étaient des choses déjà « données à connaître. » Pour l'explication de ce mystère, nous devons donc chercher quelque autre chose qui n'eût pas été révélé auparavant.

2<sup>o</sup> Le mystère de l'Église est une dispensation particulière de la grâce de Dieu, communiquée à Paul « par révélation : » « c'est par révélation qu'il m'a

fait connaître ce mystère. » Ce langage n'aurait pas pu être employé à l'occasion d'une chose déjà révélée. Dans Rom. xvi, 25, il est aussi parlé « du mystère qui a été tu dès les temps éternels. » Et dans Col. i, 24, 26, nous lisons : « J'accomplis, à mon tour, ce qui manque des tribulations du Christ en ma chair, pour son corps, qui est l'Église..... le mystère caché dès les siècles et dès les générations. Et *maintenant* il a été manifesté à ses saints. » Il est donc bien évident d'après ces passages, qu'ils s'appliquent à quelque chose qui n'était pas révélé dans l'Ancien Testament.

3° Le mystère n'était pas, que les Juifs et les Gentils fussent, les uns et les autres, également sauvés par Christ. Ce fait, loin d'être caché, avait été pleinement et clairement révélé. Le Seigneur le déclare Lui-même : « Il en viendra des régions de l'Orient et de l'Occident, et ils seront à table dans le royaume des Cieux » (Matth. viii ; voyez Rom. x, 20). « Je me suis fait rechercher de ceux qui ne me demandaient point » (Es. lxx, 1, 2).

« C'est pourquoi, je te confesserai hautement parmi les nations. » « Nations, réjouissez-vous avec son peuple. » « Louez le Seigneur, vous, toutes les nations » (Rom. xv, 9-11). Voyez encore Amos ix, 11, 12, et Actes, xv, 14, 17 — « Syméon a raconté comment Dieu a, pour la première fois, visité les nations, afin d'en prendre un peuple pour son nom ; et les paroles des prophètes s'y accordent, selon qu'il est écrit : Après ces choses, je retournerai et je réédifierai la tente de David qui est tombée..... en sorte que le reste des hommes recherchent le Seigneur, ainsi que toutes les nations sur lesquelles mon nom est invoqué. » Ce fait, que le nom du Seigneur serait invoqué sur les Gentils, était révélé par les pro-

phètes de l'Ancien Testament: ce n'était donc point un secret. Mais dans ce passage remarquable, nous ne voyons en aucune manière l'Eglise — le mystère. Tout ce qu'il nous apprend, c'est que, lorsque la maison de David sera rétablie, ce qui aura lieu par le trône du Christ, qui est à la fois « la racine et la postérité de David, » les Gentils aussi seront placés sous la bénédiction. Il s'agit ici des bénédictions découlant du Royaume. Les connaissances de Jaques ou des douze n'allaient pas alors au delà. Et même cette application du passage d'Amos montre qu'il s'était fait un progrès décidé chez eux depuis le moment où, dans leur peu d'intelligence, ils avaient demandé à Pierre de rendre compte de son entrée chez Corneille (Actes xi, 2). Le préjugé national était si puissant en eux, qu'il fallut une vision pour ouvrir l'intelligence de Pierre et lui faire reconnaître les Gentils comme participants de la vie. Que le Dieu d'Israël avait un peuple parmi les Gentils aussi bien que parmi les Juifs, voilà tout ce que Pierre comprit de la vision, mais rien de plus. Le mystère était encore caché. Comme nous l'avons vu en parlant du Royaume, le témoignage jusqu'à la mort d'Etienne, était que Dieu avait élevé à la gloire, dans le ciel, ce Jésus qui avait été rejeté, et qu'il « attendait là que ses ennemis fussent mis pour son marchepied, alors que son « peuple serait de franche volonté au jour de sa puissance » (Ps. cx, 1, 3); et que le « jour de sa puissance » commencerait, lorsque Israël se repentirait (Actes iii, 4; Osée v, 15; Michée v, 3). Le Roi vint en Sion, mais il fut méprisé et crucifié; puis il ressuscita des morts et fut reçu dans le ciel. Il fut de nouveau présenté à Israël et de nouveau refusé (Actes iii, 26). Tout ceci se termine par l'accusation d'Etienne.

4°. On pourrait objecter que nous avons « l'Église dans le désert » mentionnée par Etienne, et nommée en Actes ii, 47.

Mais cette difficulté s'évanouit, si l'on considère l'ambiguïté du mot *église*. En Actes vii, 38, cette expression désigne simplement le camp ou la congrégation d'Israël. Dans le verset 47<sup>e</sup> du chap. ii, des Actes, il s'agit d'une assemblée ou réunion qui, de fait, était bien *l'assemblée* aux yeux de Dieu et en réalité *l'Église*, mais non pas encore dans la pleine intelligence de son caractère et de sa vocation. C'était ce qui lui restait à apprendre. La grâce de Dieu s'arrêtait encore sur Jérusalem et le témoignage de l'espérance d'Israël se trouvait dans l'assemblée — l'Église, — réunie au nom de Jésus. « Il nous a suscité une corne de salut en la maison de David son serviteur » (Luc i, 69). Telle était encore l'espérance d'Israël, mais maintenant cette espérance reposait sur un Christ rejeté. Dans le chapitre viii, des Actes, nous voyons le Saint-Esprit agissant dans la Samarie, comme s'il était en chemin pour aller vers les Gentils, comme Jésus l'avait fait auparavant après avoir été rejeté par Jérusalem (comparez avec Jean iv). Le ix<sup>e</sup> chap. raconte la conversion de Saul, accompagnée d'une nouvelle révélation, celle de l'unité de Christ et de ses membres : « Je suis Jésus que tu persécutes » (ix, 5). Et Saul commença aussitôt à prêcher dans les synagogues que Jésus était le *Fils de Dieu*. C'est là un fait important, qui marque une ère nouvelle dans les voies de Dieu. Il nous révèle cette glorieuse vérité, que la Tête dans le ciel souffre dans ses membres *ici-bas*, car ils sont un.

5°. Qu'il y ait là quelque chose de différent de ce qui avait été jusqu'alors donné à connaître même à

ceux qui étaient apôtres avant l'appel de Saul, c'est ce qui est bien évident. Paul appelle ce qui lui a été révélé « mon évangile. » C'est encore plus frappant dans l'original, Rom. xvi, 25 : « Selon mon évangile et la prédication de Jésus-Christ, selon la révélation du mystère ; » c'est-à-dire la prédication de Jésus-Christ, qui est suivant le « mystère tu dès les temps éternels et maintenant manifesté. » Dans un autre endroit, il appelle ce témoignage « l'évangile de la gloire » (1 Tim. i, 11). Et nous avons déjà remarqué la différence qu'il y a entre cet évangile et celui « du royaume. » En Galates ii, 2, il est dit encore : « Et j'y montai d'après une révélation ; et je leur exposai (à Pierre, Jaques etc.) l'évangile que je prêche parmi les nations, et en particulier à ceux qui sont considérés, de peur que je ne courusse ou n'eusse couru en vain. » Il est bien évident que, si l'évangile de Paul et celui de Pierre avaient été les mêmes, le premier n'aurait point eu besoin d'user d'une semblable précaution pour faire connaître ce qui aurait déjà été connu de tous ; et bien plus, la mission de Paul à Jérusalem aurait été sans but, car Pierre lui-même avait déjà prêché Christ aux Gentils (Actes x). Cependant il y monta par révélation ; il avait un ordre spécial du Seigneur pour y aller et cela dans ce but spécial. Les douze durent comprendre que c'était là un point capital ; pour eux c'était une chose nouvelle. C'est là ce qui rend Paul si jaloux de sa mission apostolique, distincte de tout autre, et complètement indépendante de tous ceux qui avaient été avant lui. — « Je ne l'ai reçue ni apprise d'aucun homme, mais par le moyen d'une révélation de Jésus-Christ » (Gal. i, 12). Et encore : « Lorsqu'il a plu à Dieu de révéler son Fils en moi » (non à moi

mais *en moi*, c'est-à-dire par le St.-Esprit habitant en lui et l'unissant *vitalement* à Christ dans la gloire; c'était une chose toute nouvelle), « afin que je l'annonçasse parmi les nations, aussitôt je ne consultai ni la chair ni le sang, et ne montai point à Jérusalem vers les apôtres qui l'avaient été avant moi » (17). Il est évident, d'après ces passages, que Paul était un apôtre *sui generis*, et que ceux qui s'efforcent de confondre son apostolat avec celui des douze, tombent dans une confusion complète, soit quant à l'Eglise, soit quant au Royaume.

Ce que Paul appelle « mon évangile, » c'est la prédication du mystère révélé, qui lui avait tout spécialement été donné à connaître. Puis, joint à cela, et, en principe, à sa base, c'était le Fils de Dieu *en lui* — « Christ en vous, l'espérance de la gloire. » « Le mystère.... manifesté à ses saints, auxquels Dieu a voulu faire connaître quelle est parmi les nations la richesse de la gloire de ce mystère, qui est Christ *en vous*, l'espérance de la gloire » (Col. i, 26, 27). Ces paroles sont la belle et énergique expression de l'union personnelle avec Celui qui est le Fils de Dieu — le Chef dans la gloire. Et, comme conséquence, Jésus glorifié est, pour la foi de son peuple, le gage de tout ce qu'il attend; et le St.-Esprit, par le moyen duquel cette union est opérée et maintenue, est les arrhes qui garantissent que, lorsque Celui qui est notre vie apparaîtra, nous *aussi* nous paraîtrons en gloire avec Lui (Col. ii, 1-3). Voilà l'essence de l'évangile ou de la prédication de Paul. Ce n'était donc pas seulement une amplification ou un développement plus complet de ce qui avait déjà été donné, bien que là croix soit le fondement de tout, mais c'était essentiellement une chose *nouvelle*, la révélation de cette merveilleuse

vérité, que nous sommes *maintenant*, quoique dans la faiblesse et dans la souffrance ici-bas, unis au Fils de Dieu dans la gloire. La sanctification intérieure de ceux qui réalisent cette vérité doit être en rapport avec elle, et la conséquence en est une séparation de cœur et d'intention, d'avec ce présent siècle mauvais par lequel Jésus a été rejeté, et dont il nous a rachetés et retirés (Gal. i, 4). Des vues moins élevées sur Christ, fussent-elles même vraies, ne peuvent opérer cette séparation ni produire ces fruits. Il faut pour cela sa puissance de vie dans l'âme; et les instincts de cette vie s'unissent avec les intercessions de l'Esprit dans l'Épouse, pour soupirer après son apparition. « L'Esprit et l'Épouse disent : « Viens. » Et comme réponse à ce cri, Jésus dit : « Oui, je viens promptement » (Apoc. xxii, 17, 20).

Mais si c'était là la dispensation de l'Évangile commise à Paul, il n'a cependant jamais perdu de vue « le Royaume. » Dans son ministère, en effet, les deux témoignages concernant l'Église et le Royaume, marchent pour ainsi dire parallèlement (Comparez Actes xxiv, 15; xxvi, 6, 7; xxviii, 20). « C'est à cause de l'espérance d'Israël que je suis entouré de cette chaîne. » Et encore : « Il leur exposait le royaume de Dieu, en rendant témoignage et leur persuadant les choses qui regardent Jésus » (23). Puis il leur cite Ésaïe vi, qui annonce l'aveuglement des Juifs, et il ajoute : « Le salut de Dieu a été envoyé aux Gentils » (28). « Il demeura deux ans entier, est-il dit encore,.... prêchant le royaume de Dieu et enseignant les choses qui regardent le Seigneur Jésus-Christ (31). Ces deux témoignages, quoique distincts, sont cependant unis, et, dans un sens, inséparables. On ne peut prêcher l'un avec intelligence, sans annoncer en même temps

l'autre. C'est dans les épîtres de Paul que nous trouvons le mystère dévoilé, car c'est là que sont déposés les enseignements les plus profonds du Seigneur. Ayant déjà vu, combien ces deux choses, — l'Église et le Royaume, — sont distinctes dans leur nature, nous comprendrons maintenant plus facilement qu'elles le soient aussi dans la prédication qui en est faite. L'Apôtre était au fond, dans sa propre personne, un type à la fois de l'une et de l'autre. Il était le type de la conversion d'Israël — « un exemple de ceux qui plus tard croiraient en lui (Jésus) pour la vie éternelle » (1 Tim. i, 16); et de plus, il était le *serviteur* de l'Église (Col. i, 25). Nous voyons donc clairement que, si Paul possédait, en commun avec les douze apôtres juifs, le témoignage du Royaume, il avait, en outre, une mission distincte, qui lui avait été conférée par une révélation du Seigneur : c'était « le mystère » — l'Église — le Corps de Christ, dont il était, en un sens unique, le serviteur. Cette circonstance faisait de lui un apôtre spécial, différent des douze et dans un sens que ceux-ci ne pouvaient pas comprendre. Une autre chose qui marque cette distinction, c'est que les douze furent appelés et établis par le Seigneur dans la chair, et qu'ils le connaissaient selon la chair, tandis que Paul ne le connut que dans la gloire (2 Cor. v, 16). Le fait est que l'appel de Paul fut une suspension virtuelle et non une annulation de l'apostolat du Royaume qui était confié aux douze. Je ne parle pas de leur *ministère*, car, sur ce point, il y eut, au contraire, entente entre Paul et Pierre, afin d'éviter toute confusion, et pour que l'un ne bâtît pas sur le fondement posé par l'autre (Gal. ii, 9). En sorte que, si, d'abord, leur mesure d'intelligence pût différer (et il est évident qu'il

en fut ainsi, puisque Paul monta à Jérusalem pour instruire Pierre — (Gal. ii); et si, humainement parlant, ils purent tendre à des buts différents, il n'en était cependant pas ainsi dans la pensée du Seigneur, car le fruit de leur ministère fut l'Église — le corps; les sujets du Royaume devenaient les membres du Christ. C'est ainsi que les nombreux Juifs convertis par Pierre, comme un résidu d'Israël, furent renfermés dans ce qui était alors le dessein de Dieu, *l'Église* (voyez Rom. ix, 24; Éph. i<sup>o</sup>, 11, 13; ii, 16). Et bien que l'aspect ostensible du témoignage rendu le jour de la Pentecôte et jusqu'à la mort d'Étienne, fût en rapport avec le Royaume, cependant ce Royaume n'ayant pas été établi en puissance, ses sujets déjà rassemblés furent introduits dans une « chose meilleure, » en vertu de leur union avec Jésus rejeté ici-bas, mais glorifié dans le ciel. C'est ce qui est ensuite donné à connaître par une révélation nouvelle et spéciale, comme un mystère qui avait été « caché en Dieu dès le commencement du monde » (Éph. iii, 9).

Ce mystère peut être considéré sous plusieurs aspects.

1<sup>o</sup>. C'est le corps de Christ (Col. i, 24).

2<sup>o</sup>. C'est un corps formé de Juifs et de Gentils : — cohéritiers et du même corps — de telle sorte que toute distinction nationale cesse et que tous deviennent, dans cette union les uns avec les autres et avec Christ, un homme nouveau; ils sont, les deux ou les uns et les autres, *un seul corps*, réconcilié avec Dieu par la croix (Éph. ii, 16).

C'est là tout autre chose que le simple fait de Juifs et Gentils sauvés.

Abraham conserve son caractère juif bien distinct

et c'est ce que font aussi les Juifs et Gentils sauvés dans les dispensations précédentes, et il en sera encore de même dans la dispensation future. Le mystère n'est donc pas, que les Gentils soient sauvés, aussi bien que les Juifs, mais bien, qu'ils deviennent un *seul* et même corps, le corps de Christ, et ressuscité en lui. Cela n'est pas dit de Juifs ou de Gentils comme tels (voyez Exod. xviii, 12; Es. lv, 7).

3°. Ce corps est appelé la plénitude ou le complément de Celui qui remplit tout en tous (Éph. i, 23); ou, comme cela est exprimé en substance, l'Église est l'achèvement du Christ : De là vient que, dans 1 Cor. xii, 12, elle est appelée *Christ* : « Comme le corps est un et qu'il a beaucoup de membres, de même en est-il de Christ. » C'est ce qui est exprimé, d'une manière plus frappante encore, dans Éph. v, 30, 32 : — « Nous sommes membres de son corps, de sa chair et de ses os ; les deux seront une seule chair : Ce mystère-là est grand ; or je parle de Christ et de l'Église. » Il est fait ici allusion à Adam et Ève, et ce sont les paroles d'Adam qui sont ici rapportées : — « A cette fois, celle-ci est os de mes os, et chair de ma chair ; on l'appellera *hommesse*, parce qu'elle a été prise de l'homme » (Gen. ii, 23<sup>1</sup>.)

L'essence ou la vie d'Ève existait avant sa manifestation. Elle ne fut pas tant une création qu'un développement de ce qui existait déjà en Adam. De même, la vie de son corps, l'Église, préexistait en Christ ; et Lui, ayant dans la mort passé à travers le sommeil antitypique d'Adam, apporte en ressuscitant, comme résultat de la rédemption, — « la vie et l'immor-

<sup>1</sup> Comparez Gen. v, 1, 2, qui exprime bien cette unité mystique : « Il leur donna le nom d'Homme ; » ou plutôt : « Il appela leur nom Adam. »

talité mises en évidence par l'Évangile. » Son corps est tiré de Lui-même. Christ et son Église sont un. Quel profond mystère en effet! (Gen. i, 27; ii, 21, 22).

4°. La vocation céleste est un autre caractère du « mystère. » C'est le résultat de la réjection ici-bas de Celui qui n'est maintenant connu que dans le ciel. Là l'Église est, en principe, en esprit, bénie en Lui, — « bénie de toute bénédiction spirituelle dans les lieux célestes en Christ. Dieu nous a vivifiés ensemble avec Christ » — « ressuscités ensemble et fait asseoir ensemble dans les lieux célestes en Jésus-Christ » (ii, 5, 6). « Inconnue » ici-bas, lieu de l'appel terrestre d'Israël, mais connue en Christ dans le ciel, où nous serons avec Lui à jamais (Jean xiv, 3) : telle est la vocation de l'Église, parce que c'est la propre vocation de Christ Lui-même et qu'elle est *une avec Lui*. Aussi est-elle invitée à « marcher d'une manière digne de la vocation dont elle a été appelée » (Éph. iv, 1). « Frères saints, participants de la vocation céleste, » sont aussi appelés (en Hébr. iii, 1) ceux qui ne voient pas encore toutes choses mises sous les pieds de Jésus, mais qui, cependant, par la foi, le contemplant couronné dans le ciel. Toutes leurs relations sont avec lui et par conséquent célestes. Lui, le premier, comme « précurseur, » est devenu participant de cette vocation céleste, et nous, nous le devenons en lui et avec lui (comparez Hébr. ii, 9; iii, 1; vi, 20). L'Église en a donc fini avec la terre, car elle « est morte et ressuscitée avec Christ » (Col. iii).

Jusqu'ici nous avons considéré l'idée abstraite ou, si je puis m'exprimer ainsi, *l'idéal* de l'Église, telle

qu'elle existait dans la pensée éternelle du grand architecte et telle qu'elle sera manifestée, lorsque « Christ se la présentera à lui-même, une Église glorieuse, n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, mais, au contraire, sainte et sans défaut » (Éph. v, 27) — parfaitement « conforme à l'image du Fils de Dieu, « lequel est le pur et resplendissant reflet de Lui-même (Rom. viii, 29). C'est là ce qui aura lieu, « selon le dessein arrêté dès les siècles, qu'il a formé en Jésus-Christ notre Seigneur » (Éph. iii, 11; Apoc, xix, 7; xxi, 9, 23).

Il est évident que ce corps renfermera tous les saints qui ont existé ou qui existeront, depuis sa fondation au jour de la Pentecôte jusqu'à l'enlèvement de l'Église au devant du Seigneur dans la gloire. Le Seigneur s'adresse ainsi au Père : « J'ai manifesté ton nom aux hommes que tu m'as donnés du monde.... Et je ne suis plus dans le monde Et ceux-ci sont dans le monde.... ils ne sont pas du monde.... de même que moi je ne suis pas du monde..... Or je ne prie pas seulement pour eux, mais aussi pour ceux qui croiront en moi par le moyen de leur parole; afin que tous soient un » Il n'est pas besoin de faire remarquer que, lors de sa formation comme corps à la Pentecôte, l'Église embrassait tous les saints contemporains. Il est bien évident encore que le témoignage de l'Église continuera aussi longtemps qu'elle sera sur la terre. Mais après qu'elle aura été enlevée, une autre espèce de témoignage sera suscitée, à savoir : — la proclamation de « l'Évangile du royaume » (comparez Matth. x; xxiv, 14). « Cette bonne nouvelle du royaume sera prêchée par toute la terre, en témoignage à toutes les nations; et alors viendra la fin » (du siècle) (Matth. xxviii, 19). Ce témoignage doit

être subséquent à celui de l'Église, car il se rattache à « *la fin du siècle* » (ou de la dispensation de la longue patience de Dieu), or cette fin du siècle ne se rapporte jamais à l'Église, qui est céleste dans son appel et dans ses relations. Le résultat de ce témoignage subséquent sera le rassemblement des sujets « du Royaume ; » car l'Église ayant été retirée de la scène de son témoignage ici-bas, « le siècle » achèvera sa course, de la même manière, dans un certain sens, que si rien n'était arrivé, depuis que le royaume fut offert à Israël, au nom de Jésus ressuscité comme Seigneur et Christ (Actes ii, iii).

Il résulte de là que ce témoignage concordera avec celui de la dernière semaine de Daniel, et en conséquence les Juifs reparaissent sur la scène (voyez Dan. xi, 33 ; xii, 33 ; Ap. vii, 4 ; xiv, 1).

L'Église étant déjà dans la gloire, et Satan précipité du ciel sur la terre, les événements se presseront avec une rapidité sans égale dans l'histoire du monde. On verra se succéder le règne court mais terrible de l'Antichrist, la grande tribulation, et, pour clore la scène, le Seigneur Jésus-Christ comme « l'héritier — le Roi des rois et le Seigneur des seigneurs » — apparaîtra en personne pour écraser ses ennemis, alors réduits à être le marchepied de ses pieds. « Le trône sera établi en justice, » et le règne médiateur du Fils de l'homme commencera.

Mais nous ne devons pas confondre cette venue du Seigneur pour juger le monde, avec sa venue pour enlever auprès de lui son Épouse, l'Église. L'espérance de l'Église est en harmonie avec sa vocation. Déjà glorifiée en principe dans son Chef — (« ceux qu'il a justifiés, il les a aussi glorifiés ») (Rom. viii, 29, 30), elle n'attend que son apparition pour paraître

tre elle aussi avec lui en gloire (Éph. v, 30; Col. iii, 3). En sorte que demander quelle est l'espérance de l'Église, c'est demander au fond quelle est celle de Jésus lui-même. Or écoutez l'expression des désirs de Jésus en Jean xvii, 23, 24; et dans 1 Thess. i, 10, il est dit : « Pour attendre des cieus son Fils. » « Car le Seigneur lui-même avec un cri de commandement, avec une voix d'archange et avec une trompette de Dieu, descendra du ciel, et les morts dans le Christ se relèveront premièrement. Ensuite nous, ceux qui seront vivants et restés, nous serons ravis ensemble avec eux (les morts en Christ) dans les nuées, à la rencontre du Seigneur en l'air : et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur » (1 Thess. iv, 16, 17). En tout ceci, il ne s'agit que de l'Église. C'est dans 2 Thess. i, 7-10, qu'il est parlé du jugement du monde. L'enlèvement de l'Église est un événement qui ne touche le monde en aucune manière, si ce n'est qu'alors la lumière et le témoignage de la grâce lui seront ôtés avec elle. Quand le Seigneur vient en jugement, c'est bien du monde qu'il est question. Alors les saints, au lieu d'être jugés, jugeront et les hommes et les anges (voyez 1 Cor. vi, 2, 3).

L'expression *jour du jugement* est ambiguë et l'idée qu'on s'en forme vulgairement n'est point scripturaire. De fait, elle désigne dans la Parole la période tout entière du règne du Fils de l'homme, et dans un certain sens, elle est synonyme de celles de *règne personnel* — « des temps du rétablissement de toutes choses » — et de *millénium*. Ce ne sont là que différentes phases d'une même chose. Le règne médiatorial commence et se termine par un jugement. Il commence par le jugement des vivants et se termine

par celui des vivants et des morts (comparez 2 Thess. i, 7; Matth. xxv et Apoc. xx, 14, 15).

Le premier jugement des vivants est le commencement de ce règne du Seigneur, le dernier en est la scène finale, qui précède le moment où le Seigneur « remet le royaume à Dieu » (1 Cor. xv, 24). Ce jour du jugement qui est mentionné en 2 Pierre iii, est appelé « le jour du Seigneur. » Il durera des centaines d'années et comprendra plusieurs événements. Pierre rapporte les principaux, et il met ces terribles réalités en contraste avec les temps actuels, qui sont ceux « du long support et de la patience de Dieu, » pendant lesquels les hommes se moquent même de Dieu avec une impunité apparente. Mais alors ils connaîtront, que ce qui est appelé « leur jour » et, pour la même raison, le jour de Dieu, « est venu. »

Nous avons maintenant à considérer *l'Eglise dans sa relation avec le temps*. Sous ce rapport aussi, elle est en harmonie avec sa nature élevée et ses glorieuses destinées. Depuis sa fondation à la Pentecôte, jusqu'à sa consommation dans la gloire, il y a toujours eu et il y aura toujours sur la terre un corps appelé l'Eglise, reconnu de Dieu et dans lequel le St.-Esprit habite. Ce corps renferme tous les saints existant simultanément sur la terre à un moment donné; quelque séparés qu'ils soient par la distance, quelque divisés même qu'ils puissent être entre eux, Dieu les considère comme *un*, et il s'adresse à eux dans sa parole comme étant *un*. Les séparations locales ne peuvent jamais, dans la pensée de Dieu, altérer cette unité. « Un seul corps, un seul Esprit, » telle est l'estimation du Seigneur. Et ne doit-elle pas être aussi la nôtre? Cette unité est la conséquence de l'u-

nion de tous les membres du corps, d'abord avec Christ comme Tête; en second lieu, les uns avec les autres, comme étant tous en Lui. Ce n'est pas ici une union volontaire dans sa nature, mais involontaire, car c'est une union dans la vie. C'est là ce qui fait la différence essentielle entre l'Église et une simple association. Les membres d'une association peuvent avoir entre eux divers liens intellectuels, moraux, physiques, et c'est la reconnaissance de ces liens qui détermine ce qu'est leur union. Le fait de notre naissance peut nous rendre naturellement membres d'une nation ou d'une famille, mais même ces circonstances involontaires d'union ne nous présentent pas une image exacte de l'union de l'Église, quoique, dans un sens moral, les notions qui s'y rattachent puissent être employées à dépeindre l'union et l'unité de l'Église. L'unité du corps humain est l'image que le St.-Esprit emploie pour décrire l'unité du corps de Christ. Elle a sa source dans la vie. Mes mains, mes bras entrent dans l'unité de mon corps, parce que, en tant que ses membres, ils participent à une seule et même vie, et obéissent à un même esprit. Il en est de même quant à l'unité de l'Église de Dieu. Tous les membres ne forment qu'un seul tout, parce qu'ils participent à une vie commune, et sont mus par la volonté d'un seul et même esprit. Si mon doigt est une partie de mon corps, ce n'est pas là une affaire de volition, mais bien de nécessité; heureuse nécessité, il est vrai, que je ne voudrais pas changer. De cette union découlent des affections, des sympathies, des instincts, dont l'exercice prouve la vigueur de la vie intérieure. Et les diverses relations coordonnées, subordonnées, respectives et mutuelles, qui en résultent, répandent dans toutes les parties l'union d'un

seul tout actif et harmonieux. L'agent de cette union et la puissance de l'unité qui en est la conséquence, c'est le St.-Esprit, « ce même Dieu qui opère toutes choses en tous » (1 Cor. xii, 6).

Dans le chapitre iv<sup>e</sup> de l'Épître aux Ephésiens, nous voyons qu'il y a « un seul corps et un seul esprit. » Et d'après d'autres passages des Écritures, nous apprenons que ce qui constitue l'unité du corps, c'est le seul esprit, le St.-Esprit. Ainsi dans 1 Cor. xii, 12-14, on lit : « Car comme le corps est un, quoiqu'il ait plusieurs membres, et que tous les membres de ce seul corps, quoiqu'ils soient plusieurs, ne forment qu'un corps, de même en est-il de Christ. Car nous avons tous été baptisés dans *un seul* Esprit pour (être) *un seul* corps..... car le corps n'est pas un seul membre, mais plusieurs. » Il est évident d'après cela que c'est le baptême du Saint-Esprit qui constitue l'unité du corps. Et il est affirmé, au vers. 27, que ce corps est le corps de Christ. En comparant les passages suivants (Actes i, 8; ii, 4; x, 47; xi, 16), on voit clairement ce que signifie le baptême du St.-Esprit.

On comprend aisément que des saints comme Abel, Abraham et d'autres puissent être sauvés en tant qu'individus, sans qu'il y ait nécessairement entre eux une unité de corps. Et c'est en cela que consiste, dans un certain sens, la différence entre la vie que nous possédons et celle des saints qui ont précédé l'Église (aussi bien que de ceux qui seront convertis après son enlèvement). Ces saints, même en étant contemporains, et participants de la vie, n'étaient pas, *par là-même*, « membres les uns des autres. » Il en aurait été ainsi, si l'unité eût consisté simplement dans la possession de la vie, et non dans le baptême d'un seul Esprit pour un seul corps. Jamais il n'est

parlé de ces saints comme étant un seul corps ou le corps de Christ. Jean vii, met cette vérité hors de toute espèce de doute : « Or, il disait cela de l'Esprit que devaient recevoir ceux qui croient en lui, car il n'y avait pas encore d'Esprit saint, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » (vers. 39, comparé avec Actes xix, 2). Ce dernier passage est bien remarquable. Ces disciples, qui ne connaissaient rien de plus que l'enseignement de Jean Baptiste, savaient pourtant par cet enseignement même que le St.-Esprit devait être donné, (voyez Matth. iii, 11). Le sens exact de ce verset est donc : « Nous n'avons pas osé dire que le St.-Esprit soit, c'est-à-dire qu'il ait encore été donné. » Ces disciples étaient déjà dans le corps, car le St.-Esprit avait été donné; mais ils ne le savaient pas et ils avaient besoin d'en être instruits. De même pour Apollos, (voy. Actes xviii, 25). Tous étaient déjà réellement incorporés à l'Église, mais ce ne fut qu'alors qu'ils entrèrent dans la jouissance de ses privilèges. « Ainsi, » est-il ajouté, « le St.-Esprit vint sur eux, et ils parlaient des langues » (vers. 6). Lisez ce passage.

L'habitation du St.-Esprit est ce qui caractérise l'Église et ce qui distingue ses membres, — en faisant d'eux un seul corps en Christ, — des saints qui ont existé auparavant.

Ce corps donc, en tant que vu sur la terre, est le temple du St.-Esprit, l'habitation de Dieu par l'Esprit (2 Cor. vi, 16 : Eph. ii, 22). Il est vrai aussi, et c'est une conséquence de cette première vérité, que chacun des membres du corps est individuellement un temple du St.-Esprit; car c'est un seul et même Saint Esprit habitant aussi bien dans chaque membre que dans l'ensemble des membres. Mais le mode d'action du

St.-Esprit dans le corps, diffère de son action dans l'individu. Il agit sur le corps en tant que corps de Christ, maintenant l'unité de l'ensemble dans la mesure de chaque partie. Pour ce qui est de l'individu, Il entretient l'union de l'âme avec Christ : « Celui qui est uni au Seigneur est un seul esprit » (1 Cor. vi, 17). Il nourrit les affections qui conviennent aux relations de l'âme avec Christ et avec son corps, l'Église, et son énergie se déploie suivant la place qu'occupe chaque membre individuellement dans le corps.

Ce corps sur la terre est « l'habitation de Dieu. » Dieu l'Esprit demeure en lui pour le soutenir et l'animer; de là l'exhortation : « Vous empressant de conserver l'unité de l'Esprit dans le lien de la paix. » Et la raison qui l'appuie : « Il y a un seul corps et un seul Esprit, comme aussi vous êtes appelés dans une seule espérance de votre appel; un seul Seigneur, une seule foi, un seul baptême » (Éph. iv, 3-5). Chaque saint est responsable du maintien de cette unité ou de cette action d'un seul Esprit dans le corps universel; la mettre de côté, n'y avoir pas égard, c'est mettre de côté l'autorité du Seigneur — « un seul Seigneur. » Est-ce là ce que font les chrétiens? ne s'efforcent-ils pas, en bien des cas, de maintenir une pluralité, pour ainsi dire, au lieu de l'unité de l'Esprit? Les systèmes ecclésiastiques des hommes ne nient-ils pas, à la fois, que le corps est *un* et que l'Esprit est *un* aussi? La souveraineté d'un seul Seigneur n'est-elle pas mise en question par la suprématie de l'homme, exercée dans ce corps même dont Christ est Seigneur et Chef? La volonté de l'homme n'a-t-elle pas comme défié la volonté du St.-Esprit? Ce sont là de solennelles ques-

tions, auxquelles chaque conscience répondra devant le Seigneur<sup>1</sup>.

L'Église sur la terre doit être considérée sous deux aspects différents : 1° dans sa constitution intérieure, 2° dans son témoignage extérieur. En l'une et en l'autre, l'autorité est le Seigneur Jésus, et la puissance l'Esprit-Saint. Telles sont les deux conditions essentielles, auxquelles doit satisfaire un corps quelconque pour qu'il soit une église. Si l'autorité du Seigneur exprimée dans la Parole, y est peu estimée, si elle est remplacée par la sagesse ou les convenances de l'homme, un tel corps n'a nullement le droit de s'appeler une église. Ou si, d'un autre côté, la simple énergie humaine, énergie intellectuelle ou autre, est substituée à l'opération du seul Esprit, la place du St.-Esprit dans le corps est virtuellement niée; — en d'autres termes, Dieu est mis de côté pour faire place à l'homme.

1. Quant à la constitution intérieure de l'Église, nous la trouvons dans 1 Cor. xii. L'existence et l'organisation du corps sont par l'Esprit (comparez vers. 13, 27 et 4). « Les diversités d'opérations » ne sont pas attribuées aux talents des hommes comme aujourd'hui, mais à Dieu. Dans le corps, chaque vaisseau a sa place et sa fonction particulière, mais l'exercice de ces fonctions ne se fait pas par l'esprit de l'homme, mais par celui de Dieu. C'est Lui qui emploie le vaisseau. « A chacun est donnée la manifestation de l'Esprit pour l'avantage commun » (vers. 7); c'est-à-dire pour l'édification du corps. Si l'on

<sup>1</sup> Le romanisme, en substituant l'uniformité à l'unité, en mettant l'autorité à la place de la vie, usurpe la place de Dieu dans la conscience, et produit, par la crainte, des fruits d'hypocrisie au lieu de l'obéissance de la foi.

objecte que ces instructions se rapportent à un état de choses particulier, je l'admets; mais je demande pourquoi cet état n'existe plus. Parce que, en ceci, comme en toute autre chose, l'homme a gâté l'œuvre de Dieu et a changé l'ordre que Dieu avait établi. Si l'on dit que ces instructions sont locales et ne s'appliquent qu'à Corinthe, je le nie; car elles sont adressées à tous les saints — « à tous ceux qui, en tout lieu, invoquent le nom de notre Seigneur Jésus-Christ, leur Seigneur et le nôtre » (1, 2). Ceci est universel et quant au temps et quant aux lieux. Le nier, c'est nier l'inspiration de l'Épître. Si l'on objecte encore, qu'il est fait mention ici de dons qui n'existent plus dans l'Église, je demanderai : qui vous l'a dit? Ils peuvent ne pas être *manifestés*, je l'admets; mais n'être pas manifesté ou ne pas exister sont deux choses très-différentes. Nier la présence d'un don, parce qu'on ne le voit pas, cela équivaut à nier la présence du St-Esprit. La présence de l'Esprit dans l'Église n'est pas un fait qui tombe sous les sens, mais une affaire de foi (Jean xvi, 13; xiv, 16). Si je sais que l'Esprit est dans le corps, je sais aussi qu'Il est souverain et qu'Il « distribue ses biens à chacun en particulier selon qu'Il le veut » (1 Cor. xii, 11). Si donc l'Église le possède aujourd'hui, et nous savons qu'elle le possède, Il peut distribuer ses biens maintenant comme alors... Ce n'est pas la présence du don, mais la présence de l'Esprit, qui est la question importante.

J'admets bien que nous ne voyons pas maintenant la manifestation des mêmes dons que l'Église possédait jadis. Mais si Apollos exerçait son ministère de nos jours, son don serait-il attribué au St-Esprit ou à des talents supérieurs? A cette dernière cause dans la

plupart des cas ! Apollos passerait pour un homme de talent ! Voilà où l'Église en est venue ! N'est-ce pas une chose bien sérieuse ?

Il y a trois raisons, entre beaucoup d'autres, qui peuvent moralement expliquer comment il se fait que certains dons, appelés miraculeux, ont été retirés.

Premièrement. — Ces dons n'avaient pas tant pour but l'édification du corps, que la confirmation, aux yeux du monde, du caractère divin de l'Évangile. « Selon que le témoignage du Christ a été confirmé parmi vous. » « Les langues servent de signe, non pour les croyants, mais pour les incrédules » (1 Cor. xiv, 22, comp. Marc xvi, 17, 20). Mais comme le témoignage de Christ a maintenant une certaine place reconnue dans le monde, des signes semblables ne l'accréditeraient pas de la même manière. Et à cause de leur rapport avec l'œuvre de Satan dans les derniers jours, les miracles jetteraient plutôt du doute sur le témoignage, bien loin de servir à le confirmer.

Deuxièmement. — L'Église étant dans un état d'apostasie tel, qu'elle renie virtuellement la seigneurie de Jésus, et qu'elle contriste et éteint positivement le St-Esprit, cet Esprit ne pourrait pas manifester sa puissance — (celle de Christ, car les dons de l'Esprit sont la manifestation de la puissance de Celui qui est monté en haut, Eph. iv, 8)... de manière à accréditer un système comme celui qui est maintenant appelé *l'Église chrétienne*; ce serait commettre son nom, en l'attachant au mal même qu'Il vient juger (Jude 14, 15), et identifier Christ avec le monde, qui est devenu l'équivalent de l'Église, ou comme on dit, le « monde chrétien » (Jean xv, 19).

Troisièmement. — Quoiqu'il y ait encore à présent, comme autrefois en Israël, un « résidu, qui gé-

mit et qui soupire, à cause de toutes les abominations qui se commettent au dedans » (Ézéch. ix, 4), cependant il ne se trouve pas un corps de saints, constitué de manière à ce que le Seigneur puisse l'accréditer par une investiture de puissance. Le résidu, qui s'échappa de Babylone, fut remplacé sous la bénédiction; mais il avait perdu les insignes de la royauté : il n'avait plus ni trône, ni Urim et Thummim. Ainsi en est-il aujourd'hui. Là où deux ou trois sont rassemblés au nom de Jésus, Il est au milieu d'eux, non pas pour les investir d'une puissance extérieure — ce serait comparativement un pauvre gage de son amour — mais pour réjouir leurs cœurs affligés — pour consoler, pour édifier et pour bénir.

Tous les dons qui sont pour l'édification du corps se trouvent encore maintenant. Ce peut être dans une faiblesse comparative, mais enfin ils se trouvent, et ils sont la preuve de l'amour et de la fidélité du Sauveur (voy. Rom. xii). Ces dons, nous les voyons encore. Le chap. iv des Éphésiens nous dévoile, pour ainsi dire, ce douaire de l'épouse, gage de l'amour et preuve de la puissance de Celui qui est monté en haut. Et ces dons doivent subsister « jusqu'à ce que nous parvenions tous... à la mesure de la stature de la plénitude du Christ » (vers. 13). Ce sont ceux d'apôtres<sup>1</sup>, de prophètes, d'évangélistes, de pasteurs et docteurs » (vers. 11). Ils demeurent toujours, — peu importe le temps et le lieu de leur manifestation, — pour les besoins de l'Église.

<sup>1</sup> Le mot «apôtre» n'a pas le même sens ici que lorsqu'il est question des douze ou de Paul; il désigne des agents spéciaux de Christ pour son Église, dans diverses périodes de son histoire (Luther, par exemple), agents qui, sans être nécessairement inspirés, sont pourtant envoyés par Christ.

2. Le témoignage extérieur de l'Église découle de sa constitution intérieure et consiste dans l'exercice de ses fonctions et de ses dons en présence du monde. C'est ce qui fut évident à son inauguration le jour de la Pentecôte (Actes ii, 12). Elle fut alors investie de la puissance visible de son Chef ressuscité qui, l'ayant rachetée par son propre sang, la relevait de la malédiction de Babel; car ils parlaient « en d'autres langues, selon que l'Esprit leur donnait de s'exprimer » (vers. 4). C'était là « la ville située sur une montagne. » L'Église était présentée aux hommes et aux anges comme « la colonne et l'appui de la vérité. » Mais cette puissance n'était pas son seul témoignage auprès du monde; elle avait aussi des lettres de créance purement morales. Le jugement d'Ananias et de Sapphira prouva que le Dieu de *vérité* et de *sainteté* habitait dans son temple. Et non-seulement cela, mais elle possédait, dans l'exercice de ses dons ordinaires, une force morale qui pénétrait jusqu'au cœur, qui découvrait et révélait l'état de la conscience de l'incrédule, en sorte que, « tombant sur sa face, il adorait Dieu et déclarait que Dieu était véritablement au milieu d'elle » (1 Cor. xiv, 24, 25). Ce n'était point là l'effet de quelque puissance extraordinaire, mais simplement le pouvoir de la vérité sur la conscience. Ce pouvoir nous reste, Dieu en soit béni! et il peut encore maintenant porter les mêmes fruits, quoique dans la faiblesse. Mais il y a de plus la place de l'évangéliste ou prédicateur qui va, sous sa propre responsabilité individuelle, annoncer Christ à ceux « qui n'en ont point entendu parler. » Ce don demeure aussi, et même il se manifeste de nos jours d'une manière bénie soit dans la chrétienté, soit dans les contrées païennes; bien que ce ne soit que d'un petit.

nombre de ces chers serviteurs de Christ qu'on puisse dire : « car c'est pour son Nom qu'ils sont partis sans rien recevoir des nations » (3 Jean 7). En effet l'Église se trouve dans un tel état de chute, que des associations volontaires pour les missions sont substituées à l'action de l'Esprit dans le corps de Christ, et qu'on va même jusqu'à demander à un monde incrédule les fonds nécessaires pour cette œuvre. Et non-seulement la bourse, mais aussi le patronage et les titres pompeux du monde sont recherchés en faveur des messagers du saint Jésus. Ne sont-ce-pas là des signes effrayants? Tandis que l'épouse d'Abraham était captive, lui-même était enrichi des dons de Pharaon : dons qui l'honoraient et le dégradèrent à la fois. Quel tableau de l'Église en captivité!

Nous avons déjà vu que la vraie question n'est pas de savoir si l'Église possède des dons propres à son édification et au témoignage qu'elle a à rendre devant le monde, mais si elle possède encore le St.-Esprit. Or ceci, je le répète, est une affaire de foi, alors même que les preuves extérieures manqueraient. Mais elles ne manquent pas : des dons sont encore dans le corps, par cette raison que c'est le corps de Christ — l'Église (lisez Col. ii, 19). Le fait est que le corps, ayant perdu le sentiment de son union avec la Tête, a eu recours aux ressources du talent et de l'instruction, pour subvenir à ses besoins moraux, contristant ainsi l'Esprit et ne retenant point dans la foi et par expérience, « celui qui est la tête et duquel tout le corps, au moyen des jointures et des liens, étant bien coordonné et étroitement uni, s'accroît d'un accroissement de Dieu. » Aucun des systèmes ecclésiastiques inventés par les hommes ne satisfait à ces conditions. Où sont « les jointures et les

liens? » où est cet accroissement du corps dans la mesure de chaque partie? » Hélas! nous les chercherions en vain. L'homme a mis de côté l'ordre établi de Dieu pour le remplacer par le sien propre.

Finalement, devons-nous abandonner la manière de faire de Dieu ou celle des hommes? Dans la Parole nous trouvons l'ordre de Dieu. Dans l'état de choses actuel, nous avons la confusion de l'homme. Entreprendrons-nous de réformer les masses? Ce serait une entreprise sans espoir, et tout-à-fait au-dessus de notre portée. Aucune culture ne pourra jamais changer l'ivraie en bon grain. Le trésor est caché — la perle est invisible — et les bons poissons sont enfermés dans le filet. Le principe de la foi est d'agir *avec Dieu*. L'obéissance consiste à cesser de mal faire — à cesser de nous identifier avec ce que nous trouvons être opposé à Dieu. Il faut, en général, se défier des mouvements collectifs. La conscience est une chose individuelle. Il y a toujours un refuge dans le nom de Jésus, pour les âmes qui fuient la captivité de la Babylone morale — c'est-à-dire de tout ce pêle-mêle confus de principes religieux, moraux, commerciaux et politiques, qui nous environne.

Quant à la pensée de rétablir l'Église, e'est une folie. Rassembler les saints autour de Christ et dans l'espérance de son retour, c'est le service — l'amour obéissant (comp. Jean xiv, 3; Jude 23). Une assemblée de saints, réunis aujourd'hui au nom de Jésus, prenant sur eux la honte et le péché de l'Église, comme Daniel le faisait autrefois pour le péché d'Israël (Dan. ix), et s'en humiliant sous la puissante main de Dieu; une telle assemblée, dis-je, ne peut pas s'attendre à recou-

vrer tout ce que l'Église a perdu, mais elle peut attendre les sympathies de Jésus et y compter. « Il ne peut se renier lui-même. » Et si elle se place, non pas sous la dépendance de l'homme, ni d'un ordre humain, mais de Dieu, le St.-Esprit subviendra à ses besoins. Non-seulement Il emploiera ce que ces vaisseaux possèdent, soit par leurs naturelles dispositions, soit par leurs acquisitions spirituelles, mais il donnera davantage; car il y a une adaptation naturelle du vaisseau ou de l'individu, aussi bien qu'un don accordé. Une telle assemblée, aussi longtemps qu'elle resterait dans sa position de faiblesse, serait bénie, pouvant s'appliquer la parole qui fut adressée une fois à la petite troupe d'Israël : « Ne craignez point » (Aggée ii, 5). Mais elle ne jouirait pas seulement de plusieurs privilèges, elle aurait encore une responsabilité particulière, à cause de sa profession de soumission à Christ. Le Seigneur la tiendrait pour responsable de la sainteté de sa maison et du maintien de l'unité de l'Esprit non-seulement dans son sein, mais dans le corps de Christ. Car, alors même que plusieurs des saints désavoueraient et même mépriseraient une telle position, cela n'affaiblirait en aucune manière sa responsabilité, soit à l'égard du Seigneur, soit à l'égard de l'Église. Ce n'est pas une question d'autorité, mais d'amour obéissant. Et quand une semblable petite réunion, demeurant dans une position ecclésiastique selon la Parole, serait seule au milieu des ruines de l'Église, sa position n'en serait pas moins la même moralement, et son témoignage aurait la même valeur sur les consciences de l'Église entière, que si elle comptait ses membres par milliers. Car le principe d'un témoignage ne dépend pas du nombre de ceux qui le rendent. Et nous avons pour

tous les cas un directeur infaillible dans la Parole, et un guide dans le St.-Esprit.

Une telle assemblée, réunie, non sur le terrain de l'unité de jugement, mais sur celui de l'unité de la vie, trouverait en Jésus, la Tête, tout ce qui lui serait nécessaire : réunie, dis-je, non pas comme association volontaire, ce qui serait le fruit de la volonté de l'homme et non de celle de Dieu, et par conséquent sectaire — mais dans une position qui affirme l'unité du corps de Christ, et qui reconnaît le fait d'une seule vie et de l'habitation intérieure d'un seul Esprit comme étant le lien vital de tous. Ainsi l'unité de jugement ne serait pas le lien, car cela en ferait une secte, mais ceux qui composent cette assemblée se réuniraient comme membres de Christ et membres les uns des autres. Il est évident, d'après les Écritures, que c'est là la seule position dans laquelle la foi puisse se placer *maintenant* avec intelligence. Tout autre ne peut être que le fruit de l'ignorance ou de la présomption, — en un mot, du monde.

On objectera peut-être que de semblables réunions ont existé et sont tombées. Oui, mais elles étaient seulement *analogues* et non identiques. Cette même accusation pourrait être portée contre l'Église de Corinthe. Elle tomba d'une manière effrayante, mais Christ ne tombe pas. Elle reconnaissait pourtant encore sa dépendance du St.-Esprit ; aussi fut-elle relevée, après que son péché eut été jugé (1 Cor. v, 4). On peut affirmer, sans crainte d'être réfuté, qu'elle ne peut jamais tomber, l'assemblée qui, regardant au Seigneur et s'attendant à Lui seul, reconnaît pratiquement la présence du St.-Esprit, comme l'unique puissance avouée par l'Écriture dans la maison de

Dieu. Mais une assemblée peut paraître dans cette position, lorsque moralement, devant Dieu, elle a cessé de la maintenir, si même elle l'a jamais maintenue réellement. Voilà toute la différence. Dire que les « deux ou trois qui s'assemblent au nom du Seigneur » (j'entends, qui le font spirituellement) peuvent tomber, ce serait accuser la fidélité du Seigneur, car Il promet « d'être au milieu d'eux » (Matth. xviii, 20). Mais s'ils reconnaissent un élément quelconque, autre que ceux qui sont fournis par l'Esprit de Christ, ils abandonnent leur vraie position et le Seigneur est, je le dis avec respect, relevé de sa promesse, car on a cessé alors de se rassembler en son nom. C'est là une chose solennelle et digne de la sérieuse considération des saints.

La question entre Dieu et l'Église est celle de la présence du St.-Esprit; et la position d'un résidu au milieu des ruines est une *position de foi*.

*L'apostasie* de l'Église dans son témoignage visible est admise par tous les Protestants. De là leur séparation du Romanisme par la Réformation. Mais prétendrait-on que la Réformation ait rétabli tout ce que l'Église avait perdu? « Quel est donc ce bêlement de brebis à mes oreilles? » Nous avons retiré de dessous les ruines de la superstition plusieurs vérités précieuses. Mais où est l'ordre de la maison de Dieu? Où est le corps ecclésiastique, n'importe son nom ou ses prétentions, qui corresponde dans toutes ses parties et ses proportions au modèle original de l'Église? Je n'offenserai personne en répondant : nulle part. La sagesse de l'homme et l'autorité du monde ont fatalement réussi à substituer l'ordre humain à l'ordre divin.

Le St.-Esprit fut peu consulté dans la restauration de l'édifice. C'est là une vérité pour l'Angleterre, comme pour l'Allemagne ou pour Genève. Et tous ces divers systèmes, bien qu'ils puissent réclamer la vénérable prescription de trois cents ans, s'ils sont éprouvés par les Ecritures et pesés à la balance du sanctuaire, sont trouvés légers; mais nos premières et quelques-unes de nos meilleures associations d'idées s'y rattachent et par une étrange conséquence avec nous-mêmes, nous les respectons et les soutenons parce que ce sont nos préjugés.

« L'Esprit dit expressément que, dans les derniers temps, quelques-uns se retireront de la foi » (1 Tim. iv, 1). Ce sujet d'avertissement tient une grande place dans les épîtres et il nous est pleinement exposé dans Matth. xiii et dans l'Apocalypse, ainsi que nous l'avons déjà fait remarquer. Le jugement de ce qu'on peut appeler le témoignage dans les mains des Gentils, est prédit dans le chap. xi des Romains : « Si tu demeures en cette bonté; autrement, toi aussi, tu seras retranché » (vers. 22); c'est-à-dire comme Israël l'a été. Il n'est pas question ici de l'Eglise — du Corps, — mais du témoignage de Dieu confié aux Gentils; et parce que l'homme, dans cette dernière position, s'est trouvé indigne de cette confiance, le jugement à venir est sa portion (comme système). Et la loi et le témoignage, qui ont été cachetés « parmi mes disciples <sup>1</sup>, » seront de nouveau confiés à Israël (comp. Dan. xii, 9). « Ces paroles sont closes et cachetées (pour Israël) jusqu'au temps de la fin. » Alors « tout Israël sera sauvé » et les oracles de Dieu lui seront de nouveau remis (Rom. iii, 2; xi, 26).

L'apôtre Pierre nous avertit en disant : « Vous donc,

<sup>1</sup> De Christ — Esaïe viii, 16.

bien-aimés, puisque vous le savez d'avance, soyez sur vos gardes; de peur que, entraînés ensemble par l'égarement des abominables, vous ne veniez à déchoir de votre fermeté. » (2 Pierre iii, 17). Voyez l'importance donnée ici à la parole prophétique! Le chap. ii de 2 Thess. met devant nous l'origine, le développement et le jugement de cette apostasie, dans son double caractère, ecclésiastique et civil. Déjà du temps de l'Apôtre, ce mystère d'iniquité déployait son efficace et Paul nous annonce qu'il continuera à croître sans interruption, jusqu'à ce qu'ayant atteint son plus haut degré de développement, il se résume dans « l'homme de péché, le fils de perdition » (vers. 4).

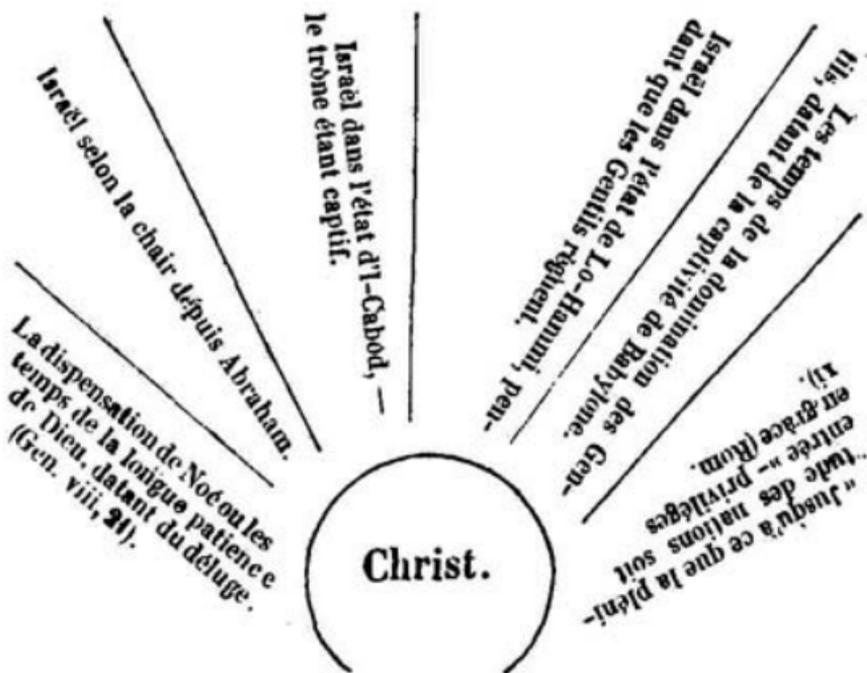
Il est maintenant généralement admis par les personnes qui s'occupent des prophéties, que cet « homme de péché » est le même que la « petite corne » et le roi faisant selon sa volonté, de Daniel (vii, xi), le même aussi que l'antichrist de Jean. Et nous voyons ainsi comment les diverses dispensations de Dieu sur la terre sont comme autant de lignes qui convergent vers un seul point — le jugement. De sorte que le jugement du judaïsme apostat et celui de la chrétienté apostate se confondent avec le jugement de l'impie et blasphématoire infidélité. Car quelque étrange que cela puisse paraître d'abord, ces trois systèmes sataniques subiront leur condamnation en la personne d'un représentant commun — l'Homme de péché (comp. Matth. xii, 43, 45; xxiii, 32; Dan. vii, 21, 27; 1 Jean ii, 18; Apoc. xix, 19). Ceci nous ramène à la dernière semaine de Daniel, dont la première phase sera le développement de Babylone, qui est ensuite détruite (Apoc. xvii, 16); et sa dernière phase est « le roi — l'antichrist — l'homme de péché. » Christ paraît alors pour juger les vivants. Ses ennemis lui

sont mis pour marchepied. Et le temps vient, où les saints du Très-Haut — ou des hauts lieux — reçoivent le royaume, et où commence le règne médiatorial du Fils de l'homme (Dan. vii, 27).

Je ne fais qu'effleurer ces sujets ; les traiter à fond nous mènerait trop loin.

Ce siècle-ci aboutit donc au jugement. Que sa génération y pense peu ! « Lorsqu'ils diront : Paix et sûreté ! alors une ruine subite viendra sur eux, comme les douleurs de l'enfantement sur celle qui est enceinte, et ils n'échapperont point » (1 Thess. v, 3). Terribles paroles, qui devraient réveiller le peuple de Dieu, l'arracher aux rêves du jour, aux illusions de ce monde et le ramener à la réalité ! N'est-il pas affreux de voir ce pauvre monde abusé compter sur des siècles de paix et de bénédiction qui ne viendront jamais, et y compter jusqu'à ce que le Juge des vivants et des morts paraisse pour les appeler à sa barre ? Notre place à nous, chrétiens, est d'être séparés du monde, de vivre pour Dieu comme « ressuscités avec Christ, » pour dire aux pécheurs qui périssent que l'arche est encore ouverte — pour les supplier de chercher un refuge auprès de Jésus — afin de trouver miséricorde, et de se mettre à l'abri de la colère à venir sous l'aspersion de son précieux sang.

Toutes les dispensations précédentes aboutissent à un seul et même moment final, l'apparition de Christ.



La condamnation de la chrétienté purement professante est ensuite scellée dans le jugement de « la grande prostituée » et, lors de sa dernière transformation, dans celui du « faux prophète » (comp. Apoc. xvii, 1; xix, 20). Ce n'est pas là une affaire d'opinion, mais de fait. Et cette parole est solennelle : « Si quelqu'un veut être ignorant, qu'il ignore » (1 Cor. xiv, 38). Et celle-ci plus terrible encore : « Que celui qui agit injustement agisse injustement encore » (Apoc. xxii, 11). L'Épouse de Christ est pour toujours en sûreté et à l'abri de ces alarmes. Longtemps avant la crise, elle sera enlevée à la rencontre de son Seigneur dans la gloire. Telle est l'espérance de l'Église. Puisse être là aussi l'objet de son ardent désir. Elle n'aura pas besoin d'autre motif que son amour, s'il en est ainsi, si Jésus lui inspire cette prière : « Viens, » car « l'Esprit et l'Épouse disent : Viens ! Oui, viens, Seigneur Jésus ! Amen » (Apoc. xxii, 17, 20).

# TABLE DÉTAILLÉE DES MATIÈRES.



	Pages.
<b>INTRODUCTION</b> . . . . .	107.
L'homme dans l'état adamique . . . . .	—
L'homme dans l'état d'Enos . . . . .	—
Noé et les temps de la longue patience de Dieu . . . . .	108.
Appel d'Abraham . . . . .	109.
Israël en Egypte, dans le désert et en Canaan. . . . .	111.
Descente du St.-Esprit, le jour de la Pentecôte . . . . .	112.
Mort d'Etienne . . . . .	113.
Augustin. . . . .	114.
Luther . . . . .	115.
Protestantisme . . . . .	118.
<b>I. QU'EST-CE QUE L'EGLISE?</b> . . . . .	121.
I. Elle n'est pas Sion . . . . .	122.
II. Elle ne comprend pas tous les rachetés. . . . .	125.
III. Elle n'est pas le Royaume, mais en fait partie. . . . .	128.
Les deux départements du Royaume . . . . .	—
<b>II. DU DESSEIN DE DIEU DANS SON ASPECT GÉNÉRAL</b> . . . . .	131.
<b>I. Le Royaume en dessein</b> . . . . .	134.
Adam dans son état normal ayant domination sur la terre . . . . .	—
La domination perdue en Adam doit être rétablie en Jésus, le second Adam — le Seigneur du Ciel . . . . .	135.
L'Homme glorifié dans les Cieux — l'Homme Jésus couronné, héritier et chef de la création rachetée, dans les cieux et sur la terre . . . . .	136.
1. — Christ comme Fils de l'homme, Adam . . . . .	138.
— Christ comme postérité d'Abraham . . . . .	—
Il n'a <i>maintenant</i> aucune relation avec la terre, si ce n'est en <i>dessein</i> , bien « qu'héritier du monde » . . . . .	140.
En principe, toutes choses nous sont assurées en Lui, quoique nous ne les possédions pas encore. . . . .	—
3. — Christ comme Fils de David, Héritier du trône de David. . . . .	141.
Le trône de David n'est pas dans les Cieux. . . . .	—
L'expression « royaume des Cieux » est particulière à Matthieu. — Deux aspects du Royaume, en mystère et en manifestation . . . . .	143.
Jésus, comme représentant à la fois d'Abraham et de David, a des droits au trône de David . . . . .	—

« Le règne et la domination sous tous les cieux, » conférés, dans Daniel, au Fils de l'homme. . .	144.
Quand Il régnera, alors commencera le « Royaume des Cieux. » . . . . .	—
Le Royaume, dans Daniel, est intimement lié avec Israël et le Messie . . . . .	—
Le Royaume ne fut pas établi à la première appari- tion de Christ . . . . .	145.
Israël est maintenant « abandonné de Dieu, jusqu'à ce que celle qui est en travail ait enfanté. » . . .	146.
Le temps était chronologiquement accompli pour l'établissement du Royaume, lors de la première apparition de Jésus à Israël . . . . .	—
Le Messie est retranché et le Royaume différé . . .	147.
Appel de Samuël . . . . .	148.
Chute de la sacrificature . . . . .	149.
Le trône de Jéhovah n'est pas rétabli avant David	—
Les saintetés assurées de David ne reposent que sur Christ. . . . .	150.
La mort d'Etienne clôt le témoignage du Royaume à Israël . . . . .	—
Le témoignage du Royaume borné à Israël. . . .	151.
4. — Christ comme Fils de Dieu . . . . .	152.
Reconnu et couronné dans le ciel. Ses relations avec la terre suspendues mais non abandonnées . . .	—
Il n'est pas maintenant connu ici-bas, sauf dans son corps, l'Eglise, où il est présent en Esprit. Il n'est connu que comme étant dans le ciel. . . .	—
Le titre à la souveraineté des deux départements du Royaume, « les cieux et la terre », lui appartient.	153.
Il est sacrificateur du Dieu très-haut, Possesseur des cieux et de la terre, Roi de justice et Roi de paix.	—
Caché en Dieu — toutes les relations de son peuple avec Lui sont maintenant célestes. . . . .	154.
II. Le Royaume en mystère. . . . .	—
Il prend maintenant plus d'extension, sans distinc- tion de nation ou de sol. . . . .	—
Ses divers caractères dans le monde représentés par l'ivraie, le grand arbre et le levain caché. . . .	155.
Le Royaume, que l'évangile de Matthieu nous pré- sente d'une manière mystique, ne doit pas être confondu avec l'Eglise . . . . .	156.
La fin du royaume en mystère termine le siècle. . .	158.
III. Le Royaume en manifestation. . . . .	—
Divers caractères de Christ et aspects sous lesquels il est présenté comme Fils de l'homme et Fils de Dieu — Créateur de toutes choses. . . . .	—

Le complément ou l'accomplissement des temps ou des précédentes économies. . . . .	158.
Le règne personnel — le jour du jugement — le jour du Seigneur — le jour de Dieu — les temps du rétablissement de toutes choses — le jour de Christ — le Millénium — Christ règne — la terre remplie de la gloire du Seigneur . . . . .	160.
Les jugements mentionnés dans l'Apocalypse et la dernière semaine de Daniel, accomplis avant le Millénium. . . . .	161.
Scène finale du règne personnel — Gog, résurrection et jugement éternel des méchants morts.	165.
L'Apocalypse — Droits de Christ à l'héritage terrestre, son trône dans le Ciel, non encore reconnu sur la terre . . . . .	—
L'Eglise ne se trouve pas dans l'action du Livre; elle est représentée dans le ciel. . . . .	164.
<b>L'ÉGLISE, CORPS DE CHRIST.</b> . . . .	166.
Un mystère — dispensation particulière de la grâce de Dieu, confiée à Paul « par révélation. » . . . .	—
Le mystère n'était pas que les Juifs et les Gentils fussent également sauvés par Christ . . . . .	167.
L'Eglise dans le désert — la congrégation d'Israël. Saul prêche dans les synagogues que Christ est le Fils de Dieu — point capital et qui marque une ère nouvelle dans les voies de Dieu . . . . .	169.
Évangile de Paul, prédication du mystère révélé qui lui avait spécialement été donné à connaître.	171.
Union personnelle avec Celui qui est le Fils de Dieu — le Chef dans la gloire. . . . .	—
Les deux témoignages de Paul concernant l'Eglise et le Royaume marchent parallèlement . . . . .	172.
Paul apôtre spécial, différent des douze. . . . .	175.
L'aspect du témoignage rendu le jour de la Pentecôte et jusqu'à la mort d'Étienne, lié au Royaume.	174.
Le mystère — plusieurs phases — 1. Le Corps de Christ; 2. formé de Juifs et de Gentils; 3. la plénitude de Celui qui remplit tout en tous . . . . .	—
La vocation céleste est un autre caractère du mystère	176.
L'Eglise, comme morte et ressuscitée avec Christ, en a fini avec la terre. . . . .	—
L'Eglise renferme tous les saints depuis le jour de la Pentecôte jusqu'à son enlèvement à la rencontre du Seigneur dans la gloire. . . . .	177.
Après l'enlèvement de l'Eglise il y aura un autre té-	

moignage — la proclamation de « l'Évangile du Royaume. » . . . . .	177.
Le rassemblement des sujets du Royaume . . . . .	178.
La venue du Seigneur pour juger le monde ne doit pas être confondue avec sa venue pour enlever son Épouse — l'Église . . . . .	—
L'enlèvement de l'Église; événement qui ne touche pas le monde, etc. . . . .	179.
Le jour du jugement, toute la période du règne du Fils de l'homme . . . . .	—
L'Église en rapport avec le temps . . . . .	180.
Elle renferme tous les saints existant sur la terre à un moment donné . . . . .	—
Ce n'est pas une union volontaire, mais involontaire, dans la vie . . . . .	181.
L'agent de cette union et la puissance de l'unité qui en résulte, est le St.-Esprit. . . . .	—
Abel, Abraham et d'autres sauvés, mais non membres l'un de l'autre. Il n'est jamais parlé d'eux comme étant un seul corps ou comme étant le corps de Christ . . . . .	182.
L'habitation du St.-Esprit, trait caractéristique de l'Église — un seul corps en Christ . . . . .	183.
Ce corps sur la terre, temple du St.-Esprit — habitation de Dieu par l'Esprit. . . . .	—
L'Église sur la terre, considérée sous deux aspects, sa constitution intérieure et son témoignage extérieur. . . . .	185.
Les dons miraculeux enlevés . . . . .	187.
Tous les dons pour l'édification se trouvent encore. . . . .	188.
Jugement sur Ananias et Sapphira, etc. . . . .	189.
Le don d'évangéliste doit être exercé sous la responsabilité envers Christ. . . . .	—
La pensée de rétablir l'Église est une folie . . . . .	191.
Deux ou trois rassemblés au nom de Jésus . . . . .	—
Apostasie de l'Église comme témoignage visible . . . . .	194.
Le jugement du témoignage entre les mains des Gentils prédit (Rom. xi). . . . .	195.
La loi et le témoignage doivent être encore confiés à la garde d'Israël . . . . .	—
Avertissement contre le mystère d'iniquité, qui doit se résumer dans l'homme de péché. . . . .	196.
Le siècle se termine par le jugement . . . . .	197.

( Traduit de l'anglais ).

## SE TROUVE AUSSI :

- A PARIS**, chez GRASSART, 11, rue de la Paix.  
**A LYON**, chez F. TRÉPIER, négociant, rue Centrale.  
**A LAUSANNE**, chez M<sup>me</sup> DURET-CORBAZ, rue St-Pierre.  
**A S<sup>te</sup>-CROIX**, chez Richard SCHERZER.  
**A VEVEY**, chez M<sup>me</sup> veuve TAPERNOUX.

**On peut se procurer aux mêmes adresses :**

### ÉTUDES SCRIPTURAIRES

## TOME I.

- |  |             |
|--|-------------|
| N <sup>o</sup> 9. Dieu et notre cœur.  | fr. — 15 c. |
| N <sup>o</sup> 10. Méditation sur Rom. IX.                                     | — 15        |
| N <sup>o</sup> 11. Examen comparatif de Rom. iv, 1, 2 et de<br>Jaq. ii, 10-26. |             |
| Note sur 1 Jean iii, 20.   | — 25        |

---

*Faute à corriger au présent numéro.*

Page 164, ligne 24, au lieu de plus, lisez : multiplié par.

ÉTUDES  
**SCRIPTURAIRES.**

---

N° 13 — 28 AOÛT 1854. — PRIX : 40 c.

---

**VI. LE CIEL.**



**GENÈVE.**

**GEORGES KAUFMANN, LIBRAIRE.**

—  
1854.

# VI.

## LE CIEL.

(TRADUIT DE L'ANGLAIS.)

Je désire rassembler, dans l'Écriture, les instructions qu'elle nous donne touchant *le ciel*, que nous le regardions comme l'objet présent de nos affections, ou comme notre habitation future. « Participants « de l'appel céleste » (Héb. iii, 1) nous avons intérêt à nous enquerir de ce qui concerne le lieu vers lequel nous nous dirigeons, et, déjà « assis ensemble « dans les lieux célestes, dans le Christ » (Eph. ii, 6), nous ne faisons ainsi que contempler les objets au milieu desquels la grâce de Dieu nous a placés. Que le Saint-Esprit dirige et bénisse et ceux qui lisent, et le pauvre pécheur qui essaie d'écrire sur un pareil sujet!

« Au commencement Dieu créa les cieux et la « terre » (Gen. i, 1). Telles sont les paroles par lesquelles commence le livre inspiré. Ce n'est cependant que lorsque nous arrivons au milieu du volume que nous apprenons dans quel but ces deux sphères séparées ont été créées : « Quant aux cieux, les cieux sont « à l'Éternel; mais il a donné la terre aux enfants des « hommes » (Ps. cxv, 16). Mais tandis que tel était le but général et ostensible de Dieu, nous apprenons d'un autre passage de l'Écriture que, déjà dès avant la création du monde, le dessein de Dieu était de placer

les saints dans le ciel : « Dieu a créé toutes choses par  
 « Jésus-Christ, afin que la sagesse de Dieu infiniment  
 « variée fût maintenant donnée à connaître aux prin-  
 « cipautés et aux autorités dans les lieux célestes,  
 « par le moyen de l'Église, selon le dessein arrêté  
 « dès les siècles, qu'il a formé dans le Christ Jésus  
 « notre Seigneur » (Eph. iii, 9-10). Ainsi nous  
 voyons que, tandis que ni le ciel, ni l'enfer, n'é-  
 taient faits pour l'homme, puisque c'est *le péché*  
 qui a précipité la famille humaine dans l'enfer, et que  
 ce n'est que *la grâce* qui a pu prendre occasion du  
 péché de l'homme pour ouvrir le ciel à des pécheurs  
 pardonnés, le dessein d'après lequel ce miracle s'ac-  
 complit est un dessein éternel. Dieu, prévoyant la  
 chute de l'homme, s'est proposé de toute éternité  
 d'en sortir quelques-uns de cette race déchue pour  
 les placer, avec son Fils glorifié, dans le ciel dont le  
 psalmiste nous dit qu'il est « à l'Éternel, » tandis que  
 c'est la terre qu'il a donnée « aux enfants des hom-  
 « mes. » Ce n'est donc pas par accident, mais selon le  
 dessein éternel de Dieu, que, au lieu d'être seule-  
 ment bénis de bénédictions temporelles sur la terre,  
 nous nous trouvons « bénis en toute bénédiction  
 « spirituelle dans les lieux célestes » (Eph. i, 3). Et  
 si nous nous demandons comment il est possible que  
 nous ayons ainsi trouvé grâce aux yeux de Dieu, que  
 sa réponse nous rassure, et nous donne le courage de  
 contempler par la foi l'héritage dont nous avons été  
 faits cohéritiers avec Christ « afin qu'il fit voir dans  
 « les siècles à venir la surabondante richesse de sa  
 « grâce par sa bonté envers nous dans le Christ  
 « Jésus » (Eph. ii, 7).

*L'Ancien-Testament* ne nous donne guère d'ins-

structions, quant au ciel, que d'une manière typique. Nous y lisons en vérité, quant à Enoch, qu'il « marcha avec Dieu, mais qu'il ne parut plus, « parce que Dieu le prit » (Gen. v, 24). Mais ce n'est que dans le Nouveau Testament que les paroles : « on « ne le trouva pas, parce que Dieu l'avait transporté, » nous sont expliquées par celles-ci : « Enoch fut trans- « porté pour ne point voir la mort. » (Héb. xi, 5). De même quant à Abraham, Isaac et Jacob, nous lisons dans la Genèse le récit de leurs pèlerinages, et nous sentons qu'il devait y avoir quelque attraction puissante pour agir ainsi sur leurs cœurs, et les rendre étrangers à la terre; mais ce n'est aussi que dans l'Épître aux Hébreux que nous apprenons le secret de tout cela. D'Abraham il est dit qu'il « attendait la ville « qui a les fondements, et dont Dieu est l'architecte « et l'ouvrier » (Héb. xi, 10); et de ceux qui « fai- « saient profession d'être étrangers et forains sur la « terre, » il est dit que « ceux qui parlent ainsi montrent « manifestement qu'ils recherchent une patrie; et, « s'ils eussent eu le souvenir de celle d'où ils étaient « sortis, ils auraient eu le temps d'y retourner; mais « maintenant ils aspirent à une meilleure, c'est-à- « dire à une céleste; c'est pourquoi Dieu n'a point « honte d'eux, ni de s'appeler leur Dieu, car il leur a « préparé une ville » (13-16). Les patriarches et les autres saints de l'Ancien Testament regardaient sans doute en avant vers la résurrection et une patrie céleste; mais c'était dans l'exercice d'une foi qui allait au-delà de la dispensation sous laquelle ils étaient placés; aussi n'est-ce pas de leur histoire, mais de la manière dont il est parlé d'eux dans le Nouveau Testament, que nous apprenons le caractère céleste de leurs espérances. L'économie elle-même, celle

au moins sous laquelle Israël était placé, était essentiellement terrestre; le ciel est simplement regardé, dans l'Ancien Testament, comme la demeure de Dieu et de ses anges, ou, en un mot, comme la source de l'influence qui s'exerce sur les choses d'ici bas, qu'elles soient envisagées comme actuelles ou comme futures. Ainsi nous lisons dans l'Ancien Testament : « L'Éternel est celui qui est Dieu dans les cieux » (Deut. iv, 39). « Les cieux, les cieux des cieux, appartiennent à l'Éternel » (Deut. x, 14). « Dieu habite au plus haut des cieux » (Job xxii, 12). « L'Éternel a établi son trône dans les cieux » (Ps. ciii, 19). « Ainsi a dit l'Éternel : Les cieux sont mon trône, et la terre est le marchepied de mes pieds » (Es. lxvi, 1). Voilà quelques passages qui parlent du ciel comme du séjour de Dieu, du siège de sa gloire, du lieu depuis lequel il gouverne le monde. Nebucadnetsar a dû être chassé pour apprendre cela; car il lui est dit : « Ton royaume te sera rendu dès que tu auras connu que les cieux règnent » (Dan. iv, 26). Cela s'appliquait au temps d'alors; cela s'applique aussi au temps d'aujourd'hui; mais cela s'appliquera plus particulièrement au temps futur, au royaume millénial, et pour cette époque nous trouvons dans l'Ancien Testament un grand nombre de prophéties. « Il arrivera en ce temps-là, dit l'Éternel, que je répondrai aux cieux, et les cieux répondront à la terre, et la terre répondra au froment et au bon vin et à l'huile, et eux répondront à *Iizréhel* (ce qui signifie semence de Dieu) (Osée ii, 21, 22). « Éternel notre Seigneur, que ton nom est magnifique par toute la terre, vu que tu as mis ta majesté au-dessus des cieux » (Ps. viii, 1)! « Attribuez la force à Dieu, sa magnificence est sur Israël, et sa force est dans les

« nuées. O Dieu, tu es redouté à cause de tes sanc-  
 « tuaires. Le Dieu fort d'Israël est celui qui donne la  
 « force et la puissance à son peuple. Béni soit Dieu »  
 (Ps. lxxviii, 34, 35)! « Tu as fait entendre des cieux  
 « le jugement, la terre en a eu peur, et s'est tenue  
 « dans le silence, quand tu te levas, ô Dieu, pour  
 « faire jugement, pour délivrer tous les débonnaires  
 « de la terre » (Ps. lxxvi, 8, 9). « La vérité germera  
 « de la terre, et la justice regardera des cieux » (Ps.  
 lxxxv, 11), « car l'Éternel aura jeté la vue du haut  
 « lieu de sa sainteté, et il aura regardé des cieux en  
 « la terre, pour entendre le gémissement des prison-  
 « niers, et pour délier ceux qui étaient dévoués à la  
 « mort, afin qu'on annonce le nom de l'Éternel en  
 « Sion, et sa louange dans Jérusalem » (Ps. cii, 19-  
 22). « O cieux! envoyez la rosée d'en haut, et que les  
 « nuées fassent distiller la justice; que la terre s'ou-  
 « vre, qu'elle produise le salut, et que la justice  
 « germe ensemble! moi, l'Éternel, j'ai créé cela »  
 (Es. xlv, 8). Telle est la lumière que l'Ancien Tes-  
 tament jette sur ce sujet. Le ciel est envisagé comme  
 le trône de Dieu, et comme la source d'où découle la  
 bénédiction pour la terre. Mais que le ciel serait peuplé  
 d'habitans choisis parmi les habitans corrompus  
 de la terre, et que, dans la gloire à venir, quand l'in-  
 fluence bénie du ciel s'étendra sur la terre, cette in-  
 fluence serait exercée par des hommes, c'étaient là  
 des vérités dont la révélation était réservée pour une  
 autre économie. C'est à nous qu'elles sont annon-  
 cées par ces paroles de l'apôtre : « Ce n'est pas aux  
 « anges qu'il a soumis la terre à venir dont nous par-  
 « lons » (Héb. ii, 5). La terre habitable à venir ne  
 sera pas sous le gouvernement des anges, mais sous  
 celui de l'homme, d'abord de ce Fils de l'homme

dont il est parlé dans ce huitième psaume que l'apôtre cite, ensuite de tous ces fils des hommes qu'il amène à la gloire, et que, comme « prince de leur salut, » « il n'a pas honte d'appeler ses frères » (Héb. ii, 10, 11). Mais n'anticipons pas.

Nous n'avons pas besoin de lire bien loin dans le *Nouveau Testament* pour nous apercevoir que nous sommes, pour ainsi dire, dans un autre élément que celui qui caractérise l'ancien. Ce n'est plus exclusivement, ou au moins principalement, l'homme, son monde, ses épreuves sur cette terre, avec Dieu à distance et derrière le voile, quoique tout cela soit accompagné de magnifiques promesses d'une bénédiction et d'une gloire futures. C'est le Fils de Dieu lui-même, descendu du ciel, manifestant ce qu'est le ciel, ouvrant le ciel, et devenant, par sa mort et par sa résurrection, le chemin par lequel de pauvres pécheurs montent au ciel. Et quoique cette nouvelle et céleste lumière n'éclate pas immédiatement dans toute sa plénitude, quoique *le premier Évangile* présente Christ plutôt en connexion avec les Juifs, comme fils de David et fils d'Abraham, comme « serviteur de la « circoncision pour la vérité de Dieu, afin qu'il confirmât les promesses des pères » (Rom. xv, 8), il est pourtant, quant à sa personne, « Emmanuel, Dieu avec nous » (Mat. i, 23), et sa gloire ne peut pas être cachée. Même quand il cherche à la cacher sous le voile d'une humilité, dans laquelle, quoique lui-même sans péché et saint, il s'identifie avec le résidu repentant d'Israël dans l'acte même par lequel ils confessent leurs péchés, *le ciel s'ouvre*, l'Esprit de Dieu descend sur lui comme une colombe, et une voix *des cieux* crie : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé

« en qui j'ai mis ma bienveillance » (Mat. iii, 17). Comme la lumière du ciel éclate ici ! Le béni de Dieu lui-même est du ciel, et nous voyons en lui l'image parfaite de ce que le ciel est. L'homme, (et la terre a jusqu'à présent pris son caractère de l'homme), cherche à s'exalter lui-même. Voici quelqu'un qui s'humilie lui-même si profondément, que, quoique la sainteté même, il condescend à prendre place au milieu de ceux qui confessent leurs péchés. Il n'avait point de péché, ou, selon les paroles plus expressives de l'Écriture, il n'avait « pas connu le péché » (ii Cor v, 21), et néanmoins il s'identifie lui-même avec le résidu repentant dans ce premier mouvement de leurs cœurs vers Dieu, et, à tout ce que Jean-Baptiste avance pour l'arrêter, il répond simplement : « Laisse faire maintenant, car c'est ainsi qu'il nous est convenable d'accomplir toute justice » (Mat iii, 15). Quel contraste entre le ciel et la terre ! Les seules personnes de la terre en qui l'Esprit de Dieu agissait alors, au lieu de se justifier et de s'exalter, confessaient leurs péchés et justifiaient Dieu. Voici quelqu'un du ciel. Où le conduisent ses affections célestes ? Précisément vers cette troupe au cœur brisé. Et le ciel, répondant à cette parfaite expression des sentiments du ciel de la part de celui qui descendait du ciel, s'ouvre et proclame ses délices : « Celui-ci est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis ma bienveillance ! » — Divin Jésus, attire-nous vers toi afin que nous suivions tes traces !

Mais cette lumière céleste est trop pure pour l'égoïsme et l'orgueil de l'homme, et tous ceux qui la reçoivent et la reflètent ne peuvent pas s'attendre à être mieux traités des hommes que ne l'a été celui qui, dans sa propre personne, a apporté cette lumière sur-

la terre. Mais, s'ils sont rejetés de la terre, le ciel ne leur sourit que davantage, et il est intéressant de voir comme, de bonne heure, le maître dirigea les yeux de ses disciples de la terre au ciel : « Bienheureux les  
 « pauvres en esprit, parce que le royaume des cieux  
 « est à eux. Bienheureux ceux qui sont dans le deuil....  
 « Bienheureux ceux qui sont doux.... Bienheureux  
 « ceux qui ont faim et soif de la justice.... Bienheu-  
 « reux les miséricordieux.... Bienheureux ceux qui  
 « sont purs de cœur.... Bienheureux les pacifica-  
 « teurs.... Bienheureux ceux qui sont persécutés  
 « pour la justice, parce que le royaume des cieux est  
 « à eux. Vous serez bienheureux quand, à cause de  
 « moi, l'on vous outragera, et qu'on vous persé-  
 « cutera, et que, en mentant, on dira toute espèce  
 « de mauvais propos contre vous. Réjouissez-vous  
 « et soyez dans l'allégresse, parce que votre salaire  
 « est grand dans les cieux » (Mat. v, 3-12). C'est au-  
 tre chose que le langage de la loi; elle parle des bé-  
 nédiction de ceux qui obéissent à Dieu d'une tout  
 autre manière : « Tu seras béni dans la ville ; tu se-  
 « ras béni aux champs. Le fruit de ton ventre sera  
 « béni, et le fruit de ta terre, et le fruit de ton bé-  
 « tail, les portées de tes vaches et les brebis de ton  
 « troupeau. Ta corbeille sera bénie, et ta mai aussi.  
 « L'Éternel fera que tes ennemis qui s'élèveront con-  
 « tre toi seront battus. Tous les peuples de la terre  
 « verront que le nom de l'Éternel est réclamé sur toi,  
 « et auront peur de toi » (Deut. xxviii, 3-10). Ce  
 sont, comme on voit, des bénédictions exclusivement  
 terrestres, tandis que, dans le Nouveau Testament,  
 la récompense de ceux qui souffrent est *dans les cieux*.  
 Ceux qui, attirés par la lumière du ciel et par l'a-  
 mour de Jésus, auront suivi ses pas, et participé à sa

réjection sur la terre, trouveront, comme lui, leur consolation et leur récompense dans le ciel, une consolation si douce, une récompense si magnifique, que, au milieu de toutes leurs épreuves et de toutes leurs persécutions, ils pourront *se réjouir et être dans l'allégresse.*

Jésus a manifesté non-seulement la lumière du ciel, mais aussi l'amour du ciel, et il veut qu'il en soit de même chez nous. « Aimez vos ennemis, bénissez ceux qui vous maudissent, faites du bien à ceux qui vous haïssent, et priez pour ceux qui vous outragent et vous persécutent, en sorte que vous soyez fils de votre Père qui est dans les cieux.... Vous serez parfaits comme votre Père qui est dans les cieux est parfait » (Mat. v, 44, 45, 48). Si l'amour de Jésus a rempli nos cœurs de manière à ce que les plus grandes souffrances sur la terre ne produisent en nous que la joie et l'allégresse, cela se montrera par une ressemblance pratique à notre Père qui est dans les cieux, qui fait lever son soleil sur les méchants et sur les bons, et qui fait pleuvoir sur les justes et sur les injustes. Un païen ou un Juif, qui ne voyait pas au delà de la terre, ne pouvait aimer que ceux qui l'aimaient; mais quand la grâce nous a ouvert le ciel, et nous y montre notre Père qui est dans le ciel, son cœur et ses voies deviennent nécessairement notre modèle : « Vous serez parfaits comme votre Père qui est dans les cieux est parfait. »

Les instructions que notre Seigneur adresse à ses disciples quant à la prière jettent aussi une lumière précieuse sur ce que c'est que le ciel. Ces instructions étaient parfaitement adaptées à l'état dans lequel ces disciples étaient alors, et dans leur esprit, aussi bien que, sous plusieurs rapports, dans leur lettre, elles

s'adaptent encore à l'état dans lequel nous sommes aujourd'hui. « Notre Père qui es dans les cieux » (Mat. vi ; 9) ! Cela ne signifie pas seulement que Dieu habite dans les cieux, ce que l'Ancien Testament révélait déjà amplement, mais que maintenant Dieu, dans le ciel, se révèle de manière à ce que de pauvres pécheurs sur la terre peuvent lui dire : « Notre Père qui es dans les cieux ! » De plus nous apprenons que ce Père est obéi, parfaitement obéi, dans le ciel, et qu'il n'y a qu'une seule volonté, la volonté infiniment parfaite du Père : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel » (10) ! Heureux séjour ! Point de contestations entre les créatures, point de propre volonté, point de désobéissance. Heureuse la famille, déjà sur la terre, où les enfants mettent leur bonheur à obéir à leurs parents, ou mieux encore, à prévenir leurs désirs, avec une affection intelligente, et à les accomplir même avant qu'on ait eu le temps de les exprimer ! Quel profond bonheur n'y a-t-il pas dans l'esprit d'obéissance ! Que ne doit pas être le ciel où chaque action, chaque parole, chaque mouvement du cœur, est en parfaite obéissance à notre Père qui y habite ! Et que sera la terre, quand cette prière sera exaucée : « Que ta volonté soit faite sur la terre comme au ciel ! »

Hélas ! quelle différence avec la terre d'aujourd'hui, et comme elle est parfaite et divine cette sagesse qui veut que nous transportions nos trésors et nos cœurs de cette terre au ciel ! « Ne vous amassez pas des trésors sur la terre, où le ver et la rouille détruisent, et où les voleurs percent et dérobent ; mais amassez-vous des trésors dans le ciel, où ni le ver ni la rouille ne détruisent, et où les voleurs ne percent ni ne dérobent ; car là où est votre trésor,

« là aussi sera votre cœur » (Mat. vi, 19-22). Je voudrais que ces paroles fussent inscrites dans nos cœurs d'une manière indélébile. C'est en vain que nous essaierions d'avoir nos trésors en bas, et nos cœurs en haut. N'est-ce pas là le secret de ce défaut d'affections célestes dont on se plaint si généralement, même là où la vérité divine est connue? « Si vous savez ces choses, vous êtes bienheureux, pourvu que vous les pratiquiez » (Jean xiii, 17).

Vers la fin de l'Évangile de Matthieu nous avons un passage qui nous apprend que, dans le ciel, ces relations qui caractérisent l'existence ici-bas n'auront pas lieu. Les Sadducéens avaient pensé embarrasser notre Seigneur par une question relative à une femme qui, conformément à la loi juive, avait eu successivement sept maris. « Duquel des sept en la résurrection, » demandèrent-ils, « sera-t-elle la femme? » Jésus, dans la perfection de sa sagesse, leur répliqua : « Vous vous égarez, ne connaissant pas les Écritures, ni la puissance de Dieu. Car, dans la résurrection, on ne prend ni ne donne des femmes en mariage, mais on est comme les anges de Dieu dans le ciel. » Je cite cela seulement comme une démonstration évidente que, dans le ciel, nos relations divines avec Dieu et avec Christ en Esprit, et les uns envers les autres en Esprit, auront complètement remplacé ces relations humaines et charnelles qui existent sur la terre. Nous serons « comme les anges de Dieu dans le ciel » (Mat. xxii, 23-30).

Et nous n'y perdrons rien, bien-aimés. Si les relations terrestres ne trouvent pas de place dans le ciel, il y aura des relations qui rempliront tout le vide d'un cœur renouvelé. Nous les connaissons déjà maintenant par la foi, et éprouvons, quoique faiblement,

leur effet béni sur nos âmes. N'est-ce pas cela qui nous est représenté en Matthieu xxv, sous l'image de vierges sortant à la rencontre de l'époux? La nuit peut devenir longue et noire. La foi, l'espérance et la patience peuvent être éprouvés à l'extrême. Même ceux qui sont le plus éveillés, et qui ont la plus grande provision d'huile, peuvent, par manque de foi, céder, en quelque mesure, à l'engourdissement général, et la lampe peut avoir besoin d'être ranimée à l'approche de l'époux. Mais, quoiqu'il en soit, il y en aura qui alors entreront avec lui aux noces, et la porte sera fermée. Quelle joie ce sera que d'être en dedans!

Mais une autre parabole dans ce chapitre nous parle encore de la félicité céleste, et du bonheur de ceux qui habiteront avec Jésus. Ils sont représentés comme des serviteurs à qui leur maître a confié des biens pour être employés pour lui pendant son absence. Et quelle est la récompense qui est accordée à son retour à ceux qui ont employé fidèlement leurs talents à son service? « Bien! esclave bon et fidèle; « tu as été fidèle en peu de choses; je t'établirai sur « beaucoup; entre dans la joie de ton seigneur » (Mat. xxv, 21). Oui, ce sera une partie de la félicité céleste, quoique le ciel ne se trouve pas mentionné ici, pour ceux qui auront envisagé les intérêts de Christ comme les leurs, et auront profité avec fidélité de toutes les occasions pour le glorifier, d'être admis par lui à la participation à sa joie, et de voir augmenter infiniment les occasions de servir celui dont tout leur bonheur est de lui rendre gloire : « Je t'établirai « sur beaucoup; entre dans la joie de ton seigneur. »

L'Évangile de *Marc* ne diffère pas beaucoup, quant

au sujet qui nous occupe, de celui de Matthieu ; mais dans celui de *Luc* nous trouvons, d'un bout à l'autre, l'expression morale de ce qu'est le ciel. Nous n'avons pas besoin d'attendre ici que Jésus ait atteint l'âge de trente ans pour apprendre la joie du ciel au sujet de son incarnation sur la terre. La nuit même qu'il naquit un ange du Seigneur visite les bergers qui gardaient leurs troupeaux pendant les veilles de la nuit, la gloire du Seigneur resplendit autour d'eux, et l'ange leur annonce la bonne nouvelle d'une grande joie pour tout le peuple. « Et aussitôt il y eut avec l'ange une multitude de l'armée céleste louant Dieu et disant : Gloire à Dieu dans les lieux très-hauts, paix sur la terre, et bienveillance envers les hommes » (*Luc ii, 14*) ! Quel témoignage que Jésus est le centre de la joie du ciel ! Quel reproche adressé à notre indifférence pour celui qui a bien voulu se joindre à nous comme il ne l'a jamais fait même pour les anges du ciel !

Dans *Luc ix*, nous avons le récit de la vision que Pierre, Jaques et Jean eurent sur la sainte montagne. Cette vision, nous dit Pierre, révélait « la puissance et l'arrivée de notre Seigneur Jésus-Christ. » « Ce n'est pas en suivant des fables artificieuses » qu'il avait fait connaître cette puissance, mais, « après avoir été témoin oculaire de sa majesté » (*2 Pierre i, 16*). Trois des évangélistes nous donnent le récit de cette transfiguration, et chacun d'eux mentionne des circonstances qui ne sont pas indiquées par d'autres ; mais tous nous dépeignent, d'une manière délicieuse, le bonheur dans lequel l'arrivée de notre Seigneur Jésus nous introduira. Nous verrons couvert de gloire celui qui, pour nos péchés, a consenti à être couvert de honte et d'opprobre. Matthieu dit : « Il fut trans-

α figuré devant eux, et son visage resplendit comme le  
 α soleil, et ses vêtements devinrent blancs comme la  
 α lumière » (Mat. xvii, 2). Marc dit : α Ses vêtements  
 α devinrent resplendissants, d'une extrême blan-  
 α cheur, comme de la neige, et tels qu'il n'y a fou-  
 α lon sur la terre qui puisse ainsi blanchir » (Marc  
 ix, 3). Luc dit : α L'aspect de son visage devint tout  
 α autre, et sa robe d'une blancheur étincelante »  
 (Luc ix, 29). Mais comment nos yeux pourront-ils  
 supporter l'aspect d'une pareille gloire? C'est que  
 nous serons nous-mêmes aussi dans la gloire : α Et  
 α voici, deux hommes s'entretenaient avec lui; c'étaient  
 α Moïse et Élie qui étaient apparus en gloire » (Luc  
 ix, 30, 31). De voir Jésus, d'être avec lui, d'être  
 semblables à lui, n'est-ce pas le ciel? Mais, de plus,  
 ils s'entretenaient avec lui. Chaque évangéliste nous  
 le dit : α Et voici, Moïse et Élie leur apparurent,  
 α s'entretenant avec lui » (Mat. xvii, 3). α Puis Élie  
 α leur apparut avec Moïse, et ils s'entretenaient avec  
 α Jésus » (Marc ix, 4). α Et voici, deux hommes  
 α s'entretenaient avec lui; c'était Moïse et Élie » (Luc  
 ix, 30). Ce n'était pas qu'il parlait à eux, et qu'ils  
 se tenaient à distance, comme des esclaves qui re-  
 çoivent les ordres de leur maître. Non, ils s'entrete-  
 naient familièrement avec lui. C'est ce que nous fe-  
 rons dans le ciel. Que sera-ce donc que le ciel? — Et  
 quel était le sujet de leur entretien? C'est Luc qui  
 nous l'apprend : α Ils parlaient du départ qu'il allait  
 α accomplir à Jérusalem » (Luc ix, 31). Et ne sera-  
 ce pas là aussi le sujet de notre éternelle admiration  
 et de notre inépuisable louange? — Puis : α Il y eut  
 α une nuée, et elle les couvrit de son ombre » (34).  
 Qu'est-ce que c'était que cette nuée? α Il sortit de la  
 α nuée une voix » (35), et Pierre nous dit que cette

voix lui était adressée « par la gloire magnifique » (2 Pierre i, 17). Il n'est donc pas étonnant que Pierre et les fils de Zébédée « eurent peur quand ils « entrèrent dans la nuée » (Luc ix, 34). Quel homme en effet, étant encore dans la chair, pourrait supporter d'être entouré par la gloire magnifique? Mais Moïse et Élie pouvaient le supporter, c'était pour ainsi dire leur élément. Ce sera aussi le nôtre dans le ciel. Et quelles paroles prononçait cette voix? « Ce « lui-ci est mon Fils bien-aimé, en qui j'ai mis ma « bienveillance » (Mat. xvii, 5). Oui, c'est là la parfaite joie du ciel : communion avec le Père dans les délices avec lesquels il contemple son Fils bien-aimé, et communion avec le Fils dans ses délices d'être l'objet de l'amour du Père!

En continuant à lire l'Évangile de Luc nous y trouvons exprimé, d'une manière frappante, le caractère terrestre correspondant à la gloire céleste qu'il nous a été permis de contempler pour un moment : « Les « renards ont des tanières, et les oiseaux du ciel des « nids ; mais le Fils de l'homme n'a pas où reposer sa « tête » (Luc ix, 58). Et Jésus dit à ses disciples qui voulaient faire descendre le feu du ciel sur des Samaritains, parce qu'ils ne les recevaient pas : « Vous ne « savez de quel esprit vous êtes » (Luc ix, 55). Cela nous montre quelle position acceptait celui à qui appartenait toute gloire.

Dans le chapitre suivant le ciel nous est présenté comme la place où les noms des disciples sont inscrits. Du résidu terrestre, dans les jours à venir, il est dit : « En ce temps-là le germe de l'Éternel sera plein de « noblesse et de gloire, et le fruit de la terre plein « de grandeur et d'excellence, pour ceux qui seront « réchappés d'Israël. Et il arrivera que celui qui sera

« resté dans Sion, et qui sera demeuré de reste dans Jérusalem, sera appelé saint, et ceux qui seront dans Jérusalem seront tous marqués pour vivre » (És. iv, 2, 3). Mais notre évangéliste, ou plutôt le Seigneur lui-même dont il rapporte les paroles, parle d'un registre encore plus précieux que celui-là : « Réjouissez-vous, dit-il, de ce que vos noms sont inscrits dans les cieux » (Luc x, 20). Israël ne montrait que d'une manière trop évidente qu'il n'était pas préparé pour ces jours de bénédiction sur la terre dont les prophètes avaient parlé, et que les psalmistes avaient chantés. Dans ce même chapitre Jésus s'était lamenté sur ces villes dans lesquelles ses miracles avaient été opérés sans effet. Ses disciples étaient participants de sa réjection. Mais s'il n'y avait alors point de registre des vivants à Jérusalem ; si Jérusalem elle-même devait devenir un lieu de désolation, comme cela arriva effectivement peu après, les disciples devaient savoir, et nous aussi devons savoir, qu'il y a un registre gardé dans le ciel. Heureux ceux dont les noms y sont conservés !

Plus loin l'évangéliste parle des serviteurs que le Seigneur trouvera éveillés quand il arrivera, et leur annonce qu'il deviendra lui-même leur serviteur : « Bienheureux ces esclaves-là que le Seigneur, en arrivant, trouvera veillant ! Amen, je vous dis qu'il se ceindra, et qu'il les fera mettre à table, et que, s'avancant, il les servira » (Luc xvii, 37, 38). Serviteur ici pour nos besoins, Christ deviendra, dans la gloire, serviteur pour nos joies.

Quel est celui dont le cœur n'a pas bondi de joie en lisant, dans le chapitre xv, la description de ce qu'est le ciel. S'il est le séjour de la gloire, il est aussi la demeure de la grâce. Il n'y a pas de cœur qui-

ne batte à l'unisson avec la grâce de celui qui se révèle comme « le Dieu de toute grâce » (1 Pierre v, 10). Le ciel ne regarde-t-il pas avec intérêt et sollicitude quand le bon berger part pour chercher la brebis perdue jusqu'à ce qu'il l'ait trouvée? Et quand, l'ayant trouvée, il la met tout joyeux sur ses épaules, retourne à la maison, et rassemble ses amis et ses voisins pour qu'ils se réjouissent avec lui, le ciel n'a-t-il pas d'écho pour cet appel? « Je vous dis que, « de même, il y aura de la joie dans le ciel pour un « seul pécheur qui se convertit » (Luc xv, 7). Et pour la femme qui a retrouvé sa drachme, et rassemble ses amies et ses voisines pour se réjouir avec elles, il est dit : « De même il y a de la joie devant les anges de Dieu pour un seul pécheur qui se convertit » (10). Et, quoique le ciel ne soit mentionné, dans la parabole du fils prodigue, que par le prodigue lui-même qui dit à son père : « Mon père, j'ai péché contre *le ciel* et devant toi » (21)! quel est le but de toute cette parabole, si ce n'est de nous placer au centre de la joie du ciel, et de nous montrer que la cause en est précisément le fait que nous y sommes! « Mangeons et nous réjouissons, parce que mon fils « que voici était mort, et il est revenu à la vie; il était « perdu, et il est retrouvé » (24)! Il n'est pas dit un mot de la joie du fils prodigue, et il n'y aurait effectivement pas eu place pour ses paroles. Quand Dieu et tous les anges du ciel se réjouissent de sa résurrection, le silence de sa part exprime le mieux la profonde allégresse qui remplit son cœur.

Il est vrai aussi que la parabole nous montre un frère aîné mécontent et envieux; mais il ne représente aucun des habitants du ciel. Son caractère est peint pour convaincre et confondre les pharisiens

qui, rejetant la grâce de Dieu pour eux-mêmes, sous prétexte qu'ils n'en avaient pas besoin, s'opposaient encore à ce qu'elle débordât sur d'autres, à qui leur conscience en faisait sentir la nécessité. D'ailleurs, au fait, il est dit que le frère aîné « se mit en colère, « et ne voulut point entrer » (28). Mais l'enfant prodigue entre avec la plus belle robe, un anneau à sa main, et une chaussure à ses pieds, et il trouve son père qui se réjouit avec lui et avec tous ses serviteurs qui partagent son allégresse. Oh, que ce tableau touche le cœur de ceux qui ont trop de propre justice pour entrer dans le ciel comme péagers et comme pécheurs ! Et qu'il remplisse aussi le cœur de ceux qui, comme fils prodigues, entrent déjà dans le ciel par la foi, en leur montrant cette grâce qui non-seulement nous y reçoit, mais qui trouve sa plus vive et sa plus profonde joie à y recevoir des pécheurs misérables et déguenillés comme nous sommes. Un ciel de gloire ne serait pas un ciel pour des pécheurs, s'il n'était en même temps un ciel de parfaite grâce, comme ce chapitre nous le révèle.

Dans quelle heureuse harmonie avec ce qui précède ne se trouve pas le récit du brigand converti ? Ce malfaiteur qui s'était d'abord joint à son compagnon pour outrager Jésus (Mat. xxvii, 44), eut ensuite le cœur si touché, qu'il se mit à reprimander l'autre qui continuait ses injures, et qu'il implora la grâce de Jésus par ces paroles : « Souviens-toi de moi, Seigneur, quand tu seras venu dans ton règne » (Luc xxiii, 42) ! Il avait l'espérance juive d'un royaume terrestre, et implore la miséricorde du Messie pour y être admis. Mais le Seigneur lui révèle en réponse quelque chose de plus immédiat, de plus intime et de plus excellent ; le paradis allait recevoir son propre

esprit qu'il allait remettre entre les mains du Père, et l'âme du pauvre criminel allait y être avec lui : « Amen , je te dis : Aujourd'hui tu seras avec moi dans « le paradis » (43).

Tous les récits qui nous sont donnés par les évangélistes des rapports de Jésus ressuscité avec ses disciples jettent du jour sur notre état céleste. Quelque vrai qu'il soit que les âmes des saints qui se sont endormis sont auprès du Seigneur, néanmoins ce n'est qu'après la résurrection qu'elles jouiront de la gloire céleste. Et personne ne peut lire le récit des entrevues entre Jésus et ses disciples après sa résurrection, sans remarquer la ressemblance entre ces apparitions et les diverses apparitions d'anges décrites soit dans l'Ancien, soit dans le Nouveau Testament. Ce qui serait un empêchement pour le caractère charnel des corps dans lesquels nous sommes maintenant, n'en était pas un pour le corps ressuscité de notre Seigneur. La manière dont il apparaissait à ses disciples était tellement différente de ce à quoi ils étaient accoutumés avant sa mort, que, lorsqu'il se présenta soudain au milieu d'eux, et leur dit : « Paix vous soit ! — cons-  
« ternés et tout tremblants ils pensaient voir un es-  
« prit » (Luc xxiv, 36, 37). Il les invita néanmoins à se convaincre que c'était bien lui-même, et plus que cela, que c'était bien son corps qu'ils voyaient : « Voyez mes mains et mes pieds, car c'est bien moi ; « touchez-moi et voyez, car un esprit n'a pas de la « chair et des os, comme vous voyez que j'ai » (39). Il mangea même devant eux, afin qu'aucun doute ne pût demeurer au fond de leurs cœurs. Cependant que trouvons-nous en même temps dans ce chapitre ? Jésus marche avec deux d'entre eux qui ne le reconnaissaient pas, et le prenaient pour un inconnu ; mais,

quand il rompt le pain, leurs yeux sont ouverts; et ils le reconnaissent; puis il disparaît de devant eux. Ils s'en retournent à Jérusalem, et trouvent les onze et ceux qui étaient avec eux assemblés, disant : Le Seigneur est réellement ressuscité, et il est apparu à Simon. Les deux disciples d'Emmaüs racontent les choses qui leur étaient arrivées, et c'est comme ils disaient ces choses que Jésus se présente au milieu d'eux, et qu'ils le prennent pour un esprit, comme nous l'avons déjà mentionné. Les portes du lieu où les disciples étaient réunis étaient fermées, comme nous l'apprend un autre évangéliste (Jean xx, 19); mais ce n'était pas un empêchement pour Jésus.

Quand il eut communiqué avec eux de cette manière pendant quarante jours, « il les mena dehors « jusqu'à Béthanie; puis, élevant ses mains, il les « bénit. Et il arriva, pendant qu'il les bénissait, qu'il « se sépara d'avec eux; et il était enlevé dans le « ciel » (Luc xxiv, 50, 51). Quoiqu'il pût, dans son corps de résurrection, visiter pour quelque temps ceux qui étaient encore dans des corps de chair et de sang, se manifestant à eux comme nous avons vu, le ciel, et non la terre, était néanmoins sa demeure. Et le ciel était encore sa demeure dans un sens plus relevé que celui-ci. Quoique la Parole eût été précédemment « faite chair » (Jean i, 14), elle a maintenant revêtu un « corps spirituel » (1 Cor. xv, 44), et s'élève pour remonter au ciel, son lieu d'origine. Après avoir répandu son sang pour la rémission des péchés, et abandonné la vie qu'il avait reçue en prenant un corps charnel, Jésus la reçoit de nouveau dans la résurrection. Il peut dire : « Un esprit n'a pas « de la chair et *des os* comme vous voyez que j'ai; » et néanmoins l'apôtre peut nous assurer « que la chair

« et le sang ne peuvent hériter le royaume de Dieu » (1 Cor; xv, 50). Quoiqu'il y ait là des mystères que, aujourd'hui, nous ne pouvons pas comprendre, et que nous devons nous contenter d'adorer, nous pouvons nous réjouir de voir dans tout cela des indications de ce que sera notre état après la résurrection. Aujourd'hui notre *chez nous* est le corps; mais alors notre *chez nous* sera auprès du Seigneur (2 Cor. v, 1-9). Nous serons alors avec lui dans la gloire céleste, et règnerons avec lui sur la terre. Quoique le ciel soit alors notre domicile, nous pourrons sans doute aussi, comme Jésus, paraître aux yeux des habitants de la terre millénaire. Ayant été rendus conformes, par la résurrection, au corps glorieux de Jésus (Phil iii, 21), il nous sera aussi aisé d'apparaître, de disparaître, et de nous transporter d'un lieu à un autre, qu'il l'était au corps de Jésus pendant les quarante jours qui ont suivi sa résurrection. Au surplus nous en avons une indication dans les corps des saints qui, après la résurrection de Jésus, sortirent des sépulcres, entrèrent dans la sainte ville, et apparurent à beaucoup de personnes (Mat. xxvii, 52, 53). Mais n'oublions pas une chose : ce ne sera pas pour faire notre propre volonté, ou pour satisfaire nos désirs, que cette puissance miraculeuse des corps ressuscités se déploiera; nous serons alors, par la bonté de Dieu, dépouillés de tout cela. Si nous serons alors « comme les anges de Dieu » (Mat. xxii, 30), et mieux que cela, comme notre Seigneur ressuscité, quant à la nature de nos corps, nous le serons aussi quant à l'absence totale de toute propre volonté, et à la parfaite soumission à la volonté de Dieu. Le psalmiste parle des « anges qui font le commandement de l'Éternel en obéissant à la voix de sa parole » (Ps. ciii,

20); et nous savons qui a dit : « Je ne cherche pas  
 « ma volonté, mais la volonté du Père qui m'a  
 « envoyé » (Jean v, 30). Quelle que soit la faculté  
 que nous posséderons dans la résurrection de des-  
 cendre du ciel sur la terre, et de remonter de la terre  
 au ciel, nous ne le ferons jamais, nous ne désirerons  
 même jamais de le faire, autrement que pour obéir à  
 la volonté de celui qui nous enverra. Que signifierait  
 la puissance la plus miraculeuse sans cette perfection  
 morale qui consiste à faire abnégation de soi-même  
 pour consacrer à Dieu son esprit, son cœur et sa vo-  
 lonté?

Si de Luc nous passons immédiatement aux *Actes*,  
 ce n'est pas que l'Évangile de Jean ne jette pas de  
 lumière sur le sujet qui nous occupe, ou que nous  
 ayons l'intention de le laisser de côté, mais parce que  
 les Actes ne sont proprement que la continuation de  
 l'Évangile de Luc. L'Évangile finit avec l'ascension  
 de Jésus au ciel, les Actes commencent par reprendre  
 les particularités de cet événement, en donnant quel-  
 ques détails qui ne se trouvent pas dans le livre précé-  
 dent. Les cœurs des disciples n'étaient pas encore  
 détachés de la terre, puisqu'ils interrogèrent Jésus  
 en disant : « Est-ce en ce temps que tu rétabliras le  
 « royaume d'Israël? » Mais il leur répondit : « Ce n'est  
 « pas à vous de connaître les temps et les saisons que  
 « le Père a réservés à sa propre autorité; mais vous  
 « recevrez de la puissance lorsque le Saint-Esprit  
 « viendra sur vous, et vous serez mes témoins, et à  
 « Jérusalem, et dans toute la Judée, et la Samarie,  
 « et jusqu'au bout de la terre » (Act. i, 6-8). C'est  
 après avoir dit ces choses qu'il fut élevé, et qu'une  
 nuée l'emporta de devant leurs yeux. Depuis ce mo-

ment ils eurent les yeux arrêtés vers le ciel, qui était tout pour eux depuis qu'il avait reçu leur Seigneur. Et qu'est-ce qui est révélé à leurs esprits en extase? C'est le retour de celui qui venait de partir : « Hom-  
« mes Galiléens, pourquoi vous tenez-vous là, regar-  
« dant vers le ciel? Ce Jésus qui a été enlevé d'avec  
« vous dans le ciel, reviendra de la même manière  
« que vous l'avez contemplé allant au ciel » (11). Le ciel devenait ainsi le lieu de leurs affections comme demeure de celui que leurs cœurs aimaient, et le lieu de leurs espérances comme point de départ de celui qu'ils se réjouissaient de revoir bientôt. Peut-on en dire autant de chacun de nous, bien-aimés, et, si nous nous posons cette question, quelle réponse aurons-nous à y faire?

Comme, au contraire, les cœurs des apôtres et des premiers chrétiens cédaient à cette attraction divine! Lisez les premiers chapitres des Actes, et vous trouverez que chez eux le ciel était la pensée qui absorbait tout, parceque Jésus y était monté, et y était exalté à la droite de Dieu. « Ce Jésus, Dieu l'a res-  
« suscité; nous en sommes tous témoins. Ayant donc  
« été élevé à la droite de Dieu, et ayant reçu du Père  
« la promesse du Saint-Esprit, il a répandu ce que  
« maintenant vous voyez et entendez. Car David n'est  
« point monté dans les cieus, mais il dit lui-même :  
« Le Seigneur a dit à mon Seigneur, assieds-toi à ma  
« droite » (Act. ii, 32-34). « Jésus-Christ que le  
« ciel doit retenir jusqu'au temps du rétablissement  
« de toutes les choses dont Dieu a parlé de tout temps  
« par la bouche de tous ses saints prophètes » (Act. iii,  
20, 21). Et quel était l'effet pratique de cette connaissance de Christ comme homme glorifié dans le ciel, et du Saint-Esprit descendu du ciel pour ren-

dre témoignage à cette gloire ? C'était de faire mépriser la terre. Si le ciel était tout parce que Christ y était, la terre n'était rien parce qu'elle avait rejeté Christ. Ils se réjouissaient en conséquence d'abandonner ce que, comme hommes terrestres, ils auraient estimé et recherché. Des distinctions, comme celle entre les pauvres et les riches, s'évanouissaient parmi ceux qui étaient tous enrichis d'espérances célestes. Un Christ crucifié, ressuscité, glorifié et révélé par le Saint-Esprit descendu du ciel, concentrait les affections de tous, et, à côté de ce trésor, tout le reste n'était que vanité. « Or la multitude de ceux qui avaient cru était  
 « un seul cœur et une seule âme; et pas un d'eux ne  
 « disait qu'aucun de ses biens lui appartient en propre,  
 « mais toutes choses étaient communes entre eux. Et  
 « les envoyés rendaient témoignage avec une grande  
 « puissance à la résurrection du Seigneur Jésus. Et  
 « une grande grâce était sur eux tous; car il n'y avait  
 « aucun indigent parmi eux; car tous ceux qui étaient  
 « possesseurs de terres ou de maisons, faisant des  
 « ventes, apportaient le prix des choses vendues, et le  
 « mettaient aux pieds des envoyés, et on le distribuait  
 « à chacun selon qu'il en avait besoin » (Act. iv, 32-35). Jésus était descendu du ciel, et avait, dans sa vie d'humiliation, d'obéissance et d'amour, révélé les affections et les voies du ciel. Et maintenant il y avait sur la terre une assemblée dans laquelle, pour quelque temps et quoique imparfaitement, les mêmes choses étaient manifestées au monde. Et quelle est la cause de la ruine actuelle de l'Église ? C'est qu'elle a perdu de vue le ciel pour se laisser absorber par les choses de la terre. C'est l'esprit du ciel qui rassemble et unit; c'est l'esprit de ce monde qui divise et disperse. Prenez un point de ralliement sur la terre, et

vous pourrez y rassembler quelques-uns qui l'envisagent de la même manière ; mais en rassemblant ceux-là, ou en rassemblant avec eux, vous vous séparez de Christ et de ceux qui sont à lui. Que Christ, dans sa gloire céleste, soit réellement vu par la foi, et il faudra nécessairement que ceux à qui, par la puissance du Saint-Esprit, il aura été ainsi révélé, se rassemblent autour de lui.

Hélas ! nous voyons déjà dans les chapitres v et vi des Actes comment le mal s'introduisit dans l'Église, et le chapitre vii nous montre que le monde ne pouvait pas supporter cette lumière céleste qui resplendissait encore dans la marche de ces témoins d'un Christ rejeté de la terre. Mais si Étienne eut le premier l'honneur d'être rendu conforme à la mort de Jésus, il eut aussi l'honneur d'être le premier qui vit le ciel ouvert, et le Fils de l'homme se tenant à la droite de Dieu. Le ciel s'était ouvert au baptême de Jésus, pour proclamer qu'il était le fils bien-aimé du Père. Une voix de la gloire magnifique avait révélé la même chose sur la sainte montagne. Jésus lui-même était monté au ciel à la vue de ses disciples, mais une nuée l'avait emporté « de devant leurs yeux » (Act. i, 9). Et maintenant il est donné au témoin expirant pour son maître céleste de voir le ciel ouvert, et Jésus à la droite de Dieu. Il l'avait vu déjà si clairement, par la foi, avant le commencement de son discours, que son visage en reflétait la gloire. « Et tous ceux qui étaient assis dans le conseil, ayant arrêté les yeux sur lui, virent son visage comme un visage d'ange » (Act. vi, 15). Mais, entendant les choses qu'il leur disait, ils frémissaient de rage en leurs cœurs, ils grinçaient les dents, et, l'ayant jeté hors de la ville, ils le lapidèrent. Comment Étienne répondit-il à tout cela ? Ici encore il

suivit les pas de son maître. Jésus avait dit : « Père, pardonne-leur, car ils ne savent ce qu'ils font » (Luc xxiii, 34); Etienne dit : « Seigneur, ne leur impute point ce péché » (Act. vii, 60). Jésus avait dit : « Père, je remets mon esprit entre tes mains » (Luc xxiii, 46); Etienne dit : « Seigneur Jésus, reçois mon esprit » (Act. vii, 59).

Depuis la mort d'Étienne les travaux de ceux qui annonçaient l'évangile s'étendirent sur un champ plus vaste, comme nous verrons quand nous reprendrons le livre des Actes, et prirent un caractère plus céleste, toutes les choses qui tenaient plus particulièrement à la nation juive, et ainsi à la terre, étant insensiblement abandonnées. Mais je m'arrête pour le moment, et retourne à l'Évangile de Jean.

On a souvent remarqué que *Jean* ne raconte pas la transfiguration, et la raison en est sans doute que, pendant tout cet Évangile, Jésus nous est montré dans une élévation et une gloire semblable à celle qu'il a déployée sur la sainte montagne, en sorte qu'il eût été inutile de faire ressortir comme particulier et exceptionnel un fait qui brille partout.

Dans les autres Évangiles, Jésus nous est montré comme un homme sur la terre, se distinguant assurément de tous les autres hommes par des choses qui montraient qu'il était, et que le ciel le reconnaissait pour être, plus qu'un homme; mais enfin comme un homme caractérisé tantôt par sa descendance, selon la chair, de David et d'Abraham, tantôt par le commencement de son ministère public en Israël, tantôt par sa naissance miraculeuse comme fils de la vierge, et néanmoins fils de Dieu. Le caractère général de chacun de ces récits est en harmonie avec son point

de départ, néanmoins c'est le même Christ, chaque évangéliste, malgré les différences qui le distinguent, nous dépeignant le même personnage céleste. Mais le ciel est le principal point de départ de Jean : « Au commencement était la Parole ; et la Parole était auprès de Dieu ; et la Parole était Dieu » (Jean i. 1). C'est l'éternité de Christ, ses titres et ses gloires divines, sa descente du ciel pour revêtir la chair, et prendre les différents caractères sous lesquels les autres Évangiles le représentent : « Et la Parole a été faite chair, et elle a dressé sa tente parmi nous, pleine de grâce et de vérité, et nous avons contemplé sa gloire, gloire comme du Fils unique de la part du Père » (14). Ce n'est pas ici le ciel s'ouvrant sur un homme sur la terre, un homme humble et obéissant, pour proclamer qu'il est le fils bien-aimé de celui qui a mis en lui toute son affection ; c'est d'entrée Christ comme fils du Père, comme celui qui était avec Dieu, qui était Dieu, et dont la gloire, quand il prit un corps pour que l'homme pût le voir, était la gloire du fils unique du Père. Aussi Jésus dit-il à Nathanaël déjà à la fin du premier chapitre : « Désormais vous verrez le ciel ouvert, et les anges de Dieu montant et descendant sur le Fils de l'homme. »

Dans sa conversation avec Nicodème, notre Seigneur lui parle du royaume de Dieu en disant que celui qui est né de la chair ne peut ni le voir ni y entrer, et il insiste en conséquence sur la nécessité de naître de nouveau. Mais il lui montre aussi que ce royaume a une partie céleste aussi bien qu'une partie terrestre, et tandis que Nicodème, comme docteur en Israël, aurait dû savoir que, même dans le royaume terrestre, on ne pouvait entrer sans nouvelle naissance, Jésus seul pouvait lui révéler les

choses célestes. Lui pouvait les connaître, et en parler avec certitude comme de choses qui lui étaient familières : « Ce que nous savons, nous le disons, et « ce que nous avons vu, nous le témoignons, et vous « ne recevez point notre témoignage. Si je vous ai « parlé des choses terrestres, et que vous ne croyiez « pas, comment croirez-vous si je vous parle des « choses célestes? Et personne n'est monté au ciel, « si ce n'est celui qui est descendu du ciel, le Fils « de l'homme qui est dans le ciel » (Jean iii, 11-13). Ah, il y a là des hauteurs auxquelles aucun homme ne peut atteindre, et des secrets de bénédiction et de gloire qu'aucun homme ne peut révéler, sauf celui qui était descendu de ces hauteurs, et qui (mystère admirable) pendant qu'il marchait ici comme homme dans l'humiliation, était néanmoins toujours, en vertu de sa divinité, autant là haut qu'ici : « Le Fils de « l'homme qui est dans le ciel. » Et si Nicodème était alors incapable de comprendre ces mystères célestes, il avait cela de commun avec nous tous. Il faut d'abord connaître la croix. L'amour de Dieu en donnant son fils unique, et le pardon des péchés par l'élévation du Fils de l'homme sur la croix : voilà les vérités par lesquelles une nouvelle vie est communiquée, et par la réception desquelles un homme naît de nouveau. Alors il peut comprendre ces mystères de gloire et de grâce. Mais la croix était nécessaire du côté de Christ, et cette nouvelle naissance est nécessaire de notre côté, pour que nous puissions recevoir la connaissance vivante des choses célestes. La capacité naturelle, quelle qu'elle soit, ne peut servir de rien ici, comme Jean-Baptiste en rend lui-même témoignage : « Celui qui vient d'en haut est au-dessus de tout; ce- « lui qui est de la terre, est de la terre, et de la terre

« il parle; celui qui vient du ciel est au-dessus de tout. Et, ce qu'il a vu et entendu, il le témoigne, et nul ne reçoit son témoignage. » (Jean iii, 31, 32). Mais quoiqu'aucun homme ne le reçoive par nature, il y en a qui, par la grâce de Dieu, sont rendus capables de le recevoir : « Celui qui a reçu son témoignage a scellé que Dieu est vrai » (33). Et c'est pour lui qu'il est ajouté : « Le Père aime le Fils, et a mis toutes choses en sa main » (35). C'est ainsi qu'il nous est donné un aperçu de ces choses célestes, qui ne pouvaient pas encore être révélées en détail. Il y avait bien quelqu'un qui les connaissait, et qui pouvait les révéler; mais la croix était sur le chemin de cette révélation, et elle n'avait pas encore été soufferte. A cause de cela, et parce que le Saint-Esprit n'était pas encore descendu, la capacité pour comprendre ces choses manquait même aux disciples. Nous voyons cela d'une manière remarquable à travers tout cet Évangile.

Dans le chapitre quatrième nous avons un passage qui nous révèle quelque chose de nos joies futures. En l'absence de ses disciples, Jésus avait semé la précieuse semence dans le cœur d'une pauvre femme Samaritaine. Elle était retournée à la ville, avait appelé ses habitants, et les avait ainsi préparés à la réception de Jésus lui-même. Alors s'élève, devant les yeux de Jésus, la délicieuse perspective de passer deux jours au milieu de cette heureuse foule, et de leur communiquer la vie éternelle en se faisant connaître à eux comme « le Sauveur du monde » (Jean iv, 42). Ses disciples doivent participer à cette joie; ils doivent moissonner là où il a semé; puis semeur et moissonneurs doivent se réjouir ensemble : « Levez vos yeux, et regardez les campagnes, elles sont déjà blanches pour la moisson. Or celui qui moissonne reçoit son

« salaire, et amasse du fruit pour la vie éternelle ;  
 « afin que, et celui qui sème, et celui qui moissonne,  
 « se réjouissent ensemble. Car en ceci cette parole  
 « est véritable : autre celui qui sème, et autre celui  
 « qui moissonne. Je vous ai envoyés moissonner ce  
 « à quoi vous n'avez pas pris de peine ; d'autres ont  
 « pris de la peine, et vous êtes entrés dans leur tra-  
 « vail » (35-38). Et quant à nous, bien-aimés, qu'à  
 été tout le temps de la vie de Jésus ici-bas, sinon un  
 temps de semailles pendant lequel il a travaillé pour  
 nous ? Et que sera toute l'éternité, sinon le temps de  
 la moisson, pendant lequel « nous moissonnerons,  
 « ce en quoi nous n'avons pas pris de peine ? » Oui,  
 alors « celui qui sème et ceux qui moissonnent se ré-  
 « jouiront ensemble. »

Mais si la semence semée par cet étranger céleste  
 ne trouvait pas d'affinité dans le cœur naturel de  
 l'homme, s'il fallait une nouvelle vie pour recevoir le  
 témoignage de celui qui était descendu du ciel, il  
 en résulte que la moisson produite par cette semence  
 ne pouvait être moissonnée que dans la résurrection.  
 Aussi quelle importance ne voyons-nous pas accor-  
 dée à la doctrine de la résurrection dans cet Évangile  
 du Fils de Dieu ! « Car, comme le Père réveille les  
 « morts, et les fait vivre, de même aussi le Fils fait  
 « vivre ceux qu'il veut » (Jean v, 21). Et le pouvoir  
 du Fils de Dieu ne se manifeste pas seulement en vi-  
 vifiant *des âmes*. Et béni soit son nom de ce qu'il se  
 manifeste ainsi ! Mais il se manifestera aussi en vivi-  
 fiant *des corps*. « Ne soyez pas étonnés de cela ; car  
 « l'heure vient en laquelle tous ceux qui sont dans  
 « les sépulcres entendront la voix du Fils de l'homme,  
 « et sortiront, ceux qui auront pratiqué le bien pour  
 « une résurrection de vie ; mais ceux qui auront fait

« le mal, pour une résurrection de jugement » (28, 29). C'est à la résurrection de vie que se rattache le sujet qui nous occupe ; aussi comme Jésus paraît s'y complaire, et s'en réjouir, puisque, dans le chapitre sixième, il en parle quatre fois : « C'est ici la volonté du Père qui m'a envoyé, que je ne perde rien de tout ce qu'il m'a donné, mais que je le ressuscite au dernier jour » (39). « C'est ici la volonté de celui qui m'a envoyé, que quiconque contemple le Fils, et croit en lui, ait la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour » (40). « Nul ne peut venir à moi, à moins que le Père qui m'a envoyé ne l'attire, et je le ressusciterai au dernier jour » (44). « Qui mange ma chair, et boit mon sang, a la vie éternelle ; et je le ressusciterai au dernier jour » (54). Il est évident qu'ici Jésus remplace toutes les bénédictions royales des Juifs par celles de la résurrection et de la vie éternelle. Reconnu comme prophète (14), mais refusant d'être roi selon la chair (15), il se retire seul sur la montagne, et renvoie ses disciples qui s'embarquent. La mer est agitée, et ils ont de la peine à avancer ; mais, aussitôt que Jésus monte sur la barque, ils touchent à terre.

Plus tard le Seigneur parle de son retour au ciel d'où il était descendu : « Ceci vous est-il une occasion de chute ? Et si vous contemplez le Fils de l'homme remontant où il était auparavant » (Jean vi, 61, 62) ! Puis il leur dit que son temps n'est pas encore venu de se manifester au monde. Hélas, quand il viendra, ce sera en jugement, et alors malheur au monde ! Il monta néanmoins à la fête, mais comme en secret. Et quand on envoya des sergents pour le saisir, il leur dit : « Je suis encore un peu de temps avec vous, et je m'en vais à celui qui m'a envoyé.

« Vous me chercherez, et vous ne me trouverez point, et là où je suis vous n'y pouvez venir » (Jean vii, 33, 34). Mais, pendant qu'il est ainsi absent de la terre, et caché là où les incrédules ne peuvent arriver, quel est le caractère de ce Christ rejeté, mais exalté? Quelles sont ses relations avec de pauvres pécheurs qui ont appris à le connaître et à le confesser? « Au dernier jour, au grand jour de la fête, Jésus se tenait debout et criait en disant : Si quelqu'un a soif, qu'il vienne à moi, et qu'il boive. Si quelqu'un croit en moi, selon que l'Écriture a dit, *de son ventre couleront des fleuves d'eau vive*. Or il disait cela de l'esprit que devaient recevoir ceux qui croyaient en lui, car il n'y avait pas encore d'Esprit saint, parce que Jésus n'avait pas encore été glorifié » (Jean vii, 37-39). Le Saint-Esprit devait témoigner sur la terre de la gloire céleste de Christ rejeté, et, pendant que des fleuves d'eau vive devaient découler du ventre de ceux qui avaient cru, chaque pauvre pécheur altéré devait apprendre combien il était doux de se désaltérer auprès de Jésus. Quelle grâce parfaite et illimitée!

Laissant de côté les contestations de Jésus avec les Juifs, où il leur tient un langage tel que celui-ci : « Je sais d'où je suis venu, et où je vais » (Jean viii, 14); « Vous êtes d'en bas, mais moi je suis d'en haut; vous êtes de ce monde, mais moi je ne suis pas de ce monde » (23); laissant même de côté la manifestation de sa puissance dans la résurrection de Lazare, nous arrivons au moment où il commence à dévoiler à ses disciples les mystères de ce lieu d'où il était venu, et où il allait retourner. Nous avons d'abord l'instruction symbolique qu'il leur donne en leur lavant les pieds, nous avons ensuite ses communi-

cations directes avec les onze, après que Judas se fut retiré.

« Lorsque Jésus sut que son heure était venue de « passer de ce monde vers le Père. » Son moment était venu de quitter ce monde pour remonter auprès du Père; mais il y laissait « les siens, » et voulait leur montrer qu'il les aimait « jusqu'à la fin » (Jean xiii, 1). Et s'il le leur montra par l'acte le plus humiliant, il saisit cette occasion pour leur dévoiler le secret de cette humilité : « Jésus, sachant que le Père lui avait « donné toutes choses entre les mains, et qu'il sortait de Dieu, et s'en allait à Dieu, se leva de souper, « posa ses vêtements; puis, ayant pris un linge, il « s'en ceignit » (3, 4). La conscience d'être au dessus de tout le mettait à même de se placer aux pieds de tous. Il en est de même pour nous. C'est la connaissance de nos privilèges célestes qui nous permet de prendre la dernière place sur la terre. Que pouvaient valoir les dignités et les honneurs de la terre pour le fils de Dieu? Que peuvent-ils valoir pour celui qui connaît la communion avec Lui?

Mais tout cela se passait en présence du traître : « Vous êtes purs, mais non pas tous. » « Je ne parle « pas de vous tous; je sais ceux que j'ai élus; mais « c'est afin que soit accomplie cette Écriture : *Celui « qui mange le pain avec moi a levé le talon contre « moi »* (10, 18). Quand le traître fut sorti, le cœur de Jésus, renfermé jusqu'alors, s'épancha au milieu de ceux qui restaient : « Maintenant le Fils de l'homme « me a été glorifié, et Dieu a été glorifié en lui. Si Dieu « a été glorifié en lui, Dieu aussi le glorifiera en lui- « même, et bientôt il le glorifiera » (31, 32). Maintenant il parle clairement des choses que auparavant il n'avait fait qu'indiquer. Il n'était plus que pour peu de moments avec eux, et, comme il avait aupar-

ravant dit aux Juifs que là où il allait, ils ne pouvaient pas le suivre, de même il dit maintenant à Pierre : « Où je vais, tu ne peux me suivre maintenant, mais « tu me suivras dans la suite » (36). Il ne voulait pas que leurs cœurs fussent troublés; ils avaient cru en Dieu qu'ils ne voyaient pas, et maintenant qu'il devait cesser d'être l'objet de leur vue, il ne devait pas cesser d'être l'objet de leur foi. Ils avaient cru en un Dieu invisible; ils devaient croire aussi en un Sauveur invisible. Il allait monter à la maison de son Père, et là il y avait plusieurs demeures : « Je vais « vous préparer une place; et quand je serai allé, et « que je vous aurai préparé une place, je reviendrai, « et je vous prendrai auprès de moi, afin que là où « je suis vous soyez aussi; et vous savez où je vais, « et vous savez le chemin » (Jean xiv, 2-4). Le ciel devait non-seulement devenir tout pour eux comme la demeure de leur Seigneur, et comme le lieu d'où ils attendaient son retour; mais il leur dit maintenant clairement qu'il deviendra leur propre demeure, et que, quand il reviendra, ce sera pour les y placer. Il leur avait parlé de « la maison de son Père » (2). Mais qu'est-ce qui la caractérise? Qu'est-ce qui fait qu'elle est la maison du Père? Quand les pensées de celui qui est exilé de la terre natale retournent à la demeure de son enfance, qu'est-ce qui enflamme son imagination et remplit son cœur? Sont-ce les appartements, les meubles, les tableaux? Non, quelque vastes que soient les appartements, quelque splendides que soient les meubles, quelque magnifiques que soient les tableaux, ce n'est rien de tout cela qui le fait soupirer après le retour; ce n'est que ceci : La maison de mon père!

Jésus leur avait dit qu'il s'en allait auprès du Père,

et, de ce qu'ils connaissaient du Père, ils pouvaient conclure ce qu'était la maison du Père. Mais comment connaissaient-ils le Père? En connaissant Jésus. « Personne ne vit jamais Dieu; le Fils unique qui est dans le sein du Père, lui l'a fait connaître » (Jean i, 18). « Qui m'a vu, dit ailleurs Jésus, a vu le Père » (Jean xiv, 9). En connaissant Jésus, ils connaissaient donc le Père, ils connaissaient la maison du Père, ils savaient où Jésus allait, et ils connaissaient le chemin. Et néanmoins, quoiqu'ils devaient connaître tout cela, et que Jésus leur parlait comme s'ils le connaissaient, en fait ils ne le connaissaient ni le comprenaient; leurs oreilles étaient bouchées. C'est ce que montrent les questions que les uns et les autres adressent à Jésus. Il répond patiemment à tous leurs doutes, et leur promet le Consolateur, le Saint-Esprit, qui leur « enseignera toutes choses » (26). « En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous » (20).

Et ce n'est pas seulement que l'habitation de Jésus dans les siens ne pût pas être connue avant son ascension au ciel, et la descente du Saint-Esprit; la chose elle-même n'existait pas. Elle n'a commencé à exister que lorsque Jésus a pris place dans le ciel comme la tête glorifiée de son corps, de son Église, et que le Saint-Esprit est descendu pour faire son temple de chacun de ceux qui croient en Jésus. Et c'est ce Saint-Esprit qui leur a enseigné ces choses : « Le Saint-Esprit que le Père enverra en mon nom, celui-là vous enseignera toutes choses, et vous fera ressouvenir de toutes les choses que je vous ai dites » (Jean xiv, 26). « Je ne vous appelle plus esclaves, parce que l'esclave ne sait pas ce que son

« seigneur fait, mais je vous ai appelés amis, parce  
 « que je vous ai fait connaître tout ce que j'ai entendu  
 « de mon Père » (Jean xv, 15). Assurément ces pas-  
 sages décrivent notre privilège et notre bonheur ac-  
 tuels; mais diminuent-ils notre bonheur futur? En  
 est-il un d'entre nos privilèges qui sera amoindri dans  
 le ciel? Ne continuerons-nous pas toujours à savoir  
 que Jésus est en son Père, et nous en lui, et lui en  
 nous, et à nous en réjouir? Et ne connaissons-nous  
 pas mieux la hauteur, la profondeur, la longueur et  
 la largeur de son amour, quand nous serons avec lui  
 dans la maison du Père, que nous ne les connaissons  
 à présent? Si, aujourd'hui déjà, il nous traite en amis,  
 nous envisagera-t-il comme des esclaves quand nous  
 serons avec lui dans la gloire? — C'est impossible!  
 Assurément nous ne serons pas avec lui dans une re-  
 lation plus étroite que celle dans laquelle nous som-  
 mes à présent, parce que nous ne le pourrions pas;  
 mais nous jouirons alors pleinement et éternellement  
 des choses dont maintenant nous ne jouissons qu'im-  
 parfaitement, parce que nous serons débarrassés des  
 entraves qui aujourd'hui empêchent notre jouissance.

Néanmoins, quelque précieuses que fussent ces  
 communications de Jésus à ses disciples, leur état  
 ne lui permettait pas de leur tout dire. Il n'y avait  
 aucun empêchement de son côté; son cœur aurait au  
 contraire aimé à répandre devant eux tout ce qu'il  
 contenait; mais, tant que le Saint-Esprit ne leur  
 avait pas été donné, ils étaient incapables de com-  
 prendre tout ce qu'il aurait eu à leur dire. « J'ai en-  
 « core beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne  
 « pouvez pas les porter maintenant. Et quand celui-là  
 « sera venu, l'Esprit de la vérité, il vous guidera dans  
 « toute la vérité, car il ne parlera point de par lui-  
 »

« même; mais il dira tout ce qu'il aura entendu, et « il vous annoncera les choses à venir » (Jean xvi, 12, 13). Il paraît, d'après cela, que les choses qui font le bonheur futur des saints étaient au nombre de celles que les disciples ne pouvaient pas encore recevoir, mais que le Saint-Esprit devait leur révéler plus tard. Mais, si Jésus ne pouvait pas les leur communiquer encore, il y avait quelqu'un devant qui il pouvait, sans réserve, répandre tous les désirs de son cœur, et il le fait devant son Père, et en présence de ses disciples. Et il prie non-seulement pour eux, mais pour tous ceux qui croiront en lui par le moyen de leur parole. Et sa prière s'étend au delà de leur position ici-bas : « Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un comme nous sommes un, moi en eux, et toi en moi, afin qu'ils soient consommés en un, et afin que le monde connaisse que tu m'as envoyé, et que tu les as aimés comme tu m'as aimé » (Jean xvii, 22, 23). Cela ne nous donne-t-il pas une vue ravissante de ce qui est devant nous? Nous jouirons de la même gloire que le Père a donnée au Fils, cette gloire sera manifestée au monde, et il verra ainsi que nous avons été les objets du même amour. Et nous aussi verrons la gloire de Jésus, et témoignerons ainsi de l'amour dont il a été l'objet de toute éternité! Tout cela sera notre part. « Père, ceux que tu m'as donnés, je veux que là où je suis, ils y soient aussi avec moi, afin qu'ils contemplent ma gloire que tu m'as donnée, parce que tu m'as aimé avant la fondation du monde » (24). Quel témoignage de son affection envers nous, qu'il ait assez de confiance en la nôtre, pour demander pour nous, comme ce qu'il y a de meilleur, de contempler la gloire que le Père lui a donnée! Et si

maintenant vos cœurs sont insensibles à cette marque d'affection, ils ne le seront assurément pas alors. Ah! si seulement, dès à présent, ils pouvaient en être plus touchés et plus reconnaissants!

Le seul point que je veux toucher encore dans l'Évangile de Jean, c'est lorsque Jésus dit à Marie, après sa résurrection : « Ne me touche point, car je ne suis pas encore monté vers mon Père. Mais va vers mes frères, et dis-leur : Je monte vers mon Père et votre Père, et vers mon Dieu et votre Dieu. » (Jean xx, 17). En montant vers son Père, il nous place dans la même position que lui-même devant le Père et devant Dieu. Quelles paroles bénies : *Mes frères : mon Père et votre Père ; mon Dieu et votre Dieu!* Qui peut en sonder la profondeur, et que sera le ciel, où ces choses seront non-seulement parfaitement connues, mais goûtées et réalisées!

Notre unité avec Christ est donc déjà établie dans l'Évangile de Jean : « En ce jour-là vous connaîtrez que je suis en mon Père, et vous en moi, et moi en vous » (Jean xiv, 20). « Je leur ai donné la gloire que tu m'as donnée, afin qu'ils soient un, comme nous sommes un, moi en eux, et toi en moi, afin qu'ils soient consommés en un » (Jean xvii, 22, 23). « Mon Père et votre Père ; mon Dieu et votre Dieu » (Jean xx, 17). Cela nous conduit tout naturellement au chapitre neuvième des *Actes*. Déjà à la fin du chapitre septième il est question d'un jeune homme appelé Saul, qui était consentant de la mort d'Étienne ; le chapitre neuvième nous raconte sa conversion. A lui fut révélée dès le principe cette unité des saints avec Christ en gloire. Étienne, en regardant en haut, avait vu le ciel ouvert, et le Fils de

l'homme à la droite de Dieu , prêt à recevoir l'esprit de son martyr aussitôt que ses meurtriers auraient accompli leur œuvre de cruauté et de sang. Saul, l'un d'entre eux, ou au moins consentant à leur meurtre, et avide de les imiter, est arrêté tout à coup près de Damas, par une lumière qui resplendit du ciel comme un éclair autour de lui ; et, étant tombé par terre, il entend une voix qui lui dit : « Saul, Saul, « pourquoi *me* persécutes-tu ? Et il dit : Qui es-tu, « Seigneur ? Et le Seigneur dit : Je suis Jésus, *que* tu « persécutes » (Act. ix, 4, 5). C'est ainsi que, avec le premier rayon de lumière qui pénètre dans son cœur, il lui est révélé que Christ et ses saints sont un. S'il ne voit pas le ciel ouvert, comme vit Étienne, il voit le Seigneur, et la vue de cette gloire le rend aveugle pour trois jours. Et il lui est montré que ceux qu'il persécute sont tellement identifiés avec Christ dans la gloire, qu'il peut lui dire : Tu *me* persécutes. C'est de cela que, dès ce moment, il devient le témoin dévoué et infatigable. D'abord il prêche que Jésus est le Fils de Dieu ; ensuite que l'Église est une avec lui. C'est là ce qu'il appelle *son* évangile, et, en face des coups, des liens, de la mort elle-même, dans toutes ses formes les plus horribles, il continue à attester devant les Juifs et les Gentils, mais principalement devant ceux-ci, ce mystère qui, en d'autres générations, n'avait point été donné à connaître aux fils des hommes, mais qui maintenant était révélé par l'Esprit à ses saints envoyés et prophètes. Ceci nous conduit tout naturellement à l'Épître aux *Éphésiens*.

Cette Épître commence par ces paroles : « Béni soit le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui nous a bénis en toute bénédiction spirituelle dans

« les lieux célestes, dans le Christ » (Eph. i, 3). Remarquez que c'est le ciel qui est le lieu de nos bénédictions, et qu'elles sont spirituelles, qu'elles sont en Christ, et que nous les possédons déjà actuellement. Pouvons-nous donc nous étonner de l'action de grâce avec laquelle l'apôtre introduit ces choses? Étonnons-nous plutôt de l'insensibilité de nos cœurs, qui peuvent les entendre avec tant d'indifférence. Élus en Christ avant la fondation du monde, prédestinés à l'adoption des enfants, et acceptés dans le Bien-aimé, ayant la rédemption en son sang, le pardon de nos péchés, connaissant les mystères du dessein de Dieu, et ayant reçu un héritage en Christ, héritage dont nous possédons les fruits dès maintenant, ayant été scellés par le Saint-Esprit : nous sommes tout cela en vertu des bénédictions énumérées ici. Mais quel est ce mystère du dessein de Dieu que, en faisant de nous ses confidants, il nous a révélés? « Nous ayant fait connaître le mystère de sa volonté, selon sa bienveillance arrêtée d'avance en lui-même, savoir que, pour l'administration de la plénitude des temps, il ferait que toutes choses se résumassent dans le Christ, soit celles qui sont dans les cieux, soit celles qui sont sur la terre, dans le Christ » (Eph. i, 9, 10). L'unité de toutes choses dans le ciel et sur la terre, sous une seule tête, en Christ, tel est le glorieux mystère dont la connaissance a été confiée à l'Église. Mais qu'est cette Église qui devient ainsi le vase de cette connaissance divine? Cherchons d'abord à connaître quelle est la place de Christ, et nous connaîtrons ainsi quelle est l'espérance de l'appel de Dieu, et quelle est la richesse, de la gloire de son héritage dans les saints. Mais pour cela nous avons besoin de l'esprit de sagesse et de révélation, nous

avons besoin que les yeux de notre entendement soient ouverts. L'apôtre parle de la « surabondante grandeur » de sa puissance, envers nous qui croyons, selon « l'efficace du pouvoir de sa force, qu'il déploya dans « le Christ, en le ressuscitant d'entre les morts; et il « l'a fait assoir à sa droite dans les lieux célestes, au-  
« dessus de toute principauté, et autorité, et puis-  
« sance, et domination, et de tout nom qui se nomme,  
« non-seulement dans ce siècle-ci, mais aussi dans  
« celui qui est à venir, et il a assujetti toutes choses  
« sous ses pieds, et il l'a donné pour tête au-dessus  
« de toutes choses, à l'Église, *qui est son corps*, la  
« plénitude de celui qui remplit tout en tous » (19-23).  
Telle est la hauteur de la gloire à laquelle a été élevé celui qui, pour nous, est descendu jusque dans la poussière du sépulcre. C'est dans la dispensation de la plénitude des temps que toute cette gloire sera manifestée, et c'est alors que nous posséderons avec Christ l'héritage que nous avons reçu en lui. Toutes choses sont mises sous ses pieds; il est la tête de toutes choses, et nous sommes le corps de cette tête. Et notre nature déchue et pécheresse n'est pas un obstacle à cette gloire, car l'apôtre, après en avoir parlé, continue : « Mais Dieu qui est riche en miséricorde, « à cause du grand amour dont il nous a aimés, nous « aussi qui étions morts par les offenses, il nous a fait « vivre ensemble par le Christ (c'est par grâce que « vous êtes sauvés), et il nous a ressuscités ensemble, « et nous a fait asseoir ensemble dans les lieux céles-  
« tes, dans le Christ » (Éph. ii, 4-6). Telle est la communion de l'Église avec Christ, et sa position bénie. Et dans quel but tout cela? « Afin qu'il fit voir dans les « siècles à venir la surabondante richesse de sa grâce, « par sa bonté envers nous, dans le Christ Jésus » (7).

En présence des abondantes richesses de cette grâce, et de l'unité céleste en Christ, dans laquelle elle a placé de pauvres pécheurs, par nature morts dans leurs péchés, et enfants de colère, toutes les distinctions humaines s'évanouissent. Même celle que Dieu avait établie entre les Juifs et les Gentils disparaît. Tous deux sont dans la condamnation, mais tous deux sont sauvés par le sang de Christ, « afin qu'il créât « lui-même les deux pour être un seul homme nou-  
 « veau, en faisant la paix, et qu'il réconciliât l'un et  
 « l'autre en un seul corps avec Dieu, par le moyen  
 « de la croix » (15, 16). Voilà pourquoi Jésus a souffert, afin que nous ayons, « par son moyen, les  
 « uns et les autres, accès auprès du Père en un seul  
 « esprit » (18). En Jésus-Christ, pierre angulaire,  
 « tout l'édifice bien coordonné s'accroît pour être un  
 « temple saint en notre Seigneur » (21). Voilà ce que  
 l'Église a, et voilà ce quelle est, par la grâce de  
 Dieu.

Après avoir parlé de l'ascension de Jésus, l'apôtre continue : « Or, qu'il soit monté, qu'est-ce, si ce  
 « n'est que auparavant aussi il était descendu dans  
 « les parties les plus basses de la terre ? Celui qui est  
 « descendu est le même aussi qui est monté au-dessus  
 « de tous les cieux, afin qu'il remplît toutes choses »  
 (Eph. iv, 9, 10). Oui, il y a quelqu'un qui n'a pu  
 monter qu'en commençant par descendre, et il est  
 descendu même dans les parties les plus basses de la  
 terre, afin que, ayant ainsi accompli la gloire de Dieu  
 dans le lieu du péché et du triomphe de Satan, il  
 puisse, montant au-dessus de tous les cieux, remplir  
 toutes choses, en sorte que, pour la gloire de Dieu,  
 pour la bénédiction des créatures, et pour la joie des  
 saints, il n'y ait pas un lieu entre la poussière de la

mort et le trône de Dieu au-dessus des cieux, où Christ n'ait pas été. Et c'est à ce Christ que nous sommes unis : « Un seul corps et un seul esprit » (Eph. iv, 4).

Deux choses demandent à être considérées dans le chapitre suivant : l'amour de Christ pour l'Église, et la relation de l'Église avec Christ. Cette instruction se trouve au milieu des exhortations à marcher d'une manière digne de notre vocation céleste, mais c'est souvent ainsi que, occasionnellement, nous sont données les choses les plus précieuses. « Maris, aimez vos femmes, comme aussi le Christ a aimé l'Église, et s'est livré lui-même pour elle, afin qu'il la sanctifiât, l'ayant purifiée par le lavage d'eau dans la parole, afin qu'il se présentât l'Église glorieuse, et n'ayant ni tache, ni ride, ni rien de semblable, et qu'elle fût au contraire sainte et sans défaut » (Eph. v, 25-27). C'est donc pour cela que Jésus s'est donné lui-même, et c'est pour cela qu'à lieu le lavage d'eau dans la parole. L'Église, de toute éternité l'objet de l'affection de Christ comme don de l'amour du Père, déjà rachetée, et maintenant purifiée, sera en définitive présentée par lui-même à lui-même, comme une épouse sainte et glorieuse, pour être les délices éternelles de son cœur. Puis l'apôtre, après avoir dit : « Personne n'eût jamais en haine sa propre chair, mais il la nourrit et la soigne tendrement, comme aussi le Seigneur le fait pour l'Église, parce que nous sommes membres de son corps; de sa chair et de ses os » (29, 30), ajoute, et nous pouvons ajouter avec lui : « Ce mystère-là est grand; or je parle par rapport au Christ, et par rapport à l'Église » (32).

Mais, quoique l'amour de Christ pour l'Église, et

ses délices quand il se la présente à lui-même en gloire, soient assurément l'un des objets les plus relevés, si ce n'est le plus relevé, de la joie du ciel, il y a cependant ici un enseignement touchant la relation de l'Église avec Christ, qui ne doit pas être passé sous silence : « Le mari est la tête de la femme, « comme le Christ aussi est la tête de l'Église, et « comme il est lui-même le sauveur du corps. De « même que l'Église est soumise au Christ, que les « femmes aussi le soient à leurs maris en toute cho- « se » (23, 24). La relation conjugale est si intime que, en vertu d'une ordonnance primitive de Dieu, elle surpasse toute autre : « C'est pourquoi l'homme « quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa fem- « me, et les deux deviendront une seule chair » (Gen. ii, 24; Éph. v, 31). Ainsi le principe de la Genèse est établi ici sur une nouvelle base, la relation conjugale entre Christ et l'Église. Mais si l'Église est placée ainsi avec Christ dans la relation la plus intime que le langage humain puisse exprimer, et que le cœur puisse concevoir, quelle en est la conséquence de la part de l'Église? C'est la plus complète soumission à son Seigneur et Époux; c'est que l'Église trouve son plus grand bonheur à accorder la plus parfaite obéissance à celui qui l'a acquise à un si grand prix. Ainsi il a la prééminence en toutes choses; dans toutes les fonctions qu'il remplit, dans toutes les positions qu'il occupe, quoique nous soyons associés et même identifiés avec lui, il prend la première place. Sommes-nous une habitation de Dieu, s'élevant pour être un temple saint; il est le fondement et la principale pierre du coin. N'a-t-il pas honte de nous appeler ses frères, nous savons qu'il est le premier-né d'entre plusieurs frères. Rempportons-nous par la résurrec-

tion la victoire sur la mort, pour être, lui et nous ensemble, une moisson glorieuse de gerbes pleines et mûres; nous savons qu'il est les prémices, la poignée consacrée à Dieu, le premier-né d'entre les morts. L'Église est-elle son corps, il est la tête de ce corps. Le lien conjugal est-il employé pour dépeindre l'union mystérieuse de l'Église avec Christ, et l'affection illimitée qu'il lui témoigne; sa place, dans cette relation, est encore celle du vase plus faible, soumise à Christ en toutes choses : « Car le mari est la tête de la femme, « comme le Christ aussi est la tête de l'Église » (23). Divin Jésus! nous remplirons un jour notre place dans cet ineffable mystère, comme tu as rempli, et remplis, encore, la tienne. « Comme Sara, qui obéissait à « Abraham, l'appelant Seigneur » (1 Pierre iii, 6), nous aussi pouvons maintenant, par ta grâce, t'appeler Seigneur, et nous désirons te reconnaître comme tel dans chaque battement de notre cœur, trouvant notre bonheur suprême à t'être soumis en toutes choses!

J'ai maintenant envie de retourner en arrière à un chapitre important que j'ai expressément laissé de côté jusqu'à présent, le second chapitre de la *première épître aux Corinthiens*. L'apôtre s'y adresse à ceux qui recherchent la sagesse de ce monde, et leur rappelle que ce ne fut pas avec excellence de parole ou de sagesse qu'il leur annonça le témoignage de Dieu, mais en démonstration d'esprit et de puissance, afin que leur foi ne fût pas par la sagesse des hommes, mais par la puissance de Dieu. « Or, ajoute-t-il, nous parlons sagesse parmi les parfaits, sagesse non de ce « siècle, ni des chefs de ce siècle qui sont impuis- « sants; mais nous parlons une sagesse de Dieu en « mystère, celle qui a été cachée, que Dieu, avant

« les siècles, détermina d'avance pour notre gloire, et que aucun des chefs de ce siècle n'a connue, car, et s'ils l'eussent connue, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de la gloire » (1 Cor. ii, 6-8). L'apôtre avait une sagesse pour parler à ceux qui étaient en état de la comprendre, une sagesse cachée, une sagesse de Dieu en mystère, un mystère dont il est dit que, si les gouverneurs des Juifs l'eussent connu, ils n'auraient pas crucifié le Seigneur de gloire. S'ils avaient su qu'il était le Seigneur de gloire, et que l'effet de cette crucifixion serait d'introduire les Gentils aussi bien que les Juifs dans la position où l'épître aux Éphésiens nous montre l'Église, assurément ils n'auraient pas consommé le crime. Mais les Corinthiens eux-mêmes n'étaient pas en état de recevoir ce mystère; ils tenaient trop à la sagesse humaine, ils étaient trop charnels, et voilà pourquoi l'apôtre « ne put leur parler comme à des hommes ayant l'Esprit, mais comme à des hommes charnels, comme à de petits enfants dans le Christ » (1 Cor. iii, 1). Mais, quoiqu'il ne pût pas leur dévoiler le mystère comme il le fit aux Éphésiens, il les en avertit, il leur parle du pouvoir par lequel, et de la manière en laquelle, il est révélé, et jette ainsi un grand jour sur le sujet dont nous nous occupons.

« Les choses que l'œil n'a point vues, et que l'oreille n'a point entendues, et qui ne sont point montées au cœur de l'homme, les choses que Dieu a préparés pour ceux qui l'aiment » (És. lxiv, 4). Voilà les paroles du prophète de l'Ancien Testament, et il devait s'arrêter là; mais l'apôtre peut ajouter : « Dieu nous les a révélées par son Esprit, car l'Esprit scrute toutes choses, même les profondeurs de Dieu » (1 Cor. ii, 10). Voilà cette puissance de

saisir les choses célestes dont nous voyons même les disciples être privés pendant tout le cours de l'Évangile de Jean. « Car lequel des hommes connaît les choses de l'homme, si ce n'est l'esprit de l'homme qui est en lui? De même aussi personne ne connaît les choses de Dieu, si ce n'est l'Esprit de Dieu » (11). Le mystère qui avait été caché aux générations précédentes était assurément au nombre des profondeurs de Dieu, que lui seul connaît, et que son Esprit seul peut faire connaître. « Mais pour nous, nous n'avons pas reçu l'esprit du monde, mais l'Esprit qui vient de Dieu, afin que nous connaissions les choses qui nous ont été gratuitement données de Dieu » (12). Quoique le terme de *révélé par l'Esprit* que nous trouvons dans le passage : « comme il a été maintenant révélé par l'Esprit à ses saints envoyés et prophètes » (Éph. iii, 5), s'applique spécialement aux apôtres, les termes employés ici nous embrassent tous. De même, si ces mots : « nous parlons, non avec les paroles qu'enseigne la sagesse humaine, mais avec celles qu'enseigne l'Esprit saint, appropriant les choses spirituelles à ceux qui ont l'Esprit » (1 Cor. ii, 13), ne s'appliquent qu'aux hommes inspirés, les mots qui suivent ont une application générale : « Or l'homme n'ayant que l'âme ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu, car elles sont une folie pour lui, et il ne peut les connaître, parce que c'est spirituellement qu'on en juge; mais celui qui a l'Esprit juge toutes choses, et pour lui il n'est jugé par personne. Car, qui a connu la pensée du Seigneur pour l'instruire? mais nous, nous avons la pensée de Christ » (14-16). L'homme spirituel, enseigné par le Saint-Esprit, soit par révélation directe, comme les prophètes et les apôtres, soit par la réception de ce qu'ils

ont révélé, discerne toutes choses. L'homme naturel ne reçoit pas les choses de l'Esprit de Dieu; elles peuvent lui être annoncées, ou il peut les trouver écrites, mais il ne les reçoit pas, et ne peut même pas les recevoir. Mais l'homme spirituel est placé avec Christ dans une relation si intime que rien ne lui est caché, et que toutes choses lui sont dévoilées. Ces choses que jamais œil n'a vues, que jamais oreille n'a entendues, qui ne sont jamais entrées dans le cœur de l'homme, nous sont révélées par l'Esprit de Dieu qui scrute toutes choses, même les profondeurs de Dieu; « nous avons la pensée de Christ. » L'homme spirituel voit ainsi tout un monde invisible pour d'autres, et, agissant d'après des motifs tirés de ces choses invisibles, sa conduite est inexplicable aux autres, « il n'est jugé par personne. » L'Esprit de Christ fait ainsi de lui, en quelque mesure, ce que Christ lui-même était en perfection. Même pendant qu'il était sur la terre il était, en vertu de sa divinité, le Fils de l'homme *dans* le ciel. Au milieu des relations humaines et des circonstances terrestres il manifestait l'esprit du ciel; il agissait par des motifs tirés des choses qu'il voyait, mais qui étaient cachées à tous les autres, choses dont il disait : « Ce que nous savons, nous le disons, et ce que nous avons vu, nous le témoignons » (Jean iii, 11). En cela, et selon la mesure de sa spiritualité, l'homme spirituel ressemble à Christ. Il n'est pas, comme Christ, littéralement et actuellement dans le ciel, mais il est un avec Christ qui y est, au point qu'il est assis avec lui dans les lieux célestes, et le Saint-Esprit, qui l'unit à Christ dans la gloire, est, en vertu de sa divinité, aussi réellement à la fois dans le ciel et sur la terre que Christ l'était quand il était sur la terre. En vertu de l'habitation du Saint-Esprit en

Qui, l'homme spirituel discerne les choses célestes, comme des choses qui lui ont été données, qu'il possède, et dont il jouit. Il a ainsi tout un monde d'objets avec lesquels il est en relation, objets d'affection et d'espérance, desquels le monde ne connaît rien. Est-il étonnant que cette conduite soit une énigme pour le monde, et qu'il y paraisse comme un étranger? Ah, plutôt à Dieu qu'il en fût ainsi davantage pour nous! que, à force d'être occupés des choses célestes, de Christ, nos pensées et nos voies fussent, pour ainsi dire, jetées dans un moule céleste!

Il peut paraître singulier de passer de ce chapitre deuxième de la première épître aux Corinthiens à un passage qui parle de la parfaite connaissance comme d'une partie de notre bonheur futur : « Nous connaissons en partie, et nous prophétisons en partie; mais, quand la perfection sera venue, alors ce qui est en partie sera rendu inutile. Car à présent nous voyons énigmatiquement, par le moyen d'un miroir, mais alors nous verrons face à face; à présent je connais en partie, mais alors je connaîtrai comme aussi j'ai été connu » (1 Cor. xiii, 9, 10, 12). Mais il n'y a aucune contradiction entre ces deux choses. Assurément nous sommes actuellement un avec Christ; assurément le Saint-Esprit habite en nous, et nous révèle toutes choses; assurément nous avons la pensée de Christ. Mais qui d'entre nous ne s'aperçoit que, tandis que tout est parfait du côté de Dieu, de Christ, du Saint-Esprit, de la révélation écrite, par laquelle il nous parle, ceux sur qui et en qui il agit sont loin d'être parfaits? C'est même au sujet de ces grandes choses, qui sont le privilège actuel du croyant, que l'apôtre déclare aux Corinthiens qu'il ne peut communiquer avec eux sur le pied de ces privilèges,

parce qu'ils sont charnels. Et la chair n'est-elle pas aussi un empêchement pour nous? Qui de nous ne connaîtrait pas mieux la pensée de Christ, et tous les objets bénis de la foi, de l'espérance et de l'amour, s'il n'en était empêché par la chair! Et même quant à la communication des pensées de Dieu par le moyen de ceux qui furent inspirés dans ce but, est-ce par un seul homme qu'elles nous ont été révélées? Pierre n'avait-il pas sa partie de vérité, et Paul la sienne? N'est-ce pas ce dernier lui-même qui dit : « Nous « connaissons en partie, et nous prophétisons en partie? » Quel bonhour quand la perfection sera venue, et quand ce qui est en partie sera aboli! Dans le ciel nous ne connaissons pas en partie. Il ne sera besoin d'y prophétiser, ni en tout, ni en partie. Nous n'y verrons plus confusément comme dans un miroir, mais face à face. Si, déjà ici, c'est la vie éternelle de connaître Dieu et Jésus-Christ qu'il a envoyé, quelle ne sera pas notre joie quand, tous les obstacles résultant de notre propre nature charnelle et pécheresse étant écartés, nous connaissons comme nous avons été connus!

Dans le chapitre quinzième nous recevons l'instruction la plus détaillée quant au changement que nos corps subiront par l'arrivée de Christ, changement qui s'accomplira également, qu'il nous trouve endormis dans le tombeau, ou en vie parmi ceux qui resteront. « Toute chair n'est pas la même chair, mais « autre est la chair des hommes, autre la chair des « bêtes, autre celle des poissons, autre celle des oi- « seaux. Il y a aussi des corps célestes et des corps ter- « restres; mais autre est la gloire des célestes, et « autre celle des terrestres » (1 Cor. xv, 39, 40). Ceci est très-important, puisque, dans la suite du cha-

pitre, ces deux choses sont placées en contraste. « Il  
 « (le corps des saints qui se sont endormis) est semé  
 « en corruption, il se relève en incorruptibilité; il  
 « est semé en déshonneur, il se relève en gloire; il  
 « est semé en faiblesse, il se relève en puissance;  
 « il est semé corps animal, il se relève corps spiri-  
 « tuel. Il y a un corps animal, et il y a un corps spi-  
 « rituel. » (43, 44). Ainsi le corps animal est cor-  
 ruptible, méprisable, faible; le corps spirituel est  
 incorruptible, glorieux, puissant. Le premier Adam  
 est le type du premier, le second Adam est le type du  
 second : « Le premier homme, Adam, fut fait en âme  
 « vivante; le dernier Adam, en esprit vivifiant. Mais  
 « ce qui est spirituel n'est pas le premier, c'est ce qui  
 « est animal; ensuite ce qui est spirituel. Le premier  
 « homme est de la terre, poussière, le second homme,  
 « le Seigneur, est du ciel. Tel celui qui est pous-  
 « sière, tels aussi ceux qui sont poussière, et tel  
 « le céleste, tels aussi les célestes » (45-48). Ainsi  
 nous voici revenus à la distinction par laquelle l'apô-  
 tre commence cette partie de son raisonnement. Il y  
 a des corps terrestres, et il y a des corps célestes. Le  
 corps d'Adam avait sans doute une gloire particulière  
 avant la chute, mais nous savons que celui du se-  
 cond Adam en a une qui la surpasse infiniment.  
 Nous savons aussi que, « comme nous aurons porté  
 « l'image de celui qui est poussière, nous porterons  
 « aussi l'image de celui qui est céleste » (49). Oui,  
 ce corruptible revêtira l'incorruptibilité, et ce mor-  
 tel, l'immortalité, et alors nous pourrons nous écrier :  
 « Où est, ô mort! ton aiguillon? où est, ô sépulcre,  
 « ta victoire?.... Grâce à Dieu qui nous donne la  
 « victoire par notre Seigneur Jésus-Christ » (55, 57).

Il est bon de mentionner ici deux passages qui se

trouvent en connexion avec ce triomphe sur la mort. Le premier se trouve dans 2 Cor. iv et v. L'apôtre parle de lui comme portant toujours en lui, en son corps, l'état de mort de notre Seigneur Jésus, (iv, 10), comme toujours livré à la mort à cause de Jésus (11). Puis, après avoir cité le psaume cxvi, il exprime la même espérance qui soutenait celui dont parle le psaume : « Sachant que celui qui ressuscita le Seigneur Jésus, nous ressuscitera aussi par le moyen de Jésus, et nous présentera avec vous » (14). Voilà pourquoi il ne perdait point courage ; car, quoique son homme extérieur dépérissait, l'intérieur se renouvelait de jour en jour, et sa légère tribulation du temps présent produisait un poids éternel d'une gloire souverainement excellente. Quelle expression, « une gloire souverainement excellente » (17) ! Les choses qu'on voit ne méritent ni un regard, ni une pensée, en comparaison de celles-ci. « Les choses visibles sont pour un temps, mais les invisibles sont éternelles (18). Car nous savons que, si notre maison terrestre, qui est une tente, est détruite, nous avons de Dieu, dans les cieux, un édifice, une maison éternelle qui n'est pas faite de mains » (v, 1). Tant que nous sommes dans cette tente, nous gémissons, étant chargés. Être absent du corps, et présent auprès du Seigneur, est meilleur que d'être présent dans le corps, mais absent du Seigneur. Mais ce n'était pas seulement d'être absent du corps que l'apôtre désirait : « parce que nous voulons, non pas nous dépouiller, mais nous revêtir, afin que ce qui est mortel soit englouti par la vie » (4). Il désirait avec ardeur d'être revêtu de son domicile qui est du ciel (2). Qu'elles sont belles, ces aspirations d'un cœur renouvelé après sa demeure céleste ! « Or ce-

« lui qui nous a formés pour cela même, c'est Dieu, et qui nous a aussi donné les arrhes de l'Esprit » (5). Et cette absorption complète d'un cœur par ses espérances célestes produisait une marche que les autres ne pouvaient pas comprendre. C'est pourquoi on regardait Paul comme étant « hors de lui-même » (13). S'empressait-il de rejeter ce reproche? Loin de là, il s'empressait au contraire de se recommander aux consciences de ses frères à Corinthe, qui auraient dû comprendre et apprécier sa marche : « Car, soit que nous soyons hors de nous-mêmes, c'est pour Dieu; soit que nous soyons de sens rassis, c'est pour vous. Car l'amour du Christ nous presse » (13, 14). Ce n'était pas seulement la gratitude envers Christ, pour l'avoir sauvé par sa mort de la condamnation, qui produisait cet effet chez l'apôtre; il y avait encore l'intelligence du but de cette mort, et il était complètement dévoué à ce but. Il jugeait que, « si un mourut pour tous, tous donc moururent, et qu'il mourut pour tous afin que ceux qui vivent ne vivent plus pour eux-mêmes, mais pour celui qui mourut et ressuscita pour eux » (15). C'était juger que, pour ceux qui vivaient, il ne valait plus la peine de s'occuper d'aucune des choses qui ornent ici-bas la scène de la mort. Il n'y avait donc plus lieu à connaître personne selon la chair. Même si quelqu'un avait connu Christ selon la chair, il ne le connaissait plus ainsi, mais en résurrection, et dans sa gloire céleste, comme il était apparu à Paul. « Si quelqu'un est dans le Christ, c'est une nouvelle création » (17). C'est être introduit effectivement dans une nouvelle création, dont lui, ressuscité et glorifié, est le chef. « Les choses vieilles sont passées; toutes choses sont devenues nouvelles » (17). Réalisons-nous ainsi,

chers frères, notre vocation céleste comme identifiés avec Christ? La terre; et tout ce qui lui appartient, est-elle devenue pour nous une scène de mort, dont la mort et la résurrection de Christ nous a délivrés, en nous introduisant dans cette nouvelle création dont il est la tête, et qui, quant à nous, sera accomplie quand nous serons revêtus de notre habitation céleste?

Le second passage se trouve dans le chapitre viii de l'épître aux Romains. Nous y lisons : « Si l'Esprit de celui qui a ressuscité Jésus d'entre les morts habite en vous, celui qui a ressuscité le Christ d'entre les morts fera vivre même vos corps mortels par son Esprit qui habite en vous » (14). Nous avons ici la même espérance. Puis, considérant notre bonheur actuel, d'être déjà enfants de Dieu, l'apôtre continue : « Et si nous sommes enfants, nous sommes aussi héritiers, héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ, si du moins nous souffrons avec lui, afin que nous soyons aussi glorifiés avec lui » (17). Et tel était l'effet que cette espérance produisait sur l'âme de l'apôtre, que cela lui faisait supporter toutes les afflictions de la terre : « Car j'estime que les souffrances du temps présent ne sont point à comparer avec la gloire à venir qui doit être révélée pour nous » (18), Puis l'apôtre considère l'état de toute la création qu'il représente comme attendant la manifestation de cette gloire. Soumise à la vanité, elle espère qu'elle sera délivrée de l'esclavage de la corruption, pour avoir part à la liberté de la gloire des enfants de Dieu. « Et non-seulement elle, mais nous-mêmes qui avons les prémices de l'Esprit, nous aussi nous soupirons en nous-mêmes, attendant l'adoption, la délivrance de notre corps. » (23).

Dans 1 Cor. xv, nous trouvons que, comme nous avons porté l'image du terrestre, d'Adam, nous porterons aussi l'image du céleste, de Christ. Dans 2 Cor. v, l'apôtre se réjouit dans l'espérance de cette habitation céleste, dont la réception sera, pour les saints, l'accomplissement de cette nouvelle création dans laquelle l'homme est introduit en étant en Christ. Dans le passage qui est devant nous il y a les mêmes anticipations : la résurrection de nos corps mortels, la gloire qui sera révélée en nous, la rédemption de nos corps. Mais ici nous trouvons non-seulement que nous atteindrons l'accomplissement de notre vocation, étant rendus conformes au second grand chef de la famille humaine, le second Adam, et glorifiés avec lui, mais encore que toute la création ressentira les effets de ce glorieux événement, étant délivrée de l'esclavage de la corruption, pour être placée dans la liberté que cette gloire des enfants de Dieu répandra partout. C'est ainsi que les espérances célestes des saints sont liées au plus bel avenir de la création-elle-même. Ayant les prémices de l'Esprit, et étant ainsi liés à Christ et à Dieu, nous sommes, dans nos soupirs après l'incorruptibilité, les interprètes intelligents des soupirs inintelligents, mais non moins réels, de la création tout entière. Et quand la création, se reposant en paix sous le sceptre de son Seigneur maintenant rejeté, élèvera sa voix comme un chant général de louange, y demeurerons-nous étrangers? Si elle attend la manifestation des enfants de Dieu, ne répondrons-nous pas à cette attente? Oui, nous serons alors manifestés dans une gloire céleste, et nous répondrons du ciel, par des chœurs célestes, au concert terrestre de la création d'ici-bas.

Avant de prendre congé de ces premières épîtres je

voudrais encore mentionner un passage en 2 Cor. xii, qui nous apprend autant par ce qu'il omet, que d'autres par ce qu'ils disent : « Je connais un homme « dans le Christ, qui, il y a quatorze ans, fut ravi « jusqu'au troisième ciel (si ce fut en corps, je ne « sais; si ce fut hors du corps, je ne sais; Dieu le « sait), et je sais qu'un tel homme (si ce fut en corps « ou hors du corps, je ne sais, Dieu le sait) fut ravi « dans le paradis, et entendit des choses ineffables, « qu'il n'est pas possible à un homme d'exprimer » (2-4). Que doit être le paradis, que doit être le ciel; si un apôtre inspiré y a entendu des choses qu'il lui est impossible de communiquer à d'autres! Les hommes qui ont prétendu avoir eu des visions célestes et des révélations, ont été prodigues de leurs communications de ce qu'ils prétendaient avoir vu et entendu. L'apôtre, qui a réellement eu de pareilles visions et révélations, garde un silence complet, au moins quant à ce que nous savons, pendant quatorze années, et, quand il parle, il dit que ce qu'il a vu et entendu ne peut s'exprimer. Quelle leçon! Autant il est important pour nous de croire et de réaliser ce qui nous est révélé du ciel, autant il est bon aussi de savoir qu'il y a des choses qui, lors-même qu'on les a vues, et qu'on en a joui, ne peuvent être exprimées par le langage humain.

L'Épître aux *Philippiens* nous montre que, ce qui donnait au ciel tant d'attrait pour le cœur de l'apôtre, c'était la présence de Christ lui-même. L'envisage-t-il comme le séjour de son esprit pour le cas où il s'endormirait avant le retour du Seigneur, il dit : « Ayant « le désir de m'en aller, et d'être avec le Christ, car « c'est beaucoup meilleur » (i, 23). Regarde-t-il en

avant vers la venue de Christ, et toute la gloire pour laquelle il a été saisi par lui, il méprise toutes choses « afin qu'il gagne Christ » (iii, 3). Il avait vu Christ en gloire, et cette vue l'avait tellement frappé, que sa justice légale, ses privilèges juifs, ses espérances et ses avantages temporels, tout cela n'était (plus pour lui que des ordures. « Les choses qui m'é-  
 « taient un gain, je les ai estimées une perte à cause  
 « du Christ. Bien plus, j'estime même que toutes  
 « choses sont une perte à cause de l'excellence de la  
 « connaissance de Christ Jésus mon Seigneur, à cause  
 « duquel j'ai fait la perte de toutes choses ; et je les  
 « estime comme du fumier, afin que je gagne Christ,  
 « et que je sois trouvé en lui, ayant, non pas ma  
 « justice, celle qui vient de la loi, mais celle qui est  
 « par le moyen de la foi en Christ, la justice qui  
 « vient de Dieu par la foi, afin de le connaître, ainsi  
 « que la puissance de sa résurrection, et la commu-  
 « nication de ses souffrances, étant rendu conforme  
 « à sa mort, si de quelque manière je parviens à la  
 « résurrection d'entre les morts » (iii, 7-11). Le  
 Christ qu'il avait vu au moment de sa conversion,  
 Christ ressuscité et glorifié, c'est le même Christ qu'il  
 voit encore à la fin de sa carrière de tribulations et  
 de souffrances, et d'être avec Christ et comme lui,  
 de le posséder, de le gagner, comme il dit, voilà ce  
 qui le soutenait, et l'attirait en haut avec une éner-  
 gie que rien ne pouvait distraire ni abattre. Aussi  
 pouvait-il encourager et fortifier les autres : « Soyez  
 « ensemble mes imitateurs, frères,..... car notre  
 « droit de bourgeoisie est dans les cieus, d'où nous  
 « attendons aussi pour Sauveur le Seigneur Jésus-  
 « Christ, qui transformera le corps de notre humi-  
 « liation, pour qu'il soit conforme au corps de sa

« gloire, selon l'efficace par laquelle il peut même  
 « s'assujettir toutes choses » (iii, 17, 20, 21). Il n'est  
 donc pas étonnant qu'il dise un peu plus loin : « J'ai  
 « appris à être content dans l'état où je me trouve »  
 (iv, 11). Quand le cœur est bien assis en Christ dans le  
 ciel, les choses terrestres deviennent, dans un certain  
 sens, toutes indifférentes. Aussi Paul pouvait dire :  
 « Je sais être humilié, je sais aussi être dans l'abon-  
 « dance, je suis initié en tout et partout, soit à être  
 « rassasié, soit à avoir faim, soit à être dans l'abon-  
 « dance, soit à être dans l'indigence, je puis tout  
 « dans le Christ qui me fortifie » (iv, 12, 13). Que  
 le Seigneur nous apprenne à connaître pleinement ce  
 secret céleste de contentement terrestre !

L'épître aux *Colossiens* parle du ciel en partie  
 comme celle aux *Éphésiens*, en partie comme celle  
 aux *Philippiens*. Étant morts avec Christ, et ressus-  
 cités avec lui, les choses qui sont en haut, où Christ  
 est assis à la droite de Dieu, sont celles sur lesquelles  
 nos esprits ont à se reposer. Cependant cette épître  
 ne nous regarde pas exactement comme assis ensem-  
 ble dans les lieux célestes en Christ. Nous sommes  
 morts, et notre vie est cachée avec Christ en Dieu, et  
 quand Christ, qui est notre vie, apparaîtra, nous  
 apparaitrons avec lui en gloire. Il y a aussi l'unité du  
 corps, car il est question de celui qui est « la tête,  
 « duquel tout le corps, au moyen des jointures et  
 « des liens, étant pourvu et étroitement uni, s'accroît  
 « d'un accroissement de Dieu » (ii, 19). Puis, au lieu  
 que l'Église soit déjà vue dans le ciel, c'est plutôt,  
 au moins dans quelques passages, le ciel lui-même  
 qui est l'objet de nos espérances. Et quelles espéran-  
 ces ! Car le mystère ici aussi est : « Christ en vous,

« l'espérance de la gloire » (i, 27). Et comme l'apôtre compte sur la certitude de cette espérance! Il en rend grâces comme s'il la tenait déjà : « Nous rendons grâces au Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, à cause de l'espérance qui vous est réservée dans les cieux » (i, 3, 5). Qu'est-ce qui, bien-aimés, peut nous mettre à même de compter avec certitude sur cette espérance, rendant grâces pour elle comme si elle était déjà accomplie? C'est la confiance en celui par qui elle nous a été annoncée. Aussi l'apôtre continue-t-il : l'espérance « dont vous avez ci-devant ouï parler dans la parole de la vérité et de la bonne nouvelle » (i, 5). Oui, si le ciel doit être pour nous une réalité, nous devons savoir sur le témoignage de qui nous nous appuyons pour y compter. Nous avons besoin de quelque chose de solide et d'assuré pour y asseoir nos espérances. La terre et même le ciel pourraient-ils nous fournir une base plus sûre que « la parole de la vérité de l'Évangile? »

C'est aussi dans cette épître qu'il nous est parlé de « l'héritage des saints dans la lumière » (i, 12), d'être présentés « saints et sans défaut et irréprochables devant lui » (i, 22), et de « recevoir du Seigneur la récompense de l'héritage » (iii, 24); mais nous n'avons pas le temps de nous y arrêter davantage.

Les épîtres aux *Thessaloniens* traitent plutôt de l'arrivée du Seigneur Jésus-Christ, que des détails de ce en quoi cette arrivée nous introduira. Cependant nous y attendons celui qui doit être révélé « du ciel » (2 Thess. i, 7), et Dieu nous y appelle « à son royaume et à sa gloire » (1 Thess. ii, 12). L'apôtre ajoute même : « Quelle est notre espérance, ou notre joie,

« ou notre couronne de gloire? N'est-ce pas vous  
 « aussi devant notre Seigneur Jésus-Christ à son  
 « arrivée? car vous êtes notre gloire et notre joie »  
 (1 Thess. ii, 19, 20).

La grande vérité révélée dans la *première* épître est la descente de Christ dans l'air, où les saints ressuscités et transmués seront réunis avec lui. Et quelle sera pour nous la conséquence de cet événement? « Nous serons toujours avec le Seigneur » (iv, 17). Espérance bénie, espérance de salut qui est bien faite pour nous servir de « casque » (v, 8), et nous garantir même des coups les plus forts qui, dans le combat, seront assenés sur nos têtes. Quelle tribulation ne peut-on pas supporter, quel péril ne peut-on pas affronter, quand on sait que « Dieu ne nous a pas « réservés pour la colère, mais pour la possession du « salut, par notre Seigneur Jésus-Christ, qui mourut « pour nous, afin que, soit que nous veillions, soit « que nous dormions, nous vivions ensemble avec « lui » (v, 9, 10).

Les pensées en rapport avec le sujet qui nous occupe, que nous trouvons dans la *seconde* épître, sont que nous serons « jugés dignes du royaume de Dieu » (i, 5), qu'il nous sera donné « du relâche en la révé-  
 « lation du Seigneur Jésus » (i, 7), qu'alors il vien-  
 dra « pour être en ce jour-là glorifié dans ses saints,  
 « et rendu admirable dans ceux qui croient » (i, 10),  
 et que, par l'évangile, nous sommes appelés « pour  
 « la possession de la gloire de notre Seigneur Jésus-  
 « Christ » (ii, 14).

La *seconde* épître à *Timothée* parle de la mort abo-  
 lie, et de « la vie et de l'incorruptibilité mises en lu-  
 « mière par l'évangile » (i, 10). Paul dit qu'il « endure

« tout à cause des élus ; afin que eux aussi obtiennent  
 « le salut qui est dans le Christ Jésus avec la gloire  
 « éternelle » (ii, 10). Et l'apôtre continue : « Cette  
 « parole est certaine ; car si nous mourumes avec lui,  
 « nous vivrons aussi avec lui ; si nous endurons,  
 « nous règnerons aussi avec lui » (ii, 11, 12). Et  
 ailleurs : « Au reste, la couronne de la justice  
 « m'est réservée ; le Seigneur, le juste juge, me la  
 « rendra en ce jour-là, et non-seulement à moi, mais  
 « aussi à tous ceux qui auront aimé son apparition »  
 (iv, 8). Enfin, voici comment il exprime sa con-  
 fiance. « Le Seigneur me délivrera de toute œuvre  
 « mauvaise, et me sauvera dans son royaume céleste.  
 « A lui la gloire, aux siècles des siècles, amen »  
 (iv, 18)!

« L'espérance de la vie éternelle » (i, 2), et « atten-  
 « dant la bienheureuse espérance et l'apparition de la  
 « gloire de notre grand Dieu et Sauveur Jésus-Christ »  
 (ii, 13), sont les seules expressions de l'épître à *Tite*  
 qui se rapportent au sujet qui nous occupe.

Nous arrivons à l'épître aux *Hébreux* qui nous arrê-  
 tera plus longtemps. L'expression « d'appel céleste »  
 ne se rencontre qu'une seule fois dans l'Écriture, et  
 c'est dans l'épître aux Hébreux (iii, 1) que nous la  
 trouvons. Mais voyons d'abord comment ce sujet est  
 amené. « Dieu ayant autrefois, à plusieurs reprises,  
 « et de plusieurs manières, parlé aux pères par les  
 « prophètes, nous a parlé en ces derniers jours par  
 « le Fils » (i, 1). C'est ainsi que nous avons dès l'en-  
 trée un messenger céleste, et ce messenger est quel-  
 qu'un que Dieu « a établi héritier de toutes choses,  
 « par le moyen duquel aussi il a fait les siècles, et

« qui, étant le resplendissement de sa gloire, et l'empreinte de sa substance, porte toutes choses par la parole de sa puissance » (i, 2, 3). Tels sont les faits et les titres de celui par lequel Dieu nous a parlé en ces derniers jours. Mais il a accompli une œuvre, et pris une place pour l'homme, aussi bien qu'il a apporté un message de Dieu : « Après avoir fait, par soi-même, la purification de nos péchés, il s'est assis à la droite de la Majesté dans les lieux hauts » (i, 3). Ainsi il est un sacrificateur céleste aussi bien qu'un messager céleste, et c'est dans ces deux caractères qu'il nous est présenté dans tout le cours de cette épître. Sa divinité, sa qualité de Fils, sa gloire comme créateur, son éternité et sa séance à la droite de la Majesté, sont établies dans ce premier chapitre, et sa supériorité sous tous ses rapports même au-dessus des anges, les créatures les plus élevées, est solennellement démontrée. « *C'est pourquoi* il faut nous attacher plus fortement aux choses que nous avons entendues » (ii, 1). La loi avait été donnée par le moyen des anges (Ps. lxxviii, 17 et Act. vii, 53), et néanmoins aucun transgresseur ne pouvait échapper, « comment échapperions-nous si nous avons négligé un si grand salut, qui, ayant commencé d'être annoncé par le moyen du Seigneur, nous a été confirmé par ceux qui l'entendirent, Dieu rendant aussi témoignage avec eux par des signes et des miracles, et divers actes de puissance, et des distributions d'Esprit saint, selon sa volonté » (ii, 3, 4). Telle est l'introduction de l'épître.

Mais le contraste entre Christ et les anges amène tout naturellement un autre sujet, c'est-à-dire que la terre à venir, la terre millénaire, ne sera pas soumise aux anges, mais à l'homme, c'est-à-dire à Christ et à

ceux d'entre les hommes qui lui seront associés dans cette dignité. Pour nous associer ainsi à lui-même, lui à qui toutes ces gloires énumérées dans le premier chapitre appartiennent, et qui, par conséquent, est tellement élevé au-dessus des anges, il a dû pour quelque temps être fait inférieur aux anges, afin que, « par la grâce de Dieu, il goûtât la mort pour tout homme » (ii, 9). Le fait est que, soit l'héritage, soit ceux qui étaient prédestinés à devenir cohéritiers, étaient tous les deux, à cause du juste jugement de Dieu sur le péché, sous le pouvoir de l'adversaire et usurpateur qui a le pouvoir de la mort. Pour prendre possession lui-même de l'héritage, et s'associer les cohéritiers pour en jouir avec lui, Christ avait à subir en expiation le jugement de Dieu sur le péché, pour ainsi rencontrer et vaincre l'ennemi. Ainsi il est devenu non-seulement sacrificateur et messager, mais aussi capitaine de notre salut; quoique, au fond, cette dernière fonction soit renfermée dans celle de messager, puisqu'un messager peut être envoyé aussi bien pour accomplir une œuvre que pour faire une communication. Ainsi Josué, qui conduisit victorieusement les Israélites en Canaan, était apôtre ou envoyé aussi bien que Moïse, qui leur donna la loi, et le même Moïse les conduisit hors d'Égypte et à travers le désert. Voilà comment il se fait qu'il n'est parlé de Jésus que comme envoyé et souverain sacrificateur, Moïse étant le type du premier, et Aaron du second. « Car il lui convenait, à lui, à cause duquel sont toutes choses, et par le moyen duquel sont toutes choses, que, amenant beaucoup de fils à la gloire, il consommât le prince de leur salut par le moyen des souffrances » (ii, 10). Et ce n'est pas seulement comme prince de notre salut qu'il a été rendu parfait par les souffrances, c'est aussi

comme souverain sacrificateur : « C'est pourquoi il a  
 « dû en toutes choses être rendu semblable à ses frè-  
 « res, afin qu'il fût un miséricordieux et fidèle sou-  
 « verain sacrificateur dans les choses qui regardent  
 « Dieu, afin de faire la propitiation pour les péchés  
 « du peuple. Car, en ce qu'il a souffert lui-même  
 « ayant été tenté, il peut secourir ceux qui sont ten-  
 « tés » (ii, 17, 18).

Au commencement du chapitre troisième l'apôtre tire la conséquence de tout ce qui précède : « En con-  
 « séquence, frères saints, participants de l'appel éé-  
 « leste, considérez celui qui est l'envoyé et le souve-  
 « rain sacrificateur de notre profession, Christ Jésus »  
 (iii, 1) ; Oui, frères saints, frères de Jésus, « car  
 « celui qui sanctifie, et ceux qui sont sanctifiés, vien-  
 « nent tous d'un; c'est pourquoi il n'a pas honte de  
 « les appeler frères » (ii, 11). Ce n'est pas parce que  
 Christ a partagé notre nature, que cela est dit, mais  
 parce que, par la résurrection, il nous a faits partici-  
 pants de la sienne. Ce n'est pas l'unité du corps qui  
 est enseignée ici, comme dans les épîtres aux Éphé-  
 siens et aux Colossiens, mais c'est l'unité de famille,  
 Christ, le Fils de Dieu, reconnaissant pour frères tous  
 ces fils de Dieu qui, par grâce, ont été rendus partici-  
 pants de sa nature, et qui, par lui, le capitaine de  
 leur salut, ont été, par le moyen de ses souffrances,  
 placés dans la gloire; saints frères, appelés de Dieu  
 leur Père, qui leur parle par son Fils du ciel, pour  
 qu'ils trouvent dans le ciel déjà leur lieu de culte ac-  
 tuel, puisque leur souverain sacrificateur y est, et leur  
 future demeure, puisque Christ y est déjà entré com-  
 me avant-coureur, et qu'il ne manquera pas de les y  
 conduire à la fin de leur pèlerinage à travers le dés-  
 ert. « En conséquence, frères saints, participants de

« l'appel céleste, considérez celui qui est l'envoyé et le souverain sacrificateur de notre profession, Christ « Jésus » (iii, 1). Oui, c'est en le considérant que nous apprendrons quelle est notre vocation, et dans quel esprit nous avons à marcher en attendant ici-bas.

Mes lecteurs savent sans doute que, dans cette épître, le ciel est représenté sous deux types : le pays de Canaan, dans lequel nous n'entrons qu'en traversant le désert, et le sanctuaire auquel nous n'avons accès que par le sacrifice et la sacrificature. Les chapitres iii et iv jusqu'au verset 13, et une partie du chapitre vi, s'occupent du premier type ; le reste de l'épître, jusqu'au verset 23 du chapitre x, du dernier ; la fin renferme des applications pratiques qui découlent des deux.

Quant à ces deux représentations du ciel, et les types y correspondants de notre Seigneur Jésus, savoir Moïse, Josué et Aaron, l'instruction qui nous est donnée l'est autant par contraste que par comparaison, même davantage. Moïse fut fidèle comme serviteur dans toute sa maison ; Christ l'a été comme Fils sur sa propre maison. Josué ne leur a pas donné le repos, car sans cela ils n'auraient pas parlé après cela d'un autre jour. Dans le passage d'Israël d'Égypte en Canaan il n'y eut pas d'entrée anticipée du chef, pendant que le reste du peuple était encore éprouvé dans le désert. Quant à nous, nous voyons depuis ici Jésus couronné de gloire et d'honneur, tandis qu'on ne voit pas encore que toutes choses lui soient soumises, et que nous sommes encore dans le désert. Nous saisissons « l'espérance qui est devant nous, et que nous tenons comme une ancre de l'âme, sûre, ferme, et qui pénètre dans l'intérieur du voile, là où Jésus est entré pour nous comme précurseur »

(vi, 18-20). La grande exhortation dans cette partie de l'épître est que « nous retenions ferme, jusqu'à la fin, le principe de notre ferme attente » (iii, 14). Ceux dont les corps tombèrent dans le désert périrent parce qu'ils pensèrent que Dieu pouvait bien les faire sortir d'Égypte, mais ne pouvait pas les faire entrer dans la terre promise. Les seuls qui entrèrent furent Josué et Caleb, qui avaient confiance en Dieu qu'il les y ferait entrer, puis les petits enfants dont les incrédules avaient dit qu'ils seraient en proie. Que Dieu, bien-aimés, nous donne de connaître ses voies de manière à ne jamais séparer la sortie d'Égypte de l'entrée en Canaan. L'incrédulité perd, comme dans le cas d'Ésaü, la bénédiction et le droit d'ainesse qu'elle profane; elle attire sur elle la destruction, et déshonore Dieu. Que nous apprenions cette leçon solennelle et salutaire, et que nous éprouvions la pleine assurance qu'il y a dans ces paroles : « Il reste un repos pour le peuple de Dieu » (iv, 9). C'est dans ce repos que nous entrons. Comme tout le passage d'Israël à travers le désert peut être appelé son entrée en Canaan, de même tout notre pèlerinage dans ce monde, depuis que nous avons reçu la bonne nouvelle, n'est qu'une entrée dans notre patrie céleste; « car nous entrons dans le repos, nous qui avons cru » (iv, 3). « Car la bonne nouvelle nous a été annoncée aussi bien qu'à eux » (iv, 2). Qu'elle fut cette bonne nouvelle annoncée aux Israélites? Est-ce que Dieu ferait sortir son peuple d'Égypte pour le laisser périr dans le désert? Assurément non, mais qu'il l'introduirait dans le pays qu'il avait promis à leurs pères. Et Dieu les y a fait entrer. Caleb et Josué y sont entrés, ainsi que ces petits qui n'avaient pas montré leur incrédulité. Il n'y a eu d'exclu que ceux

qui, par incrédulité, ont refusé d'y entrer. Et maintenant quelle est la bonne nouvelle qui nous est annoncée? Est-ce que Dieu nous a rachetés par le précieux sang de Christ pour nous laisser périr en chemin? Assurément non, mais que nous entrerons dans son repos, et serons dans sa présence et sa gloire pour toujours. Ainsi donc nous qui avons cru entrons dans le repos. Dieu, dans sa grâce, nous y a appelés. Nous qui avons entendu l'appel, et qui y avons répondu, cheminons, à travers les contrariétés, les tribulations et les combats, vers ce repos qui reste pour le peuple de Dieu. « Empressons-nous donc à d'entrer dans ce repos » (iv, 11). Ne nous décourageons jamais. Ne nous désespérons jamais. Ne trouvons jamais le chemin ni trop long ni trop difficile. Ne doutons jamais de notre arrivée. Ce fut la parfaite certitude de Caleb d'entrer dans le pays, et de le posséder, qui le soutint pendant les quarante ans qu'il eut à cheminer dans le désert avec l'incrédulité de ses frères. C'est elle qui lui donna le courage, à quatre-vingt cinq ans, d'attaquer et de vaincre les puissants fils de Hanak, et de prendre possession de cette véritable forteresse qui, quarante cinq ans auparavant, lui avait été assignée par Moïse. Efforçons-nous, avec une égale confiance et une égale constance, d'entrer dans ce repos dont la Canaan terrestre n'était qu'une faible et imparfaite image.

Le ciel, comme notre lieu de culte actuel, en contraste avec le tabernacle terrestre des Juifs, est peut-être un sujet encore plus saillant dans cette épître, que celui que nous venons de toucher. Mais quoique le ciel, ainsi que le sacrifice et la sacrificature de Christ, soient unis en opposition avec le tabernacle terrestre, ses sacrifices et sa sacrificature, le dernier

n'en est pas moins déclaré avoir été un type du premier. « Il y a des sacrificateurs offrant les offrandes « selon la loi, lesquels font le culte, en symbole et « en ombre des choses célestes, selon l'avertissement « divin que reçut Moïse lorsqu'il devait confectionner « la tente : Aie donc soin, dit-il, de faire toutes choses d'après le modèle qui t'a été montré sur la montagne » (viii, 4, 5; Ex. xxv, 40). « Il était nécessaire que les symboles des choses qui sont dans les « cieux fussent purifiés par de tels moyens, mais que « les choses célestes elles-mêmes le fussent par « de plus excellentes victimes que celles-là » (ix, 23). « Pendant que la première tente était encore debout, c'était là une parabole pour le temps présent » (ix, 8, 9). Le tabernacle Juif, avec ses sacrifices et sa sacrificature, est donc à la fois une figure pour expliquer, et un exemple pour faire valoir, par contraste, les réalités divines dans lesquelles nous sommes introduits. Nous avons un sacrifice qui a ôté le péché une fois pour toutes, et qui a rendu sa répétition aussi inutile que impossible. Nous avons un grand souverain sacrificateur qui est entré dans les cieux, Jésus, le Fils de Dieu. Il ne s'est pas attribué lui-même cet honneur, mais il y a été appelé de Dieu, qui lui dit : « Tu es mon Fils, toi, je t'ai engendré aujourd'hui » (v, 5; Ps. ii, 7). Proclamé souverain-sacrificateur selon l'ordre de Melchisédec, il est réellement ce que Melchisédec n'était que typiquement, et selon la signification de son nom; car son nom signifie « roi de justice et ensuite roi de Salem, c'est-à-dire roi de paix » (vii, 2). Voilà ce que notre souverain sacrificateur est réellement, et, quoiqu'il n'ait pas encore été manifesté en cette qualité, il ne la possède pas moins actuellement. Quant à sa sacrificature Melchi-

sédec était, « sans père, sans mère, sans généalogie, et n'ayant ni commencement de jours, ni fin de vie » (vii, 3). De même, celui qu'il représente n'a, dans sa sacrificature, ni commencement, ni fin, mais il est « souverain sacrificateur éternellement » (vi, 20). Il n'a pas de successeurs dans sa sacrificature, comme Aaron et ses fils en avaient, parce qu'il est devenu sacrificateur « non selon la loi d'un commandement charnel, mais selon la puissance d'une vie impérissable » (vii, 16). Il y a eu beaucoup de sacrificateurs, parce que, à cause de la mort, ils ne pouvaient pas durer; mais Christ, qui ne meurt point, a une sacrificature sans fin, et il est à même de sauver pour toujours ceux qui s'approchent de Dieu par lui, voyant en lui un sacrificateur toujours vivant pour intercéder pour eux. « Il nous convenait d'avoir un tel souverain sacrificateur, saint, sans méchanceté, et sans souillure, séparé des pécheurs, et élevé plus haut que les cieux, qui n'a pas chaque jour besoin, comme les souverains sacrificateurs, d'offrir des victimes premièrement pour ses propres péchés, vu qu'il l'a fait une seule fois, s'étant offert lui-même » (vii, 26, 27). Il est « Fils consommé pour l'éternité » (vii, 28).

Arrivé à ce point l'apôtre s'arrête pour résumer ce qu'il a dit : « Or le point capital de ce qui a été dit, c'est que nous avons un tel souverain sacrificateur, qui s'est assis à la droite du trône de la Majesté dans les cieux, ministre du sanctuaire et de la véritable tente, que le Seigneur a dressée, et non pas un homme » (viii, 1, 2). Puis il montre que « il a obtenu un ministère d'autant plus excellent qu'il est aussi médiateur d'un meilleur testament, constitué sur de meilleures promesses » (viii, 6). Puis l'apô-

tre parle du sanctuaire terrestre avec ses ordonnances, du premier tabernacle, puis du second, dans lequel le souverain sacrificateur seul entraît une fois par an, avec du sang, parce que « le chemin du sanctuaire » n'était pas encore manifesté » (ix, 8). « Mais Christ, » s'étant avancé, souverain sacrificateur des biens à » venir, à travers la tente plus grande et plus parfaite » qui n'est pas faite par des mains, est entré une seule » fois dans le sanctuaire, non au moyen du sang des » boucs et des veaux, mais au moyen de son propre » sang, ayant trouvé un rachat éternel » (ix, 14, 12). « Ce n'est pas dans un sanctuaire fait par des mains, » image correspondant au véritable, que le Christ est » entré, mais dans le ciel même, afin de paraître » maintenant devant la face de Dieu pour nous » (ix, 24). Et son entrée là ne se borne pas à lui, ensorte qu'un voile le sépare de la place où les sacrificateurs entrent tous les jours. Non, ce voile, qui jadis séparait en deux le tabernacle juif, était un type de la chair de Christ, et, quand le vrai voile fut déchiré sur la croix, le voile typique fut déchiré du haut en bas. Remarquez que ce fut du haut en bas. Ce ne fut pas du bas en haut, comme si un homme sur la terre l'avait fait, mais du haut en bas, comme une œuvre du ciel. « Ayant » donc, frères, assurance pour entrer dans le sanc- » tuaire par le sang de Jésus, chemin nouveau et vi- » vant qu'il nous a inauguré au travers du voile, c'est- » à-dire de sa chair, et ayant un grand sacrificateur » sur la maison de Dieu, approchons-nous avec un » cœur vrai, dans une pleine certitude de foi, ayant » nos cœurs arrosés et purifiés d'une mauvaise con- » science; et, le corps lavé d'eau pure, retenons » invariable la profession de l'espérance; car celui » qui a promis est fidèle » (x, 19-23).

Le reste de l'épître est rempli d'exhortations à la foi, à l'espérance et à la patience, basées sur ce qui précède. Il y a quelques points qu'il importe de signaler ici. L'Apôtre rappelle aux frères à qui il écrit une période passée de leur histoire : « Souvenez-vous  
 « des jours précédents, dans lesquels, après avoir été  
 « éclairés, vous enduretes un grand combat de souffrances » (x, 32). Ils n'avaient pas seulement été persécutés pour leur propre profession de christianisme, mais ils avaient aussi volontairement pris part aux afflictions des autres. Quel était le secret qui les mettait à même d'endurer des souffrances pour Christ? Voici la réponse : « Car vous avez sympathisé à mes  
 « liens, et vous avez accepté avec joie l'enlèvement  
 « de vos biens, sachant que vous avez en vous-mêmes, dans les cieux, des biens meilleurs et permanents » (x, 34). Oui, c'est la certitude du ciel qui nous met en état de renoncer à la terre, et même de le faire avec joie. Voilà la confiance dont l'apôtre voulait que les Hébreux la retinssent, et ne l'abandonnassent jamais. Et elle a une grande récompense. Il faut de la patience pour que, après avoir fait la volonté de Dieu, nous recevions la promesse. Mais la promesse est immanquable, et son accomplissement approche. « Car encore un peu, très peu de temps,  
 « et celui qui vient arrivera, et il ne tardera pas. Or  
 « celui qui est juste par la foi vivra, et, s'il se retire,  
 « mon âme ne prend point de plaisir en lui. Quant à  
 « nous, nous ne sommes pas de ceux qui se retirent  
 « pour la perdition, mais de ceux qui croient pour la  
 « conservation de leur âme » (x, 37-39),

Ceci conduit l'apôtre à parler, dans le chapitre onzième, de la foi en elle-même, et à en donner de nombreux exemples. Ce qui fait l'objet de la foi, ce sont

les choses qu'on ne voit point ; et néanmoins elle les voit , et y compte avec assurance , en se fondant sur le témoignage de Dieu. C'est ainsi que les choses qu'on ne voit point reçoivent une *démonstration* , et que celles qu'on espère acquièrent une *substance*. La foi , comme Dieu , en qui elle croit , considère les choses qui ne sont pas encore , comme si elles existaient déjà. « Par la foi Abraham alla habiter dans la terre de la promesse , comme dans une terre étrangère , logeant dans des tentes ; car il attendait la ville qui a les fondements , dont Dieu est l'architecte et l'ouvrier » ( xi , 9 , 10 ). Quel témoignage simple , et cependant précieux , est donné ici à ces anciens héritiers des promesses célestes ! « Tous ceux-ci moururent dans la foi , sans avoir reçu les promesses , mais après les avoir vues de loin , et crues et sa- luées , et avoir fait profession d'être étrangers et forains sur la terre » ( xi , 13 ). Et comme Dieu apprécie et honore leur foi ! « Car ceux qui parlent ainsi montrent manifestement qu'ils recherchent une patrie ; et , s'ils eussent eu le souvenir de celle d'où ils étaient sortis , ils auraient eu le temps d'y retourner ; mais maintenant ils aspirent à une meilleure , c'est-à-dire une céleste ; c'est pourquoi Dieu n'a point honte d'eux , ni de s'appeler leur Dieu , car il leur a préparé une ville » ( xi , 14-16 ). Que l'on entende par là que Dieu n'avait point honte d'être appelé Dieu par ceux qui regardaient par dessus tout ce qu'il y avait sur la terre vers une ville qui était dans le ciel , ou qu'on entende par là que Dieu n'avait point honte d'être appelé Dieu par ceux à qui il avait destiné une ville dans le ciel : dans les deux cas quel précieux et quel encourageant privilège !

Par la foi Moïse « estima l'opprobre du Christ une

« richesse plus grande que les trésors de l'Égypte » (xi, 26). Par la foi encore « d'autres furent torturés, « n'acceptant pas la délivrance, afin d'obtenir une « meilleure résurrection » (xi, 35). Le monde, il est vrai, ne les estima dignes que de moqueries, de verges, de liens et de prisons. « Ils furent lapidés, « ils furent sciés, ils furent tentés; ils moururent « tués par l'épée; ils errèrent çà et là, vêtus de peaux « de brebis, de peaux de chèvres, dénués de tout » (xi, 37). Mais comment Dieu les apprécie-t-il? Peu de mots nous le diront : « Eux dont le monde n'était « pas digne » (xi, 38). Et si Dieu a pourvu à quelque chose de meilleur pour nous, afin qu'ils ne fussent pas consommés sans nous dans cette résurrection à laquelle ils regardaient, et dans l'espérance de laquelle ils ont souffert et sont morts, ne devrions-nous pas, stimulés par de meilleures espérances, les suivre et même les dépasser dans cette carrière de renoncement au monde et à nous-mêmes? « Ainsi donc « nous aussi, puisque nous avons autour de nous une « si grande nuée de témoins, ayant déposé tout far- « deau, et le péché qui enveloppe facilement, four- « nissons par la patience notre course dans le combat « qui est devant nous, attachant nos yeux sur le prince « et le consommateur de la foi, Jésus. » (xii, 1, 2). Car il est encore un meilleur exemple de cette foi patiente et victorieuse. Il est le commencement et la fin. Il a parcouru toute la course; il a atteint le but et remporté le prix. Les témoins dont il est parlé au chapitre onzième attendent encore la résurrection; mais lui, « en vue de la joie qui était devant lui, en- « dura la croix, ayant méprisé la honte, et s'est assis « à la droite du trône de Dieu » (xii, 2). Mystère des mystères! Celui dont la gloire est dépeinte dans le

premier chapitre de cette épître, celui qui est descendu si bas que d'offrir, dans les jours de sa chair, avec cri véhément et avec larmes, des supplications à celui qui pouvait le sauver de la mort, celui-là est aussi descendu si bas que d'agir, sur la terre, en vue de la joie qui était devant lui, car « en vue de la joie qui « était devant lui, il endura la croix. » O ! regardons constamment à lui. En regardant à lui nous apprendrons ce qu'est la vocation céleste, et serons attirés en haut par la force de son exemple et par l'attraction de son amour.

Vers la fin du chapitre douzième, nous avons un résumé de tout ce à quoi la grâce de Dieu a conduit les chrétiens, par opposition à Sinaï avec ses terreurs et sa loi : « Vous vous êtes approchés d'une montagne « de Sion, et d'une Jérusalem céleste, ville du Dieu « vivant, et de myriades d'anges, d'une réunion gé- « nérale, et d'une assemblée de premiers-nés inscrits « dans les cieux, et d'un juge Dieu de tous, et des « esprits de justes consommés, et de Jésus, média- « teur d'un nouveau testament, et d'un sang d'ar- « rosement, qui prononce de meilleures choses qu'A- « bel » (xii, 22-24). Quelle énumération ! Et comme toutes ces choses sont immuables ! Une fois Dieu a parlé sur la terre, et alors sa voix a ébranlé la terre. Maintenant il parle des cieux, et promet d'ébranler encore une fois non-seulement la terre, mais aussi le ciel. Toutes les choses qui ont été faites seront ébranlées, « afin que celles qui ne sont pas ébranlées demeurent » (xii, 27). Est-ce qu'une seule des choses auxquelles nous sommes arrivés peut être ébranlée ? Non . « C'est pourquoi, recevant un royaume « inébranlable, possédons la grâce, par laquelle nous « rendions notre culte à Dieu d'une manière qui lui

« soit agréable, avec respect et crainte » (xii, 28). Mais n'oublions jamais que ce royaume, qui ne peut être ébranlé, est au-dessus de cette terre, et de tout ce qui y appartient. S'il y avait en sur la terre une place que Dieu eût pu reconnaître, ce ne pouvait être que Jérusalem, où il avait placé son nom, où était son sanctuaire, et où se célébrait son culte. Mais Jésus, « afin qu'il sanctifiât le peuple par son sang, a souffert hors de la porte » (xiii, 12). Et voici la conséquence que l'apôtre en tire : « Sortons donc vers lui, hors du camp, en portant son opprobre » (xiii, 13). Le sang de ce sacrifice pour le péché n'a pas été porté dans un sanctuaire terrestre, il a été porté par Jésus ressuscité dans le ciel lui-même, et il y établit, d'une manière immuable et éternelle, le pardon et l'acceptation de tout ce qui, devant Dieu, est sous l'efficace de ce sang. Tout le reste doit être ébranlé; tout le reste doit périr. Suivons donc Jésus, portant son opprobre, « car nous n'avons point ici une ville permanente, mais nous recherchons celle qui est à venir » (xiii, 14). O! que nous la cherchions avec un zèle sérieux, avec une foi patiente, et avec une marche ferme et infatigable! Dans cette ville nous trouverons que, quoi qu'on nous en ait dit par anticipation « on ne nous en avait pas rapporté la moitié » (1 Rois x, 7; 2 Chr. ix, 6).

Dans l'épître de *Jaques* nous trouvons « la couronne de la vie, que le Seigneur a promise à ceux qui l'aiment » (i, 12).

En ouvrant la première épître de *Pierre*, l'impression que nous recevons est que l'apôtre avait, par la foi, envisagé sa patrie céleste, contemplant ses di-

verses gloires, et se réjouissant dans l'espérance de ses bénédictions infinies, jusqu'à ce qu'enfin son cœur, plein d'émotion et de bonheur, déborde par les paroles qui commencent cette épître : « Béni soit » le Dieu et Père de notre Seigneur Jésus-Christ, qui, « selon sa grande miséricorde, nous a réengendrés » pour une espérance vivante, par la résurrection de « Jésus-Christ d'entre les morts, pour un héritage » incorruptible, sans souillure, inflétrissable, con- « servé dans les cieux en vue de nous, qui, par la » puissance de Dieu, sommes gardés par la foi, « pour le salut prêt à être révélé dans le dernier » temps » (i, 3-5). Ici l'héritage est dans le ciel, et la résurrection de Jésus-Christ est ce par quoi nous avons été, par la grâce de Dieu, engendrés de nouveau pour une espérance vivante de l'héritage. Et quel héritage ? Un héritage « incorruptible, sans souillure » et inflétrissable ! » Et comment nous est-il assuré ? Il est « conservé dans les cieux en vue de nous, » tandis que nous, par la puissance de Dieu, sommes conservés pour lui pendant que nous cheminons ici-bas. L'influence de cette espérance était si puissante sur ceux à qui Pierre écrivait, qu'ils s'y réjouissaient, malgré le poids des épreuves auxquelles ils étaient exposés. Mais cette épreuve de leur foi était précieuse, pour « tourner à louange, à honneur et à » gloire en la révélation de Jésus-Christ » (i, 7). Et comme ce qui est dit de leur bonheur et de leur joie montre ce que sera leur (et notre) félicité future ! « Lequel vous aimez sans l'avoir connu, en qui vous » croyez, sans le voir encore, et vous vous réjouissez » d'une joie inexprimable et glorieuse » (i, 8). Si la foi peut donner une telle chaleur d'affections, et de telles profondeurs de sainte joie en Christ, que sera-

ee de le voir, et de converser avec lui face à face? Aussi quelle exhortation! « C'est pourquoi, ayant  
 « ceint les reins de votre entendement, et étant so-  
 « bres, espérez parfaitement dans la grâce qui vous est  
 « apportée en la révélation de Jésus-Christ » (i, 13).  
 Et si notre joie actuelle est en Christ, et notre posi-  
 tion celle d'attendre de le voir dans la gloire, com-  
 bien est naturelle l'exhortation de l'apôtre : « Ayant  
 « donc rejeté toute malice, toute fraude, toute hy-  
 « pocrisie, toute envie et toute médisance, désirez  
 « avec ardeur le lait pur de la parole » (ii, 1, 2). Puis  
 plus bas : « Bien-aimés, je vous exhorte, comme gens  
 « en séjour et comme forains, à vous abstenir des  
 « désirs charnels qui font la guerre à l'âme » (ii, 11).  
 C'est cette espérance d'un héritage dans le ciel qui  
 nous rend étrangers et pèlerins sur la terre; et plus  
 aussi nous maintenons notre caractère d'étrangers et  
 de pèlerins, plus cette espérance se développera dans  
 nos cœurs. Et si nous avons à supporter des tentations  
 jusqu'à être comme dans « une fournaise » (iv, 12),  
 nous ne serons pas étonnés, comme s'il nous arrivait  
 quelque chose d'étrange, mais même alors l'apôtre  
 dit : « Selon que vous participez aux souffrances de  
 « Christ, réjouissez-vous, afin que aussi, en la révé-  
 « lation de sa gloire, vous vous réjouissiez avec allé-  
 « gresse » (iv, 13).

Pierre, ancien lui-même, se présente comme un  
 témoin des souffrances du Christ, et comme ayant  
 part aussi à la gloire qui doit être révélée, et il ex-  
 horte en conséquence ceux qui sont anciens avec lui,  
 à paître le troupeau de Dieu. Et voici le motif qu'il  
 leur donne : « Lorsque le souverain berger aura été  
 « manifesté, vous recevrez la couronne inflétrissable  
 « de la gloire » (v, 4). Et, en priant pour ceux à qui

il écrit, il appelle Dieu « le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés à sa gloire éternelle dans le Christ et Jésus » (v, 10). Ailleurs il est dit que « nous nous glorifions dans l'espérance de la gloire de Dieu » (Rom. v, 2); ailleurs nous sommes appelés « héritiers, héritiers de Dieu, cohéritiers de Christ » (Rom. viii, 17); ailleurs encore il est dit que « Dieu nous appelle à son royaume et à sa gloire » (1 Thés. ii, 12); ici enfin c'est « le Dieu de toute grâce, qui nous a appelés à sa gloire éternelle dans le Christ et Jésus. » Nous n'avons pas, il est vrai, l'expression de *vocation céleste*; mais assurément c'est notre vocation céleste qui est décrite ainsi.

Dans la *seconde épître de Pierre* nous trouvons un puissant encouragement à l'affermissement dans la foi : « Car ainsi l'entrée dans le royaume éternel de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ vous sera richement accordée » (i, 11). Puis vient l'allusion à la transfiguration sur la sainte montagne, dont nous nous sommes déjà occupés à l'occasion des Évangiles. Enfin, vers la fin de cette épître, l'apôtre parle de la destruction des cieux et de la terre d'aujourd'hui, pour être remplacés par de nouveaux cieux et une nouvelle terre, dont il dit : « Or nous attendons, selon sa promesse, de nouveaux cieux et une nouvelle terre, où la justice habite » (iii, 13). Dans ces cieux et cette terre postmilléniale, le mal ne trouve plus de place, car toutes choses auront été faites nouvelles, et seront devenues le séjour de la justice la plus parfaite.

*La première Épître de Jean*, comme son Évangile, est essentiellement céleste dans le caractère des vérités qu'elle présente; mais c'est plutôt le déploiement

de la vie céleste ici-bas, que la description de ce qu'elle sera en haut. L'Évangile nous donne la manifestation de la vie éternelle en celui duquel il est dit : « En lui était la vie, et la vie était la lumière des hommes » (Jean i, 4). L'Épître nous la présente dans ses divers caractères et ses diverses manifestations chez les saints. Elle commence, il est vrai, par nous rappeler sa parfaite manifestation en Jésus, ce que Jean avait entendu, ce qu'il avait vu de ses yeux, ce qu'il avait contemplé et que ses mains avaient touché, cette vie éternelle qui était auprès du Père, et qui nous a été manifestée; mais tout cela l'apôtre nous l'annonce afin que nous ayons « communion avec le Père et avec son Fils Jésus-Christ » (i, 3). Tout cela est céleste; mais c'est le déploiement de la vie céleste sur la terre, au milieu des circonstances qui nous entourent, plutôt que notre joie quand ce qui est en partie aura été abrogé, et que la perfection sera venue. Cependant ce côté n'est pas omis complètement : « Bien-aimés, nous sommes maintenant enfants de Dieu, et ce que nous serons n'a pas encore été manifesté, mais nous savons que, lorsqu'il aura été manifesté, nous lui serons semblables, parce que nous le verrons tel qu'il est » (iii, 2). Dans quelle parfaite harmonie cela est avec tout ce que nous avons vu jusqu'à présent! Voir Christ comme il est, lui être semblables, c'est ce qui nous attend, quoique cela ne soit pas encore manifesté. Mais nous en sommes néanmoins parfaitement sûrs : « nous savons. » La raison humaine et l'incrédulité du cœur diront que, être sûr du ciel, cela nous rendra peu soucieux du chemin que nous avons à faire pour y arriver. Mais comment au contraire l'apôtre dit-il que cette certitude agit sur le cœur? « Et quiconque a

« cette espérance en lui se purifie comme lui est pur » (iii, 3). Ce n'est qu'à une nouvelle et céleste nature que la certitude d'être avec Christ, et comme lui, peut offrir de la joie. Et si, par grâce, je suis maintenant participant d'une nature qui se réjouit en espérance de ces choses, comme de la consommation de mon bonheur, il est impossible que je ne cherche pas déjà actuellement à ressembler à celui à qui j'espère ressembler complètement quand il apparaîtra. Quel est le saint qui ne peut pas dire, dans la plus grande lumière de nos espérances actuelles, ce que le psalmiste a dit dans les temps de l'Ancien Testament? « Moi, je verrai ta face en justice, et je serai rassasié de ta ressemblance, quand je serai réveillé » (Ps. xvii, 15).

La prière qui termine l'épître de *Jude* nous donne une vue délicieuse de la félicité future des saints : « Or à celui qui peut vous garder exempts de chute, et vous présenter devant sa gloire, sans défaut et dans l'allégresse, à Dieu seul sage, notre Sauveur, gloire et majesté, pouvoir et autorité, et maintenant et pour tous les siècles, amen » (25)! Quelle vue de Dieu et de notre bonheur à venir, pour ceux qui, dans ces derniers jours, ont à frayer leur chemin à travers toutes les embûches que l'apostasie tend aux pas de la foi! Ce chemin, grâce à Dieu, est aussi droit qu'il l'a jamais été; mais les chemins de côté, à droite et à gauche, sont si multipliés et si séduisants, qu'il est bien précieux et encourageant pour le cœur de savoir que nous sommes remis aux soins de celui qui peut nous garder de toute chute, et nous conduire droit au but pour « nous présenter devant sa gloire sans défaut et dans l'allégresse. » Et nos cœurs ré-

pondront avec actions de grâce : « A lui soit gloire et  
 « majesté, pouvoir et autorité, et maintenant et pour  
 « tous les siècles, amen ! »

Il nous reste *l'Apocalypse*, livre qui à lui seul, pour ce qui concerne l'objet qui nous occupe, pourrait facilement donner matière à un article aussi long que celui que nous sommes sur le point de terminer. Le second et le troisième chapitre nous offrent sept expressions différentes de la gloire céleste pour l'encouragement de ceux qui, au milieu du déclin et de l'apostasie, cherchent à vaincre par la force de la grâce. Manger de l'arbre de la vie qui est au milieu du paradis de Dieu; recevoir la couronne de vie, et n'avoir rien à souffrir de la seconde mort; manger de la manne cachée, et recevoir un caillou blanc, et sur le caillou un nouveau nom écrit, que nul ne connaît, sinon celui qui le reçoit; recevoir autorité sur les nations, comme Christ aussi l'a reçue de la part de son Père, et avoir l'étoile du matin; marcher avec Christ en vêtements blancs, et, au lieu de voir effacer son nom du livre de vie, l'entendre confesser devant le Père et devant ses anges; être gardé de l'heure de la tentation qui doit venir sur toute la terre, devenir une colonne dans le temple de Dieu, pour n'en plus jamais sortir, et avoir écrit sur soi le nom de Dieu, et le nom de la ville de Dieu, de la nouvelle Jérusalem qui descend du ciel d'auprès de Dieu, et le nouveau nom de Christ; enfin, s'asseoir avec Christ sur son trône, comme il s'est assis avec son Père sur son trône: telles sont les promesses de repos, de communion, de triomphe, de bénédiction, de sécurité, de stabilité et de gloire faites à celui qui vaincra,

Après cela une porte s'ouvre dans le ciel, et le prophète de Patmos nous raconte ce qu'il y a coi-

templé, et le cours des événements sur la terre qu'il voit se dérouler depuis cette position céleste. Un trône était placé dans le ciel, et quelqu'un était assis dessus, et celui qui y était assis était d'un aspect semblable au jaspe et à la pierre sardienne. Autour du trône il y avait vingt-quatre autres trônes, et sur ces trônes étaient vingt-quatre anciens en vêtements blancs, et des couronnes d'or sur leurs têtes. Il y avait encore un arc-en-ciel autour du trône, et devant le trône il y avait sept flambeaux de feu ardents, qui sont les sept Esprits de Dieu, et une mer de verre semblable à du cristal. Et au milieu, et autour du trône, étaient quatre êtres vivants, qui ne cessaient ni jour ni nuit de dire : « Saint, Saint, Saint, le Seigneur Dieu, le Tout-Puissant, qui était, et qui est, et qui vient » (iv, 8) ! Et quand ils donnaient gloire et honneur, et action de grâces à celui qui était assis sur le trône, les vingt-quatre anciens se prosternaient devant lui, et l'adoraient en disant : « Tu es digne, Seigneur, de recevoir la gloire, et l'honneur, et la puissance, parce que c'est toi qui crées toutes choses, et que c'est par ta volonté qu'elles furent créées » (iv, 11).

Puis Jean voit dans la main droite de celui qui était assis sur le trône un livre scellé de sept sceaux, et un ange demande : « Qui est digne d'ouvrir le livre, et d'en rompre les sceaux ? » (v, 2). Mais nul ne pouvait, ni dans le ciel, ni sur la terre, ni sous la terre, ouvrir le livre, ni le regarder. Et Jean, quoique en esprit dans le ciel, se met à pleurer. Mais ses larmes sont séchées quand il regarde, et voici au milieu du trône, et des quatre êtres vivants, et au milieu des anciens, un agneau comme égorgé, ayant sept cornes et sept yeux, qui sont les sept Esprits de Dieu envoyés sur toute la terre. Il vient, et prend le livre de

la main droite de celui qui était assis sur le trône, et ceci devient l'occasion d'une nouvelle adoration : les quatre êtres vivants et les vingt-quatre anciens tombent devant l'Agneau, et chantent un cantique nouveau en disant : « Tu es digne de prendre le livre, et « d'en ouvrir les sceaux, parce que tu as été égorgé, « et que tu nous as achetés pour Dieu, par ton sang, « de toute tribu, et langue, et peuple, et nation, et « que tu nous as faits rois et sacrificateurs, et nous « régnerons sur la terre » (v, 9, 10). Et à ce chœur formé par ceux qui sont le plus rapprochés du trône, des myriades de myriades d'anges répondent : « Digne « est l'Agneau qui a été égorgé, de recevoir la puis- « sance, et la richesse, et la sagesse, et la force, et « l'honneur, et la gloire, et la bénédiction » (v, 12)! Et même, comme par anticipation, toutes les créatures qui sont dans le ciel, et sur la terre, et sous la terre, et ce qui est sur la mer, et tout ce qui est en ces choses, répondent : « A celui qui est assis sur le « trône, et à l'Agneau, la bénédiction, et l'honneur, « et la gloire, et le pouvoir, aux siècles des siècles » (v, 13). Et l'harmonie de ces cantiques célestes, entonnée auprès du trône, après avoir passé de bouche en bouche, et d'écho en écho, jusqu'aux dernières limites de la création rachetée, retourne en chœur au centre d'où elle était partie : « Et les quatre êtres « vivants disaient : Amen; et les vingt-quatre anciens « se prosternaient, et adoraient celui qui est vivant « aux siècles des siècles » (v, 14).

J'ai cité presque textuellement, parce que nulle part, comme ici, le ciel ne nous est présenté comme un chœur d'adorations et d'actions de grâces. Dans le reste de l'Apocalypse le ciel est plutôt la place d'où sortent les jugements par lesquels les droits de Christ sont revendiqués, et par lesquels les corrupteurs et

les destructeurs de la terre sont eux-mêmes détruits. Il est le lieu d'où Christ lui-même, monté sur un cheval blanc, et les armées qui sont dans le ciel, les saints qui y ont été préalablement recueillis, et qui y sont vus de temps en temps depuis le chapitre iv au chapitre xix, sortent pour la bataille du grand jour du Dieu Tout-Puissant.

Un événement raconté dans le chapitre xix ne doit pas être passé sous silence ici, ce sont *les noces de l'Agneau*. Fiancé à Christ sur la terre, comme une vierge chaste, sachant par la foi qu'elle est l'objet des affections de son cœur, nourrie et chérie par lui selon que nous le dit le chapitre v de l'Épître aux Éphésiens, l'Église n'est pourtant pas encore la femme de l'Agneau avant l'époque signalée dans ce chapitre de l'Apocalypse. Elle l'est maintenant en expectative, elle est préparée et formée par les soins du Saint-Esprit; mais ce n'est que lorsque elle aura été complétée, et rendue parfaite dans la gloire, qu'arrivera ce qui est raconté ici : « Et j'entendis comme la voix  
« d'une foule nombreuse, et comme la voix de gran-  
« des eaux, et comme la voix de forts tonnerres,  
« disant : Alléluia! parce que le Seigneur Dieu Tout-  
« Puissant est entré dans son règne. Réjouissons-  
« nous, et soyons dans l'allégresse, et donnons lui  
« gloire, parce que les noces de l'Agneau sont ve-  
« nues, et que sa femme s'est préparée. Et il lui a été  
« donné de se revêtir d'un fin lin, pur et éclatant;  
« car le fin lin, ce sont les justifications des saints »  
(xix, 6-8). Oui c'est alors que les affections de Christ et de son épouse non-seulement recevront leur parfaite et mutuelle satisfaction, mais les noces, dans lesquelles cela sera consommé, seront publiquement solennisées, et donneront lieu à ces éclats de louange et d'adoration dont il semble, quand on lit la prophé-

tie, qu'on entend résonner toute l'étendue des cieux. Alors une voix sortira du trône disant : « Louez notre Dieu, vous tous ses esclaves, et vous qui le craignez, les petits et les grands » (xix, 5). Et après la consommation du mariage nous trouvons ces paroles : « Bienheureux ceux qui sont appelés au souper des noces de l'Agneau.... Ce sont là les véritables paroles de Dieu » (xix, 9).

Le vingtième chapitre nous donne le règne de mille ans de Christ, et de tous ceux qui auront part à la première résurrection. « Bienheureux et saint celui qui a part à la première résurrection ! la seconde mort n'a point de pouvoir sur eux ; mais ils seront sacrificateurs de Dieu et du Christ, et règneront avec lui mille ans » (xx, 6). A la fin de cette période, quand Satan aura été délié pour un peu de temps, pour susciter la dernière révolte contre Dieu, et qu'un dernier jugement aura écrasé lui et ceux qu'il avait séduits, quand le jugement des morts aura eu lieu devant le grand trône blanc, et que le ciel et la terre se seront enfuis devant la face de celui qui est assis sur ce trône, et que Jean aura vu un nouveau ciel et une nouvelle terre, dans laquelle il n'y a pas de mer, alors il verra aussi « la ville sainte, la Jérusalem nouvelle, descendant du ciel d'auprès de Dieu, préparée comme une épouse parée pour son mari » (xxi, 2). Le laps de mille ans n'a donc rien changé dans le caractère d'épouse de l'Église. Le dernier coup-d'œil que la Parole inspirée jette sur elle, quand elle entre dans cette éternité, qui succède non-seulement à son pèlerinage sur la terre, mais même à l'économie millénaire, à la période du royaume, lequel, à la fin, est remis à Dieu le Père, pour que Dieu, Père, Fils et Saint-Esprit, soit tout en tous, le dernier coup-d'œil jeté sur l'Église nous la montre

encore dans sa pleine gloire d'épouse : « Et moi, « Jean, je vis la ville sainte, la Jérusalem nouvelle, « qui descendait du ciel, d'auprès de Dieu, préparée « *comme une épouse parée pour son mari.* » Et il semble que, même dans ces nouveaux cieux et cette nouvelle terre, qui succèdent à l'époque millénaire, l'Église conservera encore une place particulière. Déjà aujourd'hui l'habitation de Dieu par l'Esprit, elle gardera alors ce haut et saint caractère : « Et j'entendis « une grande voix du ciel qui disait : Voici la tente « de Dieu avec les hommes ; et il dressera sa tente « avec eux, et ils seront ses peuples, et Dieu lui-même sera avec eux, leur Dieu » (xxi, 3). Puis les heureux effets de cette habitation de Dieu parmi les hommes, l'Église étant, à ce qu'il paraît, son tabernacle, sont décrits : « Et Dieu essuiera toute larme « de leurs yeux ; et la mort ne sera plus ; et il n'y aura « plus ni deuil, ni cri, ni douleur, parce que les premières choses ont passé » (xxi, 4). La part des méchants sera dans le lac brûlant de feu et de soufre ; c'est la seconde mort ; toutes choses seront faites nouvelles, et toute cette nouvelle création deviendra l'héritage de Christ et de ceux qui auront vaincu : « Celui qui vaincra héritera de toutes choses ; et je « lui serai Dieu, et il me sera fils » (xxi, 7).

Nous avons dit tout à l'heure que le dernier coup-d'œil que la Parole jette sur l'Église est placé au commencement de l'éternité, et qu'elle conserve toujours son caractère et sa gloire d'épouse. Nous avons d'elle encore une autre image, non pas postérieure, mais différente ; c'est une description détaillée et symbolique de sa gloire en connexion avec la terre millénaire. Néanmoins, tout ce qui est essentiel en elle, demeurera éternellement. Et quel est le chrétien, quel que soit le degré de son intelligence quant aux symboles

employés ici, dont le cœur n'a pas été réchauffé et rempli de joie et d'espérance, quand il a lu la description de cette cité céleste? Cette ville d'or pur, ces murailles de pierres précieuses, ces portes de perles ne laissent-elles pas dans notre âme une impression de magnificence et de gloire qu'aucun langage humain ne peut exprimer? C'est une ville, c'est-à-dire que notre position d'étrangers et de pèlerins sera échangée contre un établissement fixe et un repos éternel. Ce ne sera plus « un petit troupeau » (Luc xii, 32), comme les enfants de Dieu l'ont été dans toutes les économies successives, mais « une grande ville » (Ap. xxi, 10). Cette ville sera « sainte » (xxi, 10). Son nom sera « Jérusalem » (xxi, 10). Elle « descendra « du ciel, d'auprès de Dieu » (xxi, 10). Elle aura « la « gloire de Dieu » (xxi, 11). Ce sera « l'épouse de « l'Agneau, la femme » (xxi, 9). Il y aura l'accomplissement et la plénitude, au delà de tout ce que l'espérance ou la foi peuvent concevoir de ces mots : « héritier de Dieu » (Gal. iv, 7); « appelé à son royaume et à sa gloire » (I Thess. ii, 12); « appelés à sa gloire éternelle dans le Christ Jésus » (I Pierre, v, 10). Celui que, au chapitre iv, on a vu assis sur le trône, était d'un aspect semblable au jaspé et à la pierre sardienne; il est dit de la ville que « son luminaire est semblable à une pierre très-précieuse, « telle qu'une pierre de jaspé cristallin, » et qu'elle a « la gloire de Dieu » (xxi, 11). Rendue ainsi conforme à la gloire de Dieu, et devenue le vase où cette gloire se déploie, la ville n'a pas de temple, « car le « Seigneur Dieu Tout-Puissant en est le temple, « ainsi que l'Agneau » (xxi, 22). Elle n'a besoin ni du soleil, ni de la lune pour y luire, « car la gloire « de Dieu l'a éclairée, et sa lampe c'est l'Agneau » (xxi, 23). Les nations de ceux qui sont sauvés mar-

chent à sa lumière, et les rois de la terre y apportent leur gloire et leur tribut; car elle éclairera la terre, et accomplira ainsi la prophétie touchant la Jérusalem terrestre : « Lève-toi, sois illuminée; car ta lumière est venue, et la gloire de l'Éternel s'est levée sur toi » (És. lx, 1). Ses portes ne seront point fermées de jour; car il n'y aura point là de nuit. On y apportera la gloire et le tribut des nations. Il n'y entrera rien qui souille, ni qui commette l'abomination et le mensonge, mais seulement ceux qui sont écrits dans le livre de la vie de l'Agneau. Un fleuve pur d'eau de la vie, resplendissant comme du cristal, sortira du trône de Dieu et de l'Agneau. Au milieu de sa place, et des deux cotés du fleuve, sera l'arbre de la vie, produisant douze fruits, rendant chaque mois son fruit, et les feuilles de l'arbre seront pour la guérison des nations. Il n'y aura plus aucune malédiction; le trône de Dieu et de l'Agneau y sera; ses esclaves lui rendront leur culte, et ils verront sa face, et son nom sera sur leurs fronts. Il n'y aura point là de nuit, et ils n'auront pas besoin de lampe, ni de la lumière du soleil, parce que le Seigneur Dieu les éclairera; et ils règneront aux siècles des siècles.

Quelle belle, quelle magnifique, quelle glorieuse représentation de notre éternelle demeure! Que sa splendeur éclaire le chemin par lequel nous nous hâtons vers elle, et qu'elle rende de plus en plus chère dans nos cœurs l'espérance de celui qui s'annonce à nous comme l'étoile resplendissante du matin, et dont la présence, tandis qu'elle nous introduit à toutes ces bénédictions, en est elle-même aussi le principal fondement!



## SE TROUVE AUSSI :

- A PARIS, chez GRASSART, 11, rue de la Paix.  
A LYON, chez F. TRÉPIER, négociant, rue Centrale.  
A MALVILLIERS (Neuchâtel), chez J. L. Helfenbein.  
A LAUSANNE, chez M<sup>me</sup> DURET-CORBAZ, rue St-Pierre.  
A S<sup>te</sup>-CROIX, chez Richard SCHERZER.  
A VEVEY, chez M<sup>me</sup> veuve TAPERNOUX.

**On peut se procurer aux mêmes adresses :**

### ETUDES SCRIPTURAIRES,

## TOME I.

- |  |                       |
|--|-----------------------|
| N <sup>o</sup> 9. Dieu et notre cœur.  | fr. — 15 <sup>c</sup> |
| N <sup>o</sup> 10. Méditation sur Rom. IX.                                     | — 15                  |
| N <sup>o</sup> 11. Examen comparatif de Rom. iv, 1, 2 et de<br>Jaq. ii, 10-26. |                       |
| Note sur 1 Jean iii, 20.   | — 25                  |
| N <sup>o</sup> 12. L'Église et le Royaume.                                     | — 40                  |

ÉTUDES  
**SCRIPTURAIRES.**

---

---

N° 14. — 15 FÉVRIER 1855. — PRIX : 20 c.

---

---

- VII. L'AFFRANCHISSEMENT DE LA LOI.**  
**VIII. LA VENUE DU SEIGNEUR ET SA DESCENTE PRÉALABLE DANS L'AIR.**  
**IX. LA FOI DES PATRIARCHES.**  
**FRAGMENTS.**



**PARIS.**

GRASSART, 11 rue de la Paix.

**GENÈVE.**

GEORGES KAUFMANN.

---

1855.

# VII.

## L'AFFRANCHISSEMENT

### DE LA LOI SELON L'ÉCRITURE SAINTE.

---

ROMAINS, V-VIII.

---

PAR J.-N. D.

(Traduit de l'allemand

par J.-B. R.)



Il y a, dans nos rapports avec Dieu, deux points dignes de remarque : notre responsabilité comme hommes et la puissance de la vie de laquelle nous vivons devant Lui. Dieu a présenté ces deux choses déjà dans le paradis : par l'arbre de la connaissance du bien et du mal, et par l'arbre de la vie. En ce qui concerne la responsabilité, l'homme est devenu pécheur; il n'a donc en lui-même aucune vie spirituelle (Jean VI, 53). Le péché a introduit la mort et la condamnation. Après la chute, Dieu a donné la Loi par Moïse afin d'éprouver l'état de l'homme. La Loi de Dieu doit exiger la justice, selon la nature de celui auquel elle est donnée; mais la Loi ne donne point la vie (Gal. iii, 21). C'est la nature de la Loi, qu'elle exige et ne donne pas. Puisqu'il s'agit de justice, Dieu ne peut point rabaisser les exigences de la Loi et,

si la nature divine est en nous, nous ne souhaiterons point que ces exigences soient abaissées. La Loi est la mesure de la responsabilité de l'homme naturel, mais elle ne donne pas la vie, et (parce que l'homme est pécheur) la Loi, au lieu d'être une ressource, cause la mort et la condamnation. Un mélange de Loi et de grâce, en tant que celle-ci agit en nous, ne change pas cet état. La grâce ne détruit pas notre responsabilité et ce que la Loi exige n'est pas accompli. Christ est venu pour être notre Sauveur et notre Libérateur. Il produit la vie des croyants. Il s'est soumis à la mort sous laquelle nous étions, et Il a porté, sur la croix, nos péchés et la colère de Dieu que ceux-ci méritaient. Mais ce n'est pas tout : dans Sa personne, l'homme est entré dans une nouvelle position ; Il est l'homme ressuscité et glorifié devant Dieu. La justice de Dieu est accomplie en Lui et Il a reçu cette justice comme récompense. Cherchons maintenant comment nous sommes participants de cette magnifique position devant Dieu.

Le péché n'est pas compatible avec Dieu ; rien ne peut détruire la responsabilité de la créature. L'Apôtre expose, au commencement de l'épître aux Romains, l'état de péché des Gentils et des Juifs : *Sans loi*, l'homme est sans frein (impie), déshonoré par le péché ; il a perdu toute vraie idée de Dieu, étant adonné à des choses qui ne conviennent point à l'homme. *Sous la Loi*, il n'est pas seulement corrompu par l'effet de la convoitise, mais il est désobéissant en vertu de sa propre volonté. La Loi ne condamne pas seulement le péché, mais aussi le pécheur. Vient le Seigneur, né de femme et placé sous la Loi ; Il répand son sang pour nous purifier devant Dieu, pour justifier le pécheur devant Dieu, le juste Juge.

La riche et profonde grâce nous est aussi présentée dans cette œuvre. C'est l'enseignement de l'Épître jusqu'à la fin du troisième chapitre.

Au quatrième chapitre, il commence à examiner une autre vérité, l'effet et le résultat de la résurrection de Christ. Aux 5<sup>me</sup>, 6<sup>me</sup> et 7<sup>me</sup> chapitres, nous avons l'effet de cette vérité; et au 8<sup>me</sup> chapitre, le parfait résultat.

L'histoire d'Abraham est introduite au 4<sup>me</sup> chapitre. Si le Juif était condamné par la loi, il pouvait se réclamer de la relation d'Abraham avec Dieu. C'est dans ce but que l'Apôtre met en avant les bases de cette relation, et montre qu'elle dépendait de la foi et de la promesse. La justice était par la foi et elle fut donnée à Abraham avant qu'il eût été circoncis. « Abraham crut Dieu et cela lui fut compté pour justice. » Il y a encore un autre principe représenté dans ce chapitre. Abraham était comme mort, ainsi que Sarah, sa femme. Cependant Dieu avait promis une postérité. Abraham ne douta point à cause de l'incapacité de l'homme, mais il crut en la puissance de Dieu qui devait accomplir ces promesses. Et cela lui fut compté pour justice.

Il en est de même pour nous, seulement avec cette différence bien remarquable, que nous ne croyons pas que Dieu *peut* accomplir ses promesses, mais qu'Il *les a* accomplies : « Nous croyons en Dieu qui a réveillé d'entre les morts notre Seigneur Jésus. » Il faut observer ici que l'Apôtre ne dit pas : Nous croyons en Celui qui *est* réveillé, mais en Celui qui *a* réveillé. C'est ainsi qu'il nous fait comprendre quelle est la portée de cette doctrine. Dieu ne se montre pas, dans la résurrection, comme un juge juste et satisfait, comme tel, dans l'œuvre de Christ; mais il agit selon sa

propre puissance, dans l'empire de la mort, pour faire sortir son bien-aimé, et pour nous introduire maintenant, en Christ, dans une position nouvelle où la mort et le péché ne trouvent point de place. Dieu travaille pour nous, pour nous sauver complètement et pour nous placer devant lui en grâce et en justice. L'homme étant mort quant à ce qui regarde la vie spirituelle, et vivant dans le péché quant à ce qui regarde la vie naturelle, il meurt en Christ et ressuscite en Lui, trouvant sa place devant Dieu, en grâce, là où le péché est ôté et la justice accomplie : « Il fut livré à cause de nos offenses et ressuscité à cause de notre justification. »

Du cinquième au huitième chapitre, il applique cette vérité à notre état. Dans le 5<sup>me</sup> chapitre à notre justification; dans le 6<sup>me</sup>, à la nouvelle vie du Chrétien; dans le 7<sup>me</sup> à la Loi; nous trouvons dans le 8<sup>me</sup>, l'état de l'âme affranchie parfaitement dépeint.

Au 5<sup>me</sup> chapitre, il montre que le croyant jouit de la paix avec Dieu, qu'il vit dans la faveur de Dieu, étant héritier de Sa gloire et se réjouissant même des afflictions qui concourent à son bien spirituel. Bien plus il se réjouit en Dieu lui-même qui est la source d'une joie perpétuelle. L'homme *était* dans le premier Adam et, par là-même, héritier des suites de sa désobéissance; le croyant *est* dans le second Adam, par l'obéissance duquel il est juste; mais parce qu'il est juste par l'obéissance d'un autre (qui est Christ), la chair dit : N'importe ce que je fais; je peux faire ce que je veux. Mais moi je dis : Tu as déjà assez fait pour te perdre; et tu reconnais, sans y penser, que tu veux le péché. — Mais poursuivons notre sujet.

L'Apôtre ne parle pas ici de l'important motif que le fidèle trouve dans le sang de Christ, pour ne pas

pécher, non plus que de la puissance de l'amour de Dieu ; mais il montre qu'il ne peut pas vivre dans le péché auquel il est mort. Le Chrétien est participant des résultats de l'obéissance de Christ, parce qu'il est mort et ressuscité. Comment peut-il vivre dans le péché, étant déjà mort au péché ? Un homme mort ne vit pas. Il n'est point participant de la bénédiction qui est en Christ, à moins qu'il n'ait la vie de Christ. Quoique, en ce qui concerne la vie naturelle, il vive encore dans le monde, il doit cependant se tenir pour mort au péché, puisqu'il vit de la vie de Christ qui est mort et ressuscité.

Au 7<sup>me</sup> chapitre, il considère l'effet de la même vérité relativement à la Loi. La Loi, dit-il, domine sur l'homme aussi longtemps qu'il vit ; puis il donne le lien du mariage pour exemple. Aussi longtemps que le premier mari vit, la femme ne peut en avoir aucun autre sans être coupable. Le premier mari, c'est la Loi ; le second est Christ ressuscité d'entre les morts (Christ vivant sur cette terre était lui-même sous la Loi). Ainsi l'on ne peut pas en même temps être sous la Loi et uni à Christ ressuscité d'entre les morts. Toutefois ce n'est pas la Loi qui meurt, mais Christ est mort sous la Loi ; car ceux qui ont péché sous la Loi seront condamnés par la Loi, et la Loi est utile pourvu qu'on s'en serve légitimement (Rom ii, 12 ; 1 Tim. i, 8, 9). Fussions-nous, nous-mêmes, morts sous la Loi, nous serions perdus ; mais Christ est mort pour nous et, parce qu'il est ressuscité d'entre les morts, nos âmes sont unies à Lui, la Loi n'ayant plus aucun droit sur un homme mort. Maintenant donc Christ, Lui qui est ressuscité d'entre les morts, est notre seul mari. Ainsi la résurrection de Christ nous a délivrés de la Loi aussi bien que du péché et de la condamnation.

Le 5<sup>me</sup> chapitre aux Romains nous démontre donc notre position en Christ, le second Adam qui est ressuscité. Le 6<sup>me</sup>, la nouvelle vie en Lui, vie dont la force est que nous nous tenons pour morts au péché, et le 7<sup>me</sup>, notre parfait affranchissement de la Loi qui domine sur l'homme aussi longtemps qu'il vit; quant à nous, nous sommes morts et ressuscités en Lui. C'est le nouvel homme, en Christ, qui porte des fruits pour Dieu et non le vieil homme sous la Loi. Cependant la faute n'en est pas à la Loi; mais, parce que le péché est dans la chair, la Loi a pour effet d'attacher le péché à la conscience, de devenir, pour le péché, une occasion d'excitation.

Pour revenir au point capital du chapitre, nous voyons qu'on ne peut pas être, *en même temps*, sous la Loi et avec Christ ressuscité; autrement on aurait deux maris à la fois. Dans la seconde moitié du chapitre, nous avons les expériences de l'homme qui veut accomplir la justice sous la Loi et porter du fruit pour Dieu, en rapport avec la Loi, le premier mari Réveillé par Dieu et sous l'influence de la nouvelle vie, il comprend la spiritualité de la Loi, il apprécie ses exigences; il veut accomplir la Loi et sa conscience ne peut pas se contenter s'il ne le fait pas. La nouvelle nature aime la justice de la Loi; mais à cause de l'opposition de la chair, elle ne l'accomplit pas (vii, 14, 16, 22). Triste état de l'âme qui, par l'action de la grâce en elle, veut faire le bien, mais qui, parce qu'elle est sous la Loi, ne peut rien amener à bien. Toutefois remarquons que, dans cette position, l'âme est en rapport avec le premier mari et, par conséquent, nullement avec le second. Nous avons vu qu'elle ne peut pas avoir deux maris à la fois. Aussi ce passage ne parle-t-il ni de Christ, ni du Saint-Esprit. On y

trouve la connaissance chrétienne ordinaire de la spiritualité de la Loi. La conscience individuelle, renouvelée sait, que les exigences de cette Loi spirituelle ne peuvent être remplies. La volonté renouvelée fait tous les efforts possibles pour y parvenir, mais cela ne lui réussit pas. Elle aime cependant la spiritualité de la Loi; elle ne désire point que celle-ci soit moins parfaite. Elle sait que Dieu ne peut pas céder de son autorité ni rabattre de sa sainteté. Elle s'efforce de tout son cœur d'atteindre le but, mais la force lui manque. La Loi exige un accomplissement parfait; la conscience et la volonté y acquiescent; mais la Loi ne donne aucune force; le but ne sera jamais atteint. Le réveil de la conscience ne produit jamais, dans une ame sincère, l'accomplissement de la justice, mais le désespoir. Il est beaucoup plus difficile de savoir et de reconnaître qu'on n'a aucune force pour faire le bien, que de savoir et de reconnaître qu'on a péché. L'expérience que fait l'ame sous la Loi, est un moyen d'opérer la conviction de son impuissance; mais la justice ne peut être indifférente ni à Dieu ni à l'ame née de nouveau, et comme cette dernière ne peut accomplir la justice, l'homme est obligé de chercher sa délivrance ailleurs.<sup>1</sup> Cependant quoique Dieu veuille convaincre l'ame sincère de son impuissance, il ne prend point plaisir à la laisser dans ce triste état, mais aussitôt qu'elle reconnaît cet état, et qu'elle est et se sait être sans ressource en elle-même.

<sup>1</sup> Le traducteur prend, dans le Seigneur (et sauf l'exactitude des termes), la liberté de retracer ici, de mémoire, une idée de l'auteur sur Rom. vii, 24, 25 : L'ame éclairée et convaincue de son incapacité par la Loi de Dieu, ne cherche plus à faire ceci ou cela. Elle a soif de la délivrance et la trouve, enfin, dans la grâce du Libérateur.

tellement qu'elle ne pouvait jamais atteindre la justice de la Loi, alors Dieu lui révèle son parfait affranchissement en Christ. Aussitôt l'âme rend grâce à Dieu pour ce qui est déjà fait et elle découvre sa position en Christ ressuscité, son vrai mari, pour qu'elle puisse porter du fruit pour Dieu (24, 25). Maintenant ce n'est pas seulement une position (en Christ ressuscité) qui est sa part, mais encore la force et la liberté. La chair est là, sa nature n'est pas changée; mais notre position devant Dieu est dans l'Esprit et non dans la chair. La puissance de l'Esprit est là, vivante en nous, en sorte que nous marchons, non selon la chair, mais selon l'Esprit. Christ dans le ciel est l'expression de notre véritable position devant Dieu. Christ vivant sur la terre est la représentation et l'exemple de l'homme céleste sur la terre. En marchant selon l'Esprit, nous accomplissons la Loi (en aimant Dieu et notre prochain), parce que nous ne sommes pas sous la Loi.

Le Saint-Esprit a ajouté la fin du verset 25<sup>me</sup> pour montrer que, quoique nous soyons affranchis, la nature de la chair n'est pas changée; mais la loi (c'est-à-dire ici, un principe agissant toujours dans le même sens), la loi de l'Esprit de vie en Christ Jésus nous affranchit pleinement de la loi du péché et de la mort, qui dominant dans le vieil homme. En Christ, nous vivons dans l'homme nouveau; là le vieil homme n'a aucun droit, mais le Saint-Esprit est la force qui y agit. Quant à la justice, le Chrétien a une paix parfaite, sachant que Dieu, au lieu de le condamner, a fait ce que la Loi ne pouvait faire, c'est-à-dire, qu'Il a condamné le péché dans la chair, par Christ venu en ressemblance de chair de péché et comme sacrifice expiatoire. Le Chrétien sincère sera toujours plus

contristé de l'activité du péché dans sa chair, que de ses péchés commis précédemment ; mais il sait que Christ est mort à sa place, aussi bien pour le péché que pour les péchés. Ici donc, au chapitre 8<sup>me</sup>, nous trouvons Christ comme sacrifice sur la croix, puis vivant dans la résurrection, et encore le joyeux témoignage du Saint-Esprit pleinement développé. Du verset 5<sup>me</sup> au 11<sup>me</sup> de ce chapitre, le Saint-Esprit est là comme caractère et puissance de la vie. Du verset 12<sup>me</sup> jusqu'au 27<sup>me</sup>, il est en nous, le témoin personnel de notre adoption et de notre droit d'héritage et l'aide de notre faiblesse. Du verset 28 jusqu'à la fin du chapitre, le Saint-Esprit prouve que Dieu n'agit pas seulement *en nous*, mais encore qu'Il est *pour nous*, dans sa propre puissance et fidélité — tellement que le bienheureux fidèle est assuré que rien ne peut le séparer de l'amour de Dieu, amour qu'il connaît par le Saint-Esprit qui demeure en Lui. La hauteur de la gloire, la profondeur de la mort, sont, en Christ, les preuves et les moyens de notre éternelle béatitude devant Dieu Lui-même, qui nous a donné la grâce.

Il pourrait être utile de présenter encore quelque chose de plus détaillé sur le 3<sup>me</sup> verset du 8<sup>me</sup> chapitre. Les trois premiers versets nous rappellent le sommaire des trois chapitres précédents, dans lesquels nous avons trouvé trois choses : Premièrement la position de péché de l'homme relativement à sa responsabilité, à quoi répond la justification devant Dieu. C'est le sujet du 5<sup>me</sup> chapitre. La nature du vieil homme et celle du nouveau, c'est l'objet que considère le 6<sup>me</sup> chapitre. Mais Dieu, pour mettre à l'épreuve la capacité de l'homme à produire la justice, a introduit la Loi, et l'homme (parce qu'il était en chute et pécheur) n'a

pas pu accomplir la justice. Même lorsqu'il n'était point encore pécheur, l'épreuve de son obéissance, par une Loi, devint l'occasion de sa chute. Mais lorsque, par le moyen de la nouvelle naissance, la spiritualité de la Loi est reconnue, alors l'homme comprend qu'il n'a pas seulement *commis des péchés*, mais qu'une *loi de péché* est dans ses membres. Le Saint-Esprit examine ce sujet dans le 7<sup>me</sup> chapitre.

La puissance et la nature de la nouvelle vie en Christ mort et ressuscité, est la réponse de la grâce de Dieu à la méchanceté de la chair. C'est ce qu'expose le 6<sup>me</sup> chapitre. L'affranchissement de l'ame par la pleine connaissance de l'œuvre de Dieu, en Christ, répond en grâce aux expériences du 7<sup>me</sup> chapitre. Si l'on considère avec attention les trois premiers versets du 8<sup>me</sup> chapitre, on verra aisément que le premier verset correspond au 5<sup>me</sup> chapitre; le 2<sup>me</sup> au 6<sup>me</sup> chapitre, et le 3<sup>me</sup> au 7<sup>me</sup>. Le 6<sup>me</sup> et le 7<sup>me</sup> chapitre sont dans une étroite liaison, parce que la Loi est le moyen de reconnaître la vraie nature du vieil homme, à travers les expériences de l'homme né de nouveau. Nous trouvons donc le résumé de ces deux chapitres dans le 2<sup>me</sup> et 3<sup>me</sup> versets du 8<sup>me</sup> chapitre. Toute espérance d'affranchissement est fondée, dans le 5<sup>me</sup> chapitre, sur la justification. Les hommes ne l'entendaient pas ainsi. Ils auraient voulu se délivrer réellement de la loi du péché par leurs propres efforts, pour se trouver sans reproche devant Dieu; mais Dieu ne l'a pas permis et cela ne peut avoir lieu ainsi selon la vérité, parce que — d'un côté, l'œuvre de Christ serait inutile et que, d'un autre côté, les hommes ne connaîtraient pas la vraie nature et la culpabilité du péché. Si, par ses efforts, dans sa conscience, on était affranchi devant Dieu, la justification sans être par la

propre force de l'homme, aurait au moins lieu par l'œuvre du Saint-Esprit et non par l'œuvre du Christ. Mais Dieu ne veut pas cela et l'homme ne le peut pas, parce que l'action du Saint-Esprit lui fait voir l'intolérabilité du péché devant Dieu et que la nature de l'homme ne se change pas. Or cette nature est péché. Il faut que l'homme se soumette à la justice de Dieu. Convaincu de péché, condamné par la Loi, il faut qu'il trouve sa justice dans un autre, en Christ mort pour lui, ressuscité devant Dieu. C'est pourquoi le troisième et le cinquième chapitre de l'épître viennent avant le 6<sup>me</sup> et le 7<sup>me</sup>; et le 1<sup>er</sup> verset du 8<sup>me</sup> chapitre, avant les versets 2 et 3.

Après que le Saint-Esprit a décrit le combat de l'âme née de nouveau et qu'il a constaté son impuissance, le — « il n'y a point de condamnation » — (viii, 1), est le premier besoin de l'âme et le commencement de la réponse de Dieu, dans Sa grâce. Mais, parce que nous avons ce privilège — « point de condamnation » — dans un Christ ressuscité, cela ne se sépare point de la vie et n'en peut être séparé. Aussi n'est-ce pas simplement une doctrine, sur un certain sujet exprimant la pensée de Dieu, mais c'est un changement des expériences dans l'âme, changement opéré par la connaissance de ce sujet, au moyen de la foi. L'homme a fait l'expérience de son impuissance, au moyen de la Loi. Il a appris à connaître, par la Loi de Dieu, la loi du péché dans ses membres; il a vu ce péché en lui-même; il l'a haï, mais il n'a pu s'en affranchir.

Avant d'aller plus loin, nous devons remarquer, puisque nous parlons de Loi, que Christ lui-même est une loi pour plusieurs âmes. Elles reconnaissent Son amour; elles voient dans son œuvre en la croix,

combien cet amour est grand. Elles trouvent, dans cet amour, un motif pour aimer parfaitement Christ dans leur cœur, mais elles ne trouvent pas un tel amour en elles-mêmes. Elles doivent aimer Christ de tout leur cœur, mais elles ne l'aiment point ainsi. Et c'est justement là la Loi qui commande que nous aimions Dieu de tout notre cœur. Nous avons trouvé, en Christ, un nouveau motif; nous avons peut-être donné à la Loi une nouvelle forme; mais nous nous trouvons sous la Loi revêtue du nom de Christ. La puissance du péché est toujours là; il nous empêche d'accomplir la Loi qui exige que nous aimions de tout notre cœur. Le péché est dans la chair, il me presse et me surmonte. Comment en finirai-je avec cet ennemi terrible et rusé? Notre impuissance est notre refuge. Nous trouvons que Dieu Lui-même doit intervenir, parce que nous n'y pouvons rien. Aussitôt que j'ai compris l'œuvre de Dieu (non pas les promesses), je trouve que Dieu a déjà achevé toute l'œuvre. C'est ce que signifie le 3<sup>me</sup> verset. Dieu lui-même a combattu le mal qui me subjuguait toujours. Christ sans péché, fait péché, a ôté aussi bien le péché dans la chair, pour nous, devant Dieu, que les péchés que nous avons réellement commis, parce qu'Il n'est pas mort seulement pour *les péchés*, mais aussi pour *le péché*.

L'amour de Dieu nous est révélé en ceci, que Christ est venu dans ce monde lorsque nous n'étions rien que des pécheurs; mais cette révélation de son amour ne purifie pas la conscience. De plus, aussi longtemps que la conscience n'est pas purifiée, le cœur ne peut jouir de l'amour, parce que l'incertitude dans la conscience produit la crainte et que celle-ci empêche le cœur de s'assurer sur l'amour. C'est, il est vrai, bien certain que l'amour est en Dieu, mais le cœur

ne peut pas s'approprier cet amour, parce que la conscience dit toujours que Dieu ne peut supporter le péché. Le Saint-Esprit qui parle de l'amour dans l'Évangile est lumière par la même Parole, pour convaincre de péché. Et cette conviction n'atteint pas seulement les péchés, mais le péché. Un enfant peut être convaincu de l'amour de son père; mais il craint de se présenter devant sa face si sa conscience l'accuse : « La crainte renferme une punition. » Mais si nous sommes ressuscités avec Christ, non-seulement il est vrai que Dieu nous a aimés dans notre état de péché, mais il nous a aussi transportés dans une position tout-à-fait nouvelle — dans la position de Christ Lui-même devant Dieu, où nous-mêmes sommes le résultat de l'activité de Dieu, selon la puissance par laquelle Il a ressuscité Christ d'entre les morts et l'a élevé à sa droite, dans le ciel (Ephés. i, 9 - 23; 2 Cor. v, 5).

La manifestation de l'amour de Dieu en Christ, lorsque nous étions des pécheurs, nous est rappelée en 1 Jean iv, 9; mais notre parfaite position en Christ, par la participation à sa vie, est exposée au verset 17<sup>me</sup> du même chapitre. Mais Christ est entré dans cette position après avoir entièrement accompli son œuvre, l'œuvre par laquelle la conscience est purifiée et, ainsi l'amour répandu sans empêchement dans le cœur. Parce que je suis uni avec Christ qui est déjà mort et ressuscité pour moi, le péché ne peut pas plus m'être imputé qu'il ne peut être imputé à Christ. Sa position devant Dieu est tout-à-fait la mienne, et, pensons-y, en avoir une autre ne serait pas autre chose qu'être damné. Il n'y a point de terme moyen entre le premier et le second Adam. Or nous savons bien que la position de Christ devant Dieu est maintenant

sans péché — non-seulement en ce qui concerne la perfection de sa personne (qui fut toujours parfaite), mais encore relativement à l'imputation du péché. Pourquoi donc? Dieu est-il devenu indifférent envers le péché? Christ ne s'en occupe-t-il pas? A-t-il reculé devant la difficulté de l'œuvre? A-t-il réclamé les douze légions d'anges pour le délivrer? Ou bien a-t-il suivi le conseil des principaux sacrificateurs en se sauvant Lui-même comme il avait si souvent sauvé les autres? Non! nous le savons bien. Il est la Tête sans péché des croyants; parce que, comme leur remplaçant, il a aboli le péché sur la croix et que, après avoir achevé cette œuvre, il les a unis à Lui par une nouvelle vie qui découle de Lui, et par la puissance du Saint-Esprit qui les *fait un avec lui*. Et maintenant, quelle est la portée de cette vérité pour les croyants? Non-seulement Christ a porté nos péchés sur la croix; Il était là personnellement notre remplaçant devant Dieu. Mais pour tout ce que le Saint-Esprit nous montre comme du péché devant la face de Dieu, dans la lumière de sa présence, pour tout cela, Christ est mort sur la croix et Il l'a porté pour nous. Il est Lui-même devant la face de Dieu, jugé selon la lumière de sa gloire, là, Lui qui n'a point connu de péché et qui a été fait péché pour nous. Maintenant, grâces à Dieu, tout est passé. L'œuvre est accomplie. La nue de l'éclair du jugement de Dieu, la tempête de sa colère a passé emportant notre péché, et le soleil de l'amour de Dieu Lui-même reluit maintenant sans obstacle — l'amour parfait qui donna Christ pour achever l'œuvre. La conscience est purifiée selon la sainteté de Dieu qui a jugé le péché.

Auparavant, Dieu même était caché, quoiqu'il ait envoyé la Loi parmi les hommes: mais le coup qui

déchira le voile, afin que Dieu fût révélé dans sa sainteté, a ôté le péché qui nous interdisait de nous tenir devant sa face découverte. La pleine lumière (car la vraie lumière a maintenant paru) qui reluit et dans laquelle nous sommes, montre que nous sommes sans péché devant la face de Dieu, et que nos vêtements sont lavés dans le sang de l'Agneau. Plus près nous sommes de la lumière, plus nettement notre parfaite pureté devant Dieu se manifestera.

Ainsi donc ce que la Loi ne pouvait pas faire, parce qu'elle condamnait le pécheur sans pouvoir changer sa chair, Dieu l'a fait, parce que Christ n'a pas seulement porté nos péchés, mais qu'Il est venu en ressemblance de chair de péché et parce qu'Il est devenu sacrifice pour *le péché*; et ainsi Dieu a *condamné le péché dans la chair*. Remarquons bien qu'il ne dit pas : le péché *sera condamné*, comme d'une chose qui doit encore être faite, ni : par la puissance du Saint-Esprit; mais par le sacrifice expiatoire du Christ. Christ s'est livré comme sacrifice expiatoire pour le péché dont le Saint-Esprit t'a convaincu, toi qui crois. Dieu a condamné le péché qui t'a contristé jusqu'ici; mais il l'a condamné sur la croix du Christ. Il l'a ôté et tu en es affranchi. Tu le hais — il n'en peut pas être autrement, si le Saint-Esprit agit en toi, — maintenant il t'est aussi peu imputé que les autres tristes fruits que cet arbre pourri a portés. Tu es devant Dieu, en Christ, dans lequel le péché a été condamné sur la croix.

• Quant à ce qui concerne la sanctification — quel est l'effet de cette vérité? Qu'avons-nous dit de la position du croyant? Il est placé dans la lumière — même, devant la face de Dieu. Il a une vie qui se

réjouit dans cette lumière ; il a le Saint-Esprit pour en jouir. La sanctification est mesurée par cette lumière. Puisque nous sommes dans la présence de Dieu, toutes choses seront jugées selon la perfection de Sa présence : « Nous avons communion avec le Père et avec le Fils. » C'est pourquoi l'Apôtre dit aussi lorsqu'il parle du péché (Rom. iii, 23), non pas : Nous avons péché et nous n'atteignons pas à ce que les hommes doivent, mais : Nous ne gagnons pas la gloire de Dieu et, parce que nous sommes sur le principe de la grâce, la sainteté n'est pas seulement exigée, mais nous sommes participants de Sa sainteté. Et non seulement cela, mais, parce que Dieu est pour nous, nous avons la force de réaliser cette sanctification, et parce que nous savons qu'Il est pour nous, nous avons la confiance d'obtenir cette force auprès de Lui. La sanctification se réalise dans la communion avec Dieu ; mais avec la conscience de péché, la communion est impossible. Où trouverons-nous la force pour notre sanctification, si ce n'est en Dieu ? Comment pourrions-nous, nous-mêmes, accomplir la sanctification pratique sans cette force ? Comment puis-je chercher cette force auprès de Dieu, si je n'ai pas la certitude qu'Il est pour moi et si ma conscience m'empêche de m'approcher de Lui. Les efforts pour atteindre la sainteté peuvent être sincères sans qu'on soit affranchi, parce que les penchants de la nouvelle vie sont là ; mais de tels efforts sont toujours mélangés avec le besoin de la justification ; et, ainsi, la véritable nature de la sainteté est renversée et perdue ; ou plutôt elle n'est point connue. Quant à ce qui concerne la règle de la vie, en rapport avec notre position en Christ, Sa vie sur la terre est notre modèle : « Celui qui dit qu'il demeure en Lui, doit aussi marcher

comme Lui a marché. » Il y avait deux choses en Lui; Il était un homme juste devant Dieu; et, devant l'homme, la révélation du caractère de Dieu. Telle doit aussi être notre vie sur la terre; marchant devant la face de Dieu, nous devons manifester son caractère devant les hommes. Ceci a lieu parce que Christ est déjà notre vie; comme dit l'Apôtre : « Afin que la vie de Christ soit manifestée dans notre corps mortel. » Et ici est l'importante différence entre la Loi et les commandements de Christ. La Loi promet la vie si nous avons accompli ses commandements. Les commandements de Christ, comme toutes ses paroles et ses œuvres, sont l'expression de la direction de la vie que nous possédons déjà en Lui. Et maintenant, quels étaient les principes de cette vie en Christ Lui-même? Premièrement Il pouvait dire : « Le Fils de l'homme qui est dans le ciel. » L'amour était l'origine de toute son activité. Même comme homme, Il était né de Dieu, et Lui-même pouvait dire que, en vue de la joie qui lui était proposée, il méprisait la honte et portait la croix. Il en est ainsi de nous, avec la différence nécessaire qui provient de sa glorieuse personne, parce qu'Il est Dieu même. Unis à Lui, notre vie est cachée avec Lui, en Dieu.

Quant à ce qui regarde notre vie chrétienne, nous sommes nés de Dieu. L'amour de Dieu dans nos cœurs est la source de notre marche; et la gloire, en Christ, qui nous est présentée, nous fortifie dans toutes les souffrances de notre pèlerinage sur la terre. A cela nous pouvons ajouter encore, que la puissance du Saint-Esprit, par la plénitude duquel Il vivait et agissait sur la terre, est notre force pour Le suivre. Ainsi nous avons deux règles pour mesurer le bien et le mal : D'un côté l'habitation du Saint-Esprit en nous

et, d'un autre côté, la vie et la plénitude d'un Christ glorifié. Quant au Saint-Esprit duquel nous sommes scellés pour le jour de la rédemption, nous devons ne pas le contrister ; nous devons plutôt en être remplis, afin que nous puissions réaliser notre communion avec Dieu, dans une parfaite joie. Relativement au Seigneur, nous devons dépouiller le vieil homme et revêtir le nouveau, créé en justice et en véritable sainteté. Bien plus ! en vue de la plénitude de sa gloire, nous devons croire en toutes choses, en Lui qui est la Tête, c'est-à-dire Christ, jusqu'à l'homme parfait, selon la mesure de la stature de la plénitude du Christ.



### FRAGMENTS.

Un ambassadeur n'est pas *du* pays où il est envoyé : ainsi, ayant à rendre témoignage de Christ, ici-bas, nous devrions le faire selon la gloire dans laquelle il nous a placés : et, comme étant nés d'en haut, nous devrions manifester, dans tous les détails de notre conduite, les grands et célestes principes du pays auquel, par notre nouvelle naissance, nous appartenons.

---

D'un bout à l'autre de l'Évangile de Jean, nous voyons Jésus occupé de mettre ses disciples dans la même place que lui-même, devant Dieu et devant le monde.

---

C'est le saint ou plutôt l'Église, qui donne à Christ son *caractère* aux yeux du monde — qui est l'épître de Christ pour le monde. Nous pouvons connaître et comprendre combien la représentation de Christ est imparfaite ; mais le monde, *l'infidèle*, juge de ce qu'est le *christianisme*, par ce que sont les *chrétiens*.

# VIII.

## LA VENUE DU SEIGNEUR ET SA DESCENTE PRÉALABLE DANS L'AIR

PRÉSENTÉES EN LIAISON AVEC LES VIVANTS

ET AVEC LES MORTS.

---

«L'Esprit et l'Épouse disent. Viens;  
et que celui qui l'entend dise : Viens.  
Et que celui qui a soif, vienne. Et que  
celui qui veut, prenne de l'eau de la  
vie gratuitement.»

---

### *I Thessaloniens IV, 13-18.*

- « Or, mes frères, je ne veux point que vous ignoriez ce qui regarde ceux qui dorment, afin que vous ne soyez point attristés comme les autres qui n'ont point d'espérance. Car si nous croyons que Jésus mourut, et qu'il ressuscita, de même aussi ceux qui dorment en Jésus, Dieu les ramènera avec lui.
- » Car nous vous disons ceci par la parole du Seigneur, que nous qui vivrons et resterons à la venue du Seigneur, ne préviendrons point ceux qui dorment.
- » Car le Seigneur lui-même, avec un cri d'exhortation, et une voix d'archange, et avec la trompette de Dieu, descendra du ciel, et ceux qui sont morts en Christ, ressusciteront premièrement; puis nous qui vivrons et qui resterons, serons enlevés ensemble avec eux dans les nuées, au-devant du Seigneur, en l'air; et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur.
- » C'est pourquoi consolez-vous l'un l'autre par ces paroles. »

Dès qu'on veut étudier le passage ci-dessus, la première question qui s'offre à l'esprit est-celle-ci : — Quel était le sujet de la tristesse de ces saints de Thessalonique? Ce n'était pas, je pense, la crainte

que leurs frères fussent perdus ; ils les connaissaient comme des croyants, et par conséquent un pareil soupçon ne pouvait entrer dans leur esprit. Ils ne se laissaient point aller non plus à une douleur purement naturelle à cause de leur départ ; c'était là pour eux un point tout-à-fait secondaire. Leur tristesse ne découlait ni de l'une ni de l'autre de ces deux causes. D'où provenait-elle donc ? Elle venait, je crois, comme l'Apôtre le donne à comprendre, de ce qu'ils ignoraient, à l'égard de ces saints, quelque chose qui avait trait à l'espérance du royaume. Ils ne comprenaient réellement pas comment ceux qui s'étaient endormis pouvaient participer avec eux à la gloire future de Christ. C'est pourquoi l'Apôtre combat cette crainte par cette déclaration positive, que, bien loin qu'ils dussent, en aucune mesure, être privés de la bénédiction, — lorsque Dieu introduira le Premier-né dans le monde, lorsqu'il établira Christ en ce règne qu'il doit recevoir comme la récompense de son humiliation sur la terre, — il (Dieu) ramènera avec lui (Christ) ceux qui, avant ce moment, seront morts dans la foi.

Bien ! mais les Thessaloniens auraient pu dire : — Nos frères sont morts ; comment donc peuvent-ils venir avec Christ ? — Paul répond donc à cela dans le verset 15, en disant que « nous qui vivrons et resterons pour la venue du Seigneur<sup>1</sup>, nous ne

<sup>1</sup> « La venue du Seigneur, » dans ce 15<sup>m</sup> verset, ne se rapporte pas, je crois, à sa *descente dans les airs*, mais à sa *venue en gloire*. Voici ce que faisaient les Thessaloniens : — ils établissaient à tort un contraste entre ceux qui vivraient et qui resteraient jusqu'au temps du royaume, et ceux qui étaient morts. C'était là l'erreur à laquelle l'Apôtre était appelé à répondre ici. D'où il suit que la *venue* dont il est question est nécessairement sa

préviendrons point ceux qui dorment. » Ensuite il continue, dans les versets 16 et 17, en montrant que, — afin qu'ils puissent venir avec lui, — il faut qu'ils soient préalablement ressuscités; que, — comme dans le cas d'un souverain qui visite quelque cité ou quelque province de ses états, les nobles qui y demeurent doivent en sortir pour aller à sa rencontre, afin de prendre leur place dans son cortège lorsqu'il entrera en ce lieu, — de même les saints (du moins ceux dont il parle, — ceux qui se sont

venue pour régner. Ils ne connaissaient encore rien de sa descente préalable, ni de l'ascension de l'Égl se. Paul ne leur avait point enseigné la vérité révélée dans les deux versets suivants (16 et 17), et par conséquent il n'avait assurément pas l'intention d'y faire allusion ici, comme s'ils avaient déjà reçu instruction à cet égard.

Remarquez que les paroles « nous qui vivrons et qui resterons, » ou plus littéralement : « nous les vivants, les laissés » (*ἡμεῖς οἱ ζῶντες οἱ περιλειπόμενοι*), ne déterminent rien (comme le mot « resterons » pourrait nous disposer à le penser) quant au lieu où seront ces saints-là à cette époque. Elles montrent purement et simplement que ceux-là, en contraste avec ceux qui dorment, seront exemptés de la mort. La même phrase se rencontre deux fois dans ce passage, dans les versets 15 et 17, — dans le premier, en liaison avec la venue du Seigneur en gloire; dans le second, en rapport avec sa descente préalable dans l'air; — le but étant simplement, dans l'un et dans l'autre cas, de désigner ceux qui sont ainsi laissés, comme étant destinés à entrer dans le royaume sans passer par la mort; l'intervalle entre ces deux événements, et le changement qui doit accomplir à l'égard de leurs corps ne faisant aucune différence quant à cela; — dans l'un et dans l'autre cas, ils sont clairement désignés comme étant ceux qui vivent et qui restent, dans le sens donné plus haut. — Pour rendre la chose plus simple, on peut paraphraser ainsi ce 15<sup>me</sup> verset : — « Nous qui vivons maintenant, au cas que nous restions, ou que nous continuions de vivre, jusqu'à la venue de Christ, nous ne préviendrons pas ou ne devancerons pas (ainsi que vous, Thessalo-

endormis) doivent *monter*, afin de *descendre* avec le Seigneur lorsqu'il vient dans sa gloire. Ayant, dans le vers. 14, parlé de la *chose finale*, il revient alors sur ses pas, et, dans les vers. 16, 17, il montre ce qui, *avant cela*, doit nécessairement arriver.

Le point sur lequel les Thessaloniens étaient dans l'ignorance, et sur lequel ils avaient besoin d'être ainsi éclairés, c'était la doctrine d'une « *première résurrection*. » Comme Marthe, lorsqu'elle disait de son frère : « Je sais qu'il ressuscitera en la résurrection, au der-

niens, vous l'imaginez) ceux qui se sont endormis, comme si, pendant que nous serons vivants et que nous règnerons avec Christ, ils devaient continuer à dormir, et ne pas ressusciter avant le dernier jour, après que le royaume sera terminé. »

Je conviens que, d'après les paroles du Seigneur en Luc xx, 27-38, spécialement le verset 35, ils auraient dû connaître quelque chose de la résurrection, limitée, comme elle l'est là, à une *espérance purement terrestre*, savoir de la résurrection *d'entre les morts* (τῆς ἀναστάσεως τῆς ἐκ νεκρῶν), en liaison avec le royaume. Mais ils ne la connaissaient point, et c'est pourquoi ils menaient deuil sur leurs frères « comme les autres qui n'ont *point d'espérance*, » montrant qu'ils étaient bien complètement privés de l'espoir de les retrouver avant que le siècle du royaume ne fût terminé. Aussi l'Apôtre prend occasion de l'ignorance de ces Thessaloniens pour annoncer (pour leur instruction et pour la nôtre) la vérité révélée ici ; — elle va bien au-delà de tout ce qui avait été enseigné par le Seigneur lui-même comme dans le passage ci-dessus, en ce qu'elle montre bien explicitement la résurrection et en même temps l'espérance des saints (en harmonie avec tout ce qui concerne l'Église) comme étant une *chose céleste*; et qu'elle nous enseigne que, — tandis que la montagne des Oliviers, comme nous le voyons en Zach. xiv, 4, est le lieu où Christ et son peuple terrestre, les Juifs, se rencontreront de nouveau pour la première fois; « *l'air* » est le lieu où l'Épouse et l'Agneau doivent se réunir; et non-seulement cela, mais que, lorsqu'il viendra en son royaume, l'Épouse, en même temps, viendra avec lui *du ciel*.

nier jour, » — et comme plusieurs, même de nos jours, ils avaient quelque idée vague d'une résurrection générale des justes et des méchants, à la fin, mais ils ne savaient rien de « *la résurrection de vie* » en contraste avec « *la résurrection de jugement*. » Ils pensaient que les morts et les vivants se rencontreraient et seraient également bénis à la fin, mais que dans l'intervalle il y aurait une différence; ils s'imaginaient que ceux qui vivraient *préviendraient* ou *dépasseraient* les autres; — en sorte que, dans la proportion de la durée du royaume, ces derniers perdraient l'honneur réservé aux premiers.

Il est même probable qu'ils avaient peu l'idée, ou qu'ils n'avaient pas la moindre idée qu'une portion quelconque des saints, soit les morts, soit les vivants, viendrait avec Christ, mais qu'ils supposaient, selon la pensée de plusieurs aujourd'hui, qu'il doit venir et établir son royaume sur la terre; comme nous savons que ce sera réellement le cas à l'égard de son peuple terrestre, les Juifs, — tandis que son Église sera en ce même temps manifestée en la gloire céleste, régnant avec lui *sur* la terre et en relation intime avec la terre. C'est donc à tout cela que l'Apôtre était appelé à répondre, et il y répond, comme je l'ai dit, dans ce passage.

Mais on peut objecter que le verset 14 ne peut s'appliquer à la venue de Christ en son royaume, parce que les saints dont il y est parlé ne sont *qu'une portion de ceux qui doivent l'accompagner alors*. Il est bien vrai qu'ils n'en sont qu'une portion, mais ceci ne contredit nullement l'interprétation donnée ici. Il faut se rappeler que les craintes des Thessaloniens concernaient *les morts*, non *les vivants*, et c'est pour cela que Paul se borne à parler des premiers,

sans (vers. 14) faire aucune allusion aux derniers; il parle de ceux qui dorment en Jésus; sans juger nécessaire de dire (ce qui d'ailleurs est vrai) que Dieu ramènera avec son Fils le reste des rachetés, savoir les vivants, aussi bien que ceux qui sont morts, et précisément au même moment.

Il est bien vrai que, lorsqu'il en vient à parler de l'enlèvement des saints dans les versets 16 et 17, il fait mention des vivants aussi bien que des morts. Mais pourquoi le fait-il? Parce que le temps était venu de faire une nouvelle révélation, et non-seulement à ces Thessaloniens, mais encore à toute l'Église de Dieu. Aussi prend-il occasion des circonstances de leur tristesse, pour mettre en lumière cette vérité nouvelle — non encore révélée. Il leur montre, « *par la parole du Seigneur,* » l'ordre des événements relatifs à la résurrection et à l'ascension tant des morts que des vivants. Il leur dit que, lorsque Christ descendra dans l'air, la première chose qui aura lieu sera que les morts seront ressuscités, — qu'ensuite les vivants seront transmués, — et qu'alors enfin les uns et les autres, dans leurs corps glorifiés, seront enlevés ensemble au ciel. Nous pourrions être disposés à penser qu'il faudrait quelque temps pour effectuer tout cela; — mais cette œuvre est celle de Dieu, et sera accomplie, comme nous le lisons, « en un clin d'œil; » — ce sera l'œuvre d'un moment.

Les observations qui précèdent ont été écrites dans le but de répondre à une interprétation de ce passage, que j'ai trouvée plus généralement répandue parmi les chrétiens que je ne m'y attendais. « Si nous croyons que Jésus mourut, et qu'il ressuscita; de même aussi ceux qui dorment en Jésus, Dieu les ramènera avec lui. » Ceci, dit-on, s'applique à la venue de

Jésus, lorsque du ciel il descendra dans l'air, accompagné, comme on le pense, *des esprits ou des ames* de ceux qui se sont endormis. Or après ce que je viens de dire, il est inutile pour moi d'ajouter, que je regarde cette vue du passage comme étant entièrement erronée, et qu'à moins que nous ne comprenions que le vers. 14 s'applique à la chose finale, comme je l'ai dit, savoir à la venue de Christ quand il apparaît en son règne, et les versets 16 et 17 à ce qui aura lieu préalablement, — savoir, à la résurrection, à la transmutation et à l'ascension des saints, — nous ne saisissons ni le but ni la pensée de l'Esprit, parlant par le moyen de l'Apôtre.

Avant de finir, je désire ajouter ici quelques mots quant aux esprits séparés des corps. Il est très-vrai que les ames de ceux qui dorment sont maintenant avec le Seigneur; et il est également vrai que, lorsque Christ descendra du ciel, ces ames reprendront possession de leurs corps. Mais remarquez que l'Apôtre ne dit pas un mot *des esprits* dans ce passage. Il parle des saints comme *individus*, sans considérer l'esprit abstraction faite du corps, ni le corps abstraction faite de l'esprit. Ce dont il parle, c'est de l'homme tout entier — le croyant. Ses paroles ne sont pas : « *les esprits de ceux qui dorment en Jésus...* », mais « *ceux qui dorment en Jésus, Dieu les ramènera avec lui.* » Et même, s'il était vrai qu'il parlât, à quelque égard, de l'un plus que de l'autre, ce serait nécessairement *du corps*, de cette partie de nous-mêmes qui meurt, qui cesse d'agir, — en contraste avec l'esprit qui ne peut dormir, mais qui devient plus activement vivant, plus rempli d'énergie qu'auparavant, dès qu'il est affranchi de notre corps actuel de péché et de mort. Toutefois, je dis simplement ceci pour corroborer

mon assertion quant au silence que garde l'Écriture, au sujet de la rentrée de l'esprit dans le corps, parce que, soit que Paul parle, dans le verset 14, de la venue de ces saints avec le Seigneur, soit qu'il parle d'eux dans les versets 16 et 17, comme sortant préalablement de leurs sépulcres, il les considère, ainsi que je l'ai dit, dans l'ensemble de leur existence — comme des hommes ressuscités à la vie, comme des êtres composés et de corps et d'esprit.

La pensée que j'ose ici combattre, me paraît, je l'avoue, conduire à la conclusion que l'ame dort pendant sa séparation d'avec le corps. N'en est-il pas ainsi? En effet, ceux que Dieu ramène, sont ceux qui auparavant étaient endormis. Or, selon ce qui a été dit, ce seraient les ames des saints qui sont ainsi ramenées, afin qu'elles puissent reprendre possession de leurs corps; et par conséquent la conclusion serait que ces mêmes ames auront sommeillé dans l'intervalle entre la mort et la résurrection.

Loin de moi la pensée d'accuser aucun de ceux qui ont cette vue de recevoir une doctrine aussi fautive et anti-scripturaire que le sommeil de l'esprit séparé du corps. Je puis dire en vérité que je n'ai ni une telle pensée, ni un tel soupçon. Mais, je le répète, cette vue, si on la considère attentivement, sera trouvée entraîner à cette conclusion, précisément comme le rejet de la vérité de la résurrection des morts (1 Cor. xv) n'entraîne à rien moins qu'à nier la résurrection de Christ. L'Apôtre n'eut jamais l'intention, parce que les Corinthiens ne comprenaient pas cette doctrine par rapport à eux-mêmes, de les accuser de dire que Christ, leur Chef vivant, n'était pas ressuscité, car en le faisant il n'aurait guère pu les reconnaître comme des chrétiens.

Toutefois, il agit avec eux ouvertement et franchement; il expose l'erreur des vues qu'ils entretenaient réellement, en montrant la conclusion à laquelle elles devaient nécessairement conduire, si l'on en suivait jusqu'au bout les conséquences.

Lorsque le cœur est droit et que l'œil est simple, le Seigneur, dans sa miséricorde, nous garde des conséquences de plus d'une erreur dans l'intelligence de l'Écriture, où les plus sages d'entre nous peuvent tomber. Cela est bien consolant, lorsque nous considérons que, maintenant, nous « ne pouvons voir » que comme à travers un verre obscur. Néanmoins, comme dans le cas qui est devant nous, nous devons prendre garde aux vues que nous adoptons, car nous ne savons pas quel avantage l'ennemi peut remporter sur nous par ce moyen, comme il l'a fait quelquefois, en conduisant les saints à pousser leurs conclusions jusqu'au point de tomber à la fin dans une erreur positive. Que le Seigneur nous garde dans la simplicité, dans l'humilité et dans la seule dépendance de l'enseignement du Saint-Esprit en étudiant l'Écriture!

---

## L'ENLÈVEMENT DES SAINTS.

1. Écoutez la trompette ! Elle sonne victoire !  
 La nuit est écoulée, enfin le jour a lui.  
 Ah ! voici le Seigneur ! Et l'éclat de sa gloire  
 Resplendit pour le cœur qui soupire après Lui.
2. Changés en un clin d'œil — ressuscités en vie,  
 Jésus les réunit — les morts et les vivants.  
 C'est la voix de l'archange à cette heure bénie,  
 Qui nous appelle tous dans les glorieux rangs.

3. Tous — sur des ailes d'aigle, à ce cri plein de charmes,  
Nous montons, dans les airs, au céleste séjour.  
Là n'est plus de travail, plus d'ennuis, plus de larmes,  
Mais la parfaite joie et l'éternel amour.
4. Nous pouvons contempler le glorieux visage,  
Le radieux éclat du Bien-aimé Sauveur;  
Sans en être éblouis, sans l'ombre d'un nuage,  
Nous voyons maintenant Jésus notre Seigneur.
5. Seigneur, la bienheureuse et brillante espérance,  
Qui nous a soutenus à travers le désert, —  
Ce repos éternel, béni, dans ta présence,  
Pour nous est pleinement et pour toujours ouvert.
6. Elle est loin maintenant, la voix de la tristesse;  
De la prière aussi le cri s'est arrêté<sup>1</sup>,  
Et nous n'implorons plus, comme dans la détresse,  
Ta grâce, ô Rédempteur! ta fidèle bonté.
7. La louange est le chant — l'éternelle louange —  
Dans ce lieu glorieux, ce bienheureux séjour,  
Où chaque œil peut jouir, sans voile et sans mélange,  
Des secrets de ta grâce et de ton grand amour.
8. Le combat est passé! Seigneur, c'est notre gloire  
Que de te voir toujours, de te glorifier,  
De chanter devant toi l'hymne de ta victoire,  
De vivre seulement, Seigneur, pour te louer!

<sup>1</sup> Cette pensée fut suggérée par la bienheureuse expérience de Jean Janeway sur son lit de mort, exprimée en ces mots : — « Je n'attends plus rien ; je ne puis désirer davantage ; je ne puis porter davantage. Oh ! louez, louez, louez cet amour infini et sans bornes, qui a si merveilleusement regardé mon âme, et qui a fait plus pour moi, que des milliers de ses chers enfants. » — **En** puis : « Encore de la louange ! Oh ! aidez-moi à le louer ! *J'en ai fini avec la prière*, et toutes les autres ordonnances ; j'ai presque fini de converser avec des mortels. Bientôt je contemplerai Christ lui-même, qui m'a aimé, qui est mort pour moi, et qui m'a lavé en son sang. »

## UN MATIN SANS NUAGES.

1. Le matin est venu, — le matin sans nuage,  
Et le Fils de David s'est levé pour régner !  
Terre, chante aujourd'hui ! Sors de ton esclavage ;  
Voici, l'ange a saisi Satan pour l'enchaîner.
2. Réjouis-toi ! Voici, ton tyran implacable  
Ne te frappera plus du bras de sa fureur ;  
Désormais — pour toujours — la paix impérissable  
Est descendue à toi, la paix du Rédempteur.
3. Et toi, Jérusalem, chante ! l'heure est venue ;  
Toi, reine des cités, chante et sois sans effroi ;  
Que tes chants de triomphe éclatent à la vue  
Du Soleil de justice, ô Sion ! de ton Roi.
4. Lui ; Sauveur plein de grâce, — il est toujours fidèle ;  
Si tu l'as renié, toi, colombe sans foi,  
Il te pardonne tout, — à toi qui fus rebelle ;  
Il ne te laisse point ; — son amour est sur toi.
5. Mais contemple sa gloire ! — Avec lui, glorieuse,  
L'Épouse dans les cieus triomphe maintenant ;  
Des célestes élus la foule bienheureuse  
Devant les Séraphins le loue en l'adorant.
6. Les millions de ses saints, troupe heureuse et ravie,  
Ne cessent point sur lui de reposer leurs yeux ;  
Parmi ses frères, là, sa présence est bénie,  
Et lui-même conduit leur louange et leurs vœux.
7. O Seigneur ! tout l'éclat d'une telle journée  
Dépasse infiniment l'espoir de notre cœur ;  
C'est un fleuve de joie, entière et fortunée,  
Plénitude d'un pur, d'un éternel bonheur !
8. Quelle douce pensée, au milieu de la gloire !  
Tout ce qui s'offre à nous, tout ce que nous voyons :  
A ta mort, Saint Agneau, ta mort expiatoire,  
A toi seul, cher Sauveur, à toi nous le devons.

9. Source de tout bonheur, et de joie infinie,  
 Nous avons été faits, Jésus ! *un* avec toi !  
 Avec toi nous régnons, — avec toi, notre vie !  
 Tu nous as rachetés — pour toujours — par la foi.

Dans la vision sur la sainte montagne (Matth. xvii, 1-8; 2 Pierre i, 16-18), nous avons une vue de la *distinction*, et en même temps de la *liaison* entre le *ciel et la terre* en cette journée-là. Les trois disciples, en dehors de la nuée, dans leurs corps naturels, peuvent être regardés comme préfigurant la maison de Jacob (És. iv, 5, 6), et avec elle les nations de ceux qui sont sauvés (Apoc. xxi, 24), marchant à la lumière de la gloire. En même temps, Jésus lui-même, avec deux des bienheureux, dans la nuée, montre comment il occupera, avec son Église glorifiée, la place qui lui est propre, tout en trouvant sa joie dans une communion bénie avec son peuple sur la terre. Dans cette vision nous voyons la Shechinah, la gloire, — *le ciel même* — descendue vers la terre un moment, afin de nous donner un aperçu du royaume millénial à venir.

( Traduit d'un art. réimprimé (avec additions)  
 du « *Present Testimony*, » par sir E. Denny ).

---

## FRAGMENTS.

Christ doit être révélé par la foi à l'individu, afin que celui-ci puisse être *transformé à la même image* : c'est ce qu'aucune *ordonnance* ne saurait faire.

---

Il n'y a point de *crainte* quand nous voyons Christ dans la gloire d'en haut, parce que chaque rayon de cette gloire nous dit : « *Plus de condamnation.* » C'est parce que le péché est ôté que Jésus est là haut.

---

# IX.

## LA FOI DES PATRIARCHES.



Les patriarches étaient sortis du lieu qui était celui de la nature et de la chair, dans la foi en la promesse d'un héritage au pays de Canaan. Et voici ce qu'il y a à considérer dans la force et la victoire de leur foi : — ils s'attachent à cette promesse, malgré deux épreuves bien sévères de cette foi, c'est-à-dire en face de la pauvreté, de la douleur et du désappointement qu'ils éprouvèrent constamment dans la terre de la promesse, et aussi en dépit des charmes, des attraits et des avantages dont ils jouissaient en dehors de Canaan.

C'est là une chose qu'il faut bien observer, et elle peut nous être un encouragement dans un temps tel que le présent.

Il y eut une famine en Canaan aux jours d'Abraham, et encore aux jours d'Isaac, et encore aux jours de Jacob. Abraham, en outre, y fut témoin des abominations de Sodome, ainsi que des querelles et des débats habituels des pots de terre. Isaac y est forcé de se retirer d'un lieu à un autre par les injurieux traitements des naturels du pays. Jacob en est chassé par les menaces de son frère Ésaü. Et de plus, Canaan fut le lieu où chacun d'eux, en son jour, dut passer par l'humiliation et par la discipline, en raison du mal de leurs propres voies aux yeux de l'Éternel.

Telle fut Canaan pour les patriarches. Dans cette terre de promesse, ils furent, je puis dire, déshonorés et désappointés, et leur cœur fut presque brisé. Mais ce qui s'offrait à eux en dehors de ce pays, était entièrement différent, c'était précisément quelque chose d'aussi attrayant pour eux, que Canaan était pleine d'épreuves et d'humiliations.

L'Égypte, par exemple, enrichit Abraham; tandis que Canaan l'avait laissé aux portes de la mort, — et pour Jacob cette même Égypte était devenue la scène et l'occasion de tout ce que le cœur ou la chair auraient pu désirer; car ce fut en ce pays qu'il arriva au terme d'un pénible pèlerinage. Il avait connu abondance de douleurs en Canaan, soit avant qu'il la quittât pour aller à Paddan-Aram, soit après son retour; mais l'Égypte à la fin lui donna bien plus qu'une compensation de toutes ses pertes et de toutes ses douleurs. De la main du roi il reçut la plus belle et la plus riche portion du pays. Il y fut honoré et chéri, et vit sa famille prospérer de plus en plus autour de lui. Les désirs de son cœur semblaient tous s'y accomplir. Et pour comble de tout, l'Égypte lui rendit ce que les bêtes sauvages de Canaan lui avaient ravi. Joseph, qu'il regardait comme ayant été mis en pièces par quelque bête en Canaan, était vivant en Égypte, et était devenu le second personnage du royaume.

Il y avait là vraiment les attrait et la fascination de l'Égypte, et cela en plein contraste avec tout ce que Canaan avait été pour lui. Au temps du soir il y avait de la lumière; mais c'était un soir en Égypte. Son œil aurait bien pu désirer le prolongement indéfini d'un pareil couchant, et son cœur aurait pu être tenté de le mettre en contraste avec les nuages du

matin et du midi de sa carrière en Canaan. Mais la foi nous est montrée comme un vainqueur. Elle tranche plus d'une question avec la nature, et chez quelques-uns des saints elle obtient plus d'une belle et brillante victoire. Et tel fut ici le cas de Jacob, quelque humiliant que ce puisse être pour notre propre cœur de le constater. Car nous avons ici devant nous un bien beau témoignage, qu'en dépit de tout cela, l'objet aimé du patriarche était Canaan, — non l'Égypte.

Ce fut là la victoire qui surmonta l'Égypte alors, et c'est la même qui, à cette heure, surmonte le monde. Ni le souvenir des douleurs ou des déceptions en Canaan, ni la possession présente d'honneurs et de richesses en Égypte, n'ébranla Jacob. La promesse de Dieu dominait en son cœur. Il parlait de Canaan comme de la terre promise par Dieu; son espérance s'y rapportait; dans le lieu de sa prospérité présente, il n'était qu'un étranger, et ne voyait sa demeure que dans la terre méprisée et appauvrie qu'il avait laissée derrière lui. C'est en Canaan qu'il voulut être enterré. C'est là qu'il était en esprit, lorsqu'il bénit ses enfants; et c'est là qu'il donna la double portion à son premier-né d'adoption, 1 Chron. v, 1, 2.

Il y a là quelque chose de bien beau, et pour nous quelque chose qui est bien à propos et très-significatif; car je puis certainement dire du temps présent, que nous traversons, qu'il y a la pauvre Canaan, et la riche et importante Égypte. Ce qui, comme Canaan pour les patriarches, est lié avec Dieu dans les pensées de la foi, est en pauvre et faible état, tandis que le monde autour de nous fait de continuels progrès en grandeur, en forces et en dignités qui lui sont propres.

Il peut être dur d'apprendre cette leçon, que Jacob mit en pratique. Nous pouvons la voir en cette page de son histoire, sans la trouver en aucune page correspondante de la nôtre.

Joseph encore, après Jacob, fournit un exemple de cette même puissance de la foi. L'Égypte l'avait reçu, lorsque Canaan l'avait chassé. Il avait été vendu et transporté hors de Canaan, comme un esclave; en Égypte, il avait été élevé à la seconde place du royaume. Mais avec tout cela (car « la foi est la victoire qui surmonte le monde »), l'Égypte ne devint jamais Canaan pour Joseph. La promesse de Dieu était vivante dans le cœur de Joseph, comme elle l'avait été dans celui de Jacob. Les désappointements et les douleurs en Canaan, — les flatteries, les succès et les honneurs en Égypte, ne produisirent pas en ce cœur leurs résultats naturels, parce qu'il était la demeure de la promesse de Dieu. C'était là, selon les paroles énergiques de l'Apôtre (dans la forme que devait prendre chez les patriarches une pareille énergie), « saisir la vie éternelle, » — chose que plusieurs d'entre nous connaissent si peu.

Mais je dois faire encore une observation. — Nous sentons quelquefois que c'est une chose sérieuse et hasardeuse, que de faire connaître au monde que nous avons appris cette leçon, — que la pauvre Canaan vaut mieux que la riche Égypte. Nous comprenons parfaitement que les hommes ne peuvent pas avec indifférence voir mépriser ainsi la bonne chose qu'ils chérissent et qu'ils améliorent. C'est jeter un blâme sur eux, que de faire peu de cas du monde.

Je crois qu'il y eut un moment dans l'histoire de Joseph, où il sentit cela, — où il fit précisément l'expérience dont je parle.

Jacob, son père, en mourant, l'avait fait jurer qu'il l'enterrerait dans le pays de Canaan. Lorsque Joseph en vint à accomplir son serment, il me paraît avoir senti — qu'il s'agissait pour lui d'une affaire sérieuse et hasardeuse. Elle se présente évidemment à lui comme une entreprise qui avait ses difficultés spéciales. Il était haut placé à la cour, comme on dirait; car nous voyons (Gen. L, 2) que les médecins — les médecins de l'État, — étaient ses serviteurs. Et nous savons qu'il avait alors sous sa main les ressources du royaume, la force et les richesses de l'Égypte. Mais pourtant il hésite à l'égard de cet acte — l'enterrement de son père en Canaan, et recourt à l'assistance et à l'intercession des proches de Pharaon.

Pourquoi tout cela? N'était-ce pas une petite chose à faire pour un si grand personnage? Oui, mais, dans un certain sens, demander à être enterré en Canaan, c'était jeter un blâme sur l'Égypte. Cela semblait dire, après tout, que Canaan, avec sa dégradation et sa pauvreté, valait mieux que l'Égypte, avec ses honneurs et ses richesses; — que les grappillages d'un tel Éphraïm étaient meilleurs que la vendange d'un tel Abihézer.

C'était là le langage de la demande de Jacob; et Joseph sentait que c'était une chose sérieuse que de faire parvenir un tel langage aux oreilles de Pharaon. Mais il le fit. La foi triompha de nouveau. Et de cette manière, Joseph nous est encore témoin que nous devrions ouvertement faire connaître au monde, qu'avec toutes ses avances et toutes ses promesses, il n'est rien pour nous, *tandis que ce qui est de CHRIST, quoique faible et méprisé, est NOTRE OBJET.*

(Traduit d'un art. du « *Present Testimony.* » — avril 1854.)

## FRAGMENTS.

Les pensées spécialement développées dans les épîtres aux Éphésiens, aux Philippiens et aux Colossiens, semblent bien distinctement marquées.

L'Épître aux Éphésiens donne la description morale de la croissance du grain de blé — grain de blé de Dieu (qui tomba dans la terre et mourut, afin qu'il ne demeurât pas seul) — c'est l'Église vue en Christ dans le ciel. Celle aux Philippiens démontre ce qu'est la communion avec le Père et avec le Fils, telle qu'on la voyait développée en Paul, en Timothée, en Epaphrodite, pendant qu'ils étaient encore dans le désert : c'est l'Esprit de Christ dans le croyant. La troisième nous présente Christ comme l'image de Dieu, et la pensée du Père au sujet de Jésus. Ainsi ces trois lettres renferment comme une sorte de paraphrase divine de la promesse contenue en Jean xiv, 20 :

« En ce jour-là [c'est-à-dire maintenant] vous connaîtrez que je suis en mon Père [voir, pour le développement de cette révélation, les Colossiens], et vous en moi [voir Éphésiens], et moi en vous [voir Philippiens]. »

---

Nous apprenons à connaître Dieu de deux manières : ou bien, en jouissant de lui; — ou par le sentiment de nos besoins auxquels il satisfait. Maintenant c'est surtout par ce dernier moyen; bientôt ce ne sera plus que par le premier.

---

Dans la parabole du Fils prodigue, remarquez l'amour du Père quand il se jette au cou de son fils, et qu'il l'embrasse dans ses haillons; puis, quand il l'introduit dans la maison, revêtu de la plus belle robe. Il n'eût pas été honorable pour le Père, que son fils eût été chez lui en haillons.

## SE TROUVE AUSSI :

- A DIJON**, chez M. Th. CARRY, Hôtel Berbisey.  
**A MALVILLIERS** (Neuchâtel), chez J. L. Helfenbein.  
**A LAUSANNE**, chez M<sup>mo</sup> DURET-CORBAZ, rue St-Pierre.  
**A S<sup>te</sup>-CROIX**, chez Richard SCHERZER.  
**A VEVEY**, chez M<sup>lle</sup> P. DANCE.

**On peut se procurer aux mêmes adresses :**

### ETUDES SCRIPTURAIRES,

N° 9. Dieu et notre cœur.	fr. — 15 c.
N° 10. Méditation sur Rom. IX.	— 15
N° 11. Examen comparatif de Rom. iv, 1, 2 et de Jaq. ii, 10-26. Note sur 1 Jean iii, 20.	— 25
N° 12. L'Église et le Royaume.	— 40
N° 13. Le Ciel.	— 40

---

**Faute à corriger dans ce Numéro-ci.**

Page 298, ligne 1. *au lieu de* : pouvait; *lisez* : pourrait

ÉTUDES  
SCRIPTURAIRES

---

---

N° 15. — 1 AOUT 1855. — PRIX : 20 c.

---

---

**X. NOTES SUR LA PRÉSENCE (L'ARRIVÉE) DU SEIGNEUR JÉSUS.**

**XI. PENSÉES SUR LES EXPÉRIENCES D'ABRAHAM ET DE JACOB.**

**FRAGMENTS.**



**PARIS**

GRASSART, 11, *rue de la Paix*

**VEVEY**

PRENLELOUP, *rue du Lac*, 16

---

1855

# X.

## NOTES

### SUR LA « PRÉSENCE » (L'ARRIVÉE)

du Seigneur Jésus.



Désirant examiner quelques passages des deux Épîtres aux Thessaloniens qui touchent à la doctrine de la Présence du Seigneur, je dois, ce me semble, commencer par établir clairement la valeur du mot en question. Ce point, une fois éclairci, fera disparaître, je n'en doute pas, les difficultés qu'offrait nécessairement à l'esprit de plusieurs l'expression *Arrivée* ou *Venue* que je remplace, en traduisant littéralement, par le mot *Présence*.

*Parousia* est un substantif dont le verbe est *pareimi*: être-là, être présent, en opposition avec *apeimi*: être absent et avec *apousia*, absence. *Parousia* signifie donc le fait d'être là, ou « LA PRÉSENCE. » En Phil. ii, 12, on a bien traduit les deux substantifs par *absence* et *présence*. Voyez encore 2 Cor. x, 10; puis, pour le verbe, 1 Cor. v, 3; 2 Cor. x, 1, 2, 11; xiii, 2, 10; Phil. i, 27. Enfin, en Col. ii, 5, *apeimi* — je suis absent — est opposé à: je suis avec vous.

« La Présence » du Seigneur Jésus est une expression qui ne s'applique point uniquement et absolument à l'acte de l'enlèvement de l'Église en l'air; pas plus que « le Jour de Christ » ne s'applique exclusive-

ment au retour du Fils de l'homme, en jugement, sur la terre. En étudiant bien ce sujet, on verra que ces deux expressions (ainsi qu'une troisième, « son Apparition ») renferment quelques fois tous les actes successifs du Seigneur Jésus, dès le moment où Il n'est plus caché, jusqu'à celui où Il remettra toutes choses soumises à Celui qui les Lui a soumises. C'est sa Présence, encore future, en contraste avec son absence actuelle — eu égard à ce monde et à ce qu'il contient.

Entrons maintenant dans quelques explications sur les passages en question.

---

#### 1 Thess. II, 19.

« Car quelle est notre espérance, ou notre joie, ou notre couronne de gloire, si ce n'est vous, devant notre Seigneur Jésus-Christ dans (ou *pour*, εἰς) sa Présence! »

« La Présence » n'est-elle pas manifestement une époque, en vue de laquelle et dans l'attente de laquelle la foi agit, avec l'espérance de jouir, *pendant toute la durée de cette époque*, des récompenses que la grâce a promises à la fidélité que cette même grâce produit chez les serviteurs du Seigneur?

---

#### 1 Thess. III, 12, 13.

« Or, que le Seigneur vous fasse augmenter... pour affermir vos cœurs en sainteté, devant notre Dieu et Père, pour (ou *dans*, εἰς) la Présence de notre Seigneur Jésus-Christ avec tous ses saints! »

Si on lit, « à l'Arrivée... avec tous ses saints, » on est comme forcé de conclure que cette prière ne de-

mande notre affermissement que en vue du moment où le Fils de l'homme *reviendra* sur la terre *avec tous ses saints*, selon Zach. XIV, 4, 5 ; (cf. Jude 14, 15, etc.). Mais, dira-t-on, s'il s'agit uniquement de l'instant où les pieds du Seigneur seront posés sur la montagne des Oliviers, qu'avons-nous besoin d'affermissement pour ce moment-là ? N'aurons-nous pas, préalablement, été enlevés au ciel, auprès du Seigneur, pour revenir avec Lui ? Nous savons positivement que l'Église n'a point à attendre sur la terre la Venue de Jésus ici-bas. Et cependant voici un passage qui demande à Dieu d'affermir nos cœurs (à nous l'Église), dans ce moment terrible !

Ces réflexions seraient justes s'il s'agissait réellement de ce moment et d'aucun autre. Mais le passage demande simplement l'affermissement du cœur de chaque saint (jusqu'à la fin de l'épreuve de sa foi en la chair) pour qu'il puisse marcher, *ici-bas, dans la sainteté devant Dieu* et en vue du Jour du Christ ou de Sa Présence avec tous ses saints. Un cœur nourri de cette attente s'affermit dans la sainteté (1 Jean III, 3). Il vit ainsi, par la foi, devant notre Dieu et Père, en attendant son Fils.

Au reste, dans le texte, le génie de la langue fournit cette pensée : Que le Seigneur affermisse vos cœurs *dans la puissance de ce grand événement* — la Présence de Jésus au milieu de tous ses saints —. C'est-à-dire, qu'il affermisse vos cœurs en sainteté devant Dieu, en les gardant dans un état d'attente et dans l'espérance du moment où Jésus ne sera plus caché.

C'est *devant Dieu*, mais sur la terre, par un effet de la foi, que l'attente de ce moment doit produire, en nos cœurs l'affermissement dans la sainteté. Les

lecteurs de la Bible n'ont pas besoin qu'on leur rappelle, par des citations, combien sont fréquents les exemples de saints qui ont vécu devant Dieu sur la terre. Nous nous bornerons à citer deux passages analogues dans notre Épître même : Au v. 9 de notre chapitre, l'Apôtre Paul se réjouit à cause des Thessaloniens, et il fait cela *devant Dieu*. Au i, 3, il les loue à cause de la persistance qu'ils mettaient à espérer le Seigneur Jésus Lui-même, ou sa Présence, et de ce qu'ils faisaient cela *« devant notre Dieu et Père »*. Paul se rappelle l'œuvre de leur foi et les autres qualités qui les distinguaient, en tant qu'ils pratiquaient ces choses devant notre Dieu et Père. Il s'agit évidemment, dans de tels passages, de l'effet spirituel produit par l'attente ou par la foi dans les fidèles, savoir de les tenir en la présence de Dieu ici-bas. La réalité sans voile aura lieu dans la Présence de notre Seigneur Jésus-Christ avec tous ses saints. Attendre cette réalité est ce qui affermit nos cœurs dans la sainteté devant Dieu.

Je ne vois pas là plus de difficulté qu'en 1 Cor. i, 8, par exemple : « Vous qui attendez la révélation de notre Seigneur Jésus-Christ qui, aussi, vous affermira jusqu'à la fin irréprochables, pour (ou *dans*, *en*) le Jour de notre Seigneur Jésus-Christ »<sup>1</sup>. L'Église n'attend pas, *en première ligne*, la révélation du Seigneur Jésus au monde, puisque lorsqu'elle ira à sa rencontre, en l'air, Jésus ne sera pas encore révélé au monde. C'est *cette rencontre* qui est le premier objet de notre désir. Mais elle est aussi le commen-

<sup>1</sup> Voyez par ex. : pour les récompenses, 2 Cor. I, 14 ; Phil. II, 16 ; 1 Thess. II, 19, où l'espoir des récompenses publiques nous est présenté soit pour *le Jour*, soit pour *la Présence* du Seigneur. Cf. 1 Pierre V, 4 ; Sa manifestation ; etc.

cement de la révélation entière du Christ (de son dévoilement) et de son Jour : l'Église ne peut donc pas attendre le Jour ou la révélation du Seigneur sans attendre, en premier lieu, notre enlèvement auprès de Lui. Voilà comment il ne manquait aucun don gratuit aux Corinthiens, puisqu'ils étaient dans cet état qui est, au fond, l'attente de la perfection. Le Seigneur, de son côté, les affermirait irréprouchables<sup>1</sup> pour ce grand jour ; et il le ferait jusqu'à la fin, c'est-à-dire autant qu'il sera nécessaire pour chacun, pendant qu'il a besoin d'être affermi. (Voyez Jude i, 21, 24 ; Col. i, 22 ; 1 Tim. vi, 14, 15.)

La même idée est aussi exprimée en 1 Pier. i, 13 : « Espérez parfaitement dans la grâce qui vous sera apportée en la révélation de Jésus-Christ. » Au fond, l'Écriture ne parle pas de deux révélations futures du Seigneur — mais de Sa révélation sous deux faces, je le crois, une pour l'Église, puis une pour le monde ; on peut cependant concevoir l'effet de sa présence dans ce sens et moralement. 1 Cor. i, 8 et 1 Pier. i, 13, parlent donc d'une seule et même révélation (dans laquelle certainement, l'Église le verra d'abord, puis le monde ensuite). Je ne vois en 1 Thess. iii, 13 ; 1 Cor. i, 8 ; 1 Pier. i, 13 et autres passages analogues, que l'idée exprimée encore en Phil. i, 6 : « Celui qui a commencé une bonne œuvre en vous, l'achèvera jusqu'au Jour de Jésus-Christ. » L'Église est gardée et conservée, sur la terre, par la foi et par l'attente d'une époque où tout combat sera terminé quant à elle. « La Présence » du Seigneur n'indique point spécialement le fait de l'enlèvement de l'Église, ni celui de sa pré-

<sup>1</sup> Irréprouchable s'applique, le plus souvent, à une marche pure ici-bas. Voyez 1 Tim. iii, 2, 10 ; v, 7 ; Tite i, 6, 7 ; Luc i, 6 ; Phil. ii, 15 ; iii, 6 ; 1 Thess. ii, 10 ; iii, 13 ; v, 23 ; etc.

sentation à Dieu pour les noces dans le ciel, ni le Jour de Christ au point de vue spécial de sa venue en jugement sur la terre, ou de son apparition et de son règne. Mais c'est une époque qui peut renfermer tout cela, et dans laquelle Christ ne sera plus caché. Veuille le Seigneur faire croître ses élus dans la voie de la sainteté pratique, dans laquelle seule les saints peuvent avoir un cœur ferme, en vue des gloires futures du Christ et de leur participation à ces gloires : « Or que le Dieu de la paix, Lui-même, vous sanctifie tout entiers et garde (ou conserve) votre esprit entier, et l'âme et le corps sans reproche pour la Présence de notre Seigneur Jésus-Christ (1 Thess. v, 23).

---

#### 1 Thess. IV, 15.

«... que nous, les vivants, les surrestants pour(εις)<sup>1</sup> la Présence du Seigneur...» Ici encore, «la Présence» signale une époque générale qui commence au moment où Christ n'est plus caché, et qui finit par le jugement éternel, après le règne de Christ sur le monde actuel. Il n'est jamais dit : l'Arrivée ou la Venue (Présence) du Seigneur en l'air.

Quoique l'enlèvement de l'Église soit celui des actes de cette Présence que les surrestants attendent le plus immédiatement, je ne vois pas que le passage en question désigne uniquement ce moment-là. Il est vrai que notre vie sur la terre sera terminée par le premier acte de la Présence du Seigneur — par notre réunion à Lui dans l'air ; mais, si nous attendons ce

<sup>1</sup> εις, quant à; en vue de; indique plutôt une tendance vers cette époque; εν indique, soit l'établissement de la chose en question, soit sa puissance. « En puissance de » serait souvent le vrai sens de εν, et particulièrement dans quelques-uns de nos passages.

moment béni, c'est pour être toujours avec Lui et pour jouir avec Lui de toutes les gloires futures renfermées dans sa Présence.

---

2 Thess. I, 5-8.

« ..... Puisqu'il est juste, de la part de Dieu, qu'Il rende la tribulation à ceux qui vous causent des tribulations, et qu'à vous qui êtes dans la tribulation, (il donne) du relâche avec nous, en la révélation du Seigneur Jésus (venant) du ciel avec les anges de sa puissance, exerçant la vengeance... » Mais, disent les chrétiens instruits par le Seigneur à attendre l'enlèvement de l'Église avant le retour du Fils de l'homme en jugement, nous aurons du relâche longtemps avant ce retour, puisque nous aurons été réunis préalablement à Lui, afin que nous puissions revenir avec Lui. Notre relâche ne commence-t-il pas avec notre réunion ?

Cela peut être vrai et cela est vrai en effet. L'Esprit dirige bien les pensées de l'Église souffrante vers le grand antitype du Jubilé, vers l'année agréée du Seigneur. Mais ce que l'Esprit met ici d'abord au premier rang c'est la rétribution, la justice distributive. Il s'agit surtout du moment où cette justice sera pleinement révélée par ses effets. Le relâche général, et pas le nôtre seulement, doit être précédé par la manifestation évidente et publiquement universelle de la justice pratique du Fils de l'Homme. Il y a ici le lot des deux partis : celui des persécutés et celui des persécuteurs. L'Apôtre soutient les premiers par la perspective de cette rétribution dont le résultat sera à la gloire de Christ dans ses saints. Or le relâche universel, le grand Jubilé, la rétribution générale, dans ce

monde , ne commenceront que lors de LA RÉVÉLATION (*dévoilement*) du juste Juge , venant du ciel sur la terre avec les serviteurs de Sa Justice.

Nous savons que nous entrerons dans le repos dès l'instant où le Seigneur prendra l'Église à Lui. Cependant nous y sommes déjà entrés du moment où nous avons cru ; et , néanmoins encore , la plénitude de la jouissance de ce repos , l'universalité et la publicité de ce vrai relâche , ne seront là pour nous (pour Christ et pour l'Église) que par le moyen de Sa Révélation. Cette révélation elle-même commence par la rétribution publique, proposée en espérance comme un relâche aux saints qui attendent le Seigneur au milieu des tribulations d'ici-bas. Lorsque la rétribution générale viendra, le lot de l'Église sera manifesté aux yeux de tous et le Seigneur sera glorifié , aussi bien aux yeux de ses ennemis qu'en ceux qui croient. Paul n'aurait point atteint son but en ne présentant au cœur des saints que leur réunion à Christ, dans le ciel. L'Esprit de Christ , dans l'Église, veut un Christ juste et capable de détruire les œuvres du diable. La justice de Dieu ne sera point publiquement glorifiée par notre disparition de la scène du monde. Elle le sera par LA DÉMONSTRATION du juste jugement de Dieu, donnant publiquement le règne à ses saints et la vengeance à leurs ennemis ( cf. Phil. I , 28 ). Ce passage propose donc à la foi , comme moyen d'encouragement, l'attente de *la publicité de la rétribution*, qui mettra en évidence le juste jugement de Dieu.

---

1 Thess. IV; 13-18.

Relativement au point de vue qui est celui de ce petit travail , j'ai peu de changements à proposer dans

la traduction : Lisez au v. 14 : « De même aussi, quant à ceux qui s'endormirent par le moyen de Jésus, Dieu les conduira (ou les mènera) avec Lui. » Puis, aux v. 15 et 17, lisez « nous les vivants, les surroutants — pour la Présence du Seigneur... » (etc, page 332, note<sup>1</sup>).

Les Thessaloniens étaient, il est vrai, enseignés par Paul lui-même à « attendre, des cieus, le Fils du Dieu vivant et véritable qu'Il a réveillé d'entre les morts, Jésus qui nous délivre de la colère à venir » (I, 10). Mais ils n'étaient pas encore enseignés sur la succession et sur l'ordre des actes divers de Sa Présence. Ayant donc vu et continuant à voir des frères mourir de mort corporelle, ou s'endormir dans le Seigneur, les Thessaloniens ne pouvaient pas concilier l'absence de ceux qui mouraient, avec leur participation au retour de Jésus venant du ciel pour exercer le jugement et la rétribution, délivrer les saints et régner sur la terre. Ils étaient, à cet égard, comme les autres qui n'ont pas d'espérance (v. 6; iv, 13; Éphés ii, 3). Enfin *ils étaient encore dans l'ignorance*, non pas d'un retour de Jésus en général, mais de la position que les saints endormis occuperaient pendant la Présence de Jésus. La consolation ou l'espérance que Paul leur donne dès le v. 14, se fonde sur le dogme de la résurrection du Christ et de la résurrection de l'Église. Or, en rapprochant la fin du verset 14<sup>me</sup> de ces mots du verset 17<sup>me</sup> : « Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur, » nous pouvons résumer la pensée de l'Apôtre de cette manière : « CAR, si nous croyons que Jésus mourut et qu'Il ressuscita, de même aussi » les saints endormis ressusciteront et Dieu les conduira ou les mènera toujours et partout avec Christ. Dieu ne les séparera jamais de Jésus. Je

pense donc que le Saint-Esprit a surtout en vue ici la portée morale du fait, en consolation pour nos âmes, et non pas une révélation sur le temps où la chose aura lieu.

Il est important d'observer que le texte ne dit point que Dieu les *amènera* — encore moins qu'il les *ramènera*<sup>1</sup> avec Lui. Ce n'est pas d'un acte spécial de l'activité manifestée du Christ qu'il s'agit dans ce moment, le fond de l'idée est que s'étant endormis en Christ ressuscité, Dieu les mènera toujours avec Christ<sup>2</sup>. Ensuite vient la spécialité, le moyen : « CAR ils ressusciteront PREMIÈREMENT. »

Les Thessaloniens, attendant la Présence du Seigneur ressuscité, c'est-à-dire la fin du temps pendant lequel Jésus est caché, étaient dans l'affliction au sujet de leurs frères endormis, craignant que leur mort ne les tint séparés du Christ pendant Sa Présence. C'était *ignorance* sur l'étendue et sur la succession des divers actes de cette Présence. Alors Paul leur apprend que les saints endormis ressusciteront premièrement. Ils ressentiront les premières influences de Sa Présence; ensuite, Dieu les mènera (ainsi que les surrestants transmués) toujours avec Christ.

<sup>1</sup> Il n'y a ni *sunaxei*, ni *sunaxei sun*, mais *axei sun*. *Sunago* et *ago* sont traduits, chacun une fois, par *emmener*. Mais ni l'un ni l'autre ne signifie *ramener*. Le verbe *sunago* signifie *emmener*; *réunir*; *recueillir*; *assembler*; *amasser*. Le sens le plus immédiat et le plus simple du texte est : « les mènera ou les conduira avec Lui. » Ensuite viennent les détails selon l'ordre futur des faits, ou du *comment*, de la manière dont Dieu les conduira toujours avec Christ. L'expression grecque éveille aussi l'idée que Dieu les *produira*, les *exhibera* avec Christ.

<sup>2</sup> Il va sans dire, d'après le verset 17, que les *transmués* feront aussi partie de ceux que Dieu mènera avec le Christ; mais ce n'est pas d'eux que nous nous occupons spécialement.

Enfin il entre dans les détails ; puis , le tout finit par cette consolation : « Et AINSI (eux et nous tous), nous serons toujours avec le Seigneur. »

Voilà ce qui répond à tout, pour tous, dans toutes les positions et à toutes les époques.

Eux ressusciteront *premièrement*. Nous ne les devancerons donc pas. Or les Thessaloniens craignaient précisément que les vivants ne laissassent les morts en arrière, pour cette époque. Puis nous serons enlevés *ensemble avec eux*, et nous serons toujours, eux et nous, *avec le Seigneur*. Dieu ne veut pas plus les séparer de Christ pendant Sa Présence, que nous les vivants. La force des raisonnements, celle des détails et de leur ordre, ainsi que la force de la conclusion, gît dans le *avec Lui*. Dieu les réunira à Lui, les mènera avec Lui où qu'Il aille, car ils se sont endormis en Lui et ils ressusciteront d'abord, afin que eux et nous soyons toujours avec Lui. Ils ressusciteront **PREMIÈREMENT** ; c'est leur avantage sur les vivants qui seront transmués. Leur résurrection sera le premier effet de la Présence du Christ ressuscité, lorsqu'Il sortira du trône où Il est caché.

Tout cela, ce me semble, ne touche nullement à l'idée de ramener avec Christ les saints morts, soit au commencement de sa Présence, soit à l'époque de son retour sur la scène du monde. Cette dernière vérité est abondamment déclarée et exposée dans plusieurs passages. On peut même penser qu'elle est implicitement contenue dans les mots : « Dieu les mènera avec Christ, » mais je ne vois pas que ce soit le sujet spécial de 1 Thess. iv, 14. Je vois dans l'ensemble de ce précieux passage que les corps des frères endormis se relèveront *premièrement*, de la terre ; puis, que (nous ayant été transmués, 1 Cor. xv) eux

et nous ensemble réunis au Seigneur en l'air, serons toujours ensemble et toujours avec Lui, et que ce sera là le premier effet de la Présence du Seigneur, lorsque la voix de l'archange et la trompette de Dieu se feront entendre.

Vers. 15. « Car nous vous disons ceci, par la Parole du Seigneur. » Paul ne leur avait encore jamais parlé de ceci, c'est-à-dire de l'enlèvement préalable de l'Église. Il ne dit pas, comme en 2 Thess. ii, 5, « je vous ai déjà dit ces choses ; » mais au contraire, comme en 1 Cor. xv, 51, Paul vient leur révéler un mystère. Il les avait bien instruits de vive voix sur le Jour de Christ et sur les événements qui, dans le monde, devaient précéder ce jour-là. Mais il était maintenant devenu nécessaire de leur montrer comment il se ferait que les saints morts ne fussent pas privés de participer à la Présence du Seigneur. Alors Paul leur révèle ce qui suit. C'est la résurrection et l'enlèvement de l'Église qui rendent possible la réunion des saints endormis aux survivants — puis la réunion de tous au Seigneur, pour être avec Lui, non-seulement dans tous les actes suivants de Sa Présence, mais *toujours*. C'est ce que nous avons déjà vu en étudiant le v. 14. Les versets 15 à 17, jusqu'aux mots : « *en l'air* » exposent avec ordre les premiers effets de cette Présence, et surtout le résultat de ces effets en faveur des saints de l'Église qui se sont endormis. Auparavant ce dernier point était un mystère.

Après la révélation de ce mystère, il restait une conclusion à tirer. Nous l'avons depuis la fin du v. 17. « Et ainsi nous serons toujours avec le Seigneur ; c'est pourquoi, consolez-vous les uns les autres par ces paroles. » Le sujet du trouble des Thessaloniens est tout à fait ôté, parce que leur ignorance a été en-

levée par la révélation du plan de Dieu, quant aux premiers actes de la Présence (1 Thess. iv, 15; et 1 Cor. xv, 51).

---

Je tirerai encore, de 2 Thess. ii, 1, une preuve à l'appui de mon opinion. Là Paul déclare<sup>1</sup>, ce me semble, que, dans sa première lettre, il ne leur a point dit que le Jour de Christ *était là*. Ils ne devaient point confondre ce Jour avec la Présence de notre Seigneur Jésus-Christ *et* notre réunion à Lui. Il n'avait point parlé, dans sa précédente lettre ni ailleurs, du Jour *comme étant là*; mais il avait écrit sur deux choses comme liées ensemble: sur la Présence du Seigneur et l'enlèvement de l'Église — choses qui sont, en effet, formellement traitées dans sa première lettre. Il est vrai que, dans cette même lettre, le sujet du Jour paraît au chapitre v; mais non pas du Jour *comme étant là*; au contraire: il en avait écrit dans le sens d'une exhortation à l'Église, faisant voir que cet événement déjà connu d'eux, événement infiniment redoutable pour tous les habitants de la terre, ne concernait nullement l'Église, quant à la colère du moins (i, 10). Ce qui concernait l'Église c'était la révélation du consolant mystère de son enlèvement hors de la scène de ce monde, au commencement de la Présence du Seigneur et avant l'éclat de la lueur de son Jour.

L'ennemi avait, paraît-il, réussi à troubler les Thessaloniens, en leur faisant confondre le sujet du chapitre iv<sup>me</sup>, avec celui du v<sup>me</sup> de l'Épître précédente, ou la Présence du Seigneur pour l'enlèvement de

<sup>1</sup> ii, 2; cf. 15.

l'Église, avec le Jour du Christ. Alors Paul doit leur rappeler que l'Église n'est pas réservée pour traverser la colère de ce Jour, mais pour la possession du salut et de la gloire (1 Thess. i, 9, 10; ii, 12; 2 Thess. ii, 1, 14, etc.). Or, comme le Jour (en tant que Présence manifestée du Seigneur) commence par la colère; comme cette colère ne peut pas tomber sur le méchant avant qu'il n'ait été pleinement manifesté; comme cette colère ne viendra pas sur l'Église mais sur les fils des ténèbres et de la rébellion<sup>1</sup>, les Thessaloniciens sont exhortés à attendre le salut et la mise en possession de la gloire par la Présence de notre Seigneur Jésus-Christ ET notre réunion à Lui. Le raisonnement a toute sa force dans la liaison de ces deux choses. Notre réunion à Lui, ainsi liée à Sa Présence pour en être le premier acte, nous rend assez intelligents pour que nous puissions attendre avec patience le Seigneur fidèle qui nous affermira et nous gardera du mal (2 Thess. iii, 3).

Je ne pense pas qu'on puisse rejeter absolument la traduction : « nous vous demandons, frères, *par*, ou *au nom de*, la Présence; mais je doute qu'on doive l'imposer par l'exclusion absolue de l'autre traduction qui lit : « *au sujet de* la Présence... » Il est vrai que je ne vois pas l'utilité de ce changement. Toutefois le raisonnement, tel que je viens de l'exposer, de-

<sup>1</sup> Lisez avec soin ce que l'Apôtre dit à ce sujet au commencement du chapitre v de la 1<sup>re</sup> Épître aux Thessal., pour démontrer qu'ils n'ont rien à craindre du jour du Seigneur. Quoique, par le fait, *dans la nuit*, nous ne sommes pas *de la nuit*, en sorte que ce jour, qui vient comme un voleur *dans la nuit*, ne peut pas nous surprendre. Toute la force de cette argumentation consiste dans le contraste entre les mots *jour* et *nuit* : et il en résulte aussi des conséquences pratiques pour le croyant : voyez vers. 6-8.

meure le même avec l'une ou l'autre de ces traductions quoiqu'il soit beaucoup plus saillant et plus clair si on lit : « Or nous vous demandons, frères, *relativement* à la Présence... et à notre rassemblement... » Ce dont il s'agit, en effet, c'est qu'on ne confonde pas ces deux choses : la Présence et le rassemblement, puis le Jour de Christ pour la colère. Et de nos jours encore, nous devons désirer ardemment qu'une grande foule de saints ne soient plus affaiblis, *ébranlés et troublés* par cette même confusion ; tandis que cette nouvelle révélation de la pensée du Seigneur devait devenir pour eux une source de précieuses consolations (1 Thess. iv, 18).

---

Arrivé à ce point, je m'arrête. Le sujet de la Présence du Seigneur Jésus — et encore considéré seulement dans quelques passages — tel était le but de cette petite étude. Si mon opinion s'écarte, peut-être, en quelques détails de celle de frères plus avancés sur ce sujet, je désire sincèrement être du nombre de ceux auxquels on n'aura pas, en vain, « exposé plus exactement le chemin de Dieu. » J'ai la conviction que c'est aussi le sincère désir de tous les témoins actuels du Seigneur. Béni soit-il, ce précieux Sauveur ! Il a voulu nous réveiller et renouveler dans nos cœurs l'attente de Sa propre personne. Il a voulu se servir, pour cela, de quelques questions. Ces questions serviront, dans la main du Seigneur, nous l'espérons vivement, à nous faire croître dans la vérité — non-seulement en connaissance, mais, (demandons-le Lui) aussi en pratique. Soyons seulement simples, humbles, zélés et soumis les uns aux autres, puis tous et chacun à Christ dans l'amour. Amen !

Sully, 9 mars 1855.

Le frère J.-B. ROSSIER.

# XI.

## PENSÉES

SUR

### LES EXPÉRIENCES D'ABRAHAM ET DE JACOB,

par J.-N. D.

(Traduit de l'allemand par J.-B. R.)

---

Les expériences du cœur occupent une grande place dans les pensées des chrétiens. Il est cependant important de les juger toujours par la parole de Dieu. Ces expériences sont l'expression de l'état intérieur du cœur et de nos relations avec d'autres, aussi bien que des sentiments que notre conduite, dans ces mêmes relations, produit dans nos cœurs et dans nos consciences.

Il n'est point nécessaire de parler ici des expériences d'un inconverti, quoique ce dernier ne soit pas, non plus, sans expériences. Il est vrai qu'il ne connaît pas Dieu; mais, en un certain sens, il jouit de sa bonté dans la nature; sa conscience peut le blâmer; il peut être las du péché et s'effrayer à la pensée du jugement. Il peut encore oublier ce dernier, en jouissant, dans une vie naturellement honorable, de sa famille et des hommes. Mais il ne peut rien faire de plus.

Cependant il y a une grande différence dans les expériences des hommes, en lesquels agit l'Esprit de Dieu. Cette différence provient, d'un côté, des relations dans lesquelles nous sommes avec Dieu, et d'un autre côté, de notre conduite dans ces mêmes

relations. Il est vrai que Dieu ne nous a pas placés sous la Loi ; et cependant la conscience réveillée est, quant à ses rapports avec Dieu, ou sous la Loi ou sous la Grâce. L'Esprit de Dieu qui l'a réveillée y fait pénétrer sa lumière et y produit le sentiment de sa responsabilité. Je suis sous la Loi aussi longtemps que je fais dépendre mon acceptation auprès de Dieu de ma fidélité, c'est-à-dire de l'accomplissement de mes devoirs. Si, au contraire, l'amour de Dieu et son œuvre en Christ sont, pour ma conscience, l'unique et parfait fondement de mon adoption, alors je suis sous la Grâce. Le Saint-Esprit ne peut pas affaiblir la responsabilité, mais il peut me révéler que Dieu a sauvé mon âme, qui était perdue parce que ma vie n'a pas répondu à cette responsabilité. Aussi longtemps que l'âme réveillée demeure sous la Loi, elle fait de tristes expériences ; elle sent qu'elle est coupable selon la Loi et qu'elle n'a aucune force pour l'accomplir. Elle reconnaît bien que la Loi est bonne, mais, malgré tous ses efforts, elle n'atteint pas le but qui est l'obéissance. Les expériences de ces âmes-là sont des expériences de leur péché, — de leur faiblesse, et de la puissance du péché. Lors même qu'une telle âme ne serait pas encore tout-à-fait conduite au désespoir par l'attente du juste jugement de Dieu, parce qu'elle ressent quelque peu l'amour de Dieu et qu'elle espère en l'œuvre de Christ, l'incertitude quant à ses relations avec Dieu n'en subsistera pas moins, et cela donne lieu à des alternatives de paix et de trouble. Dans ce dernier cas, l'âme a bien été attirée par la grâce, mais la conscience n'est pas purifiée et le cœur n'est pas affranchi. Ces expériences sont utiles pour nous convaincre de péché et d'impuissance, et pour anéantir toute confiance en nous-

mêmes. Il est nécessaire que nous nous sentions condamnés devant Dieu et que nous sachions que désormais tout dépend de sa grâce imméritée.

Il en est autrement lorsque notre conscience est purifiée et que nous avons compris notre position, devant Dieu, en Christ. Condamnés dans la présence de Dieu, nous reconnaissons que Dieu nous a aimés et qu'il nous justifie par l'œuvre de son Fils; nous comprenons que le péché est ôté, et notre conscience est rendue parfaite. Nous n'avons plus de conscience de péchés devant Dieu, parce que Lui-même les a ôtés à jamais par le sang du Christ et que ce sang est, en tout temps, devant ses yeux; nous savons qu'étant unis avec Christ, qui a pleinement glorifié Dieu en ce qui concerne nos péchés, nous avons été faits justice de Dieu en Lui. Ainsi, le cœur est libre pour jouir de son amour, dans la présence de Dieu.

Dès lors nous sommes sous la grâce; nos relations avec Dieu dépendent, désormais, de ce que Dieu est et de la justice, laquelle Christ est devenu pour nous. Nos relations avec Dieu ne dépendent pas de ce que nous sommes devant Lui comme hommes responsables. Nos expériences reviennent désormais toujours à ceci : que Dieu est amour, que Christ est notre justice et Dieu notre Père. Nous avons communion avec Dieu et avec son Fils, Jésus-Christ. Nous jouissons de tous les privilèges de cette relation. Cependant, l'usage que nous faisons de ces privilèges, influe sur notre jouissance. Les relations demeurent constamment les mêmes, ainsi que le sentiment que nous en avons; mais la jouissance de ce que Dieu est dans cette relation, dépend de notre conduite dans une telle position.

Les expériences sont toujours fondées sur mes rap-

ports avec Dieu. Suis-je triste ? c'est que la communion avec Dieu, communion qui répond à mes rapports avec Lui, est interrompue. Je sens que je ne jouis pas de la communion bénie à laquelle je suis parvenu, et c'est ce qui cause ma tristesse — mais celle-ci ne provient pas d'incertitude sur la communion elle-même. La chair n'a point de rapports avec Dieu, et la chair est toujours en nous : « Or l'amour de Dieu est versé dans nos cœurs, par le Saint-Esprit qui nous a été donné » (Rom. v, 5). Par cet Esprit, nous avons communion avec le Père et avec son Fils, Jésus-Christ (1 Jean i, 3), et nous sommes appelés à marcher dans la lumière comme Dieu Lui-même est dans la lumière (1 Jean i, 7). Notre communion avec Dieu dépend de notre marche dans la lumière, quoique, lorsque nous l'avons perdue, Dieu puisse nous visiter par sa grâce et renouveler la communion. Mais Dieu est fidèle et ne permet pas le péché dans ses enfants. S'ils ne marchent pas avec Lui dans la lumière, il les fera marcher à travers toutes les épreuves et à travers tous les combats nécessaires pour les amener à la connaissance d'eux-mêmes, afin qu'ils demeurent dans la lumière et que la communion soit véritable et pure.

Il est vrai que ces épreuves et ces combats ne touchent pas à nos rapports avec Dieu, puisque ceux-ci dépendent de ce que Dieu est, en Christ, selon sa grâce et selon sa justice; mais l'interruption de la communion avec Dieu, interruption qui nous place hors de la jouissance de la lumière, nous introduit dans toute sorte de combats et d'expériences douloureuses et humiliantes sur ce qu'est notre propre cœur. Dieu, Lui-même, emploie aussi la correction pour nous humilier et pour briser notre volonté. La

chute réelle dans le péché n'est pas seule une occasion pour l'action de Dieu dans nos âmes, mais tout ce qui est dur et rebelle dans nos cœurs y donne aussi lieu. La conséquence de ces vérités, est que les expériences d'une âme qui marche avec Dieu sont beaucoup plus simples que les expériences d'une âme infidèle, et cependant la connaissance de Dieu et du cœur humain sera beaucoup plus profonde chez la première. Aussi longtemps que nous marchons en communion avec Lui, nous marchons dans la lumière et nous avons, en sa présence, le sentiment continuel de son amour paternel. Néanmoins, cette présence agit sur notre âme pour manifester tout ce qui n'est pas d'accord avec la lumière. Le jugement de nous-mêmes a lieu dans la présence de Dieu, dans le sentiment de son amour et en rapport avec cet amour. Le péché porte le caractère de tout ce qui n'est pas lumière et qui est jugé, non-seulement parce que le péché n'est pas d'accord avec la sainteté, mais aussi parce qu'il n'est pas d'accord avec l'amour de Dieu.

Avec des cœurs purifiés par l'amour de Dieu, et fortifiés par la communion avec Lui, la grâce qui agit ainsi en nous, prend la place du péché qui a été jugé, et dès lors, notre marche dans le monde est l'effet de la communion de Dieu dans nos cœurs. Nous portons Dieu, pour ainsi dire, dans nos cœurs à travers le monde. Remplis de son amour et vivant dans la puissance de la vie de Christ, ce que Satan nous offre ne nous tente pas. Nos épreuves dans le monde deviennent un mobile à l'obéissance et non au péché. La présence de Dieu dans nos cœurs nous garde dans nos rapports avec les hommes. Nous faisons dès lors, les expériences de notre corruption dans la présence et dans la communion de Dieu. C'est ainsi que nous jugeons le

péché en nous , et le péché ainsi jugé ne se manifeste pas dans notre vie pratique. Mais , si nous ne marchons pas dans la communion de Dieu , si le péché n'est pas ainsi jugé , nous marchons plus ou moins dans le monde avec une volonté rebelle et avec des convoitises non jugées. L'action de notre propre volonté nous rend inquiets , parce que nous ne sommes pas satisfaits. Est-on satisfait ? alors Dieu est oublié. Satan offre des tentations qui correspondent aux convoitises non jugées , puis la corruption du cœur se manifeste par la chute et par nos relations avec Satan qui prennent la place de nos relations avec Dieu. Une telle connaissance de la corruption du cœur ne sera jamais aussi profonde , aussi claire , aussi véritable , que celle que nous aurons faite dans la présence de Dieu , par la lumière elle-même. Nous connaissons le péché par le péché , par une mauvaise conscience , au lieu de le juger par la lumière de Dieu lui-même. Au lieu d'être humbles , nous serons humiliés. La fidélité de Dieu rétablira l'ame , mais la puissance persistante et la lumière croissante de sa communion , ne seront plus les mêmes. Nous ferons bien l'expérience de sa patience et de sa bonté , mais nous ne connaissons pas Dieu de la même manière qu'en marchant fidèlement dans sa communion. Sans doute Dieu se glorifie par ses voies avec une telle ame , puisque tout concourt à son éternelle gloire , mais *la connaissance de Dieu* croit par notre communion avec Lui.

---

La vie d'Abraham et celle de Jacob viennent , par d'intéressants exemples , à l'appui de ce que nous venons de dire : Il est vrai que ni la Loi , ni la plénitude de la Grâce n'avaient encore été révélées. Ce-

pendant, comme nous le voyons en Hébr. xi, les principes de la vie de la foi aux promesses de Dieu étaient, en général, les mêmes.

Nous bronchons tous en plusieurs manières. La foi a manqué à Abraham lui-même dans quelques occasions; mais, en général, sa vie était une marche de la foi, avec Dieu. C'est ce qui fait que ses expériences sont d'une autre nature, beaucoup plus intimes avec Dieu et plus simples que celles de Jacob. Son histoire est courte et peu riche en incidents, tandis que les communications de Dieu à ce patriarche sont nombreuses et fréquentes. Dans son histoire il est beaucoup question de Dieu mais peu de l'homme. Un seul cas excepté, Abram demeura toujours dans le pays de la promesse. Il y était bien étranger et pèlerin parce que les Cananéens y demeuraient (Gen. xii, 6), mais il était en relation avec Dieu et marchait devant sa face.

Au commencement, lorsque Dieu l'avait appelé, il n'avait pas obéi pleinement à cet appel. Il abandonna bien son pays et sa parenté, mais non la maison de son père, et ainsi il n'arriva pas en Canaan. Il est vrai qu'il avait quitté beaucoup de choses; il était parti d'Ur en Chaldée, mais il ne vint pas plus loin que Caran et demeura là (xi, 31, 32). Il en est ainsi du cœur qui n'a pas compris qu'il appartient tout entier à Dieu. Ce n'est que conformément à l'appel de Dieu que nous pouvons entrer dans la position de sa promesse.

Après la mort de Taré, son père, Abram partit à l'appel de Dieu : « Et ils partirent pour venir *au pays de Canaan, auquel ils entrèrent* » (xii, 5). Ici nous avons la position du peuple céleste. Placés, par la grâce et la puissance de Dieu, dans la position céles-

te, dont Canaan est une image, ils y demeurent ; ils ont tout en promesse, mais rien encore en possession. — Le Seigneur s'était révélé à Abram en l'appelant. Il se révèle de nouveau à lui dans le pays qu'il connaissait maintenant et qu'il devait posséder : « Je donnerai ce pays à ta postérité » (vers. 7). Telle est, en général, notre assurance en Dieu, que nous posséderons réellement dans l'avenir ce que nous connaissons maintenant comme étrangers.

« Et Abram bâtit là un autel à l'Éternel qui lui était apparu » (vers. 7). Il sert Dieu et jouit de sa communion. Puis, il va dans un autre lieu et y dresse sa tente ; il bâtit de nouveau un autel à l'Éternel et invoque le nom de Jéhovah (vers. 8). Il est pèlerin dans le pays de la promesse et c'est là son histoire entière. Nous habitons dans les lieux célestes, nous en jouissons par la foi et nous avons communion avec Dieu qui nous a amenés là. La tente d'Abraham et son autel dans le pays caractérisent toute son histoire, et toutes les expériences de la foi consistent en cela.

Son incrédulité le conduit en Égypte (vers. 10-21). Ici il n'avait point d'autel ; une servante égyptienne devint, plus tard, l'occasion de sa chute et une source de trouble pour lui. Elle est, comme nous l'apprenons en Gal. iv, 24, 25, un type de la Loi, car la Loi et la chair sont toujours en relation l'une avec l'autre. La grâce de Dieu ramène Abraham, mais il ne retrouve pas d'autel avant qu'il ne soit revenu à l'endroit où il avait dressé sa tente au commencement, et à l'autel qu'il avait bâti auparavant. Ici, il a de nouveau communion avec Dieu (xiii, 3, 4).

Les promesses de Dieu sont la portion d'Abraham ; il laisse Lot prendre ce qu'il veut : « Tout le pays n'est-il pas à ta disposition ? Sépare-toi, je te prie,

d'avec moi. Si tu choisis la gauche, je prendrai la droite; et si tu prends la droite, je m'en irai à gauche. Et Lot élevant ses yeux, vit toute la plaine du Jourdain qui, avant que l'Éternel eût détruit Sodome et Gomorrhe, était arrosée partout, jusqu'à ce qu'on vienne à Tsohar, comme le jardin de l'Éternel, et comme le pays d'Égypte. Et Lot choisit pour lui la plaine du Jourdain » (vers. 9-11). Lot est le type du croyant mondain. Il prend ce qui, pour le moment, paraît être la meilleure part, et choisit le lieu sur lequel est suspendu le jugement de Dieu. Abraham avait, selon la chair, tout abandonné, et Dieu lui montre toute l'étendue de la promesse. Il lui fait faire l'expérience visible de ce qu'Il lui a donné et lui confirme tout pour jamais (vers. 14-18). Lot, le croyant mondain, est vaincu par les princes du monde. Abraham le délivre; avec les serviteurs de sa maison, il surmonte la puissance de l'ennemi (xiv, 1-21). Il ne veut rien recevoir du monde. Il dit au roi de Sodome : « J'ai levé ma main à l'Éternel, le Dieu Fort, Souverain, possesseur des cieux et de la terre, en disant : Si je prends rien de tout ce qui est à toi, depuis un fil jusqu'à une courroie de soulier, afin que tu ne dises point : J'ai enrichi Abram » (xiv, 22, 23).

Ensuite Dieu se révèle à Abraham comme son bouclier et sa grande récompense. Il lui promet une postérité, alors que son corps était déjà amorti; justifié par la foi, il reçoit la confirmation des promesses de Dieu qui se lie par un sacrifice, type du sacrifice de Christ. Alors l'héritage lui est montré dans ses détails (xv).

Suivant les conseils de la chair, Abraham veut, pour un moment, l'accomplissement de la promesse, par la Loi, c'est-à-dire par Agar. Mais, ainsi, il ap-

prend seulement qu'il est impossible que l'enfant de la Loi puisse hériter avec l'enfant de la promesse (xvi). Ensuite Dieu se révèle de nouveau à lui comme le Dieu Tout-Puissant. Il lui annonce qu'il sera père de beaucoup de nations, et que Dieu sera son Dieu à jamais (xvii, 1-14). La postérité selon la promesse est de nouveau promise (xvii, 15-19).

Après cela, Dieu visite encore une fois Abraham et lui fait des promesses positives quant à la prochaine naissance de son fils (xviii, 9-15). Il l'envisage comme son ami, disant : « Cacherai-je à Abraham ce que je m'en vais faire ? » (xviii, 17). Il lui communique ses pensées à l'égard du monde, et Abraham s'entretient en toute paix et intimité avec Lui. Il prie pour ceux qui avaient oublié le Seigneur (xviii, 23-33). Il fallait qu'Abraham éprouvât encore, dans le cas d'Ismaël, que la Loi produit la tristesse et l'angoisse; et à la cour d'Abimélech il apprit à connaître que, lorsque l'incrédulité agit, elle ne produit que troubles et douleur. Mais Dieu, dans sa fidélité, veille sur lui aussi bien que sur la mère de la postérité.

Ensuite, Abraham fut éprouvé au plus haut degré jusqu'à devoir tout abandonner selon la chair, et même les promesses. Mais les promesses en un Christ ressuscité en figure sont assurées à Christ Lui-même et, en Lui, à toute la postérité spirituelle d'Abraham (xxii, 15-19; comp. Gal. iii, 16-18).

Abraham a donc appris par une chute que ni la Loi ni la promesse ne valent rien pour la chair; cependant, en général, ses uniques expériences ont consisté dans le pèlerinage et l'adoration tout en demeurant dans le pays de la promesse. Nous avons déjà remarqué que sa vie est caractérisée par une tente et un autel. Toute l'expérience, toute la vie du fidèle

Abraham ne consiste presque qu'en adoration, intercession et communications de Dieu, de sorte qu'il apprit à comprendre ces dernières toujours plus clairement et plus exactement. Il passa son temps dans le pays auquel Dieu l'avait appelé. Les révélations de Dieu furent, pour lui, riches, douces et admirables; sa connaissance de Dieu intime et profonde; ses expériences personnelles heureuses et simples; car il marchait avec le Dieu qui s'était révélé à lui en grâce. — Maintenant examinons aussi d'un peu plus près la vie et l'histoire de Jacob.

Jacob était l'héritier de la même promesse et, comme croyant, il l'estimait; mais il ne se confiait pas en Dieu seul. Il ne marchait pas, comme Abraham, en relation journalière avec le Seigneur et s'attendant au Seigneur. Il a bien remporté la promesse, mais ses expériences furent plus diverses que celles d'Abraham. Quoique, à la fin de sa vie, il ait pu dire : « L'ange qui m'a délivré de tout mal » (Gen. xlviii, 16), il a cependant dû ajouter : « Les jours des années de mes pèlerinages ont été courts et mauvais, et n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères, du temps de leurs pèlerinages » (xlvii, 9). La variété de ses expériences est une preuve de l'infidélité.

D'après le conseil de sa mère, il employa des moyens profanes pour s'acquérir la bénédiction de son père et dut, par crainte de son frère trompé mais impie, abandonner le pays de la promesse (xxvii, 28). Maintenant sa position est tout-à-fait changée; son infidélité l'a chassé du pays de la promesse. Son pèlerinage n'est pas, comme celui d'Abraham, dans le pays, mais en dehors. A la vérité, Dieu veille sur lui, l'assiste et le garde; mais il ne marche pas avec

Dieu. Il n'a pas d'autel jusqu'à ce qu'il soit de retour après une suite d'expériences douloureuses (xxxiii, 20). Il n'eut point de communion entière avec Dieu jusqu'à ce qu'il revint à l'endroit où il avait jou la dernière fois de la révélation de Dieu et où il avait été fortifié par ses promesses. Pendant vingt et une années, il avait eu affaire avec les hommes qui le trompaient et l'opprimaient, pendant que Dieu le préservait en secret; mais il ne put point avoir d'autel hors du pays promis. Nous aussi, nous adorons Dieu, et nous avons communion avec Dieu, lorsque nous habitons en esprit dans les lieux célestes, là où Dieu Lui-même nous a donné notre propre place. Mais si nous nous en écartons, nous ne pouvons avoir aucune communion avec Lui, quoiqu'il sache nous garder par sa grâce et sa fidélité.

Au bout des vingt-un ans, Dieu ordonne à Jacob de s'en retourner. Il doit fuir loin de son beau-père, comme un fugitif coupable. Il est impossible d'être net du monde si nous avons perdu la communion céleste avec Dieu; et il est difficile de ne rien emporter de ce qui appartient au monde, si nous abandonnons cette communion. Mais Dieu est fidèle. De ce moment, commencent pour Jacob une suite d'expériences — comme on les appelle ordinairement — mais qui pourtant ne sont rien autre que les conséquences de son éloignement de Dieu.

Délivré de Laban, Jacob poursuit sa route vers Canaan; et Dieu, pour le consoler et le fortifier, envoie l'armée de ses anges à sa rencontre (xxxii, 1). Cependant malgré cet encouragement de Dieu, l'incrédulité (que l'éloignement du danger ne détruit pas) renouvelle la crainte de Jacob devant son frère Ésaü. On n'ôte pas les difficultés du chemin de la foi

en les évitant; il faut les surmonter par la force de Dieu. Jacob s'était, lui-même attiré ces difficultés parce qu'il ne s'était pas confié en Dieu. L'armée de Dieu était oubliée et l'armée d'Ésaü, qui ne nourrissait plus, dans son cœur, de haine contre son frère, effrayait le faible Jacob (xxxii, 7). Il dut alors employer toutes sortes de moyens, pour apaiser la colère présumée et redoutée de son frère. Il fait suivre troupeau après troupeau et cela révèle bien plus l'état du cœur de Jacob, que cela ne change celui d'Ésaü. Cependant Jacob pense à Dieu; il Lui rappelle qu'Il lui a dit qu'il devait revenir; il l'implore pour qu'Il le sauve des mains de son frère; il pense à l'état dans lequel il a quitté le pays, et reconnaît que Dieu lui a donné tout ce qu'il possède (xxxii, 9-11). Mais sa prière manifeste une crainte sans fondement; il rappelle à Dieu ses promesses comme s'il était possible qu'Il les eût oubliées. La foi est bien là; mais l'effet de l'incrédulité produit un tableau bigarré et mélangé. Le timide Jacob n'a pas seulement envoyé des troupeaux en avant pour apaiser Ésaü (xxxii, 13-20), mais il envoie toute sa famille au delà du torrent et reste seul en arrière (vers. 22-24). Son cœur est rempli de soucis. Mais Dieu qui conduit tout l'attend précisément là. Quoiqu'il n'eût pas permis que Ésaü touchât même un cheveu de la tête de Jacob, il devait cependant juger Lui-même ce dernier et l'amener dans la lumière de sa présence, car Jacob ne pouvait pas jouir autrement, avec Dieu, du pays de la promesse. Dieu lutte avec lui dans l'obscurité, jusqu'à l'aube du jour (vers. 24). Ce n'est point, ici, Jacob qui lutte avec Dieu par une impulsion propre, mais c'est Dieu qui lutte avec lui. Il ne peut pas le bénir simplement comme Abraham; Il veut auparavant com-

battre l'incrédulité de son cœur. Jacob doit faire l'expérience des effets de sa marche ; il faut même qu'il souffre parce que Dieu veut le bénir. Cependant l'amour de Dieu agit encore en tout cela. Il communique de la force à Jacob pendant le combat qu'il doit livrer pour obtenir les bénédictions, pour persévérer à les attendre. Il conservera, néanmoins, une preuve permanente de sa faiblesse et de sa précédente infidélité. L'articulation de sa hanche avait été luxée pendant que Dieu luttait avec Lui (vers. 25). Et non-seulement cela, mais Dieu lui refuse aussi de lui révéler son Nom sans réserve. Il bénit Jacob. Il lui donne un nom en souvenir de son combat de foi ; mais Il ne se révèle pas Lui-même. Combien est grande la différence, ici, entre Jacob et Abraham ! Dieu révèle son Nom à ce dernier sans en être prié, afin qu'Abraham le connaisse pleinement, car Abraham marchait, en général, avec Lui dans la force de cette révélation. Il n'avait point de combat avec Dieu et, bien loin d'avoir à craindre ses parents, il surmontait la puissance des rois de ce monde. Il est là comme un prince parmi les habitants du pays. Dieu s'entretient souvent avec lui ; et, au lieu de lutter afin d'obtenir une bénédiction pour lui-même, Abraham intercède pour les autres. Il voit le jugement du monde, de la hauteur où il était en communion avec Dieu. — Retournons à l'histoire de Jacob.

Malgré tout sa crainte ne le quitte pas. Béni de Dieu par le moyen de son combat, il continue à trembler devant son frère Ésaü. Il divise ses enfants et ses femmes selon la mesure de ses affections, de telle sorte que ceux qu'il préférerait étaient les plus éloignés d'Ésaü. Alors seulement il entreprend d'aller à la rencontre de son frère ; mais cependant il le trompe en-

core. Il élude l'offre d'une escorte que lui fait Ésaü et promet de le suivre un peu plus lentement dans sa résidence vers Sébir (xxxiii, 14). « Mais Jacob s'en alla à Succoth. » (vers. 17).

Maintenant, Israël (Jacob) est dans le pays; cependant son cœur habitué depuis longtemps à la position d'un voyageur sans Dieu, ne sait pas encore être un pèlerin avec Dieu. Il achète un champ près de Sichem et se fixe dans le pays où Abraham n'était qu'un étranger et où, connaissant la volonté de Dieu, il n'avait pas possédé de quoi poser le pied (vers. 19).

C'est à Sichem, pour la première fois et après être rentré dans le pays, qu'il bâtit un autel; le nom de l'autel rappelle la bénédiction d'Israël mais non pas le Nom du Dieu de la promesse. Il le nomme (autel) *de Dieu; du Dieu d'Israël* (xxxiii, 20). La gratitude reconnaît bien les bénédictions que Jacob a reçues, mais le Dieu qui le bénissait n'est pas encore révélé.

Dans sa famille nous trouvons maintenant la corruption et la violence (xxxiv). La colère cruelle et sans crainte de Dieu de ses fils, le fait sortir de son faux repos qui n'était pas fondé en Dieu; mais la fidélité de Dieu le préserve de nouveau. — Jusqu'ici Jacob n'avait point encore pensé au lieu où Dieu lui-même lui avait fait la promesse lors de son départ, et où Jacob avait promis d'adorer lorsqu'il serait revenu par l'aide de Dieu. Dieu Lui-même l'y envoie maintenant, en lui disant : « Lève-toi, monte à Béthel et demeure là, et y dresse un autel au Dieu Fort qui t'est apparu quand tu t'enfuyais de devant Ésaü ton frère » (xxxv, 1). Dieu qui l'avait gardé, dirigé, châtié, l'avait préparé à entrer dans sa communion. Mais auparavant, il fallut

qu'il abandonnât son faux domicile, où Dieu n'était pas. Il devait loger à Béthel (maison de Dieu) et, là même, bâtir un autel au Dieu qui s'était premièrement révélé à lui. Nous voyons ici l'effet instantané de la présence de Dieu devant Jacob, présence qu'il n'a pas encore appris à connaître, malgré toutes ses expériences jusqu'à ce moment. La pensée de cette présence lui rappelle aussitôt les faux dieux qui étaient encore parmi ses ustensiles. Ces faux dieux provenaient de ses rapports avec le monde, et Rachel, par crainte de Laban, les avait précédemment cachés sous un bât de chameau. Jacob savait bien qu'ils étaient là; cependant « il dit à sa famille et à tous ceux qui étaient avec lui : Otez les dieux des étrangers qui sont au milieu de vous, et vous purifiez, et changez de vêtements; et levons-nous et montons à Béthel, et je ferai un autel au Dieu Fort qui m'a répondu au jour de ma détresse, et qui a été avec moi dans le chemin où j'ai marché. Alors ils donnèrent à Jacob tous les dieux des étrangers qu'ils avaient en leurs mains, et les bagues qui étaient à leurs oreilles, et il les cacha sous un chêne qui était auprès de Sichem » (xxxv, 2-4). La pensée de la présence de Dieu le fait souvenir des faux dieux; elle éveille dans son âme la conscience que les dieux, les objets de l'adoration de ce monde, ne peuvent absolument pas être gardés ensemble avec le Dieu fidèle. Rien autre ne pouvait réveiller cette conviction. Toutes les expériences possibles n'auront jamais l'effet que produit la présence de Dieu sur une âme. De telles expériences sont utiles pour nous humilier; elles sont un moyen pour nous dépouiller de nous-mêmes. Cependant il n'y a que la présence de Dieu, comme lumière, qui puisse nous faire condamner en nous-mêmes et nous don-

ner de nous purifier de nos idoles les plus profondes et bien connues quoique cachées. Abraham n'eut rien affaire ni avec les idoles, ni avec les expériences de Jacob.

La frayeur de Dieu régnait sur les ennemis de Jacob, tellement qu'ils ne le poursuivirent pas, malgré la violence meurtrière de ses fils (xxxv, 5). Maintenant, Dieu pouvait se révéler à Jacob; et, sauf que ce dernier demeura boîteux, tout se passa comme s'il n'eût fait auparavant aucune expérience. Jacob était arrivé à Béthel d'où il était parti. Là il bâtit un autel au Dieu qui lui avait fait les promesses et qui avait toujours été fidèle à son égard. Le nom de son autel ne nous rappelle plus Jacob béni, mais Celui qui bénit et Sa maison. — Il ne s'appelle pas « (autel) de Dieu, du Dieu d'Israël; » mais « (autel) du Dieu de Béthel; » c'est-à-dire de la maison de Dieu (xxxv, 7). Dieu parle à cette heure avec Jacob, sans mentionner le moins du monde ses expériences. Celles-ci avaient été nécessaires pour châtier Jacob et pour le vider de lui-même, parce qu'il avait été infidèle. Dieu Lui-même lui apparaît maintenant sans en être prié. Nous lisons en Genèse xxxv, 9 : « Dieu apparut encore à Jacob quand il venait de Paddan-Aram, et le bénit. » Il lui donne le nom d'*Israël*, comme s'il ne le lui avait encore jamais donné, et lui révèle son Nom sans que Jacob l'eût demandé. Il s'entretient avec lui comme autrefois avec Abraham. Il renouvelle et lui confirme les promesses, du moins celles qui se rapportent à Israël; puis après avoir terminé son entretien avec lui, Dieu remonta d'avec lui (xxxv, 13); car Il l'avait visité.

Jacob était donc revenu, après une suite d'expériences, à l'endroit où il pouvait avoir communion avec

Dieu — à la position dans laquelle, par la grâce de Dieu, Abraham s'était presque toujours maintenu. Jacob nous sert d'avertissement, mais Abraham de modèle. Le premier a, il est vrai, retrouvé le Seigneur, par Sa grâce; mais il n'a pas fait les nombreuses et bénies expériences de l'autre; il ne prie pas pour les autres. Ce qu'il a atteint de plus élevé, est le point de départ d'Abraham, le domicile de son anc. Quelques chutes exceptées, c'était l'état habituel d'Abraham, état dans lequel il vivait : « Abraham mourut dans une heureuse vieillesse, fort âgé et rassasié de jours; et il fut recueilli vers ses peuples. » Mais Jacob dit : « Les jours des années de ma vie ont été courts et mauvais, et n'ont point atteint les jours des années de la vie de mes pères du temps de leurs pèlerinages » (Gen. xxv, 8; et xlvii, 9). Il acheva sa vie en Égypte.

Les expériences de Jacob sont des expériences de ce que sont les cœurs des hommes. Les expériences d'Abraham sont des expériences de ce qu'est le cœur de Dieu.

Nous avons dépeint trois espèces d'expériences : celles qui se font sous la Loi, la position du croyant n'étant pas connue, ou lorsque, sans l'ignorer, on y est, tout en ayant encore le cœur sous la Loi. — Les expériences que l'on fait de son cœur, dès que l'on marche loin de cette position où Dieu se révèle, pour nourrir et entretenir cette communion. — Les simples et bénies expériences que l'on fait, lorsqu'on marche avec Dieu, dans la position où Dieu nous a placés, pour jouir de sa communion dans l'humilité et la reconnaissance. Les dernières sont des expériences du cœur de Dieu qui nous introduisent dans la connaissance de ses conseils et du fidèle amour qui y est contenu. Elles trouvent place dans un commerce in-

time avec Dieu Lui-même; les autres sont, comme il a été dit, les douloureuses expériences du cœur de l'homme, dans lesquelles le degré le plus élevé, et aussi précieux pour nous, c'est que Dieu demeure fidèle au milieu de notre infidélité et qu'il est patient à l'égard de notre folie, par laquelle nous nous éloignons de sa présence.

Notre privilège est de marcher comme Abraham; notre refuge, lorsque nous sommes infidèles (car Dieu est fidèle qui ne permet pas que nous soyons tentés au delà de nos forces), c'est que Dieu demeure fidèle et nous tire de tout danger, jusqu'à la fin. Que Dieu nous donne de demeurer près de Lui, de marcher avec Lui, afin que nos expériences aient pour fin la connaissance croissante de son amour et de sa nature! (Col. i, 9-12).

---

## FRAGMENTS.

---

Étienne était une vraie épître de Christ alors que, ayant les yeux arrêtés vers le ciel, il y vit Jésus, et dit en parlant de ses meurtriers : « Ne leur impute point ce péché. » Si quelqu'un aime, il est né de Dieu. Ce n'est qu'en étant fait participant de la nature divine qu'il peut connaître réellement ce que c'est que *aimer*.

---

Un homme parfaitement humble serait celui qui penserait toujours au *Seigneur Jésus*, et jamais à *lui-même*.



# TABLE DES MATIÈRES

## CONTENUES DANS CE VOLUME.

	PAGES.
I. Dieu et notre cœur, par J.-B. ROSSIER . . . . .	1
II. Méditation sur Rom. IX, par J.-N. DARBY, traduit de l'anglais par C.-F. Recordon . . . . .	55
III. Examen comparatif de Rom. IV, 1, 2, et de Jaq. II, 10-26, par J.-B. ROSSIER . . . . .	57
IV. Note sur 1 Jean III, 20, par le même . . . . .	101
V. L'Église et le Royaume, par Alex. STEWART, traduit de l'anglais par G. de MEURON . . . . .	107
VI. Le Ciel, par W. TROTTER, traduit de l'an- glais par Steven van MUYDEN . . . . .	203
VII. L'affranchissement de la Loi selon l'Écriture sainte (Rom. V - VIII) par J. - N. DARBY, traduit de l'allemand par J.-B. ROSSIER . . . . .	291
VIII. La Venue du Seigneur et sa descente préa- lable dans l'air, présentées en liaison avec les vivants et avec les morts, par Sir Edw. DENNY, traduit de l'anglais par Th. CAREY . . . . .	309
IX. La Foi des Patriarches, traduit de l'anglais par le même . . . . .	321
X. Notes sur la <i>Présence</i> (l'arrivée) du Seigneur Jésus, par J.-B. ROSSIER . . . . .	327
XI. Pensées sur les Expériences d'Abraham et de Jacob, par J.-N. DARBY, traduit de l'allemand par J.-B. ROSSIER . . . . .	341
Fragments . . . . . p. 308, 320, 326, 360	

---

## SE TROUVE AUSSI :

- A **DIJON**, chez M. Th. CAREY, Hôtel Berbisey.  
A **MALVILLIERS** (Neuchâtel), chez J. L. Helffenbein.  
A **LAUSANNE**, chez M<sup>me</sup> DURET-CORBAZ, rue St-Pierre.  
A **S<sup>te</sup>-CROIX**, chez Richard SCHERZER.  
A **GENÈVE**, chez G. KAUFMANN, libraire.

**On peut se procurer aux mêmes adresses :**

### ÉTUDES SCRIPTURAIRES,

N <sup>o</sup> 9. Dieu et notre cœur.	fr. — 15 c.
N <sup>o</sup> 10. Méditation sur Rom. IX.	— 15
N <sup>o</sup> 11. Examen comparatif de Rom. iv, 1, 2 et de Jaq. ii, 10-26.	
Note sur 1 Jean iii, 20.	— 25
N <sup>o</sup> 12. L'Église et le Royaume.	— 40
N <sup>o</sup> 13. Le Ciel.	— 40
N <sup>o</sup> 14. L'affranchissement de la loi.	— 20